

Journaliste

« LE JOURNALISME, c'est la vie. » Jacques Fauvet affectionnait cette phrase apparemment banale. Il en avait fait un précepte, une règle de conduite professionnelle, un permanent rappel à l'ordre.

C'est en l'énonçant qu'il nous invitait sans cesse à surprendre, étonner et bousculer.

Du deuxième directeur du Monde, successeur en 1969 du fondateur, Hubert Beuve-Méry, d'autres diront le politique, symbole de « la presse d'idée et d'opinion » selon les mots d'hommage choisis par Jacques Chirac, journaliste de combats et d'engagements, notamment en faveur de l'alternance de 1981 qui vit l'installation durable de la gauche au pouvoir. Nous voudrions plutôt dire l'homme d'information. Le journaliste, tout simplement.

J.-M. C.

Lire la suite page 23



La mort de Jacques Fauvet

► De 1969 à 1982, à la tête du « Monde »

► Son combat pour les libertés et la justice

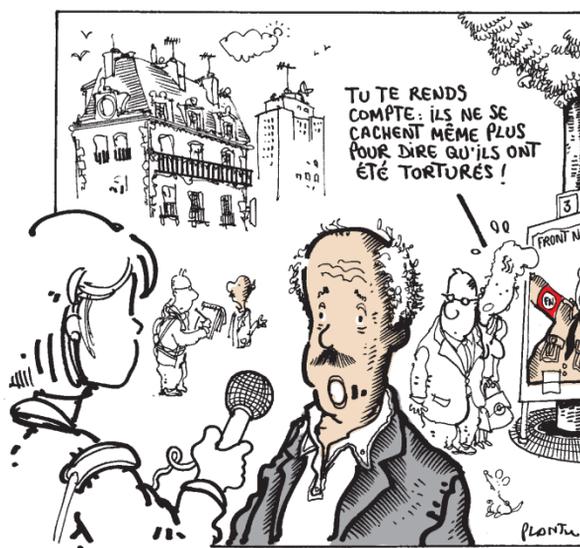
► De de Gaulle à Mitterrand, 23 ans d'éditoriaux

Lire pages 22 et 23 et Pierre Georges page 36

Révélation sur Le Pen, tortionnaire en Algérie

CHEF du Front national, Jean-Marie Le Pen a défendu les couleurs du parti d'extrême droite jusqu'au second tour de la dernière élection présidentielle, obtenant près de six millions de suffrages. Ce présent est l'héritage d'un long passé militant et activiste. Entré en politique durant les années 1950, M. Le Pen fut élu pour la première fois, en 1956, député de l'éphémère mouvement poujadiste. C'est dans ce cadre que, plus jeune élu de l'Assemblée nationale, il s'engagea dans l'armée après avoir voté l'envoi du contingent en Algérie sur proposition du gouvernement dirigé par le socialiste Guy Mollet.

Lieutenant du 1^{er} régiment étranger de parachutistes à Alger de janvier à mars 1957 quand la bataille faisait rage entre l'armée française et les indépendantistes du FLN algérien, Jean-Marie Le Pen participa à des missions de renseignement. Quatre nouveaux témoignages tota-



lement inédits, obtenus par Le Monde en Algérie, affirment que M. Le Pen participa à des actes de torture durant ces missions. Précis et détaillés, provenant de victimes qui firent longtemps le choix du silence et d'une survie douloureuse, ces récits viennent conforter des précédentes accusations. Dans le passé, notamment au début des années 1960, M. Le Pen ne contestait pas avoir torturé en Algérie. L'historien Pierre Vidal-Naquet a récemment obtenu gain de cause sur ce point en justice.

Interrogé, jeudi 30 mai par Le Monde, le président du FN a opposé « un démenti total et formel » à des témoignages qu'il dit « mensongers ». Au « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », il a annoncé qu'il porterait plainte contre notre journal.

Lire pages 8 et 9, la chronique télévision page 34 et notre éditorial page 17

SUPPLÉMENT
Le Monde
ÉCONOMIE
La France, ses services publics et l'Europe
EMPLOI

UNION EUROPÉENNE
Désaccords au sein de la Commission p. 2 et 3

TERRORISME
Bush pour une action militaire préventive p. 4

IMMIGRATION
L'ascenseur social est en panne p. 12

VOLVO
Un entretien-bilan avec le PDG p. 20

DISPARITIONS
Camille Cabana, Flora Lewis p. 26

International.....	2	Marchés.....	24
France.....	8	Carnet.....	26
Société.....	12	Abonnements.....	26
Régions.....	14	Aujourd'hui.....	27
Horizons.....	15	Météorologie.....	30
Kiosque.....	16	Jeux.....	30
Entreprises.....	20	Culture.....	31
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	35

POINT DE VUE

Les Billarant, mécénat et avant-garde



APRÈS avoir constitué une collection d'art d'avant-garde, Françoise et Jean-Philippe Billarant prouvent aussi leur amour de la musique contemporaine en commandant des œuvres.

Lionel Jospin, retour sur une déroute

POURQUOI Lionel Jospin a-t-il subi une telle déroute au premier tour de l'élection présidentielle ? Pourquoi sa campagne a-t-elle été complètement ratée ? Quelles faiblesses, quelles erreurs, quelles failles personnelles ont conduit à cet échec ? Pendant cinq jours, Le Monde revient sur la défaite de la gauche et celle, personnelle, de Lionel Jospin. Aujourd'hui, nous racontons comment le premier ministre de l'époque s'est convaincu d'être candidat à l'élection présidentielle, comment il a pris son

temps pour constituer une équipe minée par les rivalités entre Pierre Moscovici et Jean Glavany, comment il a cherché à éviter, en vain, la candidature radicale de Christine Taubira, comment il a gardé envers Jean-Pierre Chevènement une sorte d'indulgence qui lui a coûté cher. Comment et pourquoi il a décliné les offres de services de Bernard Kouchner. Comment il envisageait sa défaite... mais au second tour seulement. Demain, « L'étrange retraite » de Lionel Jospin.

- Une campagne ratée
- Demain : L'étrange retraite de Jospin
- Hollande : les leçons du 21 avril
- Raffarin et le smic

Enquête p. 15, législatives p. 10-11

Les héritiers de Maurice et Jeannette dispersent du Léger

LES CONNAISSEURS apprécieront : le grand dessin exécuté par Picasso le 29 avril 1963 et intitulé *Maternité* fut offert par l'artiste au couple Maurice et Jeannette Thorez. Jeannette avait dû goûter le sujet, elle qui, au milieu des années 1950, en plein débat sur la déstalinisation, s'était prononcée contre le contrôle des naissances en affirmant : « *Le Birth Control, la maternité volontaire, est un leurre pour les masses populaires, mais c'est une arme entre les mains de la bourgeoisie contre les lois sociales.* »



Elle eut trois fils, et ses héritiers dispersent, le 3 juin, les souvenirs de famille par le biais de l'étude Artcurial-Briest. Outre le Picasso, la vente comprend trois œuvres provenant de la succession de Jeannette Thorez-Vermeersch, décédée le 5 novembre 2001. Il s'agit de trois Fernand Léger, qui fut, avec sa femme Nadia, adhérent du Parti communiste. Le premier est sans doute le plus émouvant : c'est la grande aquarelle intitulée *Les Amoureux*, peinte par Léger en 1955, l'année de sa mort. Sa veuve l'offrit le 27 août 1956 aux époux

Thorez avec la mention : « *En souvenir de l'amitié de Fernand Léger, le peintre, le camarade. N. Léger.* »

M^e Briest propose aussi une aquarelle au sujet plus prosaïque : *La Fermière et la Vache*, de 1954. Un sujet qui sent bon ce réalisme socialiste que le Parti tentait d'imposer à ses artistes affidés. Ce qui n'allait pas sans heurts, comme en témoigne le dernier Léger de la succession Thorez, une étude à la gouache pour le tableau *Les Constructeurs* (photo). Léger voulait honorer les travailleurs du bâtiment. Le tableau fut exposé à la Maison de la pensée française, du 2 juin au 25 septembre 1951. Les gens du bâtiment virent tout de suite ce qui clochait. Léger avait oublié les barrières de protection : « *Comment être ému par ce Léger qui n'a pas respecté les règlements de sécurité ?* », se plaignirent les spécialistes. Les époux Thorez furent suffisamment émus, eux, pour conserver l'ensemble jusqu'à aujourd'hui. Il est estimé entre 219 000 et 278 000 euros.

Harry Bellet

MONDIAL

Les Bleus, Zidane, leur moral et la tactique de Lemerre



LA PARTICIPATION de Zinedine Zidane reste incertaine pour le match contre l'Uruguay, jeudi 6 juin. Roger Lemerre songe à densifier son milieu de terrain afin de soulager la défense. Michel Platini dans un entretien au Monde : « *Moi, je vois France-Italie en finale.* » Notre supplément et nos autres informations sportives p. 27 à 29

CHATEAU DE VERSAILLES
JARDIN
Les Grandes Eaux Nocturnes
LE SOLEIL S'ÉTEIND ET VOUS AVEZ LE JUILLET
3 représentations exceptionnelles
Les samedis
à 6 / 20 et 27 juillet 2002
à 21h30
RESERVATION FNAC : 0 892 701 892
INFORMATION : 01 30 43 78 84
Billetterie sur place dès 14h30
Prix des places : 14 euros (tarif réduit : 11 euros)

Israël-Palestine : pour une paix sèche

par Bernard-Henri Lévy

FACE à cette guerre nouvelle, face à cette arme nouvelle que sont les hommes-bombes lâchés sur les civils, vous avez le choix, amis israéliens, entre plusieurs stratégies.

La solution militaire. Peut-être était-elle inévitable, après tout. Et il est vrai qu'aucun Etat au monde n'accepterait sans riposter de voir des centaines de ses citoyens assassinés de cette façon. Mais elle est insuffisante. Elle est, à terme, inopérante. Et, outre que l'on ne voit pas très bien en quoi la juste lutte contre le terrorisme exigeait de détruire les bâtiments, les infrastructures, les disques durs de tels ministères de l'Autorité palestinienne, il y a beaucoup de naïveté à croire que l'on puisse, à coups de

F16 et de canons, éradiquer la haine des centaines, demain des milliers, d'hommes, femmes et, parfois, enfants qui croient qu'en tuant des juifs, ils iront au paradis. Il y a un autre pays qui vit sous la menace des hommes-bombes. Vous le connaissez, ce pays, puisqu'il est un allié d'Israël et que vous lui fournissez des avions. Il se trouve que je le connais, moi aussi, et que j'y ai rencontré des hommes et, surtout, des femmes formés pour tuer en se tuant. Il s'appelle, ce pays, Sri Lanka. Et il est la preuve, ce pauvre Sri Lanka qui vit depuis vingt-cinq ans, malgré une pression militaire sans relâche, sous la menace de ces hommes-bombes, que c'est une arme terrible, presque fatale et à laquelle on

ne connaît pas de parade militaire véritable. Il y a la solution de la paix. Il y a la solution de ceux qui, malgré les morts, malgré le fleuve de sang qui les sépare, chaque jour un peu plus, de leurs interlocuteurs palestiniens, sont prêts à tout recommencer, à repartir en quelque sorte de zéro et à reprendre, comme si de rien n'était, leur bâton de pèlerin de la négociation, du dialogue, du rapprochement à petits pas.

Lire la suite page 19 et les points de vue de Edgar Morin, Sami Nair, Danièle Sallenave et Elie Barnavi.

BERNARD-HENRI LÉVY est écrivain.

INTERNATIONAL

UNION EUROPÉENNE

Présidée par Romano Prodi, la Commission européenne est depuis quelques semaines sous le feu des critiques. Celles de plusieurs Etats membres, d'abord, qui traditionnellement s'opposent à toute **EXTENSION**

DES POUVOIRS de Bruxelles. Or M. Prodi, dans son projet de réforme de l'Europe, revendique désormais la conduite de la politique extérieure de l'Union et **UN RÔLE DE GOUVERNEMENT** économique de l'Europe.

A ces critiques s'ajoutent les désaccords entre commissaires sur des dossiers importants : l'automobile, la pêche, la concurrence. En filigrane se dessine un **AFFRONTLEMENT** entre « libéraux » et « régulateurs »,

ces derniers plaidant pour un **MODÈLE SOCIAL** européen. Que sera la Commission après l'élargissement de l'Union ? La formule retenue – 25 commissaires – laisse craindre une instance ingouvernable.

Enquête sur une Commission européenne de plus en plus critiquée

La réforme de l'Union, l'automobile, la pêche, la politique extérieure... : portés sur la place publique, les débats et les désaccords entre commissaires se multiplient. Au moment où cette institution revendique de plus grands pouvoirs, son fonctionnement est sévèrement mis en cause

BRUXELLES

de notre bureau européen

En revendiquant d'avoir la haute main sur la politique étrangère de l'Union, la Commission européenne présidée par Romano Prodi prétend devenir le véritable gouvernement de l'Europe. Cette ambition n'est pas du goût des chefs d'Etat et de gouvernement des grands pays, qui ne veulent pas entendre parler d'un tel bouleversement institutionnel. Pis : l'affaire a déclenché une fronde au sein de la Commission, le commissaire britannique Chris Patten s'étant publiquement désolidarisé du projet. Les projecteurs se braquent sur les dysfonctionnements et les désaccords au sein de la Commission. Ils ont été encore illustrés par le conflit opposant l'Espagnole Loyola de Palacio à son collègue autrichien Franz Fischler, à propos de la réforme de la pêche.

S'y ajoute le débat plus feutré, qui met aux prises depuis des mois, les partisans d'un modèle social européen régulé, emmenés par le Français Pascal Lamy, aux tenants d'une Europe plus libérale, dont les chefs de file sont le Néerlandais

Frits Bolkestein et l'Italien Mario Monti, chargé de la concurrence.

L'étalage public de ces conflits n'est pas en soi extraordinaire, mais il suscite une vive inquiétude sur l'avenir de l'institution. Avec l'élargissement, la Commission aura 25 commissaires difficiles à gérer. Le président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, Valéry Giscard d'Estaing, n'a pas manqué de s'étonner que la Commission n'ait pas jugé bon, dans son projet, de s'interroger sur la réforme de son propre fonctionnement.

Les problèmes de l'institution commencent avec sa propre organisation. A l'initiative de Romano Prodi, les commissaires et leurs cabinets ne sont plus réunis dans un même bâtiment, et ont rejoint les administrations dont ils ont la charge. Cette dispersion géographique dans Bruxelles fait que chacun travaille dans son coin sur ses dossiers. Pour désamorcer un désaccord, les commissaires ne peuvent plus, comme par le passé, traverser le couloir. « Ils doivent prendre rendez-vous », rapporte un haut fonctionnaire, qui ajoute que « le Fran-

çais Michel Barnier, l'Allemande Michaela Schreyer, et le Britannique Neil Kinnock insistent pour utiliser leur propre langue. Il faut des interprètes lors des réunions du collège ».

Cette séparation linguistique et physique met à mal le principe de collégialité, alors que les commissaires et leurs cabinets sont censés

Chacun travaille sur son domaine de compétence, « aucun ne parle d'un projet commun »

examiner toutes les décisions prises par le collège. « Sous Delors, ils parlaient tous du grand marché ; sous Santer, de l'euro. Aujourd'hui, Margot Wallström [environnement] parle du développement durable, Pascal Lamy [commerce] de Doha, Pedro Solbes [affaires économiques et financières] de la stabilité moné-

taire, mais aucun ne parle d'un projet commun, car il n'y en a pas. La Commission Prodi avait la priorité suivante : mettons de l'ordre dans la boutique, et après on verra. »

Les commissaires revendiquant une large vision politique sont rares. Chacun travaille sur son domaine de compétence, prépare son retour au pays, et passe beaucoup de temps avec sa capitale d'origine, pour aider le courant à passer entre les capitales et la Commission. « Les postes servent de tremplin national », regrette un haut fonctionnaire.

Lorsqu'un commissaire s'exprime sur un sujet sortant de ses attributions, il est accusé de défendre les intérêts de son pays. Loyola de Palacio, ancienne ministre espagnole de l'agriculture et de la pêche, est sous le feu des critiques pour avoir contesté le projet de réforme de M. Fischler, dont les pêcheurs espagnols vont être les premières victimes.

Un haut responsable français retourne le reproche à l'avantage de l'Espagnole : « Pour que M^{me} de Palacio ne soit pas forcée de monter

au créneau, il faudrait que les autres commissaires se sentent aussi concernés qu'elle par les problèmes des pêcheurs espagnols, c'est-à-dire des "autres" : la réalité est qu'ils n'ont plus la fibre de l'intérêt général », explique-t-il.

La Commission cherche d'abord à préserver son pouvoir face au conseil des ministres. Sa proposition de réforme de la pêche, qu'il faudra négocier avec les gouvernements, la coupe un peu plus des populations : « la Commission s'est comportée comme elle ne devrait plus jamais le faire », car « la technocratie sans concertation tue l'Europe », a accusé l'ancienne présidente du Parlement européen Nicole Fontaine.

Dans le domaine de la concurrence, son côté doctrinaire lui a coûté cher, lorsqu'elle a voulu condamner la France, l'Italie et les Pays-Bas qui avaient baissé la fiscalité sur le gasoil des routiers. Sur ce sujet, les quinze Etats se sont ligüés contre elle pour la priver de ses droits en matière de concurrence, créant ainsi un précédent.

« Qu'on demande à la Commission comment lutter contre le sida,

comment limiter l'avortement, renforcer la PESC [politique extérieure et de sécurité commune], la réponse est toujours la même : plus de pouvoir pour la Commission et son président », peste-t-on au conseil. Plusieurs capitales s'inquiètent d'une telle dérive et imaginent le pire lorsque l'Union comptera quelque 25 Etats membres. Le principe de « un commissaire par Etat » retenu par le traité de Nice est critiqué par M. Giscard d'Estaing.

A l'origine, six des neuf commissaires représentaient les « grands » pays. Or ceux-ci vont être noyés dans l'Europe à 25, et M. Giscard d'Estaing estime que le collège ne sera même plus en état de voter. « Il faut déconnecter la composition de la Commission de toute forme de représentation nationale. Vous n'avez pas un gouvernement de la République si vous êtes obligé de prendre un ministre par département », estime un haut fonctionnaire, qui prône une « Commission ramassée de huit ou dix membres ».

Arnaud Leparmentier et Laurent Zecchini

LES SEPT COMMISSAIRES DONT LES DÉCISIONS SONT LES PLUS REDOUTÉES EN EUROPE



CHRIS PATTEN
Relations extérieures



MARIO MONTI
Concurrence



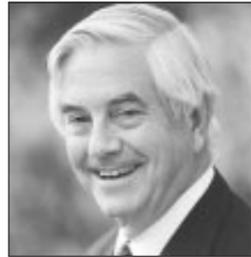
GÜNTER VERHEUGEN
Elargissement



PEDRO SOLBES
Affaires économiques



PASCAL LAMY
Commerce



FRITS BOLKESTEIN
Marché intérieur, fiscalité



MICHEL BARNIER
Politique régionale

Il a déjà vécu plusieurs vies publiques : ancien parlementaire, ancien ministre, ancien président du Parti conservateur britannique, ancien gouverneur de Hongkong, commissaire européen chargé des relations extérieures depuis 1999, il se fait remarquer à Bruxelles par la liberté de ses réflexions et de son expression. Longtemps opposé à Javier Solana, le haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité, il a su trouver avec lui un *modus vivendi*. Britannique atypique, puisque européen convaincu, francophile et américanophile, ce passionné d'histoire, âgé de 60 ans, s'efforce d'affirmer la dimension internationale de l'Europe, mais n'utilise guère son influence pour tenter de rehausser le prestige de la Commission.

Agé de 59 ans, il est sans doute l'homme le plus puissant de la Commission. Cet Italien s'est distingué en 2001 en refusant la fusion entre les américains General Electric et Honeywell, pourtant autorisée outre-Atlantique. Il est l'un des rares Européens à avoir du pouvoir sur les Américains, qui s'inquiètent de son attitude à venir sur Microsoft. En 2001, M. Monti a interdit le rapprochement entre les français Legrand et Schneider, sans céder aux pressions de Jacques Chirac et Laurent Fabius. La défense de la concurrence permet à la Commission de faire progresser le marché unique. Une idée fait son chemin à Bruxelles, selon laquelle il convient de ne pas être naïf face à la politique industrielle menée par les Américains.

L'Allemand Günther Verheugen est responsable de l'élargissement. Ce social-démocrate, qui fut ministre des affaires européennes de Joschka Fischer, reste très proche des positions du chancelier Gerhard Schröder. Comme ce dernier, il a critiqué publiquement le projet de libéralisation des succursales dans le marché automobile, adopté par la Commission. A 58 ans, M. Verheugen a pour objectif de clore, fin 2004, les négociations d'adhésion de dix pays candidats. Il doit désamorcer les conflits latents en Europe centrale, comme la querelle sur les décrets Benes, qui ont permis l'expulsion des Allemands de Tchécoslovaquie en 1945, ou sur la centrale nucléaire tchèque de Temelin, jugée peu sûre par les Autrichiens.

Ancien ministre espagnol de l'économie et des finances, le socialiste Pedro Solbes a été à l'origine de l'avertissement préventif lancé à l'Allemagne en début d'année à cause de la dérive de ses finances publiques. Cet homme de 59 ans a voulu aborder ce dossier de manière conciliante avec le ministre des finances Hans Eichel, mais le chancelier Gerhard Schröder en a fait un *casus belli*. Finalement, la Commission est parvenue à préserver l'essentiel. Il n'a pas mâché ses mots contre Jacques Chirac, lorsque celui-ci a prétendu reporter l'équilibre des finances publiques prévu pour 2004. Avec son directeur général, l'Allemand Klaus Regling, il est accusé dans certaines capitales d'avoir une gestion trop notoriale du Pacte de stabilité.

Pascal Lamy est dans le peloton de tête du hit-parade des commissaires européens publiés par certains journaux. Cela tient à la prééminence des dossiers dont il a la charge (commerce international, négociations multilatérales) et à son aura d'ancien directeur de cabinet de Jacques Delors. Son ancien patron l'a longtemps qualifié de moine-soldat, ce qui résume bien l'ascèse sportive du personnage, et aussi une certaine froideur. Socialiste militant, il défend l'idée d'une Europe qui permettrait de faire face aux excès de la mondialisation. Cet ancien inspecteur des finances, âgé de 55 ans, a réussi à décrier la relation entre l'Europe et les Etats-Unis, grâce à sa relation étroite avec son homologue américain, Robert Zoellick.

A 69 ans, le Néerlandais Frits Bolkestein est le libéral de la Commission. Cet ancien du parti libéral VVD aux Pays-Bas, ne veut pas entendre parler d'une harmonisation du taux de la fiscalité sur les entreprises en Europe, estimant que la concurrence fiscale aide les ministres des finances à prendre soin des subsides publics. Il a subi un sévère échec en 2001, lorsque le Parlement européen, aiguillonné par le chancelier allemand Gerhard Schröder, a rejeté le projet de directive sur les OPA. M. Bolkestein entend présenter un nouveau projet, qui devrait mettre à mal la loi qui protège Volkswagen des OPA. Le chancelier Gerhard Schröder l'a vivement critiqué.

Le Français Michel Barnier a beau se dire gaulliste, il est l'un des principaux rédacteurs du projet de la Commission sur l'avenir de l'Europe, qui prévoit de lui donner de grandes compétences en matière de politique étrangère. Chargé des fonds structurels, ce Savoyard ne veut pas que l'aide européenne soit réservée uniquement aux plus pauvres, c'est-à-dire, demain, aux pays de l'Est. A 51 ans, cet ancien ministre de l'environnement et des affaires européennes veut poursuivre une carrière européenne. Proche de Jean-Pierre Raffarin, il pourrait aider à retisser les liens entre Paris et l'Europe, distendus depuis la fin de l'ère Mitterrand. Il fait partie des commissaires partisans d'une Europe régulée plutôt que libérale.

VOUS VENEZ DE DÉCOUVRIR UN GRAND PASTIS.



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.

Loyola et Ana, les sœurs Palacio, agacent les socialistes

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les eurodéputés de gauche sont agacés de l'« *activisme* » bruxellois des « sœurs Palacio ». Loyola est commissaire en charge des transports et de l'énergie. Ana est présidente de la commission des libertés du Parlement européen.

Emmenés par l'espagnol Enrique Baron Crespo, les socialistes ont déclaré la guerre à Loyola de Palacio, qu'ils accusent d'être mêlée au « scandale du lin ». En 1996, lorsqu'elle était ministre de l'agriculture du gouvernement de José Maria Aznar, des paysans espagnols ont semé des quantités impressionnantes de lin, dans le seul but de toucher les subventions communautaires liées à cette production, qu'ils n'ont pas exploitée. M^{me} de Palacio a toujours répondu qu'elle n'était pas responsable de cette fraude, dans la mesure où le contrôle du secteur relevait alors des gouvernements régionaux. Dans son dernier rapport annuel, la Cour des comptes a confirmé, implicitement, la responsabilité des communautés autonomes. En 2001, M^{me} de Palacio a porté plainte en Espagne, et c'est le juge Garzon qui se charge de l'enquête.

Lorsque le ministre espagnol de la pêche, Miguel Arias Canete, a déclaré qu'il avait utilisé l'influence de Loyola de Palacio pour retarder la réforme de la pêche, les socialistes se sont à nouveau déchaînés. Ils ont demandé à entendre M. Canete, mais ils en ont été empêchés par la droite.

Ana Palacio Vallelersundi, députée PPE (Parti popu-

laire européen), a elle aussi vivement été critiquée par la gauche espagnole, lorsque, en sa qualité de présidente de la commission juridique du Parlement, elle a dû gérer la déchéance du mandat de Jean-Marie Le Pen. Elle a accepté de lui accorder le sursis qu'il demandait, jusqu'à ce qu'il ait épuisé les voies de recours judiciaires, ce que la gauche lui refusait.

M^{me} Palacio Vallelersundi est la « coordinatrice des coordinateurs », personnalités-clés du Parlement. Malgré cette position, elle a pendant un temps été épargnée par les critiques : victime d'une grave maladie, elle avait le courage de se présenter chauve dans l'hémicycle pour défendre ses dossiers. A mi-parcours de la législature, elle est toutefois apparue comme le relais manifeste du gouvernement espagnol. A la demande de Madrid, qui préside l'Union et a fait de la lutte contre le terrorisme une de ses priorités, elle a troqué la présidence de la commission juridique contre celle de la commission des libertés, où sont examinés les textes sur la justice et l'immigration.

Elle vient ainsi de court-circuiter le rapporteur d'une directive sur les communications électroniques, Marco Cappato : elle a négocié avec les socialistes des amendements de compromis que M. Cappato juge « *liberticides* ». En outre, le gouvernement espagnol l'a chargée de le représenter au présidium de la Convention. Les Verts ont protesté contre ce cumul de fonctions qu'ils jugent « *antagonistes* ».

Rafaële Rivais

Gerhard Schröder met le cap à gauche en vue des élections législatives allemandes

Devant le congrès du SPD, le chancelier, que les sondages donnent battu à quatre mois du scrutin, a vivement attaqué ses adversaires chrétiens-démocrates et opéré un tournant social

BERLIN

de notre correspondant

Les délégués avaient bien besoin d'une nouvelle dose d'enthousiasme et Gerhard Schröder, dimanche 2 juin, le leur a généreusement offerte. Pendant près d'une heure et demie le chancelier d'Allemagne et, plus encore, le président du Parti social-démocrate (SPD) candidat à sa réélection à la chancellerie, s'est évertué à remonter le moral des quelque 520 des siens venus à Berlin ratifier le programme électoral du parti. Près de quinze minutes d'applaudissements soutenus ont confirmé, à la fin de l'exercice, que Gerhard Schröder avait réussi à remobiliser cadres et militants déboussolés par les mauvais pronostics d'une campagne qui démarre mal.

Cent douze jours avant les élections législatives du 22 septembre, tous les sondages prédisent en effet au SPD une cuisante défaite. Depuis plusieurs semaines, les sociaux-démocrates, en dépit d'une excellente image de leur tête d'affiche, ne sont crédités que de 33 % à 35 % des intentions de vote. Si l'on votait aujourd'hui, le candidat chrétien-démocrate à la chancellerie, Edmund Stoiber, recueillerait, lui, de 38,2 % à 40 % des suffrages.

Les scores attribués aux autres formations susceptibles de faire partie d'une coalition gouvernementale confirment les dangers

qui guettent l'actuelle équipe rouge-verte, au pouvoir en Allemagne depuis 1998.

Depuis des semaines, le SPD ne cache d'ailleurs plus son malaise. Plusieurs de ses dirigeants contestant publiquement la façon dont la campagne est menée ou le cours, à leurs yeux trop centré, pris par le parti. La récente déroute du SPD aux élections régionales de Saxe-Anhalt, ajoutée à quelques autres ennuis, tels le scandale du financement illégal du parti en Rhé-



« Seuls les riches peuvent s'offrir un Etat » désengagé de son rôle social
GERHARD SCHRÖDER

manie du Nord-Westphalie, n'ont rien fait pour améliorer le moral.

Il y a quelques jours, le nouveau chef des syndicats allemands, Michael Sommer, a même évoqué la possibilité d'une grande coalition où droite et gauche gouverneraient ensemble. Comme si la coalition actuelle, que le chancelier rêve de reconduire, avait historiquement fait son temps.

Mais, dimanche, un Gerhard Schröder mordant et didactique a pris tout le monde à contre-pied. Les sociaux-démocrates sont à gauche, a-t-il développé tout au long

de son discours, proclamation bien faite pour requinquer un parti que le chancelier a lui-même délibérément poussé vers le centre, au risque de lui faire perdre son nord idéologique naturel.

ALLUSION AU PS FRANÇAIS

Attaquant résolument le programme de ses adversaires chrétiens-démocrates - « des solutions d'hier avec des hommes d'avant-hier » -, récusant toute collaboration avec un Parti libéral (FDP) accusé de déclarations antisémites par opportunisme électoraliste, lançant un vibrant hommage à son ministre des affaires étrangères, l'écologiste Joschka Fischer dont la reconnaissance internationale s'oppose à l'« amateurisme du FDP et de la CDU (Union chrétienne-démocrate) », Gerhard Schröder a dressé un bilan qu'il veut nettement moins sombre que celui décrit par ses adversaires.

Ces derniers, averti le chancelier, sont des partisans de la régression, des partisans d'un Etat désengagé de son rôle social. « Seuls les riches peuvent s'offrir un tel Etat », a lancé le chancelier. Même sur les chômeurs, a-t-il poursuivi, les sociaux-démocrates n'ont pas à rougir : ils sont aujourd'hui 500 000 de moins que sous l'ère Kohl.

Enfin Gerhard Schröder s'est adressé à ceux qui, désireux de

sanctionner un parti et un gouvernement à leurs yeux trop orientés vers le centre, seraient tentés par l'abstention. Ceux-là s'exposent à un réveil douloureux, averti le chancelier, en une allusion limpide à l'échec des socialistes français boudés sur leur gauche et dépassés sur leur droite.

« C'est le meilleur discours que Schröder a jamais tenu », commentait, dimanche soir, un animateur de la télévision au diapason de nombre d'observateurs du congrès pour lesquels, dos au mur, le chancelier était capable d'être imbattable.

Sa performance de dimanche risque, en tout état de cause, de relancer une campagne encore bien terne. Précédé d'une réputation de conservateur de combat, son adversaire, Edmund Stoiber, a jusqu'ici choisi de ne rien dire qui puisse effrayer ces électeurs du centre sans lesquels, tout comme Gerhard Schröder d'ailleurs, il ne peut gagner.

La tactique ne lui a jusqu'ici pas trop mal réussi puisque, malgré une image personnelle qui ne perce pas, son parti caracole toujours en tête dans les intentions de vote. Le cap à gauche que vient d'amorcer le SPD pourrait, par contre-coup, obliger la droite à sortir d'un mutisme rémunérateur.

Georges Marion



Romano Prodi, un solitaire qui demeure une énigme

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les commissaires européens sont unanimes à se féliciter de la grande liberté de manœuvre que leur laisse Romano Prodi. L'envers de la médaille est que le président de la Commission gère seul les quelques dossiers très politiques. Du coup, rares sont ceux qui viennent à son secours lorsqu'il est la cible des critiques.

« Il y a une répartition des rôles : Prodi fait la politique, les autres travaillent sur leurs dossiers en faisant ce qu'ils veulent. Le système est très présidentiel et pas collégial », explique un haut fonctionnaire, qui ajoute : « Prodi s'est affirmé parce qu'il n'a pas d'opposition. Ils tiennent tous beaucoup trop à leur portefeuille, et en plus ils n'ont pas d'idées de rechange. Le principal problème n'est pas la cacophonie,

A Bruxelles, le président de la Commission cherche à se donner une vraie image de gauche. Il a ainsi tempéré le zèle des services de la concurrence, plaidé pour une plus forte intégration économique, sans pour autant convaincre ses troupes ou obtenir des Quinze de vraies avancées. Sur les dossiers qu'il juge stratégiques, il sait montrer du caractère. En témoigne sa volonté de faire passer la politique étrangère dans le giron de la Commission : « Prodi n'a jamais caché qu'il voulait aller loin dans ce domaine », insiste un conseiller.

Ces propositions de la Commission sur la réforme de l'Union n'ont été présentées aux commissaires qu'une semaine avant leur adoption par le collège. Leur principal opposant, Chris Patten, commissaire chargé des relations extérieures, était au Pakistan et des fuites organisées ont permis à la presse de divulguer le projet, rendant plus difficiles les amendements de fond. « A la place de Patten, j'aurais démissionné, il s'agissait de le priver de son domaine de compétence », insiste un haut fonctionnaire. « Patten n'a pas voulu entrer dans une logique de discussion », corrige-t-on dans l'entourage du président Prodi.

« LA TYRANNIE DES MINABLES »

Cette technique est éprouvée au sein de la Commission. La publication en exclusivité dans tel ou tel journal permet d'assurer une bonne couverture médiatique, tout en figeant le débat, lequel se limite à des amendements cosmétiques.

Quelques semaines plus tôt, lors de l'inauguration de la Convention, M. Prodi avait voulu montrer l'exemple en se déclarant prêt à remettre sur la table certaines des compétences de la Commission. Il s'était heurté à nombre d'oppositions internes, certains refusant catégoriquement toute remise en cause de la Commission en matière de concurrence. Mais le président avait tenu bon.

Dans ces deux affaires, Romano Prodi a confirmé ce qui est son obsession depuis qu'il a pris la succession de Jacques Santer, renversé par le Parlement européen : face aux gouvernements des « grands » pays d'Europe, il doit se réconcilier avec le Parlement de Strasbourg et créer une alliance avec les « petits » pays de l'Union.

Ce qui fait dire à un membre du Conseil : « Le discours permanent de la Commission sur la nécessité de la survie des petits Etats tourne à la tyrannie des minables. » L'expression est rude, mais il reste que Romano Prodi n'a pas assez de liens avec les grandes capitales, comme le soulignent plusieurs diplomates. A Paris, Londres et Berlin, il est volontiers brocardé.

« Il faut relativiser ces critiques, souligne un diplomate, la rupture avec l'Allemagne date de la chute de la Commission précédente ; Schröder n'est pas suivi par ses ministres des affaires étrangères et des finances dans ses attaques contre la Commission. » Il n'empêche, M. Prodi rate souvent des occasions d'exercer le magistère moral de l'Europe. On l'a vu entre les deux tours de l'élection présidentielle française, lorsqu'il a fait preuve de frilosité pour condamner le danger représenté par Jean-Marie Le Pen.

Ar. Le. et L. Z.

Les Suisses adoptent par référendum le droit à l'avortement

Une réforme de l'IVG, jusqu'alors tolérée sous condition, est approuvée par 72 % des électeurs

CELA FAISAIT trente ans que, de débats parlementaires en scrutins populaires, la Suisse envisageait de reconnaître officiellement un droit des femmes à interrompre volontairement leur grossesse. Dimanche 2 juin, les Suisses ont tourné cette page de leur histoire en approuvant massivement - par 72 % des voix - l'introduction d'un « régime du délai ». Dans la pratique, ce changement de loi ne devrait guère provoquer de changements. Malgré l'interdiction de l'avortement qui figure dans le Code pénal, quelque treize mille IVG sont pratiquées chaque année en toute légalité.

L'introduction du « régime du délai » a donc avant tout une importance symbolique. L'interdiction d'avorter demeure inscrite dans la loi. Mais il est dit désormais que, durant les douze semaines suivant la dernière menstruation, cette interdiction est suspendue, faisant implicitement de l'IVG un droit.

Même mineure, la femme n'aura désormais qu'à faire une demande écrite, invoquant « une situation de détresse ». De son côté, le médecin sera tenu d'avoir un « entretien

approfondi » avec sa patiente et de l'informer tant sur les structures à sa disposition que sur les alternatives à l'IVG, telles que l'adoption. S'il ne le fait pas, il risque l'emprisonnement. En revanche, il n'est pas forcé de pratiquer lui-même l'intervention.

Le texte en vigueur datait de 1942. Si les IVG étaient possibles en dépit de l'interdiction générale,

Les féministes

estiment

que le combat

n'est pas terminé

c'était au nom d'une petite exception. Lorsque le médecin estimait qu'il y avait un danger pour la santé de la femme, il suffisait qu'un second praticien, désigné par le canton, approuve la demande pour que l'intervention puisse avoir lieu.

D'une époque à l'autre et selon les endroits, la pratique a beaucoup varié. Aujourd'hui, la notion de santé est reconnue par l'écras-

sante majorité des cantons dans le sens que lui a donné l'Organisation mondiale de la santé (OMS), c'est-à-dire de bien-être à la fois physique, psychique et social.

Dans la plupart des régions, l'avis conforme donné par le praticien désigné est devenu une formalité. C'est désormais aussi le cas dans les cantons où la confession catholique domine, ceux dont les habitants faisaient il n'y a pas si longtemps encore le voyage de Genève ou Zurich, zones urbaines plus libérales, pour mettre fin à une grossesse. Certaines continuent à le faire, le poids des convenances étant souvent le plus fort.

Les Suissesses venaient tout juste d'obtenir le droit de vote lorsque, en 1971, la première initiative populaire demandant la décriminalisation de l'IVG était déposée. Elle était finalement retirée sans être soumise au peuple. En 1977, un texte semblable à celui approuvé dimanche fut à son tour présenté aux citoyens, qui le refusèrent à moins de 52 % des voix. Il faudra attendre 1993 pour qu'une députée socialiste à la Chambre du peuple, Barbara Haering, revienne à la charge devant le Parlement. Sept

ans de plus ont été nécessaires pour que les Chambres fédérales s'entendent et adoptent le texte de la loi que les Suisses ont approuvée dimanche.

C'est paradoxalement aux associations engagées contre l'avortement que les citoyens suisses doivent d'avoir été appelés aux urnes ce dimanche. Ils avaient d'abord réuni l'essentiel des 50 000 signatures nécessaires pour qu'un référendum soit organisé sur un texte ordinaire voté aux Chambres. Ils étaient aussi les auteurs d'une initiative populaire intitulée « Pour la mère et l'enfant », également soumise au vote dimanche et balayée par plus de 82 % des votants.

En dépit de leur défaite, les milieux anti-avortement ont annoncé dimanche leur intention de lancer rapidement une nouvelle initiative populaire. Les féministes du pays, qui avaient soutenu le « régime du délai » comme un compromis insuffisant, estiment également que le combat n'est pas terminé. L'interruption volontaire de grossesse est un droit, disent-elles, et n'a donc pas sa place dans le code pénal.

Agnès Wuthrich (Le Temps)

mais que la Commission, qui veut s'arroger le monopole des idées, n'en ait point.»

Cette gestion de la Commission fait que Romano Prodi, à mi-mandat, reste une énigme. Les uns soulignent son manque de charisme et sa faiblesse par rapport aux gouvernements européens, et rappellent qu'il a changé trois fois de directeur de cabinet. Les autres avancent que son apparence un peu falote dissimule une grande habileté. Le président de la Commission, qui a d'excellentes relations avec la presse italienne à Bruxelles, caresserait l'espoir de revenir au premier plan de la scène politique italienne, où il entretient sa cote de popularité. Il vient d'en donner un nouvel exemple, en publiant, dimanche 2 juin, un manifeste prônant « l'élaboration d'une nouvelle pensée réformatrice ».

Dans un entretien au quotidien *Corriere della sera*, M. Prodi estime que la gauche doit repenser « tout ce qui touche aux rapports entre l'individu et la société, entre la liberté et la solidarité ». « Avec l'augmentation de la sécurité économique, il faut trouver un nouveau concept de solidarité », insiste le président de la Commission, que le *Corriere* qualifie d'icône du centre gauche italien.

Espace Suffren

40 ter, av de Suffren

Paris 15

Tél. : 01 53 58 10 00

Concession Volkswagen

Michel Ange

97, rue Michel Ange

Paris 16

Tél. : 01 41 71 12 12

Concession Volkswagen

et

52, av du Général Leclerc

Boulogne-Billancourt

Tél. : 01 55 60 24 00

Relais Volkswagen

...tellement extraordinaire qu'on pense que vous l'êtes aussi.



Nouvelle Polo 1.2 65 ch avec Abregio
200 €/mois
1 311,91 F / mois

Nous avons tout de suite songé à vous quand la nouvelle Polo est apparue. Tellement exceptionnelle qu'ici aussi, on ne peut s'empêcher de penser que vous l'êtes aussi. C'est dire notre impatience de vous rencontrer... pour vous la faire découvrir.

Nouvelle Polo.
La surdouée de Volkswagen



3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute).
Consommations de la Polo 1.2 65 ch CE 93/116 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal :
cycle urbain / extra-urbain / mixte : 7,6 - 7,7 / 5,1 - nc / 5,9 - 6,0 / CO₂ (g/km) : 142 - 144.

*Pour la Polo 1.2 65 ch 3 portes essence au prix catalogue de 11 610 euros TTC, tarif au 01/05/2002-Versement comptant de 1 606,70 euros. Financement Abregio. Crédit de 10 003,30 euros au T.E.G. de 9,35 % (soit 0,779 % par mois). Durée 37 mois, 36 mensualités de 200 euros puis 1 mensualité de 4 992,30 euros qui peut être couverte par la reprise du véhicule suivant engagement sous conditions du concessionnaire vendeur. Coût total du crédit 2 189 euros (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30 juin 2002, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne 02600 Villers-Cotterêts - RC SOISSONS B 642 032 148.

M. Bush prépare les Américains à une « action préventive »

Dans un discours prononcé, samedi 1^{er} juin, devant les officiers de l'Académie militaire de West Point, le chef de la Maison Blanche a averti que « la guerre contre le terrorisme ne se gagnera pas en restant sur la défensive »

NEW YORK

de notre correspondant

Pour la première fois, même depuis les attentats du 11 septembre 2001 contre New York et Washington, George Bush a solennellement prévenu les Américains, samedi 1^{er} juin, de « se tenir prêts à une action préventive, si nécessaire, pour défendre notre liberté et pour défendre nos vies. Nous ne pouvons protéger l'Amérique et ses amis en espérant que tout ira bien. La guerre contre le terrorisme ne se gagnera pas en restant sur la défensive. Si nous attendons que les menaces se concrétisent, il sera trop tard. La seule voie vers la sécurité est l'action, et cette nation agira ».

Le lieu se prêtait à ce discours guerrier. George Bush s'exprimait dans un stade comble de 25 000 personnes, devant la dernière promotion – la 204^e – de 958 officiers de l'Académie militaire de West Point, la plus prestigieuse du pays. A cette cérémonie assistaient 186 jeunes officiers de Saint-Cyr, invités, pour la première fois, à West Point afin d'y célébrer les deux cents ans d'ex-



Le président George W. Bush et le lieutenant général William J. Lennox, superintendant de l'Académie militaire de West Point, saluent les couleurs pendant l'exécution de l'hymne national américain, samedi 1^{er} juin, à l'ouverture de la cérémonie marquant le 200^e anniversaire de la naissance de la plus prestigieuse école d'officiers des Etats-Unis. Le chef de la Maison Blanche a prononcé à cette occasion un discours précisant sa doctrine de la guerre contre le terrorisme et les pays de « l'axe du Mal », en déclarant notamment : « Nous devons attaquer l'ennemi, perturber ses plans et affronter les menaces les plus terribles avant qu'elles émergent. »

istence des deux écoles. « L'histoire appelle votre génération à agir », a-t-il déclaré aux cadets.

Il s'agissait aussi pour George Bush de remobiliser le pays derrière son commandant en chef, un rôle où il est à l'aise et qui lui vaut

l'essentiel de sa popularité. Cela lui permet de prendre un peu de distance avec la polémique sur les erreurs des services de sécurité avant le 11 septembre. Pour l'instant, George Bush ne semble pas en être affecté. Selon un sondage publié dans

Time Magazine daté du 3 juin, 72 % des Américains approuvent la façon dont il dirige le pays.

En Europe, George Bush avait appelé à la mobilisation contre le terrorisme et, dans le même temps, ménagé ses hôtes en affirmant :

« Je n'ai pas sur mon bureau de plan de guerre contre l'Irak. » Samedi, le discours n'était plus tout à fait le même : « Certains s'inquiètent parce qu'il serait impoli ou peu diplomatique de parler du Bien et du Mal. Je ne suis pas d'accord. En affrontant les régimes sans foi ni loi, nous ne créons pas un problème, nous en révélons un. » Il n'était plus question de resserrer les liens avec les Européens mais d'élaborer la doctrine de la guerre contre le terrorisme et les pays de « l'axe du Mal » : « Nous allons effacer cette noire menace sur notre pays et le monde. Nous devons attaquer l'ennemi, perturber ses plans et affronter les menaces les plus terribles avant qu'elles émergent. »

« C'est l'annonce, je le crains, d'une attaque à venir contre l'Irak », a expliqué, dimanche, le sénateur démocrate Dianne Feinstein. George Bush n'a pourtant pas mentionné l'Irak une seule fois, mais les allusions étaient claires. « Nous ne prendrons pas le risque d'accorder foi aux paroles de tyrans qui signent solennellement des traités de non-prolifération et systématiquement les violent... Quand les armes chimiques, biologiques et nucléaires se propagent avec la technologie des missiles balistiques, même les Etats faibles et de petits groupes peuvent obtenir le pouvoir catastrophique de frapper les grandes nations. Les pays qui choisissent l'agression et la terreur en paieront le prix. Nous ne laisserons pas la sécurité de l'Amérique et la paix de la planète à la merci de quelques terroristes et tyrans malades. »

En écho, dimanche, le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, a déclaré, à Singapour, que la crainte de voir des « armes nucléaires et des scientifiques spécialistes de l'atome tomber entre les mains d'Etats voyous ou de groupes terroristes est réelle, bien réelle ».

Eric Leser

Proche-Orient : le projet de conférence en panne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les émissaires américains et européens qui sillonnent actuellement la région vont-ils parvenir à tirer de l'ornière le projet de conférence internationale avancé à la fin du mois d'avril, après l'annonce officielle de la fin de l'opération « Mur de protection » ? Ce projet de conférence constitue, avec la réforme politique de l'Autorité palestinienne et la refonte de ses services de sécurité, l'un des trois chantiers ouverts sous la pression des Israéliens et des Américains. Même s'ils peuvent apparaître décalés par rapport à la situation en Israël, toujours sous la menace d'attentats, et dans les territoires, où l'armée israélienne intervient désormais durablement dans les principales agglomérations palestiniennes, ces trois dossiers monopolisent pour l'instant l'essentiel des efforts diplomatiques.

Le projet de conférence semble, pour l'instant, le plus mal en point. Pas de lieu, pas de date, pas d'agenda, pas de format (régionale ? internationale ?) et pas de liste de participants ; ses promoteurs devront mettre les bouchées doubles pour parvenir à le mettre sur pied cet été, comme annoncé. Dimanche 2 juin, à Jérusalem, le haut représentant européen, Javier Solana, nous a fait part de son espoir que la conférence puisse avoir lieu dès la deuxième quinzaine de juillet, peut-être en Turquie ou en Italie. M. Solana est cependant resté prudent. « Il est impossible d'en attendre quelque chose de définitif, bien sûr, mais ce qui compte, c'est qu'un nouveau processus se mette en route », a estimé le diplomate espagnol, qui devait poursuivre sa tournée en Arabie saoudite, puis en Syrie et en Jordanie, après son étape en Israël et dans les territoires palestiniens. M. Solana s'est par ailleurs félicité de la ratification par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, d'une Loi fondamentale, en souffrance depuis des années, et de la probable nomination d'un ancien responsable de la Banque mondiale, Salam Fiad, comme ministre des finances.

« ERREUR CARDINALE »

La prudence de M. Solana est justifiée. Trop de divergences continuent en effet, pour l'instant, de séparer les principaux protagonistes. Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, qui considère, non sans raison, qu'il se trouve aujourd'hui dans une posture favorable, n'entend pas se laisser entraîner dans un processus qui le contraindrait à trop s'engager. Pour M. Sharon, et à condition qu'un calme durable s'installe, seul un nouvel accord intérimaire de longue durée peut être envisagé. Cette position est depuis longtemps jugée inacceptable par les Palestiniens. Ces derniers ont-ils cependant les moyens de s'y opposer en l'absence de pression des Etats-Unis ou bien du « quartet » (qui rassemble, outre les Etats-Unis, l'ONU, la Russie et l'Union européenne) ?

Le projet de conférence risque de pâtir également de l'opposition qui demeure entre le premier ministre israélien et ses récents interlocuteurs américains, européen mais aussi égyptien (le conseiller du président Hosni Moubarak, Oussama Al-Baz), sur la personne de M. Arafat. Au cours de ces entretiens, M. Sharon a insisté sur « l'erreur cardinale », selon le quotidien israélien Haaretz, que constituerait le maintien du chef de l'Autorité. Le premier ministre israélien considère que les réformes devraient surtout consister à déposséder M. Arafat de l'essentiel de son pouvoir, faute de quoi elles ne seraient que de pure forme. M. Sharon, qui se propose d'ores et déjà de conduire la délégation israélienne à la conférence, n'est certainement pas disposé à y retrouver son vieil ennemi. Maître d'œuvre indiscuté dans la région, les Etats-Unis se sont gardés pour l'instant d'en dire plus. Selon la presse israélienne, le président des Etats-Unis, George W. Bush, devrait cependant s'exprimer après la visite, cette semaine, à Washington de M. Moubarak.

Jean-Claude Pomonti

Gilles Paris

La CIA avait identifié deux terroristes vingt mois avant les attentats

L'AGENCE centrale de renseignement américaine, la CIA, avait identifié, dès janvier 2000, soit vingt mois avant les attentats du 11 septembre 2001 contre New York et Washington, deux des membres du réseau terroriste d'Oussama Ben Laden, mais elle n'a rien fait de ces informations. L'hebdomadaire américain Newsweek du lundi 3 juin rapporte ces éléments d'enquête, en précisant qu'il s'agit de Khalid Al-Midhar et de Nawaq Al-Hamzi, qui se trouvaient dans le Boeing lancé contre le Pentagone.

Selon Newsweek, les deux hommes étaient déjà responsables d'une série d'attentats contre des intérêts américains en Afrique de l'Est. Ils se déplaçaient aux Etats-Unis « au vu et au su de tous ». Une première fois, Nawaq Al-Hamzi avait été repéré par la CIA « quelques jours après

une réunion décisive et secrète d'Al-Qaïda », organisée en janvier 2000 à Kuala Lumpur (Malaisie), qu'il avait quittée pour Los Angeles.

De son côté, Khalid Al-Midhar avait vu son visa renouvelé en juillet 2001, alors que « la CIA avait établi un lien entre lui et l'un des terroristes présumés responsables de l'attaque de la frégate américaine USS Cole, en octobre 2000 » au Yémen. La CIA n'a pas transmis le dossier au Bureau fédéral d'investigation (FBI). De sorte que, selon l'hebdomadaire, « le FBI n'a su qu'il était censé les chercher que trois semaines avant les attentats, quand le directeur de la CIA, George Tenet, inquiet de l'imminence d'une menace, a ordonné aux analystes de l'agence de rouvrir les dossiers ». On était alors le 23 août 2001. La recherche « désespérée » pour retrouver la trace

des deux hommes s'est révélée stérile, selon Newsweek.

D'autre part, l'hebdomadaire américain rapporte que le Pakistan semble abriter chez lui, notamment à Quetta et à Peshawar, quelques talibans et membres du réseau Al-Qaïda, en particulier l'ancien ministre adjoint des affaires étrangères, Abdul Rahman Zaid, et le général Jali Yousafzai.

Enfin, dans un entretien, dimanche 2 juin, à la télévision américaine CBS, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a affirmé que les Etats-Unis avaient rejeté, à deux reprises, une offre de Bagdad de leur livrer Abdul Rahman Yasin, l'un des inculpés dans l'attentat de 1993 contre le World Trade Center, détenu en Irak. – (AFP.)

Les Etats-Unis accueillent des « montagnards » du Vietnam

Dépossédés de leurs terres, plusieurs centaines de paysans des hauts plateaux s'étaient réfugiés depuis des mois au Cambodge

PHNOM PENH

de notre envoyé spécial

Réfugiés depuis des mois au Cambodge, plus de 900 « montagnards » vietnamiens vont être réinstallés aux Etats-Unis à partir de début juin. Cette solution, entérinée sans enthousiasme par Hanoï, pourrait mettre un terme à un drame qui s'est noué en février 2001 quand des milliers de membres des minorités ethniques des hauts plateaux du Vietnam ont protesté contre l'occupation de leurs terres par des planteurs de café venus des plaines proches du centre ou du delta, plus éloigné, du Fleuve rouge. Regroupés dans deux camps de l'Est cambodgien, ils ont été transférés à Phnom Penh en avril pour

enregistrement avant leur évacuation vers les Etats-Unis.

Voilà quinze mois, Hanoï a été pris de court par les manifestations de milliers de « montagnards » dépossédés dans ce qui est devenu, en une demi-douzaine d'années, la « ceinture du café » vietnamienne. Bénéficiant de la complaisance des autorités communistes locales, des dizaines de milliers de Kinh, l'ethnie vietnamienne, se sont emparés de terres, marginalisant les ethnies minoritaires qui peuplent les hauts plateaux. L'armée, ce qui est exceptionnel, a été appelée à la rescousse pour rétablir l'ordre et la Commission des ethnies minoritaires, organe officiel, a été publiquement « réprimandée » et a dû reconnaî-

tre que les minorités « manquent de terres ou n'en ont pas du tout ».

Parallèlement, deux douzaines de « fauteurs de troubles » ont été officiellement arrêtés et, au cours de procès en septembre et octobre 2001, vingt-deux « montagnards » ont été condamnés à des peines de deux à douze ans de prison. Dans un rapport publié en avril, l'organisation humanitaire Human Rights Watch a dénoncé une très sévère répression. De son côté, Hanoï a accusé les églises évangélistes, présentes parmi les minorités, d'encourager la formation d'un « Etat autonome » sur les hauts plateaux, avec l'appui de leurs coreligionnaires de Caroline du Sud. Tout en allouant des terres

aux « montagnards », le gouvernement n'a pas pu empêcher un exode vers le Cambodge voisin, qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de 2001.

RÉCRIMINATIONS MUTUELLES

De longues négociations entre Hanoï, Phnom Penh et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont abouti, le 21 janvier, à un accord apparemment bancal sur le rapatriement des « montagnards » dont la piètre application a été dénoncée par le HCR le 22 mars. Entre-temps, l'atmosphère a été empoisonnée par des récriminations de toutes les parties en présence. Des informations, aussitôt démenties par la police

cambodgienne, ont fait état du refoulement, sur la frontière, de nouveaux groupes de « montagnards ». En outre, les Américains ont dénoncé l'incursion dans l'un des deux camps de réfugiés, celui situé dans la province de Mondulkiri, de 400 « individus » venus du Vietnam à bord de douze autocars avec l'intention d'intimider les réfugiés. Tout en reconnaissant l'existence de cette visite, le Cambodge a nié « toute violence ou intimidation ». Enfin, sur 174 « montagnards » rapatriés, 15 seulement l'ont été « volontairement » selon les procédures du HCR.

Les Américains ont alors renouvelé l'offre, avancée dès avril 2001 et réitérée en février 2002, d'accueillir les « montagnards ». Après un temps d'hésitation, le premier ministre cambodgien, Hun Sen, a donné son aval, en précisant, le 1^{er} avril, que les futurs demandeurs d'asile en provenance du Vietnam seraient refoulés et les camps de réfugiés fermés. Hanoï s'est incliné dès le lendemain devant le choix du Cambodge en mentionnant le caractère « exceptionnel » de la situation.

Le souci de Phnom Penh est de ménager son voisin vietnamien et son partenaire américain, tout en évitant que la réinstallation de « montagnards » aux Etats-Unis n'encourage un nouvel afflux de demandeurs d'asile.

Dans l'intervalle, sur les hauts plateaux vietnamiens du centre, l'effondrement du cours mondial du café, provoqué en partie par la surproduction du Vietnam, devenu en 1999 le deuxième exportateur mondial de cette denrée, a conduit à l'arrachage de 20 % à 30 % des surfaces plantées, soit au moins la moitié des superficies que les autorités ont promis de rendre aux « montagnards » en 2001. La population de cette région compte déjà 91 % de Kinh et Hanoï vient d'annoncer que 10 000 nouveaux migrants y seraient transférés d'ici à 2005 afin de décongionner la province de Thai Binh, dans le delta du Fleuve rouge.

NEUBAUER

Du 5 au 17 juin, venez découvrir et essayer* la nouvelle 206 SW.

Essais spontanés

206 SW PEUGEOT

NOUVELLE 206 SW. LA LIBERTÉ A TROUVÉ SON STYLE.

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

- ✓ Nouveaux airbags frontaux adaptatifs et latéraux conducteur et passager avant
- ✓ ABS et répartiteur électronique de freinage
- ✓ Verrouillage des portes, du coffre et de la lunette arrière à distance
- ✓ Autoradio mono CD avec commandes au volant

*Selon les modèles disponibles à l'essai dans le réseau Peugeot participant.

Une négligence à l'origine du scandale des poulets bio

BERLIN. Le Nitrofen, désinfectant cancérigène retrouvé en forte quantité dans la nourriture de dizaines de milliers de poulets bio, venait d'un entrepôt de l'ex-RDA où, jadis, étaient conservés plusieurs produits chimiques, dont du DDT. Non décontaminé, le hangar avait été vendu dans des conditions expéditives, puis loué, en octobre 2001, par une société agricole qui y a déposé ses grains avant de les livrer aux exploitations bio dont elle assurait régulièrement l'approvisionnement. Des centaines de milliers de poulets ont été sacrifiés par précaution. La raison pour laquelle le ministère de l'agriculture n'a pas été prévenu à temps des découvertes faites depuis plusieurs mois sur plusieurs échantillons de viande contaminée n'a pas été élucidée. — (Corresp.)

Colombie : seize morts dans deux attentats

BOGOTA. 16 personnes ont été tuées et 35 autres blessées, dimanche 2 juin, dans deux attentats attribués aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), d'une part, et aux paramilitaires d'extrême droite, d'autre part. Le premier attentat contre un casernement de la police à Chigodoro, dans la région d'Uribe, au nord-est du pays, a fait 9 morts – un policier de 25 ans, sa femme de 19 ans, et sept enfants de 2 à 7 ans – et 23 blessés. Il a été attribué aux FARC. Le second serait l'œuvre des paramilitaires des Autodéfenses unies de Colombie (AUC, extrême droite). Il a été commis contre un bar de Corinto, dans le département de Cauca (sud-ouest) et a fait 7 morts et 12 blessés. Un engin explosif a été lancé dans l'établissement, tuant quatre personnes sur le coup. Trois autres ont été abattues alors qu'elles fuyaient le local, où se trouvaient sans doute des membres et des sympathisants des FARC. Deux paramilitaires ont été tués et trois autres arrêtés par l'armée dans une zone rurale du département d'Antioquia (nord-ouest). — (AFP.)

Koweït : enquête sur l'achat de vedettes françaises

KOWEÏT. Le ministre koweïtien de la défense, cheikh Jaber Mubarak al-Sabah, a annoncé, dimanche 2 juin, qu'il saisirait la justice de son pays à la suite d'une enquête sur un contrat controversé portant sur l'achat de douze vedettes rapides de conception française. Commandés en 1992, ces bateaux ont représenté un marché de 11,5 millions de dollars. Des députés koweïtiens, membres de la commission de protection des fonds publics, ont expliqué que ces vedettes de 10 tonnes avaient rencontré d'importants défauts de fabrication. Le Koweït avait demandé à les équiper de moteurs intégrés, au lieu des moteurs hors bord d'origine, et c'est ce qui a rendu les navires inutilisables, selon ces députés. Durant les dix dernières années (1991-2000), la France a livré au Koweït pour un total de 811,1 millions d'euros de matériels militaires. — (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ROYAUME-UNI : un incendie s'est déclaré, dimanche 2 juin, au palais de Buckingham.** Le sinistre, qualifié de « mineur » par la police, s'est déclaré, semble-t-il, dans un couloir menant des salons d'Etat (State rooms) à la salle de bal (ballroom), pour une raison encore inconnue. Les salons d'Etat constituent le cœur de l'activité officielle de Buckingham : la plupart des cérémonies et réceptions s'y déroulent. Les murs de ces salons sont tapissés de quelques-unes des plus belles pièces de la collection royale, dont des peintures de Rembrandt, Rubens, Vermeer ou Poussin. L'incendie a provoqué l'évacuation de centaines de personnes parmi lesquelles Phil Collins et Eric Clapton, qui répétaient dans les jardins en prévision d'un concert, lundi soir. — (AFP.)

■ **RIYAD : la justice saoudienne a condamné plusieurs personnes** pour implication dans l'attentat de Khobar, qui a tué 19 Américains en 1996. Les verdicts seront annoncés en « temps opportun », a déclaré samedi 1er juin le vice-ministre saoudien de l'intérieur. « Tout le monde sait qu'un certain nombre de personnes impliquées ont été arrêtées, à l'exception de deux ou trois qui sont les commanditaires [de l'attentat]. Elles ont été condamnées par un tribunal islamique », a déclaré le prince Ahmad Ben Abdel Aziz au quotidien Al-Jazira. — (AFP.)

Syrie : huit opposants incarcérés privés de visites

DAMAS. Huit opposants syriens incarcérés l'été 2001, dont le communiste Riad Turk, sont privés de visites depuis la semaine dernière et ont été placés dans des cellules individuelles, a indiqué, dimanche 2 juin, l'un de leurs avocats, Anouar Bounni. La Cour de sûreté de l'Etat, devant laquelle cinq des huit opposants sont jugés actuellement, a « interdit les visites des parents et des avocats depuis la semaine dernière », a déclaré M. Bounni. « Les détenus ont été transférés dans des cellules individuelles, et des pressions de toutes sortes sont exercées sur eux », a-t-il ajouté, sans préciser la nature de ces « pressions ».

Ces opposants, qui sont « coupables » d'avoir critiqué le pouvoir lors de « salons » politiques, sont accusés de « tentative de changer la Constitution par des moyens illégaux », d'« incitation à des dissensions confessionnelles et à la sédition », de « propagation d'informations mensongères et tentative de nuire à l'image de l'Etat ». — (AFP.)

L'Inde refuse de négocier avec le Pakistan à la conférence sur la sécurité régionale d'Almaty

M. Moucharraf : aucun des deux pays ne serait « irresponsable au point » de basculer dans un conflit nucléaire

DANS LA CRISE du Cachemire qui a conduit l'Inde et le Pakistan au bord de la guerre, les signaux étaient plutôt à la déescalade, ce week-end, après deux semaines marquées par l'exaspération des tensions entre les deux puissances nucléaires. S'exprimant samedi 1^{er} juin sur CNN, le président pakistanais, Pervez Moucharraf, a ainsi déclaré que ni New Delhi ni Islamabad ne serait « irresponsable au point » de franchir les limites d'une guerre conventionnelle pour basculer dans un conflit nucléaire. Le général Moucharraf a démenti tout mouvement de matériel atomique ou de déploiement de missiles pakistanais vers la ligne de front avec l'Inde. Interrogé sur l'éventualité d'une guerre nucléaire, le général-président a clairement répondu : « Je dirais non. » Non sans nuancer : « La situation est dangereuse et nécessite une réduction de la tension. »

Dimanche, les duels d'artillerie et les échanges de tir se sont poursuivis cependant de part et d'autre de la « Ligne de contrôle » (LOC) qui sépare, au Cachemire, l'Inde et le Pakistan, ainsi que dans certains secteurs de la frontière internationale entre les deux pays. Les affrontements entre leurs armées avaient redoublé d'intensité depuis l'attentat qui a tué une trentaine de civils et de membres de familles de militaires, le 15 mai près de Jammu (Cachemire sous contrôle indien) – une opération commando que New Delhi a attribuée à des islamistes soutenus par Islamabad. Ce dernier attentat d'envergure avait encore aggravé la tension entre les deux nations, qui avaient déjà mobilisé environ un million de soldats à leurs frontières dans la foulée d'un attentat commis en décembre contre le Parlement fédéral de New Delhi.



Le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee (deuxième à droite sur la photo), à son arrivée à Almaty, au Kazakhstan, dimanche soir. Il doit participer à une conférence régionale sur la sécurité, à laquelle se rend également le chef de l'Etat pakistanais, Pervez Moucharraf. M. Vajpayee a exclu toute idée d'entretien avec son homologue pakistanais. La Russie entendait toutefois tenter, mardi, une médiation en marge de la conférence.

Tandis que Washington s'apprête à envoyer deux émissaires de poids dans la région, le général Moucharraf s'est dit prêt, samedi sur CNN, à rencontrer le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, lors du sommet sur la sécurité régionale qui doit s'ouvrir lundi à Almaty (Kazakhstan). Cette rencontre bilatérale « dépend plus du premier ministre Vajpayee » que de la partie pakistanaise, a précisé M. Moucharraf. En guise de réponse, l'Inde a exclu a priori une quelconque négociation avec le Pakistan sur la question du Cachemire, au cours de cette Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA) prévue pour durer jusqu'à mardi. « Il n'y aura

aucun entretien ni contacts secrets à quelque niveau que ce soit », a commenté, dimanche, l'ambassadeur de l'Inde au Kazakhstan, Vidya Sagar Verma.

ÉRADIQUER LE TERRORISME

« L'Inde a dit au monde que tant que le Pakistan n'aura pas éradiqué le terrorisme et ne cessera pas de le soutenir, il ne peut y avoir aucune négociation », a ajouté l'ambassadeur, peu avant l'arrivée de M. Vajpayee à Almaty. Le premier ministre indien devrait toutefois prolonger son séjour au Kazakhstan jusqu'à mercredi afin de s'entretenir avec Vladimir Poutine, le président de la Russie, allié traditionnel de l'Inde, ainsi qu'avec M. Jiang

Zemin, le président de la Chine, allié d'Islamabad, qui ont tous deux proposé leur médiation pour désamorcer la crise.

Face à ces signaux contradictoires échangés entre Islamabad et New Delhi, le ministre indien de la défense, George Fernandes, avait semblé souffler le froid, vendredi, à l'issue d'une rencontre à Singapour avec le numéro deux du Pentagone, Paul Wolfowitz. « Ces six derniers mois, les troupes se sont regardées en chiens de faïence des deux côtés de la frontière », relevait ce membre influent du gouvernement indien. « Je ne crois donc pas qu'il faille s'inquiéter aujourd'hui de ce qui va arriver demain », indiquait-il, ajoutant penser que « la situation est stabilisée ». M. Wolfowitz avait estimé, lui, qu'une guerre entre les deux « frères ennemis » du sous-continent indien dotés de l'arme nucléaire serait « catastrophique pour le monde ».

Les risques de dérapage vers un conflit généralisé ne peuvent toutefois être écartés. Des responsables du Pakistan – dont son ambassadeur aux Nations unies, Munir Akram – ont évoqué explicitement, la semaine écoulée, le recours à l'arme atomique par Islamabad en cas d'invasion de son territoire par des forces conventionnelles indiennes. Ce climat d'incertitude a incité une quinzaine de pays (dont les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Iran ou le Japon), ce week-end, à lancer des recommandations au départ volontaire à l'adresse de leurs ressortissants en Inde et au Pakistan. Emis à un moment correspondant à une période classique de départ en vacances pour les expatriés, le signal a été perçu comme un appel au calme supplémentaire lancé à New Delhi et à Islamabad par la communauté internationale. — (AFP, AP, Reuters.)

Washington face à l'équilibre difficile entre les deux pays

La Maison Blanche cherche à gagner du temps en faisant intervenir ses diplomates

NEW YORK

de notre correspondant

« Nous avons un vrai problème. Des soldats américains se trouvent en ce moment au Pakistan pour combattre le terrorisme, et la possibilité d'une guerre nucléaire entre ce pays et l'Inde existe. Les dirigeants des deux côtés ne semblent pas avoir totalement mesuré les conséquences d'une utilisation de l'arme atomique », expliquait, dimanche 2 juin, le sénateur républicain Kay Bailey Hutchison. L'envoi cette semaine du secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, dans la région, la demande faite aux 60 000 Américains résidant en Inde de quitter le pays, l'arrivée sur place de navires pour les évacuer d'urgence et les appels aux Britanniques et aux Russes pour qu'ils jouent les médiateurs, illustrent la crainte de l'administration américaine. Il y aurait aujourd'hui plus de 1 000 soldats américains sur le sol pakistanais.

« Le conflit n'est pas inévitable, mais il est fort possible », déclarait la semaine dernière un porte-parole du département d'Etat. « Il existe des similitudes avec la première guerre mondiale », souligne Anthony Zinni, ancien général des Marines et envoyé spécial du gouvernement américain au Proche-Orient. « Quand un camp prend une décision, en face la réaction est programmée. Chacun mobilise automatiquement. Cela peut devenir extrêmement dangereux », ajoute-t-il. Comme la plupart des spécialistes, M. Zinni ne croit pas à un conflit nucléaire. Mais il attire aussi l'atten-

tion sur le fait que les guerres conventionnelles échappent parfois à tout contrôle.

La diplomatie américaine se trouve contrainte à un exercice difficile. Elle a besoin d'Islamabad et veut ménager New Delhi. « La coalition internationale dont nous faisons partie fait pression sur les deux parties et

L'Inde est le seul pays asiatique pouvant faire contrepoids à la puissance chinoise

notamment sur le président Moucharraf », affirmait George Bush en fin de semaine dernière. Il a ensuite pour la première fois publiquement exigé de Pervez Moucharraf « qu'il stoppe les incursions au-delà de la ligne de contrôle. Il a dit qu'il le fera. Il doit tenir sa parole ».

Mais le gouvernement américain n'est pas sûr que le président pakistanais ait les moyens d'empêcher son armée et ses services de sécurité de soutenir la rébellion au Cachemire. Washington ne peut pas se passer de l'aide du régime d'Islamabad pour retrouver et combattre les militants d'Al-Qaïda. Interrogé sur le transfert par l'armée pakistanaise de troupes de la frontière afghane à celle avec l'Inde, Donald Rumsfeld déclarait « espérer que le nombre de

bataillons pakistanais » engagés contre le terrorisme « n'allait pas diminuer ».

Enfin, Washington cherche à conserver de bonnes relations avec l'Inde. Ce pays a fait sienne la doctrine Bush de la guerre contre le terrorisme et la revendique quand il entend démanteler les camps d'entraînement se trouvant au Pakistan. A plus long terme, New Delhi est aux yeux des stratèges américains le seul pays asiatique pouvant faire contrepoids à la puissance chinoise.

L'objectif diplomatique limité de la Maison Blanche consiste aujourd'hui à gagner du temps, au moins jusqu'à la mousson. L'offensive de l'armée indienne sera alors très difficile et le scénario catastrophe d'une défaite pakistanaise tournant au conflit nucléaire évité. Pour y parvenir, Américains et Britanniques ont organisé un ballet ininterrompu de visites à New Delhi et Islamabad. Cette tactique avait fonctionné en janvier après l'attaque contre le Parlement indien attribuée à des militants pakistanais. Le ministre britannique des affaires étrangères, Jack Straw, était la semaine dernière dans la région. L'arrivée de Donald Rumsfeld sera précédée mardi par celle de Richard Armitage, secrétaire d'Etat adjoint. Un membre du gouvernement de Tony Blair

Eric Leser

ESG

Paris Graduate School of Management

CONCOURS SUR TITRES

<p>Admission sur titre</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 1^{ère} année : après Bac+2 • En 2^{ème} année : après Bac+3/4 	<p>Prochaines sessions</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10/11/12 • Juillet 2002 • 9/10 • Septembre 2002 	<p>4 épreuves</p> <ul style="list-style-type: none"> • TAGE-MAGE ou TAGE 2 organisé par la FNEGE • QCM d'anglais • Entretien individuel • Entretien en anglais
--	--	---

Indice de notoriété assistée des Grandes Ecoles Parisiennes visées par l'Etat auprès des entreprises : **ESG 4^{ème}** (Entreprendre 2002)

L'ESG au TOP 10 des salaires d'embauche (L'Expansion 2001)

Ecole Supérieure de Gestion 25 rue Saint-Ambroise - 75011 Paris
Tél : 01 53 36 44 00 • Fax : 01 43 55 73 74
www.esg.fr • e-mail : esg@esg.fr

GAP

www.gap.fr

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND

Tailleur

Hommes et Femmes Depuis 1894

Chemises sur mesures

TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.

COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr
Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Clt Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32
Strasbourg : Ouverture mi juin 2002 - Tél. 04 78 00 06 20

MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année

PARAMÉDICAL

CARRIERES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours

DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours

BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national

PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. aux concours du CRPE

FRANCE

ENQUÊTE

Quarante-cinq ans après, quatre victimes de tortures durant la **GUERRE D'ALGÉRIE** ont livré au *Monde* leurs témoignages inédits. Ils affirment avoir subi, au mois de février 1957, des sévices perpétrés par des

militaires français qui voulaient obtenir d'eux les noms des **CHEFS DU FLN**, dont ils étaient membres ou sympathisants. « *Le soir du 2 février*, raconte l'un d'eux, *une vingtaine d'hommes conduits par Le Pen*

ont surgi. » Evoquant des **TORTURES À L'ÉLECTRICITÉ**, un autre affirme : « *Le Pen actionnait l'interrupteur* ». Informé de cette enquête, le président du FN a annoncé, dimanche soir 2 juin, un procès en diffama-

tion contre *Le Monde*, et nié avoir pratiqué la torture. En 2000 et en 2001, il avait perdu **LES DEUX PROCÈS** qu'il avait intentés à l'ancien premier ministre Michel Rocard et à l'historien Pierre Vidal-Naquet.

Torture : quatre nouveaux témoins accusent Jean-Marie Le Pen

Victimes de sévices au mois de février 1957, durant la bataille d'Alger, ces anciens militants et sympathisants du FLN affirment aujourd'hui – sans s'être concertés – avoir identifié le président du Front national, alors lieutenant parachutiste, parmi leurs tortionnaires

ALGER

de notre envoyée spéciale

La nuit du 2 au 3 février 1957, à Alger, a-t-elle dépassé en violence toutes les autres ? Elle est en tout cas restée dans les mémoires et illustre ce que des victimes décrivent comme une pratique de la « torture à domicile » qu'aurait mise en œuvre Jean-Marie Le Pen. Cette nuit-là, une tragédie à huis clos se noue dans trois maisons de la casbah d'Alger, noyau de la résistance à l'armée française. Interrogés séparément, sans s'être concertés, plusieurs témoins font aujourd'hui un récit presque identique de ces événements. C'était le sixième jour de la « grève des huit jours », lancée par le FLN pour tester son influence à Alger.

Abdelkader Ammour, 64 ans, enseignant en économie et en sociologie à la retraite, raconte : « *J'avais 19 ans, pas de responsabilités au sein du FLN, mais j'étais engagé à ses côtés, comme nous l'étions tous dans la casbah. La maison que ma famille partageait avec deux autres familles se situait au 5 impasse de la Grenade.* » « *Le soir du 2 février, une vingtaine d'hommes conduits par Le Pen ont surgi* », ajoute-t-il, assurant avoir reconnu, quelque temps plus tard, le lieutenant parachutiste sur des photos. Selon M. Ammour, c'est dans une pièce de son domicile que Le Pen l'aurait interrogé ainsi que trois autres suspects, l'un après l'autre. « *Ils cherchaient des armes*, dit-il, *sans savoir encore que dans la maison, ce soir-là, il y avait des respon-*

sables de tout premier plan du FLN, en particulier Yacef Saadi [chef de la zone autonome d'Alger], réfugié dans une cache. Le Pen se faisait appeler "Marco". Il respirait la violence. Pour lui, il s'agissait beaucoup plus de nous mater que de nous arracher des renseignements. »

Abdelkader Ammour raconte avoir été allongé par terre sur le dos, nu et les mains ligotées sous

Ammour et les trois hommes torturés avec lui sont libérés. Entre-temps, l'épouse de l'un d'eux a été violée à l'étage supérieur de la maison, affirme M. Ammour. « *Ta femme est exquise !* », auraient-ils lancé au mari avant de quitter les lieux.

A quelques pas de là, au 33, rue N'Fissa, la famille Merouane endure la même violence. Selon des

mitraillettes, ainsi que deux ou trois paquets de chevrotines, mais pas les fusils de chasse, ce qui les a mis dans une rage folle. »

Mustapha Merouane, alors âgé de 18 ans, est dans un premier temps torturé à l'eau. « *Ils m'ont mis un chiffon sur le visage, et versé de l'eau dessus pendant qu'un autre était assis sur moi*, raconte-t-il. *Ma grand-mère s'est jetée sur eux en hurlant. Alors Le Pen a dit : "Emmenez-le !"* » Puis le jeune homme est conduit dans une maison voisine, celle des Amara. « *Un oncle des Amara, Hamar Boudjemaa, se trouvait là. Il a protesté. Pour le punir, ils l'ont roué de coups, lui cassant le bras notamment* », poursuit M. Merouane, qui affirme avoir entendu M. Le Pen crier : « *Maurice, prépare les fils !* » Son récit se poursuit : « *Ils m'ont déshabillé et installé sur un sommier métallique. Le Pen actionnait l'interrupteur. Il a ensuite demandé de l'eau qu'il m'a jetée sur le corps, avant de recommencer l'électricité. Je hurtais.* » Mustapha Merouane finit par affirmer qu'il y a des fusils de chasse dans sa maison, cachés derrière une armoire. Le Pen et son équipe retournent alors chez les Merouane, en vain.

Pour Mustapha Merouane, Le Pen aurait alors perdu son sang-froid. Il aurait dégainé son pistolet, lui aurait posé sur la tempe pour simuler son exécution, avant de s'en prendre à son père qu'il aurait, lui aussi, passé à la « question » pour savoir où se cachaient deux autres de ses fils, Ali et Boualem – qui seront arrêtés un peu plus

tard et disparaîtront.

Quand se lève le matin du 3 février, arrivent plusieurs civils. « *Un type au collier [de barbe] a ordonné de nous embarquer*, raconte M. Merouane. *On nous a emmenés à Fort-l'Empereur [casernes situées sur les hauteurs d'Alger]. J'ai été de nouveau torturé par Le Pen. Mon père aussi. Il y a eu très peu de survivants. On nous*

« **Le Pen actionnait l'interrupteur. Il a demandé de l'eau qu'il m'a jetée sur le corps, avant de recommencer l'électricité** »

MUSTAPHA MEROUANE

donnait du pain et des sardines, sauf pendant un moment où un adjudant a exigé que nous soyons correctement nourris. »

Quelques semaines plus tard, son père et quatre autres prisonniers sont conduits hors de leur cellule. « *On a entendu des coups de feu*, dit-il. *Pour moi, il ne fait pas de doute qu'ils venaient d'être exécutés sur place, et puis sans doute brûlés. Ça sentait souvent le brûlé.* » Lui sera transféré au bout de trente-six jours dans le camp de détention de Beni-Messous, puis celui de Paul-

Cazelles, où, dit-il, « *c'était l'enfer, même s'il n'y avait plus de séances de tortures.* »

Mohamed Amara avait 18 ans quand il a été arrêté au domicile familial du 3, rue Ben-Ali, dans la casbah, cette même nuit. L'un de ses frères, Ali, dit Allou, joue un rôle important au sein du FLN mais, cette nuit-là, il est absent de la maison. Faute de le trouver, les paras embarquent le jeune Mohamed et un autre de ses frères, Saïd, 24 ans, puis se rendent à Fort-l'Empereur. Là, Saïd est torturé, mais pas Mohamed, qui se souvient qu'après cette séance, son frère était devenu « *méconnaissable.* »

Quelques heures plus tard, Saïd Amara est ramené à son domicile de la casbah, où il retrouve Mustapha Merouane. « *On a amené chez nous en pleine nuit l'un de nos voisins, Mustapha Merouane, que Le Pen a torturé chez nous*, raconte Mohamed Amara. *Un de mes oncles maternels, Hamar Boudjemaa, qui se trouvait là, s'est interposé, et a été passé à tabac...* » Saïd est ensuite à nouveau transféré à Fort-l'Empereur. Là, il va subir d'autres séances de tortures avant de disparaître, « *abattu alors qu'il cherchait à s'enfuir* », selon la version officielle.

Mohamed Amara restera, lui, dix-neuf jours à Fort-l'Empereur. Ses compagnons de cellule auraient « *tous été torturés par Le Pen* », dit-il – à l'électricité, à l'eau et au chalu-meau.

Florence Beaugé

Le récit de Mohamed Abdellaoui : « Je suffoquais. Mon ventre est devenu énorme. Le Pen s'est mis debout sur moi »

ALGER

de notre envoyée spéciale

Mohamed Abdellaoui est un enfant de la casbah d'Alger. Il y est né en 1930 et y habite toujours. Grand, le visage bronzé et les yeux bleus, ce Kabyle n'a jamais raconté son histoire, sauf à ses huit enfants et à ses trente et un petits-enfants. Une nuit du début février 1957 – il ne se souvient plus de la date exacte, mais il sait que la « grève des huit jours » venait de prendre fin à Alger –, il est arrêté par les parachutistes au domicile familial, 4, rue du Sphinx. Il a alors vingt-sept ans et vit avec ses quatre frères et sœurs et sa mère, veuve depuis

1945. En pleine nuit, se souvient-il, on le transfère en Jeep, les mains liées dans le dos, une corde passée autour du cou, à Fort-l'Empereur, sorte de citadelle qui domine Alger. Puis il est enfermé dans un cachot, au sous-sol du bâtiment, où gisent une vingtaine de militants du FLN, qui ont tous subi la torture.

« BUREAU DE TORTURES »

Il raconte : « *Le lendemain matin, la porte s'est ouverte et un jeune militaire m'a dit : "Abdellaoui Mohamed, c'est toi ?" J'ai répondu : "oui". Et le militaire a dit : "Le député t'appelle à l'Assemblée !"*

Sur le moment, je n'ai pas compris ce que ça voulait dire. » On l'introduit dans un bureau où se trouvent deux hommes. L'un debout, qu'il identifie comme le commandant Aussaresses, l'autre assis, qu'il identifie comme le lieutenant Le Pen. « *Mes "frères" prisonniers m'avaient fait leur description la nuit précédente*, précise-t-il. *Ils m'avaient dit que j'allais sans doute être interrogé par les "patrons". L'un, bien costaud, la peau blanche, le visage rond, avec un sourire plutôt méchant. Celui-là, m'avaient-ils prévenu, s'habille toujours en para, et c'est le lieutenant Le Pen. L'autre est plutôt grand, mince, et s'habille en treillis de couleur kakie ; c'est Aussaresses.* »

Comme ses « frères » le lui avaient décrit, il s'agit bien d'un « bureau de tortures ». « *Il y avait des fils électriques par terre et au mur, et un sac vide mouillé, étalé sur le sol* », se rappelle-t-il. L'homme qu'il assure avoir identifié comme étant Jean-Marie Le Pen lui lance : « *Qu'est-ce que vous connaissez du FLN ? Et "le Vieux", où il est ?* »

Abdellaoui répond alors : « *Moi, monsieur, je ne connais rien du FLN ; je suis un ouvrier de la maison Bastos [tabac] et je travaille !* » Le « Vieux », c'est son chef, Slimane Guettam, de la zone autonome des groupes armés de la casbah, qui mourra plus tard au maquis. Car Mohamed Abdellaoui est bel et bien membre du FLN.

Devant ses dénégations, l'interrogateur aurait rétorqué : « *Moi aussi, monsieur, je travaille en ce moment !* » Avant de lui crier : « *A poil !* » Une fois déshabillé, il est allongé sur le sac mouillé, après que les paras lui ont ligoté les pieds et les mains. L'un d'eux lui verse le contenu d'un bidon d'eau sur tout le corps. Puis on glisse un anneau relié à un fil électrique jusqu'au fond de son gros orteil. « *Et là, ils ont envoyé la première décharge*, dit-il. *Jamais je n'oublierai ! Mais je leur pardonne, car un homme qui torture, c'est un homme qui perd son âme.* »

Les paras sont sortis. Certains regardent « *timidement* » par la fenêtre, se souvient-il. « *Le Pen tenait un objet à la main avec lequel*

il s'est mis à me donner des coups », assure-t-il. A l'en croire, il ne s'agit pas de simples coups, mais de décharges électriques. L'épaule droite et l'épaule gauche sont alternativement visées, puis le menton, les oreilles, les seins, les genoux, et à nouveau les épaules. « *Et ça a duré, ça a duré*, raconte-t-il. *Sur le moment, ça laisse des traces rouges qui ne durent pas plus de cinq à six jours, mais ça peut aussi empêcher de marcher pendant quinze jours.* »

L'eau ensuite. Il affirme que Le Pen lui aurait « *mis une serviette sur le visage* » et qu'Aussaresses aurait « *versé de l'eau* ». « *Je ne sais pas s'il s'agissait d'une serviette spéciale*, dit-il, *mais l'eau rentrait dans ma bouche sans s'arrêter, je suffoquais. Mon ventre est devenu énorme. Le Pen s'est mis debout sur moi. L'eau m'est sortie par la bouche et par le nez... Je suis tombé dans les pommes... Ils ont continué ensuite de me poser des questions, Aussaresses surtout. Lui avait, je m'en souviens, trois barrettes sur son treillis.* »

Sous la « question », il finit par parler. « *La souffrance est tellement forte que ce n'est pas possible de réussir à se taire*, explique-t-il. *Alors, j'ai donné le nom de mes camarades montés au maquis, en pensant qu'ils ne risquaient rien ; mais je n'ai pas donné celui de mon chef, non, pas celui là !* » Après cette unique séance de torture, Mohamed Abdellaoui restera encore environ trois semaines à Fort-l'Empereur. Il sera ensuite transféré au camp de Beni-Messous, où il demeurera près d'un mois et demi, avant d'être envoyé dans un autre camp, celui de Paul-Cazelles. A la fin de l'année 1958, il sera libéré et reprendra ses activités au FLN.

Si Mohamed Abdellaoui parle aujourd'hui, c'est « *en souvenir de [ses] camarades torturés, tués, et brûlés par Le Pen* », accuse-t-il. Il n'a jamais oublié les confidences des paras de Fort-l'Empereur, qui venaient le nourrir, lui et les autres prisonniers, parfois même leur apporter des médicaments – « *sans doute pour nous montrer, dit-il, que dans l'armée française, il n'y avait pas que des salauds.* »

Fl. B.

En 2001, le président du FN a perdu son procès contre M. Vidal-Naquet

PAR deux fois, la Cour de cassation, la plus haute juridiction judiciaire du pays, en a récemment jugé ainsi : affirmer que le lieutenant Jean-Marie Le Pen a été un tortionnaire pendant la guerre d'Algérie ne constitue pas, comme il le prétend, une « diffamation publique envers un agent de l'autorité publique ».

S'appuyant à la fois sur les témoignages de victimes et sur les déclarations faites à l'époque par le député poujadiste, les hauts magistrats ont rejeté deux pourvois déposés par M. Le Pen contre des décisions qui l'avaient débouté. Ces arrêts ont pris le contre-pied d'une décision de la Cour de cassation qui, en 1989, avait estimé que l'honneur du leader d'extrême droite avait été atteint par la publication, dans *Le Canard enchaîné* et *Libération*, de témoignages de victimes algériennes.

La toute dernière décision sur le sujet, rendue le 19 juin 2001, n'a guère fait de bruit. Elle mettait pourtant un terme à un duel entre le président du Front national et un historien prestigieux, pourfendeur inlassable de la torture en Algérie, Pierre Vidal-Naquet. Dans le deuxième tome de ses mémoires, consacré à la période 1955-1998 et intitulé *Le Trouble et la lumière* (Le Seuil), le militant anticolonialiste évoque « *les activités de Jean-Marie Le Pen, député du Quartier latin* ». Jugeant que ces écrits s'appuient sur une « *enquête sérieuse* » attestée par nombreux documents et témoignages, la cour d'appel de Paris avait estimé, le 28 juin 2000, que M. Vidal-Naquet, défendu par M^e Roland Rappaport, pouvait bénéficier de l'excuse de bonne foi. Cette analyse a été confirmée par la Cour de cassation en juin 2001. L'arrêt rendu alors constatait que la cour d'appel a « *caractérisé, sans insuffisance ni contradiction, les circonstances particulières invoquées par les prévenus.* »

Parmi les pièces essentielles produites par l'historien figure un article paru dans *Le Monde* du 30 mai 1957, dans lequel Pierre-Henri Simon relate les déclarations de Jean-Marie Le Pen et Jean-Maurice Demarquet, député poujadiste

lui aussi et compagnon de M. Le Pen en Algérie : « *S'il faut user de la violence pour découvrir un nid de bombes, s'il faut torturer un homme pour en sauver cent, la torture est inévitable et donc, dans les conditions anormales où l'on nous demande d'agir, elle est juste.* »

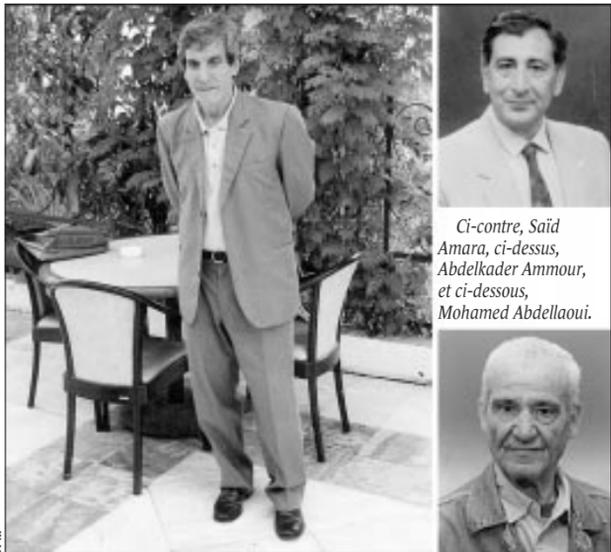
MICHEL ROCARD RELAXÉ

Dans un autre article de presse, publié dans le journal *Combat* le 9 novembre 1962 et cité au procès, M. Le Pen déclarait : « *Je le sais, je n'ai rien à cacher. J'ai torturé parce qu'il fallait le faire. Quand on vous amène quelqu'un qui vient de poser vingt bombes qui peuvent éclater d'un moment à l'autre et qu'il ne veut pas parler, il faut employer des moyens exceptionnels pour l'y contraindre (...)* » Si M. Le Pen a précisé quelques jours plus tard, dans le même journal, que les méthodes de contraintes en question « *n'ont jamais pu être assimilées à des tortures* », les magistrats ont fait une analyse différente, en se référant à la définition que fait de la « torture » la convention des Nations unies contre la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants de 1984 : « *Tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës physiques ou mentales, sont intentionnellement infligées à une personne aux fins notamment d'obtenir d'elle ou d'une tierce personne des renseignements ou des aveux.* »

La justice s'était déjà appuyée sur ces documents pour débouter M. Le Pen d'autres poursuites en diffamation dirigées, en 1993, contre Michel Rocard qui, à la télévision, avait déclaré : « *Il faut tout de même savoir qui est M. Le Pen, et s'en souvenir. En Algérie, il a torturé.* » Au terme d'une procédure à rebondissements, la Cour de cassation avait, en novembre 2000, confirmé la relaxe de l'ancien premier ministre en estimant que « *la protection de la réputation d'un homme politique doit être conciliée avec la libre discussion de son aptitude à exercer les fonctions pour lesquelles il se présente aux suffrages des électeurs.* »

Philippe Bernard

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT	
ISM	www.ism-mba.edu FULLY ACCREDITED*
<p>*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 36 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur, avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.</p> <p>Admissions : janvier, avril, octobre.</p>	
Ph. D	PHILOSOPHY DOCTORATE
<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour titulaire d'un Doctorate of Business Administration ou équivalent ■ "Part-time" sur 24 mois : Séminaires individuels et thèse 	
DBA	DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
<ul style="list-style-type: none"> ■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent ■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs et spécialisés à Paris. 320 heures et thèse 	
ieMBA	International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
<ul style="list-style-type: none"> ■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, plus 120 heures en option, 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou 22 séminaires mensuels à Paris 	
MBA	Multicultural In International Management MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
<ul style="list-style-type: none"> ■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo 	
e-LEARNING : TOUS PROGRAMMES	
<p>International School of Management : 148, rue de Grenelle 75007 Paris Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08 e-mail : ism.paris@wanadoo.fr - http://www.ism-mba.edu Programmes gérés à New York par ISM, USA</p>	
ISM	



Ci-contre, Saïd Amara, ci-dessus, Abdelkader Ammour, et ci-dessous, Mohamed Abdellaoui.

Paul Aussaresses : « J'ai croisé Le Pen à la villa Sésini »

C'EST avec une extrême prudence que le général Aussaresses, 83 ans, consent à parler du dossier algérien. Celui par qui le scandale est arrivé lors de ses premiers aveux au Monde, le 23 novembre 2000, puis, six mois plus tard, à l'occasion de la parution d'un livre (*Services spéciaux, Algérie 1955-1957*) qui lui a valu un procès et une condamnation à 7 500 euros d'amende pour apologie de la torture, n'est plus disposé à faire la moindre révélation.

Appelé début 1957 par le général Massu comme coordinateur des services de renseignement, celui qui était à l'époque le commandant Aussaresses a-t-il procédé à des interrogatoires avec Jean-Marie Le Pen, ainsi que l'en accuse Mohamed Abdellaoui ? Lui le nie. « Je n'ai jamais vu Le Pen à Fort-l'Empereur, affirme-t-il. Le seul endroit où je l'ai croisé, c'est à la villa Sésini [autre lieu d'interrogatoire et de tortures utilisé par l'armée française à Alger]. »

S'il dément cette séance de tortures pratiquée « en duo » avec le lieu-

tenant Le Pen, Paul Aussaresses évoque deux détails relevés par ailleurs par Abdellaoui. Il portait une tenue de couleur kaki, et non la classique tenue léopard des paras, quand il « opérait » à Alger. « J'étais réservé au combat, or ce n'est pas ce que je faisais à ce moment-là », indique-t-il.

Il précise qu'il portait sur sa tenue kaki « trois barrettes » – mot qu'il utilise comme Mohamed Abdellaoui pour parler de décorations et non de galons. « Ces barrettes correspondaient, dit-il, à la Légion d'honneur, à la croix de guerre de 39-45 et à la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures (TOE). »

Sur le comportement de Jean-Marie Le Pen, en particulier à la villa Sésini, le général se refuse à faire le moindre commentaire. Tout juste avoue-t-il que « le principal problème que [lui] posait Le Pen, c'était l'alcool, en dehors de ses heures de service ».

Fl. B.

Jean-Marie Le Pen, président du Front national, au Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI

« C'est une manipulation me visant personnellement et qui constitue un véritable appel au meurtre »

Le président du FN menace « Le Monde » d'un procès en cas de publication d'une enquête sur la torture

Qu'attendez-vous des élections législatives ?

Je crois qu'il y aura beaucoup moins de triangulaires que l'on dit. Il y a aura des duels et, dans beaucoup de ces duels, nos candidats arriveront en tête. Ce sont leurs concurrents qui devront se déterminer pour savoir s'ils appellent à leur barrière la route ou, au contraire, à permettre leur élection.

En cas de duels droite-gauche, quelle consigne donnez-vous pour le second tour ?

Nous verrons bien. Ça dépendra des personnalités. Nous n'avons pas plus de raison de défendre l'UMP que les socialistes.

Soutiendrez-vous, comme en 1997, des candidats de droite qui se rallieraient à votre concept de préférence nationale ?

Ça fait partie des possibilités... et aussi de la tactique discrète.

Vous préférez une cohabitation à « cinq ans de Chirac avec les pleins pouvoirs », comme en 1997 ?

Oui, peut-être. J'en jugerai au moment convenable.

Le plus important pour vous est d'avoir des députés ou de faire battre la droite ?

Il faut avoir des élus, et c'est possible. Ce que je souhaiterais, c'est une Assemblée où les élus du Front national seraient les arbitres et pourraient faire pencher les choix en direction de l'intérêt national.

Sinon, vous vous remettez en hibernation jusqu'à la prochaine élection ?

Nous sommes tous dans la main

de Dieu. Surtout quand des campagnes peuvent faire peser sur ma vie des menaces sérieuses.

Que voulez-vous dire ?

J'ai été informé de bonne source que [*Le Monde*] avait l'intention de publier, pendant la campagne législative, un reportage réalisé en Algérie avec la complicité des services secrets algériens, sans lesquels rien ne se fait là-bas. Ce reportage reprendrait pour l'essentiel les faux témoignages de terroristes et de militants FLN, déjà condamnés pour diffamation à neuf reprises, par les tribunaux français, y compris la Cour de cassation. Il vise, me semble-t-il, une fois de plus, à alimenter les attaques contre l'honneur de l'armée française et celui des anciens combattants d'Algérie et constitue une apologie indirecte

du terrorisme. C'est une manipulation me visant personnellement et qui constitue un véritable appel au meurtre.

Rappeler les actes de torture que vous auriez commis en Algérie est un appel au meurtre contre vous ?

Absolument. Ramener la question des tortures en Algérie sur des faux témoignages déjà condamnés, alors que [*Le Monde*] est en possession de tous les démentis possibles, c'est faire un jeu dont je dis qu'il est trouble et déloyal.

La Cour de cassation a considéré, après un litige qui vous opposait à Michel Rocard, qu'il n'était pas diffamatoire de dire que vous aviez torturé pendant la bataille d'Alger...

Eh bien, c'est faux... J'étais sous les ordres du général Massu exécutant les ordres du gouvernement socialiste français, qui avait donné les ordres d'éradiquer le terrorisme par tous les moyens, voilà. Cela dit, moi je ne me suis pas trouvé dans la situation. Je ne l'ai pas fait moi-même.

Autrement dit, vous dénoncez une enquête avant même sa publication ?

Si *Le Monde* la publie, il y aura un procès, bien sûr, mais ça ne me gêne pas, puisque le bruit que ça fera peut avoir des conséquences politiques.

Quel jugement portez-vous sur le gouvernement Raffarin ?

C'est un gouvernement de marchands de cravates, de représentants de commerce. Ce sont des vendeurs de promesses électorales.

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

« J'oppose un démenti total et formel »

LE MONDE a rencontré Jean-Marie Le Pen jeudi 30 mai. Étaient présents le responsable de la presse, Alain Vizier, et Marine Le Pen, conseillère juridique du président du Front national. Voici sa réaction : « J'oppose à ces pseudo-témoignages, qui situent ces actions dans des lieux que je n'ai pas fréquentés, un démenti total et formel. » « Le Pen est un mythe. C'est plus flatteur d'avoir été victime de Le Pen plutôt que d'un inconnu. Comme on répète depuis quarante ans que c'est Le Pen... »

Lorsque *Le Monde* lui demande s'il n'a vraiment pas connu les personnes citées, M. Le Pen répond : « Écoutez, je vous signale qu'il s'agit de faits qui ont quarante-cinq ans. » Si vraiment il n'a jamais été à la casbah d'Alger ? « Ni à la casbah ni à Fort-l'Empereur. Je n'ai jamais non plus rencontré Aussaresses. Celui-ci dit dans son livre que, chef du renseignement, c'est de ma bouche qu'il aurait appris qu'il y avait eu un attentat contre le général Salan. Cela me paraît mirobolant. Il ne m'a jamais vu à la villa Sésini. A ma connaissance, la seule fois où j'ai été à la villa Sésini, c'est quand j'ai été décoré de la croix de la valeur militaire. Il y avait là tous les officiers de la division. Il y a d'ailleurs des photos de cette prise d'armes. C'est la seule fois où je suis allé à la villa Sésini, d'après mes souvenirs.

C'était le siège de l'état-major de la division. Moi, j'étais un simple lieutenant, chef de section.

« Vous n'avez que cela comme témoignages ? », demande alors M. Le Pen. « Ce sont des témoignages mensongers. Peut-être que ces gens-là ont été convaincus. On leur a dit : mais vous savez, le type que vous avez vu, c'était le lieutenant Le Pen. Mais eux, comment l'auraient-ils su ? C'est délirant, tout cela. Il y avait une hiérarchie, moi j'étais lieutenant dans une unité extrêmement hiérarchisée, extrêmement disciplinée. Il y avait un colonel, des commandants de compagnie et d'autres gens qui exerçaient leur autorité sur moi. Je n'allais pas comme cela, avec des équipes, faire des coups. C'est un gag, cela. C'est mirobolant. C'est incroyable. C'est de pure imagination et concrètement c'est une diffamation d'un bout à l'autre. Je ne sais pas si ces gens-là ont subi ce qu'ils disent mais en tout cas, ils ne l'ont pas subi de ma part. Ça, c'est sûr. Croyez-moi, honnêtement, cela ne vaut pas un pet de lapin, et en période électorale tout cela est d'un goût douteux. Quarante-cinq ans après la guerre d'Algérie, ces ragots sur des histoires jugées et blanchies... »

Propos recueillis par Christiane Chombeau

Nous nous consacrons en permanence à la recherche dans le domaine de l'ostéoporose.

Pour que même atteint d'ostéoporose, chacun puisse explorer tous les chemins de la vie.



Nous nous consacrons en permanence à la recherche dans le domaine de l'ostéoporose. 75 milliards de personnes à travers le monde souffrent d'ostéoporose. Cette maladie qui entraîne une détérioration du tissu osseux, augmente le risque de fractures. Chez Aventis, entreprendre la recherche leader, nos équipes de chercheurs s'appuient sur leur expertise et les technologies les plus récentes pour développer des médicaments innovants dans différents domaines thérapeutiques. Pour offrir à tous la perspective d'une vie meilleure.

Aventis, 12 rue de Valenciennes, 75013 Paris. Téléphone : 01 42 20 20 20. Site internet : www.aventis.com

Notre challenge c'est la vie



Le gouvernement s'interroge sur un éventuel coup de pouce au smic

Comme chaque année, le 1^{er} juillet, le salaire minimum sera revalorisé. Compte tenu de l'évolution des prix, cette augmentation légale sera au moins de 2,6 %

COUP DE POUCE ou pas coup de pouce ? Les salariés au smic devront attendre la troisième semaine de juin pour savoir ce que Jean-Pierre Raffarin compte faire pour le salaire minimum. Au 1^{er} juillet, comme chaque année, il devra être revalorisé. Il y a l'augmentation mécanique, prévue par la loi, c'est-à-dire l'inflation en glissement annuel à la fin mai, augmentée de la moitié de l'évolution annuelle à la fin mars du pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier de base.

Compte tenu de ce que l'on sait de l'évolution des prix, celle-ci devrait être d'au moins 2,6 %. Et puis, il y a l'éventuel coup de pouce que le nouveau premier ministre, s'il est encore à Matignon après les élections législatives, peut décider de donner au salaire minimum. « Il n'y a pas de décision prise à ce jour », estimait M. Raffarin, en visite à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) samedi 1^{er} juin en compagnie de la secrétaire d'Etat au développement durable, Tokia Saïfi. Le jour même, dans le quotidien *Ouest France*, il déclarait : « Il ne saurait être question d'évoquer un coup de pouce sans en mesurer les conséquences sur la

situation économique et surtout sur l'emploi. »

Traditionnellement, quand un nouveau gouvernement se met en place, il fait un petit cadeau aux 2,7 millions de smicards du pays. C'est une hausse qui ne coûte rien à l'Etat puisque ce sont les entreprises qui payent. En 1995, le gouvernement Juppé avait accordé une augmentation du smic de 4 %, représentant un supplément de 2,5 % par rapport à l'augmentation légale. Lionel Jospin, en 1997, avait lui aussi consenti une hausse de 4 %, représentant cette fois-ci un gain de pouvoir d'achat de 3,2 %. Depuis, les coups de pouce gouvernementaux

ont été minimes. Et si l'an dernier, l'augmentation du 1^{er} juillet a été de 4 %, c'est parce que la hausse légale était elle-même de 3,76 %.

STRICT MINIMUM

Pour M. Raffarin, le sujet est complexe. D'un côté, il lui faut montrer aux entreprises qu'il compte bien, conformément à ses déclarations et à celles de Jacques Chirac, ne pas augmenter leurs charges qu'il considère déjà excessives. D'autant que le gouvernement va également devoir régler la question des smic multiples, générés par la mise en place des 35 heures, ce qui devrait mécaniquement se traduire par une revalo-

risation importante du salaire minimum. Le Conseil économique et social devra remettre au gouvernement ses préconisations sur le sujet d'ici à mi-septembre et les syndicats seront consultés. Pour satisfaire les entreprises et préparer l'harmonisation du smic, M. Raffarin est donc tenté de limiter au minimum le coup de pouce gouvernemental.

Mais il lui est difficile de ne rien faire pour les salariés les plus modestes quand M. Chirac n'a cessé de regretter une progression insuffisante du pouvoir d'achat des salariés. Et surtout quand le gouvernement s'apprête à alléger de 5 % en 2002, et de 30 % sur la législature, l'impôt sur le revenu, qui n'est payé que par la moitié des Français. Le premier ministre a déjà indiqué qu'il n'augmenterait pas la prime pour l'emploi, compte tenu des faibles marges de manœuvre financières dont il dispose. Pour faire un geste à l'égard de cette population, il ne lui reste que deux solutions : l'allègement des cotisations salariales, à la charge de la Sécurité sociale, ou l'augmentation du smic, à la charge des entreprises.

Virginie Malingre

La CNAM sursoit aux sanctions contre les généralistes

Après avoir décliné une première entrevue, la Coordination nationale des médecins généralistes a finalement rencontré, dimanche 2 juin tard dans la soirée, le directeur de la CNAM, Daniel Lenoir. Dans un communiqué, les deux parties ont souhaité que les négociations prévues mardi sur la revalorisation à 20 euros des consultations se déroulent « dans un climat apaisé ». Toutefois, la Coordination n'a pas renoncé à organiser une journée « *santé morte* » et maintient le mouvement de déconvolement. La CNAM a pour sa part précisé qu'elle « *invitera les caisses à surseoir aux procédures* » de sanction contre les praticiens qui appliquent déjà les 20 euros. Sur France Inter, dimanche, le nouveau secrétaire général de la CFDT, François Chêrèque a estimé que la revendication des généralistes était « *utile à poser* » mais qu'elle devait être financée par une « *maîtrise médicalisée des dépenses* ».

Jean Tiberi et Bertrand Delanoë se croisent, rue Mouffetard, un dimanche à Paris

Le député sortant est soutenu par l'UMP

C'EST le dernier dimanche avant le premier tour des élections législatives et, sur le minuscule territoire de la rue Mouffetard, épicerie de la deuxième circonscription de Paris et cœur du 5^e arrondissement de Paris, se livre l'ultime bataille. Il faut être là, chaque dimanche. Les candidats y sont et « tractent », avec leurs militants, sous le soleil de plomb. Le rituel est immuable. Les militants socialistes ont pris position, dès 11 heures, du côté gauche de la rue, devant la brasserie La Bourgogne, autour de Lyne Cohen-Solal, déjà candidate contre Jean Tiberi aux législatives de 1997 et aux municipales, en 2001. Vers midi, de retour du marché de la place Monge, l'ancien maire de Paris, maire du 5^e et député sortant, rejoint ses fans, surtout des dames, et prend position sur l'autre rive, le long des grilles du square Saint-Médard. Aurélie Filipetti, la candidate des Verts, a installé son QG plus haut, au café Le Verre à pied. Elle y tient table ouverte, chaque soir, depuis le début de la campagne. Le petit dernier, Pierre Dubreuil, candidat du Pôle républicain, observe le manège et tente de se faire une place.

« HEUREUX ET CONFIAINT »

Ce dernier dimanche n'est pas tout à fait ordinaire puisque Bertrand Delanoë est annoncé sur le marché. Il arrive à 12 h 30, fait quelques pas dans la foule, répond patiemment à la dame qui le félicite pour ses couloirs de bus comme au monsieur que ça énerve, avant d'esquisser quelques mots sur « *la droite parisienne qui se divise* » et d'être ramené aux couloirs de bus par une deuxième dame fort chic, une commerçante, à qui ça pose bien des problèmes pour ses livraisons, « *vous comprenez, monsieur le Maire* »...

A quelques pas de là, l'ancien tenant du titre, le col ouvert, a pres-

que l'air en vacances. Il attrape les mains quand elles se tendent, accepte d'un regard la lettre qu'une dame lui glisse dans la poche, embrasse de vieilles connaissances et donne des nouvelles de Xavière.

M. Tiberi sollicite son huitième mandat dans la circonscription où il est élu depuis trente-quatre ans. Il est « *confiant* » parce que « *le climat, juge-t-il, est bon pour la droite, y compris à Paris* ». Il est aussi « *heureux* » d'avoir obtenu l'option de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) qu'il n'avait pas « *réclamée* », mais qu'il a acceptée, sans barguigner. Toujours exclu du RPR, l'ancien maire « *se félicite* », surtout, d'avoir réuni, le 28 mai, à la Mutualité, à la fois, Edouard Balladur, « *qui a réclamé le premier que je sois réintégré* », tient-il à préciser, Claude Goasguen, le président du groupe Démocratie libérale (DL), artisan de l'UMP dans la capitale, mais aussi Xavier Darcos, ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire, « *un professeur, un type sérieux* », juge-t-il, proche d'Alain Juppé. Le maire de Bordeaux est aussi allé soutenir son ancien adjoint aux finances à l'Hôtel de Ville, Jean-François Legaret, maire du 1^{er} arrondissement et candidat dans la première circonscription de Paris.

M. Tiberi savoure ces retrouvailles qu'il a « *toujours espérées* ». « *Tout arrive* », conclut-il en feignant de s'interroger sur ce qui lui « *vaut* » autant d'« *attentions* ». Même s'il ne souhaite pas « *trop* » en parler, il y a autre chose, encore, qui lui a fait vraiment plaisir. Que la députée RPR sortante de la 6^e circonscription, Nicole Catala, « *qui a présidé*, rappelle-t-il, *la commission qui m'a exclu du RPR* », ait été recueillie par l'UMP et qu'elle soit, à son tour, devenue dissidente...

Christine Garin

L'UMP organise une primaire en Ile-et-Vilaine

RENNES

Particularité de la 2^e circonscription d'Ile-et-Vilaine : elle est l'une des cinq (dont trois en Bretagne)

REPORTAGE

Les socialistes, eux, craignent surtout l'abstention et la dispersion des voix

où une « *primaire organisée* » a lieu entre deux candidats estampillés Union pour la majorité présidentielle (UMP). Elle oppose Loïck Le Brun, un directeur des ressources humaines venu de l'UDF, tête de liste de l'opposition rennaise aux municipales de 2001, au médecin généraliste Benoît Caron, désigné par le RPR local. La faiblesse des scores du FN sur le plan régional et l'engagement de désistement en faveur du candidat UMP le mieux placé expliquent cette situation.

Englobant une grande portion de l'agglomération rennaise, le territoire de Rennes-Nord est à l'image du département, c'est une terre de catholicisme social et de centrisme qui est devenue majoritairement socialiste dans les années 1970. Elle est peuplée de « *urbains* » (habitant des campagnes travaillant en ville) dont les relations sont parfois tendues avec les agriculteurs. La pression de l'extrême droite est faible, bien qu'en hausse légère (6,35 % en 1997 mais 8,9 % pour Jean-Marie Le Pen, au premier tour de la présidentielle de 2002). Malgré des zones dites sensibles, comme les tours de Maurepas au nord-est de Rennes, le sentiment d'insécurité y est moins fort qu'ailleurs. D'où un affrontement apaisé, atone, même si un léger frémissement militant s'était fait sentir depuis la présidentielle.

Cette circonscription qui, traditionnellement, est aussi celle du maire de Rennes, vit à l'heure du retrait d'Edmond Hervé (PS) qui avait arraché la mairie aux gaullis-

tes et conservée, hormis l'éclipse de 1993, où il fut battu par Yvon Jacob sur fond de scandale du sang contaminé et de déroute socialiste. Après avoir reconquis son siège en 1997 avec 54,88 % des suffrages, M. Hervé passe la main à son successeur Philippe Tourtelier, un agrégé de lettres maire de La Chapelle-des-Fougeretz. Pour prévenir tout reproche de cumul des mandats, ce dernier assure ne pas ambitionner la mairie de Rennes. Les socialistes craignent surtout l'abstention, notamment dans les quartiers populaires, mais aussi la dispersion des voix avec six concurrents de gauche et d'extrême gauche (sur 17 candidats).

Sur le marché Jeanne-d'Arc, boulevard Alexis-Carrel, les candidats sont nombreux à se retrouver, jeudi 30 mai. L'ambiance est courtoise. M. Caron met l'accent sur la sécurité et table sur la lassitude de la cohabitation « *Je suis étonné, affirme-t-il, de voir des sympathisants de gauche qui disent "on va vous donner une chance"* ». M. Le Brun, qui cherche explicitement à prendre date pour les municipales de 2007, insiste sur la thématique de la proximité de l'élu : « *les demandes des gens tournent autour de la question "comment nous simplifier la vie ?"* », affirme-t-il.

Autre candidate présente sur le marché Jeanne-d'Arc, Nicole Kiil-Nielsen pour les Verts (4,37 % en 1997). Dans la circonscription, Noël Mamère a obtenu 8,17 % des suffrages exprimés le 21 avril, et Corinne Lepage 2,6 %. Ce vote recoupe en partie des préoccupations régionalistes, même si l'Union démocratique bretonne (UDB) a aussi sa candidate, Eliane Leclercq. Mais M^{me} Kiil-Nielsen a un autre sujet de préoccupation : la candidature inopinée de Brice Lalonde, le maire de Saint-Briac-sur-Mer qui se présente au nom de Génération écologie (GE). L'ancien candidat à l'élection présidentielle de 1981 se dit désormais proche de Roselyne Bachelot. « *Je n'ai pas réclamé l'étiquette UMP mais si je l'avais j'en serais heureux* », confie-t-il.

Nicolas Weill

NOUVELLE JAZZ

www.honda.fr

François Hollande regrette : « Les leçons du 21 avril n'ont pas été retenues »

En meeting au Cirque d'hiver, les responsables du PS se sont employés à mobiliser les militants. Laurent Fabius a dénoncé le gouvernement Raffarin et sa politique de « renforcement des privilèges »

IL A SUFFI que François Hollande fasse référence au « bilan considérable » de Lionel Jospin, dimanche 2 juin, au Cirque d'hiver à Paris, pour que les 1 500 militants présents, pour la plupart membres du Mouvement des jeunes socialistes (MJS), se livrent, debout, à une ovation de trois minutes. « Merci Lionel ! », ont-ils scandé, interrompant tous les orateurs de ce premier meeting national de la campagne législative des socialistes - Patrick Bloche, le « patron » de la fédération de Paris, Bertrand Delanoë, le maire de la capitale, Charlotte Brun, la présidente du MJS, Laurent Fabius, puis le premier secrétaire du PS - par des : « Législatives, on va gagner ! ». La foi en la victoire était visiblement un peu forcée mais l'ambiance était chaleureuse.

« Face à cette déferlante [de la droite], la gauche doit se mobiliser de manière exceptionnelle », a exhorté M. Hollande, en accusant l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) de vouloir « capturer tous les pouvoirs ». « La droite n'est pas contre la cohabitation, elle est d'abord contre la gauche », a-t-il lancé. Se gardant de ses jeux de mots habituels, le député de Corrèze s'en est pris à Jean-Pierre Raffarin qui « n'est pas à la tête d'une équipe ministérielle mais d'un comité de campagne ». « C'est le gouvernement du verbe, de la parole, de l'annonce », a ajouté le premier secrétaire du PS, qui a reproché au premier ministre de distribuer de « la monnaie de singe ».

« Tout est organisé pour que le débat n'ait pas lieu, pour que l'enjeu soit masqué, dissimulé, étouffé », a déploré M. Hollande en estimant que « les leçons du 21 avril



François Hollande, Laurent Fabius et le patron de la fédération PS de Paris, Patrick Bloche (à droite), dimanche 2 juin, au Cirque d'hiver à Paris. S'en priver les Français de leur libre choix », en estimant qu'« au nom des 82 % de Jacques Chirac au second tour, une toute petite minorité de 19 % nous dit : "Peuple français, allez voir ailleurs !" ».

n'ont pas été retenues » : « la dispersion », « avec 15 à 20 candidats au premier tour », « l'obsession thématique comme si l'insécurité était la préoccupation unique », « la fatalité du pronostic », l'argument « de convenance » du refus de la cohabitation - « un mauvais alibi pour ne pas évoquer l'essentiel qui est la vie quotidienne de nos concitoyens ».

« VOTER UTILE »

« Ce serait un comble que les plus modestes fassent crédit à un gouvernement qui veut faire le bonheur de ceux qui les exploitent », a martelé M. Hollande. Longuement applaudi, le premier secrétaire du PS a mis en garde contre les conséquences d'une victoire de la droite qui mettrait en péril « l'équilibre de la société », entre l'Etat et le marché, celui de « la démocratie », avec une « concentration des pouvoirs »,

et celui de l'Europe qui doit « savoir résister aux pressions libérales ».

Acclamé par des militants du MJS arborant des tee-shirts « Choisissons le progrès, en avant la gauche », M. Delanoë a regretté « le matraquage (...) visant à priver les Français de leur libre choix », en estimant qu'« au nom des 82 % de Jacques Chirac au second tour, une toute petite minorité de 19 % nous dit : "Peuple français, allez voir ailleurs !" ».

« Le vote pour les candidats officiels, a enchaîné M. Fabius, c'est terminé. C'était du temps de Napoléon III et du maréchal MacMahon. » L'ancien ministre de l'économie a appelé à « voter utile, voter efficace, voter socialiste » dès le premier tour. « Si Lionel avait gagné, je ne suis pas sûr que M. Raffarin, la droite et le Medef auraient

été sur les estrades dire : "on ne veut pas de la cohabitation" », a souligné M. Fabius qui a ironisé sur l'UMP. « C'est l'inverse du PMU, sauf qu'au PMU les Français gagnent parfois, avec l'UMP jamais », a-t-il insisté. « L'union nationale ce n'est pas le RPR partout », a ajouté M. Fabius en s'en prenant aux « grands esprits » qui prônent une cure d'opposition pour la gauche : « C'est peut-être un grand classique mais c'est surtout une grande anerie. Croyez-vous que pendant cinq ans ils enfileraient des perles ? Eh bien non, ils remettraient en cause la Sécurité sociale, le smic et le reste ! » Se positionnant à gauche, l'ancien premier ministre a opposé « le renforcement des privilèges » d'un côté et « le progrès social » de l'autre.

Michel Noblecourt

Dans la Somme, l'UMP et CPNT ont ouvert la « chasse au Peillon »

ICI, tous les candidats posent avec leur chien. Ou presque. La 3^e circonscription de la Somme, c'est un peu celle des « chasseurs au gibier d'eau ». Celle où le parti de Jean Saint-Josse, Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), a obtenu

REPORTAGE

Le porte-parole du PS est honni depuis le vote de la loi qui réduit les périodes de chasse

18,78 % des suffrages, au premier tour de la présidentielle. Celle où les « hutteurs » veulent la peau du député sortant et porte-parole du PS, Vincent Peillon, depuis le vote de la loi réduisant les périodes de chasse aux oiseaux migrateurs. Ici, Lionel Jospin n'a recueilli, le 21 avril, que 13,84 % (10,57 % des inscrits), un score inférieur au seuil requis pour se maintenir au second tour des législatives (12,5 % des électeurs inscrits). Ici, les médias défilent pour assister à la « chasse au Peillon ». « On voudrait une scène forte avec un chasseur », a tenté une journaliste de télévision...

Le jospiniste parachuté en 1997 a beau imprimer, sur sa profession de foi, la lettre du « patron » des chasseurs du département, Pierre Dailliant, le remerciant « chaleureusement » pour son « action », personne ne la lit. « Vous mentez, nous, on croit nos dirigeants ! », rétorquent les électeurs en kaki. Certains déchirent ses tracts sous ses yeux. « Non merci, je suis en intérim », refuse une ouvrière à la sortie d'une usine.

Heureusement, il y a Marcel Lottin - « mon Prozac », plaisante M. Peillon : socialiste « depuis plus de trente-huit ans », il est surtout... l'oncle du candidat CPNT, Nicolas Lottin ! Marcel vante le bilan du sortant : « Hier, je t'ai fait gagner 26 voix ! » Et dénigre son « menteur » de neveu : « Y'a pas plus menteux qu'un cacheux ! », lance-t-il en picard, le sourire un peu édenté. Une rumeur a pourri la campagne : le 21 octobre 2001, lors d'un dîner chez l'oncle Marcel, l'assistant de M. Peillon aurait proposé à Nicolas Lottin d'être le suppléant du candidat PS. « Jospin sera à l'Elysée, Vincent sera ministre et tu prendras sa place à l'Assemblée », M. Peillon a nié. Rien à faire : « Vous mentez ! » Le 30 mai, Le Courrier picard a clos le feuilleton : « Mon neveu a perdu la boussole. Il est manipulé », dément Marcel.

« Mon oncle est plus bête que méchant », soupire Nicolas Lottin. Montre CPNT au poignet, le jeune candidat reçoit dans sa maison de Saint-Valery-sur-Somme, dont les murs sont couverts de trophées de chasse. Et le buffet orné d'une photo : lui et ses deux chiens, assis fièrement à l'arrière de sa Mobyette. Il cultive son image de « chasseur ouvrier », élevé par son grand-père qu'il suivait, enfant, à la hutte. Un « simple » maçon qui se retrouve à jongler avec « deux » téléphones portables. « La France d'en haut a besoin de gens comme moi pour savoir ce qui se passe en bas », répète le conseiller général de Saint-Valery-sur-Somme, élu en 2001.

Il se fiche que les médias prennent « les chasseurs pour des beaux ». Jeudi 30 mai, sur le marché de Mers-les-Bains, il s'arrête devant le stand des strings et « mate » « le modèle avec le papillon... J'aime la vie », dit-il. Jean-Marie Le Pen

est un « trou du cul » mais les extrêmes, « il en faut dans une démocratie ». Un certain nombre de chasseurs ont choisi le FN au second tour de la présidentielle. M. Lottin, lui, a « voté républicain ».

M. Peillon a d'autres concurrents sérieux, comme le communiste Guy Roussel, « 41 permis de chasse », maire de Friville-Escarbotin « depuis 1977 », conseiller général, président des communalités de communes du Vimeu industriel. La gauche part au combat divisée, avec une candidate verte « en terre de mission », deux d'extrême gauche, et un du Pôle républicain, Max Benoît, ex-PS, dont la candidature avait été « écartée en 1997 au profit de M. Peillon ».

A l'inverse, la droite présente un candidat unique, Jérôme Bignon, soutenu par l'UMP. Discret, l'ancien député (RPR) battu en 1997 n'en est pas moins « à l'affût ». « Je suis le bordurier, celui qui attend au bord du bois le gros lièvre qui va se faire avoir. » Chez les Bignon, on est maire de père en fils de la commune de Bermesnil. Le chiraquien dirige aussi un cabinet d'avocats d'affaires, à Paris, ce qui lui vaut quelques grimaces. Surtout, il préside le Syndicat mixte d'aménagement de la côte picarde, le Smacopi, où il arbitre les conflits entre écologistes et porteurs de fusils. Il compose avec Guy Roussel et Nicolas Lottin, membres du comité syndical. Chasseur, évidemment, M. Bignon parle avec des trémolos dans la voix d'un roman d'un auteur picard, Pierre Vimereu, Chutt le Hutteur, un ouvrier passionné par sa hutte. Le livre de chevet de Nicolas Lottin, qui confie : « C'est un peu moi. »

Clarisse Fabre

A Vitrolles, face à M. Mégret, les candidats se gardent d'évoquer les « affaires »

Le MNR dénonce de « nouvelles persécutions »

VITROLLES

de notre envoyé spécial
Sur le marché de Rognac, les quatre principaux candidats se croisent et se recroisent avec beau-

REPORTAGE

D'ordinaire émaillée d'invectives, la campagne est, cette année, presque courtoise

coup de civilité. Cette tranquillité est plutôt inhabituelle dans la 12^e circonscription des Bouches-du-Rhône où les combats électoraux de Vitrolles et Marignane donnent classiquement lieu à des incidents, des invectives et parfois même des coups bas.

A chacun son idée sur ce calme plat. Bruno Mégret l'explique par « l'absence des groupuscules gauchistes violents ». Ses adversaires y voient plutôt la marque d'un « épousement » du président du Mouvement national républicain (MNR). « C'est un Mégret profil bas », diagnostique Eric Diard, le jeune maire RPR de Sausset-les-Pins, investi par l'UMP, une « nouvelle tête » dans cette circonscription où les seconds tours arbitrent habituellement des duels entre la gauche et l'extrême droite. « L'autre jour dans ma commune, raconte-t-il, il n'y avait que dix-neuf personnes à la réunion de Mégret alors qu'en 1997, il remplissait un bar de quatre-vingt-dix personnes. »

GABEGIE

Dans cette circonscription où un électeur sur trois a voté pour l'extrême droite le 21 avril, Bruno Mégret s'annonce confiant, quelle que soit la configuration du second tour. Son principal opposant, le député socialiste sortant, Vincent Burroni, candidat de la gauche unie, espère que les voix de gauche qui se sont exprimées lors de l'élection présidentielle se reporteront sur lui aux législatives.

Cet ancien syndicaliste de la chimie se reconnaît « un seul défaut » : un déficit de notoriété pour avoir poussé politiquement à l'ombre du « grand pin » qu'est Henri d'Attilio, le maire socialiste de Châteauneuf-les-Martigues. Ce dernier avait laissé sa place au Palais-Bourbon à Vincent Burroni, en 1998, lorsque le gouvernement l'avait chargé d'une mission ministérielle.

A droite comme à gauche, on se refuse à exploiter les affaires qui menacent la mairie de Vitrolles. Une information judiciaire pour « détournement de fonds publics et recel » a pourtant bien été ouverte, le 4 mars, au tribunal de Marseille. La commune avait réglé deux envois de lettres aux 36 000 maires de France en vue d'obtenir les parrainages nécessaires à Bruno Mégret pour la course à l'Elysée (Le Monde du 27 mai). Le

coût de ces expéditions a été chiffré à 75 000 euros (environ 500 000 francs).

Dans cette campagne un peu atone, on n'entend pas non plus parler du réquisitoire implacable de la chambre régionale des comptes dressé sur la gestion d'une commune présentée comme « le laboratoire » de l'extrême droite (Le Monde du 17 mai). « Scandaleux », « tout est faux » : Catherine Mégret a publié une Lettre aux Vitrollais dans laquelle les observations provisoires de la chambre régionale des comptes sont analysées comme de « nouvelles persécutions administratives et judiciaires contre la municipalité ». « Nous n'exploitons pas cela, reconnaît Vincent Burroni. Je préfère qu'on torde Mégret dans les urnes. Ce n'est pas à nous de nous ériger en juges. On préfère parler de sécurité et d'emploi. »

« Heureusement qu'il y a une liste Front national ! », reconnaît un militant socialiste, qui compte sur un morcellement des voix entre les deux familles de l'extrême droite. Car les « casseroles du MNR », c'est l'affaire de Claude Bourge, un ingénieur des travaux publics à la retraite, qui porte les couleurs du FN.

Si sa propagande électorale ne fait pas non plus état des ennuis judiciaires qui pourraient menacer le président du MNR, cet ancien adjoint au maire de Catherine Mégret de 1997 à 2000 ne tarit pas, auprès des journalistes, sur « la gabegie vitrollaise ». Ce sexagénaire, plein d'urbanité, aimerait bien faire battre celui que Jean-Marie Le Pen qualifie toujours de « félon ».

« Un monsieur qui veut remettre de l'ordre en France et dans la 12^e circonscription devrait commencer par remettre de l'ordre à Vitrolles, dit-il. La commune est en faillite, c'est la pompe à finances du MNR. A l'exception de Le Gallou et Timmermans, toute l'ossature du parti travaille à la mairie de Vitrolles. »

Pour présenter des candidats dans le plus grand nombre possible de circonscriptions, le MNR a enrôlé des élus et des personnels de la mairie de Vitrolles. Plusieurs employés municipaux se retrouvent ainsi à briguer des voix dans les DOM-TOM.

Bruno Mégret passe sous silence, autant qu'il le peut, la candidature de Claude Bourge, candidat peu connu et sans beaucoup de moyens. « Le vote utile se fera en faveur du candidat de la droite nationale le plus connu, le plus implanté, le plus combatif, affirme-t-il. Et entre Bourge et moi, il n'y a pas photo. »

Le maire de Marignane, Daniel Simonpieri, se garde, lui, d'arbitrer ces déchirements. Après avoir abandonné il y a un an toute responsabilité au sein du MNR, il a été reçu par Jean-Marie Le Pen le 1^{er} mai à Paris. « M. Simonpieri ne participe pas à la campagne et se consacre à sa ville et ses administrés », fait savoir l'élu.

Luc Leroux

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

DEMANDES

HAUT FONCTIONNAIRE

retraité dynamique connaissant bien administration intérieure et collectivités territoriales, ouvert sur les questions

EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

et s'intéressant aux problèmes d'aménagement, d'urbanisme, de développement et de coopération, recherche collaboration à temps partiel, rémunérée si possible, dans organisme approprié ou auprès de consultant pour utiliser ses compétences.

Tél. : 06-12-13-90-12

Cadre export expérim. rech. mission de prospection et de développement à l'international. Connaiss. secteur tertiaire et industriel. Tri allemand-anglais-français. Espagnol, italien et portugais courants.
Tél./fax. : 01-43-04-63-60.

JH ayant une attestation de capacité voyageur, permis GR, profil commercial, étudie toutes propositions.
Yannick 06-07-05-58-57.

Vous voyagez ? Enseignante dynamique s'occupe de vos enfants durant vos absences.
Tél. : 06-10-18-16-66.

La Polynésie française élit deux députés de droite

LES ÉLECTEURS de Polynésie française ont envoyé à l'Assemblée nationale, dès le premier tour, samedi 1^{er} juin, un représentant de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) dans chacune des deux circonscriptions. Dans la 1^{re} circonscription, le député sortant, Michel Buillard (RPR), est réélu sans surprise avec 61,96 % des voix. Dans la 2^e circonscription, Béatrice Vernaudon, également investie par le RPR, a obtenu une large majorité, avec 56,4 % des suffrages exprimés, tandis que le député sortant, Emile Vernaudon (div. g.), n'en recueille que 18,6 %. Dans cette circonscription, Arsen Tuairau (Fetia Api, autonomiste), candidat disparu en mer, avec sa suppléante, lors de la campagne électorale dans l'archipel des Tuamotu, mais dont la candidature avait été maintenue sur avis du Conseil d'Etat, a réuni 25,1 % des suffrages.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGES** : une majorité de Français (57 %) ont une opinion positive du premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, selon une enquête Louis Harris/Libération/AOL publiée, lundi 3 juin, dans le quotidien Libération. Cette enquête a été réalisée les 29 et 30 mai auprès d'un échantillon représentatif de 1 010 personnes adultes.

université de tous les savoirs
avec le soutien du ministère de l'éducation nationale
1000 places pour vous doper au savoir
Paris 5, amph Binet
entrée libre

L'université de tous les savoirs, c'est tous les jeudis à 18h30

La religion du sport

du 30 mai au 4 juillet 2002

jeudi 30 mai 2002 à 18h30
Le dopage : de l'empirisme à la recherche médicale avancée
Gérard Dine, hématologue, École centrale

jeudi 6 juin 2002 à 18h30
Compétition et performance
Patrick Mignon, sociologue, INSEP

jeudi 13 juin 2002 à 18h30
L'économie du sport
Jean-François Nys, économiste, Centre de droit et d'économie du sport

www.tous-les-savoirs.com
www.canal-u.education.fr
www.lemonde.fr

jeudi 20 juin 2002 à 18h30
La plasticité humaine ou le secret de la performance
Michel Rieu, physiologiste, Université Paris 5

jeudi 27 juin 2002 à 18h30
L'amélioration scientifique du geste sportif et des performances
Simon Bouisset, biomécanicien, Université Paris Sud (Orsay)

jeudi 4 juillet 2002 à 18h30
Sport et société
Georges Vigarello, EHESS

Entrée libre
Université Paris 5, amph Binet
45 rue des Saints-Pères, 75006 Paris
Métro : Saint Germain des Prés
utts-la-suite@univ-paris5.fr
tél. 01 42 86 20 62

Le Monde
France Culture
France info
PLANETE FUTURE

SOCIÉTÉ

DISCRIMINATIONS

« Les pratiques discriminatoires sont récurrentes et ont tendance à s'accroître », explique **MOUNA VIPREY**, chercheuse à l'Institut de recherche économique et sociale et auteur du rapport adopté mercredi 29 mai

par le Conseil économique et social, qui dénonce un « **EFFET PLAFOND DE VERRE** » bloquant l'ascension sociale des jeunes issus de l'immigration. Le taux de chômage des cadres immigrés est **DEUX**

FOIS PLUS ÉLEVÉ que celui de la moyenne de la population active. Akli Kebaili, jeune médecin fraîchement installé à Roubaix, s'était entendu dire au début de ses études par une conseillère d'orientation

que « **MÉDECINE, CE N'EST PAS POUR VOUS** ». Abdellah, Elias, Ozcan, Mamoudou, décrivent, de leur côté, cet autre handicap auquel ils doivent faire face : celui d'**ÊTRE ÉTIQUETÉ « VAL-FOURRÉ »**.

La difficile ascension sociale des diplômés issus de l'immigration

Un rapport adopté mercredi 29 mai par le Conseil économique et social révèle que, loin d'avoir disparu, les pratiques discriminatoires à l'égard des jeunes issus de l'immigration sur le marché du travail sont récurrentes et qu'« il existe une réalité extra-économique, non rationnelle »

LA REPRISE amorcée en 1998 et les débuts d'une politique officielle de lutte contre le racisme n'y ont rien changé : les jeunes issus de l'immigration continuent d'être confrontés à des pratiques discriminatoires. Si le rejet est sensible dans les loisirs et l'accès au logement, l'exclusion du marché du travail reste la question la plus douloureuse. Une inégalité d'autant plus mal vécue qu'ils ont cru dans l'école et investi dans leurs études.

Les discriminations à l'emploi se font en effet de plus en plus pesantes en France. C'est ce qui ressort du rapport adopté par le Conseil économique et social, mercredi 29 mai. L'étude menée par Mouna Viprey, chercheuse à l'Institut de recherche économique et sociale (IRES) montre que le « **plafond de verre** », qui bloque l'ascension sociale des jeunes beurs, se fait de plus en plus présent. « Les pratiques discriminatoires sont récurrentes et ont tendance à s'accroître », souligne M^{me} Viprey.

La transition professionnelle, définie comme le passage du système scolaire vers l'emploi stable, diffère selon la nationalité ou l'origine des jeunes, relève la chercheuse. « *Pourtant, ces jeunes ont de meilleurs atouts pour l'accès à l'emploi que leurs parents, en raison de leur formation, des normes sociales acquises, et d'une manière générale, de leur meilleure intégration sociale dans la société.* » Mais « *il existe une réalité extra-économique, donc non rationnelle, au regard des exigences du marché du travail* » : à côté des critères utilisés pour tous les demandeurs d'emploi, entrent en jeu des « *exclusions formelles* » tacites et non reconnues, liées à l'origine ethnique des candidats. Cette réalité douloureuse est difficile à mettre en évidence. Les statistiques



nationales permettent mal d'appréhender, en tant que groupe constitué, les jeunes issus de l'immigration : pour la plupart Français, ils sont mélangés dans les enquêtes statistiques avec le reste des jeunes nés de parents français. Pourtant, remarque M^{me} Viprey, il apparaît que ces jeunes sont, face au marché du travail, « *dans une situation proche de celles des jeunes étrangers* ».

Pour appuyer sa démonstration, la chercheuse a mobilisé les quelques travaux universitaires existants et les témoignages qu'elle a pu recueillir. Il en ressort qu'à tous les niveaux, les enfants nés de parents immigrés sont handicapés dans leur accès à l'emploi. Ils sont sous-représentés

dans les dispositifs en alternance et le risque de chômage est plus grand.

Mais surtout, les études n'ouvrent pas plus de perspective d'insertion. « *L'analyse du taux de chômage par niveau d'études montre que le diplôme n'est pas aussi déterminant pour tous* », insiste le rapport. Le taux de chômage des jeunes diplômés issus de l'immigration est le double de celui des jeunes nés de parents français. La chercheuse s'appuie ainsi sur les chiffres disponibles pour les Français « *par acquisition* », une catégorie qui regroupe les naturalisés mais aussi les jeunes nés en France et ayant acquis la nationalité par simple déclaration avant 18 ans : si les Français de naissance ayant un

niveau I et II (second et troisième cycle universitaire, grande école), ou III (bac + 2), ont un taux de chômage de 5%, celui des jeunes Français par acquisition est de 11%.

Pour la chercheuse, la discrimination repose plus sur un « *faisceau informel d'apriorismes* » que sur une orientation idéologique clairement formulée : les chefs d'entreprise, les chargés du recrutement affichent rarement une « *préférence nationale* ». Mouna Viprey détaille ainsi le processus classique de cette mise à l'écart : la forme « *la plus commune consiste dès le premier stade pour l'employeur, à éviter tout contact avec le postulant d'origine étrangère réelle ou supposée, en lui déclarant que l'emploi est déjà occupé, alors qu'un candidat autochtone est convié à un entretien.* »

« À SON SEUIL »

Dans une deuxième phase, lors de l'entretien, il est « *fréquent* » qu'on exige d'eux des qualifications supplémentaires non demandées aux autres. Enfin, même quand un emploi est proposé à des jeunes issus de l'immigration, c'est « *souvent* » à des conditions moins intéressantes que celles offertes aux autres candidats. « *Plus qu'au sein du monde professionnel, la discrimination semble s'exercer à son seuil* », conclut la chercheuse.

Des témoignages récurrents viennent corroborer ce racisme latent. Comme celui de Louisa Zenag, jeune diplômée de 27 ans, née de parents algériens, sortie majeure de son DESS de sociologie de la santé à Lille. Voilà dix mois que la jeune femme, multiplie les CV et entretiens pour des emplois où son diplôme pointu est requis, ou des postes correspondant à son profil. Sans résultats. « *Quand*

je joins ma photo à mon CV, 90% ne répondent pas. Depuis que j'ai arrêté de l'envoyer, je suis prise en entretien mais ensuite, on me dit qu'on a déjà trouvé alors que je sais qu'ils voient d'autres candidats. Tous mes copains de promo ont trouvé du travail et n'en croient pas leurs oreilles quand je leur dis que je n'ai toujours rien », affirme-t-elle. Dans sa promo, elle était la seule jeune issue de l'immigration. En attendant, elle travaille comme embaucheuse à la Redoute.

tion au faciès, permanente à l'embauche », le sociologue Saïd Bouamama explique que plus de la moitié des jeunes rencontrés se sont vu proposer de modifier leur prénom dans leurs démarches de recherche d'emploi. « *Cette expérience est encore plus douloureuse car elle exige une autonegation identitaire* », explique le chercheur.

C'est pour mettre fin à ce processus excluant et destructeur que SOS Racisme prépare pour la rentrée

Un phénomène de « plafond de verre »

Dans l'encadrement des entreprises françaises, le « **plafond de verre** » bloquant l'ascension sociale des personnes issues de l'immigration est particulièrement visible. Selon une étude menée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) pour le Haut Conseil à l'Égalité de novembre 2001, « *l'accès à l'encadrement et le risque de chômage varient de manière significative selon l'origine géographique des personnes* ». Ainsi l'étude montre un « **déficit important** » de cadres immigrés marqué par une « **sous-représentation** » chez les professions intermédiaires et une « **surreprésentation** » des ouvriers « **significatives** ».

La répartition des cadres immigrés se révèle très spécifique : ils sont plus présents dans les services que dans l'industrie. Dans les entreprises, les immigrés se retrouvent plus souvent à des postes d'ingénieur et de cadre technique qu'à ceux de cadres administratifs et commerciaux. Ils sont enfin légèrement surreprésentés dans les professions de l'information, des arts et du spectacle. Enfin, le taux de chômage des cadres immigrés est deux fois plus élevé que celui de la moyenne de la population active nationale.

Cette discrimination directe, « *systématique et systématique* », selon les termes de M^{me} Viprey, aboutit enfin à une autre, indirecte et masquée : celle, invisible, qui est pratiquée par les dispositifs d'accueil et d'aide à la recherche à l'emploi (ANPE, mission locale, CIO), qui poussent les jeunes beurs à déployer des stratégies de contournement. Dans une étude effectuée en 1999 dans le bassin d'emploi de Roubaix sur les jeunes diplômés issus de l'immigration, qui a mis en évidence « *une discrimina-*

2002, avec une dizaine de grandes entreprises françaises, une initiative d'embauche préférentielle de jeunes des quartiers. « *Avec un slogan du type "à votre tour de dégouter un Zidane", il s'agit de pousser les dirigeants à donner des consignes à leur DRH d'embaucher prioritairement des jeunes issus de l'immigration*, explique Malek Boutih. *Et de donner ainsi un signe fort dans les milieux économiques.* »

Sylvia Zappi

A Roubaix, le parcours du combattant d'Akli Kebaili, médecin libéral et fils d'ouvrier spécialisé

ROUBAIX (Nord)

de notre envoyée spéciale

C'est le seul à avoir été « *si loin* ». Avec son diplôme de médecin, Akli Kebaili, deuxième fils d'une famille de onze enfants – « *tous avec un CAP ou BEP* » –, fait figure d'enfant prodige. Il est devenu la fierté de son père, ancien ouvrier spécialisé. De sa voix douce, cet homme de trente-six ans au visage rond raconte son parcours de réussite. Avec ses hauts et surtout ses bas.

Arrivé d'Algérie à quelques mois avec ses parents en France, l'enfant a vécu toute sa scolarité dans le quartier difficile de l'Alma-Gare. La famille s'installe dans une maison louée par l'usine de cire où son père travaille à la chaîne : quatre petites pièces pour treize, les toilettes et l'eau froide dans la courée. Akli passe sans encombre ses années d'école et de collège. « *J'étais turbulent, mais mes bonnes notes me rattrapaient* », se souvient-il. Jusqu'à la classe de troisième où il est d'office orienté vers l'enseignement technique : « *On m'a poussé en seconde techno alors que*

j'étais très bon en maths et français. C'est pas du tout ce que je voulais faire. J'étais nul en atelier. C'est grâce aux matières scientifiques et littéraires que j'ai eu mon bac ! », raconte le jeune médecin derrière ses fines lunettes rondes.

« CE N'EST PAS FAIT POUR VOUS »

Son choix de s'inscrire en médecine, c'est un copain italien qui l'a poussé à le faire. « *Il m'a donné envie* ». Les premiers mois sont durs pour l'étudiant boursier qui n'arrive pas à faire face financièrement : les voyages quotidiens à Lille, la chambre universitaire, les livres « *à 500 francs* » qu'il ne peut acheter. Il hésite à continuer et demande conseil au Centre d'information et d'orientation. « *La conseillère m'a dit : "Médecine, ce n'est pas fait pour vous. Faites une filière courte et technique pour trouver un emploi rapidement et aider votre famille". Je suis sorti dégoûté, mais ce jour-là est né aussi un acharnement à réussir.* »

Pourtant, à la fac aussi, on lui fait sentir d'où il vient. « *Les premières années, j'ai rencontré beau-*

coup de chefs de service et d'inter-nes qui se demandaient ce que je faisais là », assure Akli de sa voix douce. Il a vraiment l'impression qu'on ne lui a pas donné les meilleures formations et qu'on lui a donné à faire les tâches les plus ingrates. « *Il fallait toujours être meilleur que les autres pour être accepté* », dit-il en passant. Les infirmières sont particulièrement dures avec le jeune étudiant à la peau basanée : « *Un copain a failli arrêter à cause des remarques incessantes. Beaucoup nous faisaient sentir qu'elles ne voulaient pas bosser avec nous.* »

Mais le plus dur était de venir. A la fin de sa dernière année, M. Kebaili fait une demande de poste à l'hôpital. Il veut s'installer en ville mais n'a pas encore la réponse à sa demande de naturalisation : il faut être français pour ouvrir un cabinet. Mais au CHU de Lille, les médecins étrangers n'ont pas non plus droit d'exercer comme les autres : « *On m'a proposé un poste de faisant fonction d'interne (FFI), payé moins que le SMIC. Je me suis senti rabaisé, écarté du groupe. Je faisais le même boulot que les autres mais payé trois fois moins.* »

L'autre « **choc** » viendra de la préfecture : après trois ans d'attente, sa demande de naturalisation est refusée. Le fonctionnaire du service lui expliquera qu'« *en France on ne veut pas de médecin arabe* ». En fait, en émettant un avis négatif, le ministère de l'Intérieur avait estimé que le jeune homme avait fait sa demande tardivement pour éviter de faire son service militaire. C'est finalement grâce à l'intervention du maire de l'époque, André Dilligent, que le jeune médecin obtiendra un réexamen de sa demande et sa carte d'identité française. Aujourd'hui installé dans le quartier de la Potennerie, à Roubaix, son cabinet de médecin reçoit une clientèle à 80 % immigrée.

S. Z.

Abdellah, Elias, Ozcan, Mamoudou : un autre handicap, celui d'être étiqueté « Val-Fourré »

Diplômés ou pas, ils rêvent de quitter le quartier pour avoir leur chance

AU CHÔMAGE depuis presque un an, Abdellah arrive bientôt en fin de droits. Découragé, un peu aigri, ce jeune homme de 27 ans à la moustache soigneusement taillée a

REPORTAGE

« J'en ai marre qu'on me compare avec ceux qui arrachent les sacs à main »

dû interrompre le remplacement qu'il effectuait dans une usine de matelas, à la suite d'un grave accident de voiture. Depuis, il écume, en vain, les sociétés de travail intérimaire. « *Je n'ai pas une tête qui fait peur, mais quand vous habitez le Val-Fourré, l'étiquette, elle est sur votre dos et sur votre front* », explique Abdellah. Avec pour tout bagage un BEP de couvreur interrompu en fin de première année, cet habitant « *depuis toujours* » de la cité HLM de Mantes-la-Jolie (Yvelines) se dit prêt à tout accepter. Y compris un travail à la chaîne dans l'une des usines automobiles de la région, comme celui qu'occupe son père chez Peugeot, à Poissy. Le vrai handicap, à ses yeux, ce n'est pas l'absence de diplôme ou de formation, c'est d'être né de parents étrangers et d'habiter le Val-Fourré, « *la plus grande ZUP de France* » et un des quartiers de banlieue parmi les plus médiatisés pour ses problèmes de violence et de pauvreté : « *Depuis qu'un copain a déménagé, il arrive à trouver du boulot. Il n'y a plus marqué "Mantes-la-Jolie" sur sa carte d'identité* », explique Abdellah.

Le jeune homme se sent victime d'une discrimination liée aussi à son allure de jeune de banlieue. « *J'en ai marre qu'on généralise et qu'on me compare avec ceux qui arrachent les sacs à main, proteste le chômeur.*

Certaines boîtes, tu sens qu'elles te jugent à ta tête ou à ta tenue vestimentaire. » Ce genre d'expériences conforte le sentiment d'une logique de ghetto. « *On n'a pas à être intégrés, on est français et on n'a pas envie de rester entre nous, proclame Elias, 27 ans, animateur jeunesse vacataire, inscrit en licence de sciences de l'éducation. Le rêve, c'est de partir du Val-Fourré, trouver un pavillon et mener une vie tranquille. Mais on a l'impression qu'on ne veut pas nous donner notre chance.* »

Malgré sa maîtrise en ressources humaines obtenue en 1997 à la faculté de Nanterre, Ozcan connaît les mêmes difficultés. Aide-éducateur dans un collège du Val-Fourré, ce jeune homme né en Turquie continue de chercher un travail plus en relation avec ses compétences. « *Quand tu dis d'où tu viens aux boîtes d'intérim à Paris, ils sont en panique, témoigne Ozcan. On dirait que les diplômés sont faux et qu'ils ne te prennent pas au sérieux.* » Le jeune homme se souvient d'un entretien récent : « *Ils m'ont dit : "Ah, vous venez de Mantes, c'est loin". C'était pour éviter de dire que c'est mal réputé.* »

« IL FAUT ENLEVER ZIDANE »

Ozcan ne met pas tous ses problèmes sur le compte de discriminations. D'ailleurs, reconnaît-il, une partie de ses amis, diplômés de l'enseignement supérieur comme lui, ont trouvé un travail conforme à leurs souhaits. « *Certains sont ingénieurs* », souligne le jeune homme, qui avoue avoir fait des études de ressources humaines « *par hasard* » et admet ne plus être « *très motivé* ». Ozcan envisage d'aller rejoindre un cousin installé aux États-Unis. En attendant, il rumine ses désillusions sur les promesses d'ascension sociale que lui avait laissé entrevoir son bon parcours scolaire. « *Depuis tout petit, on me dit : "Va à l'école et tu auras du travail", et je me retrouve avec un emploi-jeune bidon, constate*

Ozcan. « *Pour moi, travailler à l'usine comme mon père, ça serait un échec total, souligne-t-il. J'aurais honte et lui, il serait dégoûté.* »

Face à ses difficultés sur le marché du travail, le jeune homme ne cache pas la tentation « *d'aller voir sur l'autre marché, celui de l'économie parallèle* ». Pour ce grand frère un peu dépité, et a fortiori pour les plus jeunes de la cité, le « **business** » lié aux trafics souterrains représente le contre-modèle d'une réussite facile et ostentatoire. « *Quand on voit des gens qui savent à peine l'alphabet rouler en BMW, ça fout la rage, constate Ozcan. Les petits se disent que ça ne sert à rien d'aller à l'école.* » Le jeune homme s'interroge sur sa place dans la société française. « *L'intégration, j'y crois pas, lâche-t-il. On montre des immigrés qui ont réussi, mais c'est un miroir. Derrière, il n'y a rien.* »

Mamoudou se pose, lui aussi, des questions. « *Je suis né en France, je vis en France. J'ai juste deux petites tâches : un père et une mère étrangers, assène ce jeune de 21 ans, d'origine sénégalaise. A partir de là, il faut enlever Zidane de l'équipe de France. Ou alors, il faut être un héros national pour être reconnu comme français.* » Dépourvu du moindre diplôme mais doté d'un « **petit talent pour l'imitation** », Mamoudou travaille pour une association du Val-Fourré, mais rêve de devenir animateur à la télévision. Il dit avoir écrit, en 1998, à une chaîne publique pour proposer ses services. Il affirme avoir envoyé deux lettres au contenu identique : l'une avec sa véritable identité et son adresse, qui a donné lieu à un refus poli, et l'autre avec un nom « *bien français* » et une domiciliation différente, suivie, elle, d'une proposition d'entretien. « *J'aurais peut-être dû y aller pour dévoiler ma véritable identité et leur dire : "Voilà, un Français, vous avez accepté de le recevoir, l'autre non. Expliquez-moi".* »

Frédéric Chambon

Recrutez aujourd'hui vos collaborateurs de demain !

Avec 1800 apprentis le CFA SUP 2000 est le leader de la formation universitaire en APPRENTISSAGE dans les domaines **du commerce, de la gestion, de la comptabilité, de l'informatique, de l'assurance et des techniques industrielles.**

Pour en savoir plus sur l'apprentissage universitaire appelez Virginie au 01 43 53 67 95

CFA SUP 2000

Vous savez où vous mettez les pieds.

La peine du député Marc Dumoulin aggravée en appel à cinq ans de prison pour viols sur sa nièce

La tactique des deux nouveaux avocats du parlementaire alsacien, qui ont cherché à réduire les faits à de simples gestes déplacés, n'a pas convaincu les jurés de Moselle



COUR D'ASSISES
DE LA MOSELLE
4^e journée
d'audience

METZ

de notre envoyé spécial

Après quatre heures de délibéré, la cour d'assises d'appel de la Moselle a condamné, samedi 1^{er} juin, Marc Dumoulin, député (non inscrit) de la deuxième circonscription du Haut-Rhin, à cinq ans de prison et à cinq ans d'interdiction des droits civiques, civils et de famille. En octobre 2001, la cour d'assises de Strasbourg lui avait infligé la même peine, mais assortie d'un sursis de deux ans.

Directeur de la Maison d'Alsace à Paris de 1979 à 1997, M. Dumoulin a été une deuxième fois reconnu coupable de « viols sur mineure de [moins de] quinze ans par personne ayant autorité », en l'occurrence sur sa nièce et filleule, aujourd'hui âgée de 30 ans, qui, outre plusieurs atteintes incestueuses, pour lesquels il y avait prescription, avait dénoncé en 1998, moins d'un an après son élection, des actes de pénétration digitale lorsqu'elle avait un peu moins de 13 ans.

L'oncle a une nouvelle fois clamé son innocence, avant que la cour et les douze jurés d'appel ne se retirent pour délibérer : « Si j'ai fait appel, a-t-il dit, ce n'est pas pour contester la peine, mais le principe même de la condamnation pour viol, car je n'ai jamais, jamais commis de viol. »

Tranchant avec les premiers avocats de M. Dumoulin qui n'avaient pas remis en cause la sincérité de la partie civile mais seulement estimé qu'elle était « dans l'erreur absolue » en cherchant à restituer un vécu vieux de près de quinze ans, les deux nouveaux défenseurs ont pour leur part vivement mis en doute la parole de la jeune femme. « C'est un règlement de comptes ! », a estimé M^e Renaud Bettcher, insistant sur les « contradictions » et glissements dans les dépositions de la nièce de M. Dumoulin. Après avoir engagé sa plainte pour cinq « viols », la jeune femme, au cours de l'instruction, en avait dénoncé « trois ou quatre » et, à la barre, a affirmé n'avoir plus le souvenir que de deux.

N'hésitant pas à mimer les scènes rapportées par la nièce du parlementaire pour tenter de démontrer leur « impossibilité matérielle »,

l'avocat a rappelé les deux faits admis par son client : une masturbation inopinément offerte à la vue de l'enfant (dont elle indiquait n'avoir pas le souvenir) et des caresses sur les seins. « D'accord, ce n'est pas reluisant. Mais on ne passe pas en cour d'assises pour ça !, s'est-il écrié. Ainsi, M^e Bettcher a exhorté la cour à distinguer « morale et code pénal ».

« DÉPERDITION DES PREUVES »

A son tour, M^e Marc Vialle a stigmatisé les effets de la loi du 17 juin 1998 qui prévoit que le délai de prescription concernant les viols sur mineur et les atteintes et agressions sexuelles commises, notamment, par personne ayant autorité sur la victime, court pendant dix ans à compter de la majorité de celle-ci. « Il y a une totale déperdition des preuves », a observé l'avocat, qui, pour explication des accusations portées par la jeune femme, suggérerait que celle-ci, visant son oncle, a pu se venger de sa mère, sœur de l'accusé, avec qui elle a entretenu pendant son enfance des relations violentes.

Strictement centré sur le dossier, l'avocat général Claude Chevalier avait, auparavant, requis huit

années d'emprisonnement, comme son collègue de Strasbourg six mois auparavant, se distinguant cependant par l'abandon de tout argument moral eu égard aux fonctions du prévenu.

L'accusateur avait rappelé que des faits avaient été révélés par la jeune femme à ses parents lorsqu'elle avait 17 ans, que ceux-ci avaient rencontré un avocat et s'étaient déplacés à Paris avec la première épouse de M. Dumoulin, leur fils ayant lui aussi subi des atteintes. M. Dumoulin, qui avait alors expliqué avoir lui-même été victime d'abus de la part d'un oncle, avait ensuite écrit un mot de « profonds regrets » à sa nièce.

Cependant, l'avocat général n'avait pas fondé les conclusions de son réquisitoire sur des certitudes, mais sur des possibilités, s'adressant ainsi aux jurés : « Si vous êtes convaincus que les faits ont pu avoir lieu, alors vous condamnez ». Avocate de la nièce du député, M^e Monique Sultan avait assuré que la procédure engagée relevait d'« une démarche réfléchie à visée réparatrice pour [la jeune femme] et non tournée contre M. Dumoulin ».

Jean-Michel Dumay

Nicolas Sarkozy veut racheter des jours de 35 heures aux policiers

LE MINISTRE de l'intérieur Nicolas Sarkozy envisage de creuser une brèche dans le dispositif des 35 heures, dont les modalités d'application sont contestées par la nouvelle majorité présidentielle. Il proposera dans le cadre de la loi de programmation de la police qui devrait être présentée lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée nationale en juillet, que son administration rachète aux policiers des heures de repos liées à la mise en place de l'accord sur la réduction du temps de travail (RTT). Selon M. Sarkozy, cette solution présente l'avantage de pouvoir récupérer des effectifs nécessaires à la mise en œuvre de sa politique de sécurité, qui prévoit notamment le renforcement de la présence policière sur le terrain de jour comme de nuit (*Le Monde* du 31 mai), tout en limitant les recrutements.

Le ministre de l'intérieur devait évoquer son projet devant les syndicats de police, qu'il recevra, lundi 3 juin, dans la matinée, pour la première fois depuis sa nomination, le 7 mai. Les détails de cette réforme de la RTT ne sont toutefois pas encore arrêtés. Elle constituerait un

engagement financier important pour le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, qui requiert un accord avec le ministère de l'économie et des finances. C'est ainsi que le nombre de jours rachetés n'a pas été fixé, pas plus que le montant auquel ceux-ci seront payés aux fonctionnaires. Selon son entourage, M. Sarkozy devrait toutefois évoquer son choix avec les syndicats.

MODIFICATION PLUTÔT BIEN ACCUEILLIE

Cette éventuelle modification du régime de la RTT est plutôt bien accueillie par les organisations professionnelles. « Les policiers les plus âgés sont plutôt contre et les jeunes plutôt pour » explique le secrétaire général de l'UNSA-Police (majoritaire chez les gardiens de la paix et gradés), Joaquin Masanet. « Nous souhaitons d'abord, ajoute-t-il, que cela représente au minimum 83 euros (554 francs) par jour racheté, comme ce qui avait été fixé pour les gendarmes, à l'issue du conflit de l'automne 2001 ».

De son côté, le secrétaire général d'Alliance (gardiens de la paix et gradés, majoritaire à

Paris) Jean-Luc Garnier se déclare « favorable » à la mesure, en préconisant qu'elle concerne « au moins jusqu'à dix jours rachetés ».

LONGUES DISCUSSIONS

L'accord sur la RTT dans la police nationale conclu par le gouvernement de Lionel Jospin avait nécessité de longues discussions. En l'état actuel, de nombreux fonctionnaires ont cumulé tant de jours de congés non pris auxquels s'ajoutent désormais les jours de 35 heures, qu'ils sont parfois en mesure de réclamer lors de leur départ à la retraite, plusieurs mois avant l'âge légal. L'accord négocié sous le ministère de Daniel Vaillant (PS) prévoyait déjà que des jours puissent être rachetés aux fonctionnaires. Mais, il les limitait à trois. Pour la plupart des policiers, deux types d'organisation horaire coexistent : le régime cyclique et le régime hebdomadaire. Le premier donne dans le cadre de la RTT, douze jours de congés supplémentaires, tandis que le second en offre vingt.

Pascal Ceaux

Des sans-papiers occupent une église de l'Essonne

UNE CENTAINE de sans-papiers ont occupé, samedi 1^{er} juin, l'église du Sacré-Cœur de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne) pour alerter les autorités sur leur sort. « Ils veulent attirer l'attention du préfet sur le blocage de leurs demandes de régularisation »,



BEP / VINCENT LESAGE / LE PARISIEN

a déclaré dimanche le curé de la paroisse. Les manifestants se sont installés dans l'église avec l'accord des autorités religieuses, après avoir été expulsés par les forces de l'ordre du centre d'Evry, où ils campaient devant la préfecture.

Dimanche matin, les sans-papiers ont accepté de quitter provisoirement l'église afin de ne pas troubler les fidèles pendant la messe. L'évêché de l'Essonne avait déjà accueilli des sans-papiers en 1998, pendant cinq mois, dans la cathédrale d'Evry.

L'indice de sécurité sera publié mensuellement

LE MINISTRE de l'intérieur Nicolas Sarkozy a promis la publication mensuelle d'un indice de sécurité, au cours d'une visite dans les Alpes-Maritimes et dans le Vaucluse, samedi 1^{er} juin, pour soutenir les candidats de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP). « Chacun doit pouvoir se rendre compte mois après mois des progrès ou de la dégradation de la situation », a-t-il indiqué. « Sur un sujet aussi important que l'insécurité, qui pourrait comprendre qu'on s'en tienne à une annonce annuelle ou même semestrielle ? » Dans la 4^e circonscription du Vaucluse, où il venait soutenir le député RPR sortant Thierry Mariani menacé par le maire FN d'Orange Jacques Bompard, le ministre de l'intérieur a appelé à « porter le fer dans la plaie de l'insécurité ». Dans « le deuxième département de France en importance du vote extrémiste », il a assuré que « le gouvernement avait entendu l'exaspération des 5,5 millions d'électeurs du FN ».

Un bureau de change attaqué aux Champs-Élysées

CINQ HOMMES ont attaqué, dimanche 2 juin à la mi-journée, un bureau de change de l'avenue des Champs-Élysées à Paris. Ils se sont fait remettre 100 000 euros sous la menace des armes. Encaoulés et munis pour certains d'armes longues, les malfaiteurs se sont présentés vers 13 h 30 devant le bureau de change et se sont fait remettre le contenu de la caisse. Ils ont ensuite pris la fuite, emmenant de force une cliente avec eux à bord d'une voiture de marque Audi. L'otage a été libérée quelques minutes plus tard à la porte de la Chapelle, au nord de Paris. La police judiciaire a été saisie de l'enquête.

Depuis le début de l'année, cinq bureaux de change ont été braqués dans la capitale. Plusieurs bijouteries de la place Vendôme et de la rue de la Paix ont également été l'objet d'attaques à main armée.

DÉPÊCHES

■ **AGRESSION : un policier a été blessé**, dans la nuit de dimanche à lundi, dans le 14^e arrondissement à Paris. L'agresseur s'est présenté devant l'hôtel de police, où il a demandé à être hébergé. Devant le refus du planton de garde, l'homme a roué de coup le fonctionnaire. Il a été aussitôt maîtrisé et placé en garde à vue.

■ **ACCIDENT : un jeune homme de 18 ans est mort**, samedi 1^{er} juin, dans un accident de la route à Razins, près de Chinon (Indre-et-Loire), alors qu'il se trouvait dans le coffre d'une voiture transportant sept personnes. La Peugeot 405 a été percutée sur son flanc gauche par une autre voiture. Trois autres passagers ont été grièvement blessés et deux autres plus légèrement.

■ **RAVES : une manifestation de défenseurs des rave-parties** devant la mairie de Rennes a dégénéré, samedi 1^{er} juin dans la soirée, entraînant l'interpellation d'une trentaine de personnes. Les incidents ont éclaté après la dispersion de la manifestation, un policier a été légèrement blessé par un jet de bouteille qui l'a atteint à la tempe et au front.

■ **ANTISÉMITISME : Nicolas Sarkozy a reçu, dimanche 2 juin, les responsables de la communauté juive d'Ile-de-France**, qui ont évoqué avec lui la recrudescence des actes antijuifs et les questions de sécurité des personnes et des lieux de culte. Le ministre de l'intérieur a assuré ses interlocuteurs de sa « très grande vigilance ».

Un incendie criminel a ravagé la préfecture de la Marne

Un déséquilibré, soupçonné d'avoir provoqué le sinistre, a été placé en garde à vue

L'HOMME soupçonné d'avoir provoqué l'incendie qui a ravagé, dans la nuit du samedi 1^{er} au dimanche 2 juin, la préfecture de Champagne-Ardenne et de la Marne, à Châlons-en-Champagne, était toujours en garde à vue lundi matin. Le suspect, âgé de 32 ans, sans profession, devait être mis en examen dans la journée. Selon le procureur de la République de Châlons-en-Champagne, Pascal Chau, qui évoque « un acte isolé », il s'agirait d'« un individu ayant des antécédents psychiatri-

ques ». Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, s'est rendu dimanche en fin de matinée sur les lieux du sinistre, où il est resté près d'une heure. Selon une porte-parole de la préfecture, l'accueil du public et des services administratifs, qui n'ont pas été touchés, sera assuré normalement cette semaine.

Le feu a pris vers minuit dans ce bâtiment de deux étages datant du XVIII^e siècle. Classé, il est situé dans le centre-ville. Le sinistre n'a été maîtrisé que six heures plus

tard, après l'intervention de 70 pompiers. Les salons du rez-de-chaussée, les appartements du préfet, son bureau ainsi que celui de ses directeur et chef de cabinet, soit une dizaine de pièces, ont été détruits. La toiture du bâtiment a également été touchée. Les dégâts sont évalués à 16 millions d'euros.

Selon le procureur, le suspect « a reconnu avoir pénétré à l'intérieur du bureau du préfet, où il a déclenché le feu ». Il aurait « voulu se venger du comportement de l'administration », selon M. Chau.

Présenté comme « fragile psychologiquement », l'homme aurait notamment voulu protester contre une mesure d'internement de quatre mois prise à son encontre en 1998. Il est déjà connu des services de police pour deux autres incendies volontaires, l'un à son propre domicile, l'autre chez un ancien employeur. Il a été arrêté à son domicile, lundi matin. Après être passé par le jardin, il avait fait irruption vers minuit dans les bureaux du préfet, déclenchant l'alarme anti-intrusion.

20 caouas ou un vol pour Londres...?

Londres

à partir de

27.50€
aller simple

Liverpool

à partir de

27.50€
aller simple

Tarif aller simple (tarif aller retour à partir de 55.67€) disponible sur certains vols seulement. Frais carte bancaire: 5€ par transaction. Soumis à disponibilité. Conditions: réserver en avance et sur Internet. 1er vols en mai et juin.



easyJet.com

Les retraités de Fréjus et de Saint-Raphaël inquiets pour leur repos

6

Var (5^e circonscription). L'insécurité et le chômage sont ici plutôt moins élevés qu'ailleurs. Mais le souci de rester entre soi et le rejet de l'autre confortent les scores de l'extrême droite. L'UMP s'interroge sur une éventuelle alliance avec le FN

TOULON

de notre correspondant

Villas, terrasses, piscines : depuis la présence romaine, et ses riches commerçants, Fréjus et Saint-Raphaël abritent de nombreuses résidences secondaires, qui représentent, aujourd'hui, 41,9 % des habitations. Cet habitat à forte dominante de retraités explique-t-il le score record que le Front national a réalisé dans cette cinquième circonscription du Var, avec 30,32 % des suffrages, au second tour de l'élection présidentielle ? Bon nombre d'électeurs, encore sous le choc, ont tendance à l'affirmer, comme pour exorciser le mal en le faisant supporter à « l'étranger du dehors ».

Cette circonscription, qui compte 94 705 électeurs, pousse sa « corne » jusque dans le moyen Var avec un territoire à majorité rurale qui, au fil des décennies, a glissé de la gauche vers la droite. Mais c'est dans les deux villes côtières, qui totalisent 57 % de l'électorat, que se décident les stratégies. Depuis les élections européennes de 1984, le parti de Jean-Marie Le Pen s'est imposé avec

plus de 24 % – réalisant 37,28 % au deuxième tour des législatives de 1997 face à François Léotard (UDF), qui a régné vingt-trois ans sur cette circonscription, sans compromis avec l'extrême droite, au risque de se couper d'une partie de son électorat.

Immigration, emploi, sécurité sont les thèmes de prédilection de la tête de liste du FN, Evelyne Pierron. Cette institutrice retraitée de 68 ans cultive la bonhomie et une forte présence sur le terrain. Et elle trouve de quoi mouder son grain alors que la circonscription ne compte que 9,6 % de chômeurs contre 11,9 % pour l'ensemble du département. Ici, les étrangers (maghrébins en majorité) représentent 3,63 % de la population et sont « cantonnés » dans des cités.

La plus connue est celle de la Gabelle à Fréjus, où vivent 5 000 personnes dans « un quartier ghetto de 620 logements », selon l'expression de Tarik Belkhouja, directeur de l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI). Construit au début des années 1960 pour accueillir les rapatriés d'Algérie, cet enclos de

béton gris héberge « une population en difficulté, isolée du reste de la ville, avec un taux de chômage de 40 %. Les deux écoles primaires et le collège proche n'accueillent que les jeunes du quartier soumis à une autarcie, avec la petite délinquance que cela peut engendrer ».

Comment expliquer alors que,

Avec 55 policiers pour 32 000 habitants, Saint-Raphaël est l'une des villes les mieux protégées de France

dans les quatre bureaux de vote situés en bordure de La Gabelle, on ait enregistré 40,78 % de vote FN au second tour de l'élection présidentielle. « C'est pas nous, se défend un ouvrier agricole tunisien rencontré au pied d'un immeuble. On croyait même que Le Pen, en finissant deuxième, allait être le premier ministre. On a eu tellement

peur qu'on voulait partir. » L'analyse des bureaux de vote permet de constater que les voix en faveur du FN viennent des villas. Celles notamment du nord de la rue Jean-Giono, qui fait office de frontière entre le « quartier des Arabes » et le nord, où prospèrent des pavillons et petits immeubles bourgeois dont l'un abrite la permanence du FN. La cité n'étant qu'à 200 mètres de la mer, les appétits des promoteurs immobiliers sont aiguisés. Mais lorsque les copropriétaires libèrent leurs appartements pour gagner le quartier des villas, ils les vendent à d'autres Maghrébins.

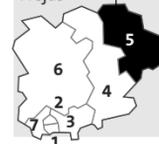
L'équation « cités-Arabes-délinquance » est classique. Pourtant, là aussi, il convient d'être nuancé. En février, le bilan de la sécurité indiquait une augmentation de 17,60 % de la délinquance dans la circonscription. Mais, selon le commissaire Robert Manuel, chef de la circonscription : « Nous comptabilisons les plaintes pour des faits qui se sont produits ailleurs. Saint-Raphaël étant une gare, les gens viennent au commissariat à la descente du train. Cela représente 5 % à 6 % des plaintes. Par ailleurs, durant l'été, 30 % à 40 % des personnes interpellées ne sont pas de la circonscription. Il y a un déplacement de la délinquance des Alpes-Maritimes qui vient frapper ici. »

Avec cinquante-cinq policiers pour 32 000 habitants, Saint-Raphaël est l'une des villes les mieux protégées de France. Interrogé sur la sécurité dans sa ville, le maire (UDF) de Fréjus, Elie Brun (président du comité de soutien à Georges Ginesta, candidat de l'UMP), s'emporte avant de reconnaître que « le sentiment d'insécurité, c'est pire que l'insécurité elle-même ». De quoi justifier un vote frontiste par anticipation devant

Var

5^e circonscription

Fréjus



Population 131 711 hab.

Population étrangère (Maghreb + Turquie) 3,63 % 2,29

Chômage

18,3 % 12,8

20-24 ans 27,7 % 25,2

Hommes 15,2 % 11,0

Femmes 22,2 % 15,0

Niveau d'éducation

(population de 15 à 59 ans)

Aucun diplôme 33,60 % 28,38

Diplôme sup. 15,26 % 18,63

Composition des ménages

(selon la catég. socio-profess. du chef de famille)

Ouvriers 14,39 19,4

Prof. interméd. 10,9 14,1

Catégories diverses 17,6 15,4

Employés 12,1 11,5

Cadres 6,1 9,6

Retraités 38,85 30,0

Source : Insee (recensement 1999)

119 candidats pour 17 sièges

Dans le Var, 119 candidats brigueront les 17 sièges (contre 81 lors des législatives de 1997), dont 29 sous des étiquettes écologistes diverses.

● **Deux sortants ne se représentent pas** : François Léotard (UDF) (5^e) et Arthur Paecht (UDF) (7^e).

Le Var, qui comptait 7 députés de gauche à la Libération, n'en a plus que deux, à Toulon : Odette Casanova dans la 1^{re} et Robert Gaïa dans la 2^e.

● **Primaires** : elles seront

nombreuses à droite

comme à gauche. Dans la 1^{re} circonscription, 2 candidats de droite, Geneviève Lévy (UMP) et Huguette Besset, s'opposent. Mais les affrontements les plus rudes se feront dans la 3^e, où le député RPR sortant Jean-Pierre Giran (UMP) affrontera le très ambitieux maire de La Garde et récent responsable de l'UDF varoise, Jean-Louis Masson, qui bénéficie également du soutien du RPF. Le choc le plus rude se fera dans la 7^e, où Arthur Paecht soutient Jean-Sébastien Vialatte

(UMP), le maire de Six-Fours-les-Plages, contre le maire DL de Sanary-sur-Mer, Ferdinand Bernhard.

● **A gauche, les accords auront été laborieux sans parvenir à faire l'union** dans la 3^e, où Roland Joffre, devenu PRG dissident après avoir été le candidat pressenti de la gauche unie, aura un candidat Verts et un PCF en face de lui. Le PCF fait également cavalier seul dans la 3^e et dans la 7^e.

● **Présidentielle** : Jean-Marie Le Pen a recueilli 28,07 % des suffrages au 1^{er} tour.

Les militants vivent mal les divisions de la gauche

Les tractations entre PS, Verts et PCF ont empêché la candidature de la socialiste Annick Ciret

TOULON

de notre correspondant

Jeudi 30 mai, en début de soirée, la permanence de la rue du Safranier est pleine. Une soixantaine d'adhérents socialistes de Saint-Raphaël ont répondu à l'invitation d'Annick Ciret, secrétaire de la section et conseillère municipale. On se force à sourire, mais le cœur n'y est pas. Un « apéro de fin de candidature », c'est assez peu courant. En décor, une affiche en couleurs appelle à voter pour la liste de la gauche unie conduite par Annick Ciret, tout sourire pour la circonstance. Elle n'est plus d'actualité.

Pourtant, tout était réglé en décembre 2001 : à l'issue d'une primaire opposant à Dominique Barkate, Annick Ciret était désignée par 64 % des voix comme candidate de la gauche unie dans la 5^e circonscription. Cette investiture était officialisée, le 4 février, par le bureau fédéral. C'était sans compter avec les tractations qui allaient suivre. En avril, Gérard Paquet, ancien président emblématique

du centre culturel de Châteauevallon et candidat des Verts, était pressenti pour la 7^e. Mais il ne fait pas l'unanimité à gauche. Exit Paquet, au profit d'une candidate socialiste. Dès lors, il faut trouver une autre circonscription pour les Verts. Ce sera la 5^e. Robert Alfonsi, secrétaire du bureau fédéral, annonce, le 13 mai, que le PS conduira la liste de la gauche unie dans quatre circonscriptions, les Verts dans deux et le PCF dans une. Les communistes se cabrent, ayant « l'impression de se trouver devant un accord bouclé entre le PS et les Verts », selon leur responsable départemental, Jean Hennion. Ils auront leur propre liste dans les 3^e, 6^e et 7^e.

Pour sa part, Annick Ciret a contracté un prêt, loué sa permanence, commandé ses affiches, déposé sa candidature en préfecture et débuté sa campagne. Mais, le 16 mai, elle reçoit « un diktat du bureau national, via le secrétariat fédéral, demandant de retirer [sa] candidature » au profit de Philippe Jan, porte-parole départemental des Verts, dont ce sera

la première campagne. Peu connu des électeurs et « conscient que le challenge sera difficile » au regard des scores écologistes, qui n'ont jamais dépassé les 6 %, il refuse l'étiquette de « candidat par défaut » dont l'affublent certains militants du PS local. Comme sa suppléante, Dominique Barkate, il estime « représenter une autre génération, un autre espoir, avec plus de facilité à approcher la population jeune ». Coup de griffe en direction de l'ex-candidate PS, qui, septuagénaire, a été élue sur une liste qui a obtenu 25,92 % des suffrages au second tour des dernières élections municipales. Les socialistes, même s'ils font bonne figure, traînent des pieds, refusant de mener campagne, de tracter, d'afficher, persuadés que la liste de gauche n'atteindra pas les 15,08 % du premier tour des législatives de 1995, et, a fortiori, les 19,59 % de celles de 1997.

A la Libération, le Var comptait sept députés de gauche. Ils ne sont plus que deux, qui auront beaucoup de mérite à défendre leur

siège dans les circonscriptions de Toulon, où la droite parlementaire a – en même temps que des appétits contradictoires – recouvré sa légitimité avec l'élimination de la municipalité d'extrême droite.

« AMNÉSIE »

Charles Laugier, militant socialiste depuis 1972, estime que « ce renoncement socialiste dans la 5^e traduit une amnésie de ce qui s'est passé à Toulon et sur le plan national. On a tourné la page, sans véritable débat, sans prise de conscience de la réalité du terrain. Aujourd'hui, Ginesta ouvre la porte au Front national. En étant si peu déterminés, nous déroulons le tapis rouge... malgré nous ». Ce jeudi 30 mai, la résignation cache mal l'amertume. Un militant porte un toast « aux coucous ». C'est ainsi qu'on appelle les Verts de la circonscription depuis qu'ils ont installé leur nid dans celui des socialistes.

J. Le

de l'East-Sea a donné corps au syndrome de l'invasion, avec l'arrivée sur les côtes raphaéloises de 900 Kurdes fuyant la Turquie.

Françoise, militante gaulliste de la première heure, « aimerait retrouver de vrais repères » et elle regrette que Georges Ginesta, maire de Saint-Raphaël, président varois du RPR et candidat de l'UMP, ait refusé le « front républicain » au second tour (Le Monde du 24 mai). M^{me} Pierron n'est pas de cet avis. Partageant avec son adversaire l'aversion qu'il manifeste pour « les socialistes et cette gauche soixante-huitarde et extrémiste », elle estime que « cet homme courtois, défendant les mêmes idées que le Front, notamment contre le vote des immigrés, se fourvoie dans un parti qui n'est décidément pas le sien ». Même s'il exclut « toute alliance d'appareil avec le FN », M. Ginesta a semé le trouble parmi son électorat et dans les rangs de la droite varoise qui avait été habituée aux positions de François Léotard.

La gauche, pour sa part, ne paraît pas en mesure d'empêcher un duel entre le FN et l'UMP au second tour. Les 11,47 % obtenus au premier tour par Lionel Jospin, selon l'aveu même des militants, semblent « plus conformes à son électoral » que les 33,40 % obtenus au second tour de 1995. D'autant que cette gauche unie connaît bien des dissensions et souffrira de la présence d'un candidat du Parti communiste, d'un de LO et de treize autres prétendants qui provoqueront une déperdition de suffrages.

José Lenzini

PROCHAIN ARTICLE
LA 7^e CIRCONSCRIPTION
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(MARSEILLE)

DÉPÊCHES

■ **POLLUTION** : entre 4 000 et 5 000 personnes ont manifesté, dimanche 2 juin, à Milizac (Finistère), contre le projet de construction d'une usine de type Seveso pour la transformation de lisier en engrais. Les manifestants, soutenus par les Verts, le PS et le PCF, ont appelé à désamorcer « la bombe à cochons ». Le préfet du Finistère décidera, fin août, d'accorder ou non l'autorisation d'exploitation du site.

■ **URBANISME** : la direction de la SNCF a acquis, jeudi 30 mai, 23 000 mètres carrés de bureaux sur la ZAC Landy-France (Seine-Saint-Denis) pour y installer les 1 300 salariés de la direction de l'ingénierie.

■ **ENVIRONNEMENT** : quatre cigogneaux de Charente-Maritime ont été équipés, samedi 1^{er} juin, de balises Argos par la Ligue de protection des oiseaux, afin de mieux connaître leur itinéraire de migration vers l'Afrique.

France Inter en direct de Buckingham Palace

à l'occasion du Jubilé de la Reine,
concert exceptionnel avec

aujourd'hui
à 20h30

Shirley Bassey
Beach Boys
Tony Bennett
Eric Clapton
Joe Cocker

Phil Collins
Roger Daltrey
Aretha Franklin
Elton John
Tom Jones

Annie Lennox
Paul McCartney
Queen
Cliff Richard
Rod Stewart...

soirée animée par Laurent Lavigne et Stéphane Bern

France
inter

CE soir-là, le candidat est en noir. Comme la nuit, assortie à l'imperméable. Il est seul. Il marche comme s'il ne voyait pas les photographes. Lionel Jospin vient d'expliquer aux Français - par fax ! - qu'il est candidat à l'élection présidentielle. Il descend la rue du Regard jusqu'à celle du Cherche-Midi, tourne à droite, puis à gauche, pour rejoindre à pied le Musée d'Orsay, où les parlementaires socialistes l'attendent pour fêter la fin de la session. Pour tenter de donner un peu de vie à cette sortie de domicile et à cette entrée en campagne, les photographes tentent la « photo en mouvement », comme ils disent, et abandonnent leurs flashes. Leurs clichés ressemblent à ceux que les paparazzis palermitains ont pris du couple Jospin, à travers les feuillages, en mai, quelques jours après la défaite. Comme si, au fond, Lionel Jospin était parti en campagne en cachette. Subrepticement.

« Je suis plutôt content d'entrer dans cette rencontre avec les Français », lâche Lionel Jospin, ce 20 février, devant son immeuble. « Plutôt » content. Dans sa lettre, il a énuméré les cinq France - « active, sûre, juste, moderne et forte » - que Jacques Séguéla veut décliner plus tard en « séquences ». Assez vite, pourtant, le publicitaire s'arrête d'égrener les messages. Il ne garde que deux France. Plus personne, en effet, n'y comprenait rien. Le ministre de la ville lui-même, Claude Bartolone, qui parle toujours sans notes, est obligé d'écrire les cinq adjectifs, dans l'ordre, sur une antisèche qu'il cache sous son pupitre, pendant les meetings. C'est dire.

Tout commence un an plus tôt. Un jour du printemps 2001, lors d'une de leurs conversations quotidiennes, Olivier Schrameck, directeur du cabinet du premier ministre, glisse à Lionel Jospin : « J'aimerais bien raconter ces cinq ans à Matignon, nos rapports avec l'Elysée, de l'intérieur. Ça me paraît important. Mais je ne poursuivrais cette idée que si vous en êtes d'accord. » Au terme de la conversation, le chef du gouvernement, un peu surpris, accepte. En octobre, *Matignon rive gauche, 1997-2001* (Seuil) explique que le premier ministre est « le mieux placé » pour mettre fin au « pire des régimes pour notre pays », la cohabitation. S'il voulait reculer, Lionel Jospin ne peut plus. Ce livre lui a tordu le bras.

Lionel Jospin se convainc lui-même à haute voix, régulièrement, devant ses proches. « Je ne veux pas être candidat pour le bonheur d'être candidat. Je l'ai déjà été en 1995. Les campagnes, je connais. » Il n'y a pas pour lui de « logique impérieuse », mais il est le plus à même de couper court à l'ère Chirac et d'éviter aux Français une nouvelle « épreuve », explique-t-il. C'est sa ligne de campagne. Du coup, il n'est pas très pressé. Au mois de juin, le futur candidat, son épouse Sylviane, Pierre Moscovici et Jean-Christophe Cambadélis se retrouvent chez Marie-France Lavarini, une fidèle qui sera chargée six mois plus tard de la communication.

« Il faut s'organiser, dit Jospin. - Il faudrait en parler aux autres », répond « Camba ».

Lionel Jospin ne répond pas. De sa campagne, il ne dit rien.

Comment faire ? Avec qui ? Ne faut-il pas quitter Matignon ? Dès avant l'été, Jacques Séguéla, Yves Colmou, Pierre Moscovici sont pour. La « religion » d'Olivier Schrameck n'est pas faite, mais il n'y est pas hostile. Le ministre des affaires européennes adresse une note, en juillet, au futur candidat. « Il faut que tu quittes Matignon au début de l'année prochaine, lui conseille « Mosco », en plaçant pour un intérim. Il faut que tu expliques la campagne aux Français. Ils comprendront très bien qu'il ne s'agit pas d'un abandon de poste. Il faut aussi quelques personnes qui réfléchiront en sillonnant la France, en activant les réseaux, en prenant des idées un peu partout. » En fait de quelques personnes, le ministre pense surtout à lui : s'il est directeur de campagne, il veut quitter le Quai. Il aura besoin de temps.

La réponse ne vient que le 1^{er} novembre, au pavillon de la Lanterne, la résidence du parc de Versailles réservée aux premiers ministres. Lionel Jospin demande à « Mosco » de s'occuper du « projet ». Jean Glavany - son ennemi juré - dirigera la campagne. Lot de consolation, « Mosco » prépare le débat du second tour, pièce essentielle aux yeux du candidat. C'est là qu'il veut se payer l'« Autre », Jacques Chirac - sa médiocrité, ses coups bas, son attentisme, ses manœuvres pour échapper à la justice. Il ne veut pas d'un débat amical comme en 1995, où il avait rangé dans sa poche, sans s'en servir, les petites fiches préparées par le député du Doubs, et avait été jusqu'à proposer une de ses cravates à son rival. « Tout devra être dit », lâche le futur candidat.

« L'expérience montre qu'il faut plutôt parler aux Français que taper le bonhomme, plaide « Mosco ».

Tout devra être dit », répète Lionel Jospin. Puis, avant de se séparer, il répète à nouveau : « Tu t'occupes du projet, mais tu ne le dis pas. »

Voilà pour Jacques Chirac. Avec la gauche plurielle - sa chose, sa création - en revanche, Lionel Jospin se veut magnanime. Il a reçu Robert Hue, puis Noël Mamère, en

1 JOSPIN, RETOUR SUR UNE DÉROUTE



20 février, rue du Regard, Paris. Lionel Jospin vient d'annoncer sa candidature à l'élection présidentielle. Les photographes tentent la « photo en mouvement ». L'un d'entre eux est Stéphane Ruet, choisi par Lionel Jospin pour couvrir sa campagne.

LA CAMPAGNE RATÉE

Quelles erreurs, quelles faiblesses ont provoqué l'échec du candidat Jospin au premier tour de l'élection présidentielle ? Pendant cinq jours, « Le Monde » revient sur cette défaite de la gauche, lourde de conséquences

compagnie de François Hollande, dans le pavillon de musique de Matignon, pour s'assurer qu'ils joueront le jeu : c'est oui. Il garde pour Jean-Pierre Chevènement une indulgence coupable. En revanche, dès novembre 2001, Lionel Jospin fait savoir à Jean-Michel Baylet que la candidature de Christine Taubira ne lui agréait pas franchement. François Hollande tente de persuader le président du PRG, en échange d'un bon accord pour les élections législatives. Puis Jean-Marc Ayrault demande à la députée de Guyane de reprendre sa démission, encore officieuse, du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Peine perdue. Les militants investissent massivement la bouillonnante députée de Guyane qui les ravit autant qu'elle l'exaspère les notables du parti. Le 2 mars, lors d'un déjeuner, avant le match de rugby France-Angleterre, l'ancien élu de Cingales propose au sénateur du Tarn-et-Garonne de donner à M^{me} Taubira un beau rôle - un porte-parolat - dans sa propre campagne, il est trop tard. La candidate radicale le confirme plus tard, devant le bureau politi-

que de son parti : « Je monterai sur l'échafaud sans baisser les yeux. »

Les socialistes savent aussi que, pour rassembler la gauche au second tour, il ne serait pas mauvais d'aider Olivier Besancenot à obtenir ses cinq cents signatures. Entre Bruno Le Roux, responsable des élections au PS, et François Sabado, de la Ligue, le scénario est soigneusement mis au point. Au mois de mars, les militants d'extrême gauche écumant les mairies de France. Lorsqu'ils rencontrent une oreille socialiste attentive, mais que le maire s'abrite derrière la direction nationale, François Sabado ou les missionnaires de la LCR composent le numéro de portable de Bruno Le Roux, qui donne, en direct, son feu vert à l'élu hésitant.

Quand Jacques Chirac annonce sa candidature, le 11 février, à Avignon, les socialistes se moquent : « Trop tôt ! » Quand il rend public son « Engagement pour la France », trois jours avant les socialistes, ils rigolent : « Il n'a même pas eu le courage de présenter lui-même son projet ! » Le sujet du jour, à l'Atelier, c'est le traitement de la « sondophorie », ce mal d'optimisme qui touche les socialistes et pour lequel il a fallu créer un néologisme. Du moins jusqu'au 10 mars, où Lionel Jospin revient d'un meeting à la Réunion. Sollicité par des journalistes, il se lève pour les retrouver au fond de la carlingue. Sylviane lui glisse : « Fais attention ! Tu sais bien que, en campagne présidentielle, rien n'est « off ». » Son mari explique qu'il trouve Jacques Chirac « vieilli, usé, fatigué ». Cela peut être réécrit, confirme Yves Colmou. La formule fait la « une » de la presse du lundi matin. Le candidat socialiste ne comprend pas l'émotion. Qu'a-t-il dit que les Français ne pensent tout bas ? « Pas très grave », juge Jean Glavany au téléphone. François Hollande, en revanche, fait d'Yves Colmou le bouc émissaire de l'affaire. Mais s'en prend aussi, en coulisses, à Lionel Jospin. « S'il avait pris l'habitude de parler aux journalistes, depuis cinq ans qu'il est à Matignon, il manierait l'usage du « off ». Quand on ne parle jamais, voilà ce qui arrive. »

A l'Atelier, l'ambiance devient invivable. Glavany et « Mosco » mènent chacun campagne dans leur coin. François Hollande comprend vite que, s'il veut se faire entendre, il doit quitter la rue de Solferino pour rejoindre la rue Saint-Martin. La direction est tricéphale. Laurent Fabius ne hausse jamais le ton, mais le conseiller spécial inter-

vient sur chaque sujet, en sage ou en composable, n'oubliant jamais qu'une caméra de télévision consigne chacune des interventions, comme dans un JO de campagne. Chacun s'inquiète, mais personne ne dit rien. Comment parler à un candidat surmené par des « déplacements thématiques » d'un ennui inégalé, déprimé, au fond, qu'il faille attendre le second tour pour « se payer » Chirac ? Plus personne n'a vraiment la main. Quant aux ministres, ils sont cantonnés au rôle de figurants. Et les plus populaires s'impatientent.

DIMANCHE 3 mars, Bernard Kouchner reçoit à dîner Daniel Cohn-Bendit, rue Guynemer. Le ministre de la santé s'énervé. « J'en ai marre. Au moins Mitterrand, il nous écoutait. Lui, il ne nous demande rien. Les 35 heures dans les hôpitaux, ça ne marche pas, mais on ne peut pas le voir pour lui parler. De toute façon, tout ce que je pense,

« S'il avait pris l'habitude de parler aux journalistes, depuis cinq ans qu'il est à Matignon, il manierait l'usage du « off ». Quand on ne parle jamais, voilà ce qui arrive »

FRANÇOIS HOLLANDE

tout ce que je représente, il déteste. Quand je suis revenu du Kosovo, j'ai été reçu par une sous-direction du sous-directeur du Quai d'Orsay. Si ça continue, je vais retravailler pour Les Coriaces » - la série de campagne présidentielle de son ami Marc-Antoine Burnier, dans *Libération*. Le lendemain, « Dany » téléphone à Jacques Séguéla :

« Vous devriez utiliser Bernard. - Je suis d'accord avec toi. J'en ai parlé plusieurs fois avec Lionel, mais c'est plus fort que lui. Il le note, mais il n'appelle pas », répond Séguéla.

Mardi matin 16 avril, cinq jours avant le premier tour, François Hollande et Jean-Christophe Cambadélis retrouvent Lionel Jospin à Matignon. L'ex-numéro deux du PS prépare son opération « Tempêtes plurielles », qu'il doit lancer entre les deux tours

avec ses partenaires de la gauche. Le premier ministre l'écoute l'air préoccupé. Les derniers sondages le donnent à 16 %. Il sait que, si son score est trop mauvais, il risque d'être sérieusement affaibli pour le second tour.

« On ne sait pas où on est, on ne sait pas ce que pensent les Français. Jospin se tourne vers « Camba ».

- Toi qui connais bien le Front, tu les vois où ?

- Ils font une bonne campagne. Ils sont intégrés par les élites. Le Pen se met en position d'être le vote-sanction de Chirac, donc il sera haut. Chirac sera bas, nous aussi.

- Ça se jouera aux alentours de 18 %. Le Pen ne sera pas très loin.

- Tu le vois devant ?, demande Jospin.

- Non », répond « Camba ».

Lionel Jospin se lance alors dans un long monologue. « Il est possible que les Français ne me souhaitent pas. De toute façon, si Chirac gagne, ça se retournera très vite, car l'équipe de la droite, je la connais. Elle est inexistante, en tout cas faible. Elle ne raisonne que dans l'instant, et donc elle perdra. Ce sera alors à vous, dans cinq ans, de créer la victoire de la gauche. »

Bien sûr, il parle de la défaite du 5 mai. Il ne sait pas qu'il n'aura que cinq jours à attendre. Voilà pourquoi, le 21 avril, au fond, il est presque soulagé. Si calme. Lionel Jospin n'aimait ni les pantomimes de Jacques Chirac ni les illusions mitterrandiennes. Il détés-

te la dramaturgie et le symbolisme. Il accepte une mini-chaîne et une machine à café pour sa maison de l'île de Ré, mais supplie ses ministres de ne pas lui offrir de bouquets. Ni fleurs ni couronnes. Aux fans ou aux curieux qui cherchent sa trace sur Internet, l'adresse Lionel Jospin. net offre en page d'accueil l'annonce suivante : « Le contenu du site Lionel Jospin.net n'a pas été réactualisé depuis le 3 mai. Vous pouvez désormais poursuivre l'aventure politique commune à travers trois sites, celui du PS, Vous-et-moi.net, et celui de la « section virtuelle du PS ». C'est sec comme un avis de disparition.

Ariane Chemin

PROCHAIN ARTICLE
L'étrange retraite

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBÉRATION

Jean-Michel Helvig

Le côté cotonneux d'une image gouvernementale au marketing « tous publics » a l'intérêt immédiat d'étouffer les velléités de donner un relief national à la campagne des législatives. C'est tout bénéfique quand sortir de l'ambiguïté risquerait de rappeler que ce gouvernement est porté par les 20 % de Chirac au premier tour plutôt que les 80 % du second. Jean-Pierre Raffarin préfère poursuivre son soliloque sur la « gouvernance » qui en fait le chef de gouvernement de la V^e République ayant le plus commenté l'action qu'il n'a pas encore conduite. Qu'il en profite. S'il se retrouvait confirmé à son poste après le 16 juin, il lui faudrait vite quitter la glose pour la glaise.

RTL

Alain Duhamel

Il n'est pas exclu que le Front national soit de nouveau plus fort qu'il ne le paraît. Contrairement à la légende, l'extrême droite progresse parallèlement à l'élection présidentielle et aux législatives : 10 % en 1988, 13 % en 1993, 15 % en 1997. Le climat de cette non-campagne favorise de surcroît l'extrême droite. On compte en moyenne quinze candidats par circonscription. Cela handicape les principaux partis (UMP et PS), cela facilite la tâche du Front national. L'épine Le Pen va donc piquer aussi douloureusement en juin qu'en avril.

LE FIGARO

Alexis Brézet

Les ennuis arrivent vite à Matignon. Jean-Pierre Raffarin n'aura pas eu le loisir de savourer longtemps sa toute neuve popularité. Conflit des médecins, débat sur le smic : voilà que les soucis le rattrapent. Pour Raffarin, le problème n'est pas électoral. Les incendies qui s'allument disent la gravité d'un mal beaucoup plus profond : ils dessinent la carte d'une France à vif, rétive au changement, crispée sur ses revendications.

« La Marseillaise », dernier quotidien (presque) communiste

Ouvert depuis 1997 à toutes les sensibilités de gauche, ce journal des Bouches-du-Rhône retrouve en période électorale son ancien ton militant. Ce qui ne l'empêche pas d'organiser le « Mondial »... de pétanque

IL Y EUT Liberté, L'Echo du Centre, Les Allobroges, il ne reste plus que La Marseillaise, seul quotidien à perpétuer la tradition des journaux rouges en région. Maquette et équipe rajoutées en 1985, il a connu sa révolution culturelle en juin 1997, quand direction du journal et du PCF tinrent conférence de presse commune pour annoncer qu'il serait désormais ouvert à toutes les sensibilités de gauche. Il n'est donc plus sous la coupe de la fédération communiste des Bouches-du-Rhône – au grand dam de certains anciens – même s'il reste la propriété d'une société anonyme dont les porteurs de parts sont tous communistes. Il apporte en tout cas son éclairage singulier sur les conflits sociaux ou sur certains sujets sensibles comme la politique de la ville.

Dans son édition du 28 mai par exemple, il suit en détail l'affaire du « 37 de la rue Thubaneau », un immeuble réhabilité et occupé par

La Marseillaise

MARSEILLE

des familles sans logis avec l'aide du comité de chômeurs CGT. A la suite d'un arrêt du Conseil d'Etat qui déclarait l'occupation illicite, les familles ont été expulsées le 24 mai, mais certaines ne sont pas encore relogées. M^{me} Benmaklouf, « employée de l'entreprise ONET [qui] vit avec trois enfants », raconte qu'on lui a proposé un T5 « dans le quartier du Panier [dont] le loyer de 580 euros par mois est trop élevé » pour elle. On lui a ensuite offert un logement dans les grands ensembles de la Savine ou de la Castellane : « Mon fils est scolarisé au centre et je ne veux absolument pas aller vivre dans les quartiers Nord. Pourquoi n'aurais-je pas droit au centre-ville ? », s'interroge-t-elle.

Très gauche plurielle, le quotidien fait sa manchette du jour sur « La régression sociale en marche » que représente « le programme de Raffarin ».

ÉLECTEURS « ÉCŒURÉS »

Son rédacteur en chef, Christian Digne, estime, dans son éditorial *Aveux*, que le secrétaire d'Etat aux PME, Renaud Dutreil, s'est « laissé aller » en reconnaissant « que le passage à 20 euros de la consultation des médecins serait financé par l'augmentation des cotisations Sécu payées par chaque salarié ».

Et en avouant que « les couches populaires n'ont rien à attendre des allègements fiscaux annoncés ».

Mais, en temps de campagne électorale, le journal retrouve des accents qui évoquent les moments où les adversaires du PCF étaient soit ignorés, soit discrédités par tous les moyens. Le ton est bien sûr moins virulent qu'en ces raides époques, mais les pages Législatives décrivent enjeux et personnages avec de petites touches qualificatives très engagées. Candidat socialiste briguant le siège du maire et député sortant de Gardanne Roger Meï (PCF), Roland Povinelli est accusé d'avoir « une ambition personnelle démesurée [qui] prend le pas sur une démarche politique ». « De quoi écœurer les électeurs de gauche. » Dans la 6^e circonscription de Marseille, Annick Boët, candidate du PCF, qui a un suppléant ancien-nement socialiste, « a le contact facile (...) et une formidable connaissance du terrain », ce qui lui a donné « la légitimité ». Comme le disent les journalistes les plus désireux que leur

journal rompe avec le passé, « l'ouverture est un combat de tous les jours ». Cela devrait se traduire par une ouverture du capital avant la fin de l'année et la mise au point d'une charte rédactionnelle qui officialiserait définitivement le tournant de 1997.

D'ici là, La Marseillaise aura organisé, durant la première semaine de juillet, le Mondial de pétanque : c'est le plus grand concours de boules du monde. Parrainé par France Télévisions et des investisseurs fidèles, il réunit chaque année les plus grands noms du monde bouliste et des dizaines de stars du show-biz, qui descendent en charter pour s'y amuser un peu. Il est aussi la meilleure vitrine publicitaire d'un journal qui annonce 35 000 lecteurs, mais vendrait en réalité autour de 15 000 exemplaires sur les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et le Var.

Michel Samson

L'économie coréenne vue par la presse de Séoul

Journalistes coréens et américains soulignent les récents succès des entreprises du Sud

LA PASSION DU FOOT, c'est bien. Mais si on peut en profiter pour mettre en avant ses charmes économiques, c'est encore mieux. Séoul n'a pas manqué de joindre l'utile à l'agréable en organisant, juste avant le Mondial 2002, une table ronde avec des chefs d'entreprise d'envergure mondiale. A l'ordre du jour : comment la Corée du Sud peut-elle devenir une plaque tournante économique régionale. Pour le *Korea Herald*, cet objectif est devenu un véritable « paradigme » chez les hommes politiques. Ce pays de 48 millions d'habitants

présente, de fait, beaucoup d'atouts : une position géographique avantageuse, un des principaux ports du monde, une population bien formée, de solides infrastructures dans l'électronique et l'automobile.

Le premier jour du Mondial, la presse coréenne a annoncé avec fierté des prouesses dans ces secteurs-clés, sans doute pour conjurer de probables déconvenues footballistiques. « La Corée est devenue numéro un pour l'usage d'Internet à haut débit », titrait le *Korea Times* alors que ce système peine à s'im-

poser ailleurs. « Hyundai devient le neuvième constructeur automobile mondial », dépassant Fiat et Renault pour la première fois, s'enorgueillit le quotidien.

REGARDÉE AVEC ENVIE

Le diagnostic des PDG invités à Séoul est plus nuancé. « *Beaucoup a été fait par le gouvernement pour stabiliser l'économie et relancer l'investissement direct étranger, mais il reste encore beaucoup à faire pour que la Corée se transforme en pôle d'attraction pour les affaires en Asie du Nord-Est* », résume le *Korea Times*. Les conseils sont allés bon train. Il faudrait stabiliser le won par rapport au dollar, améliorer les conditions des expatriés étrangers, abaisser les barrières culturelles... Un responsable de Procter & Gamble, cité par le *Chosun Ilbo*, a aussi averti que Séoul ne verrait son crédit augmenter qu'à condition de simplifier sa réglementation sur les investissements et de renforcer la protection de la propriété intellectuelle pour lutter contre les contrefaçons.

Mais les chiffres sont déjà prometteurs, écrit *Business Week* : 52 milliards de dollars d'investissements étrangers se sont déversés sur le pays depuis quatre ans contre 24,6 milliards en trois décennies. La Corée du Sud est devenue attrayante, et elle revient de loin. C'est ce parcours sur lequel s'attarde l'hebdomadaire américain, qui fait sa couverture sur ce pays « cool » qui s'est extirpé du « désastre » pour devenir un « modèle pour l'Asie (...) Les visiteurs qui savent quels ravages la crise économique asiatique a infligé à Séoul auront peine à croire qu'il s'agit de la capitale qui, en 1998, multipliait les abris de fortune et les soupes populaires. Ou que cette ville maintint pendant des lustres une culture

rigide de conformité, de corvées et de xénophobie ». L'enclave chic de Séoul, Chongdamdong, où les portables rivalisent de couleur pastel et où les femmes arborent ostensiblement leurs accessoires Chanel, Hermès ou Gucci (des copies ?), est emblématique d'un pays où la consommation soutient la croissance. « Les Coréens ont créé une économie qui ne dépend plus seulement des exportations. Ils ont façonné une économie domestique autonome, ce qui est rare en Asie ».

La crise de 1998 semble finalement avoir eu un effet bénéfique. Elle aurait, selon *Business Week*, provoqué en réaction une « vague d'innovation dans l'économie et la culture ». Une série de réformes a ouvert l'économie sur l'extérieur et permis le déclin des chaebols, ces conglomérats soutenus par l'Etat. Alors que le Japon n'en finit pas de s'affaiblir, beaucoup de pays asiatiques regardent désormais avec envie les performances coréennes : excédent budgétaire, 3,4 % de taux de chômage, une des Bourses les plus performantes...

Le Sud doit beaucoup de ces réussites au président Kim Dae-jung, arrivé au pouvoir en 1998, soutient l'hebdomadaire américain. Pourtant, ce réformateur est poursuivi par les mauvaises manières héritées du passé : le système politique et bureaucratique demeure enligné dans les scandales. La jeunesse semble cependant avoir tiré un trait sur les mœurs d'antan et préfère souvent éviter les grosses entreprises, jugées trop rigides. Et, quand elle est au chômage, elle ne semble plus aussi stressée : 35,7 % des hommes sans emploi préféreraient suivre le Mondial plutôt que d'aller à un entretien d'embauche.

courrierinternational.com pour Le Monde

AU COURRIER DES LECTEURS

LES NOUVELLES FORTIFICATIONS

Les relations internationales n'en ont malheureusement pas fini avec les murs, réels ou symboliques. Il en est ainsi du mur en construction qui sépare les Israéliens et les Palestiniens et qui les éloigne chaque jour un peu plus d'une cohabitation sereine, comme de celui qui sépare le Mexique des Etats-Unis, cette ligne frontière d'une guerre que se livrent Nord et Sud, riches et pauvres. (...)

Mais que dire aujourd'hui du mur que certains voudraient voir construire autour d'une Europe érigée en forteresse. Puisque Schengen permet la libre circulation des personnes entre Etats européens, il faudrait donc renforcer les frontières extérieures de l'Union et créer une police européenne des frontières (...). C'est peut-être légitime, mais en même temps la perspective d'une Europe forteresse, marquée par le racisme et la fermeture, se rapproche.

Puisque nous sommes si heureux d'avoir triomphé d'un mur qui avait divisé l'Europe, ne laissons pas les maçons de la ségrégation œuvrer à nouveau. L'Europe elle-même s'est construite autour des notions d'ouverture et d'échanges entre les nations. Et puisque les murs tendent à se dresser à nouveau, il faut redire que ce sont la circulation des idées et des personnes, l'ouverture, les échanges, les brassages de population, la liberté qui font et feront la richesse de nos pays, et qui ont brisé un jour de novembre 1989 le mur du totalitarisme. C'est la ségrégation, la fermeture, le repli sur soi et le rejet de l'autre, qui, entre autres, un jour d'août 1961, ont produit le « mur de la honte ».

Simon Loubris
Montrabé (Haute-Garonne)

ÉTAT D'URGENCE

La xénophobie en France : il y a lieu de la déplorer, mais certainement pas de s'en étonner. De même que nous recueillons pré-

sentement chez nos enfants et petits-enfants les fruits de certains principes brandis en mai 1968 par des illuminés, de même nous subissons les conséquences de notre imprévision et de nos imprudences en ce qui concerne l'immigration. Des personnes non taxables de racisme et d'inhumanité (Michel Rocard entre autres...) avaient pourtant tiré la sonnette d'alarme alors qu'il en était encore temps. Rien à faire. Sous la pression d'« angélistes » irresponsables, nous nous sommes bouchés les oreilles et avons laissé faire.

Maintenant que les faits parlent et que les tabous commencent à tomber, on s'aperçoit que la cote d'alerte est largement dépassée, que les ghettos fleurissent (...), que les populations autochtones réagissent aux profonds changements de vie que cela leur impose. C'était inévitable. C'était prévisible. (...)

Il nous faut en payer la note, mais au moins arrêtons cette folie.

François Mathieu
Toulouse

L'ARGENT N'A PAS D'ODEUR, SAUF POUR CEUX QUI ONT DU FLAIR

American Xtal Technology inc. 878@ 555.80 ▲ 2.04 ● Brambles Industries 100K@ 347.04 ▲ 13.30 ● TTM 856@ 6.33 ▲ 0.305 ● France Telecom

Henry & Partners 111 ● Value 2115 ● A+ Tower 1115 ● Coping Holdings 111 ● Cando Petroleum 88 ● 111 ● 111 ● Andros Times

CNBC Europe, la seule chaîne TV européenne d'information financière en temps réel où nos spécialistes économiques vous livrent, en permanence, les analyses les plus justes des marchés afin de vous faire bénéficier avant tout le monde des meilleures opportunités. CNBC Europe est désormais disponible sur Noos, canal 29*

Appel gratuit depuis un poste fixe

N° Vert 0 800 114 114

* Uniquement sur certains réseaux MOG.

CNBC EUROPE
a service of NBC and News America

La lune de miel de Poutine avec l'Ouest

PROMU au rang d'allié stratégique dans la « guerre contre le terrorisme » par George W. Bush, qui assure lui « faire confiance », accueilli par l'OTAN, qui veut lui donner voix au chapitre sur certaines questions, salué par l'Union européenne, qui ne veut pas être en reste et souhaite approfondir un « dialogue énergétique » avec Moscou, comme l'a confirmé le récent sommet UE-Russie, Vladimir Poutine est le plus courtisé des hommes.

Le tournant pro-occidental appuyé pris par le président russe dans l'après-11 septembre a porté ses fruits. « Que s'est-il passé avec Poutine ? », interrogeait récemment Nikolai Zlobin, du Centre d'information de défense à Washington : « Il y a un an et demi, il était le président d'un pays déprimé et, maintenant, il est un leader mondial. Sa décision de se placer du côté de l'Ouest a été d'une immense sagesse. » En public, le président russe savoure cette aisance nouvelle, comme l'ont montré les mots d'humour et taquineries dont il arrosa M. Bush pendant sa visite en Russie.

La nature du régime Poutine, son penchant pour l'autoritarisme sont pudiquement oubliés. A Moscou, le nouveau partenariat proclamé avec les Etats-Unis donne des ailes à une élite en quête d'opportunités. « Pourquoi aurions-nous refusé l'aide de l'Amérique ? », se réjouit Mikhaïl Khodorkovski, patron d'une grande compagnie pétrolière russe. « Maintenant, nous pourrions faire un pas vers la société postindustrielle, recevoir de la technologie, de l'aide en matière de sécurité et des commandes pour nos entreprises, dont celles du complexe militaire. » « Notre produit intérieur brut

est 3 % de celui des Etats-Unis », souligne l'entrepreneur. Le principe serait donc cet adage américain : « Si vous ne pouvez battre l'adversaire, coopérez avec lui. » Coller aux Etats-Unis dans l'espoir de capter un peu de leur force.

Dans cette lune de miel, rares sont les voix à continuer de parler de l'écrasement des libertés civiles en Russie. Un groupe mené par Elena Bonner, la veuve du dissident Andreï Sakharov, tirait voici quelques mois la sonnette d'alarme : « Les réformes des années 1980-1990 prévoyaient la mise en place d'une société humaine et pluraliste, d'un Etat de droit, avec une liberté de la presse, une justice indépendante, une législation juste, une démocratie et du multipartisme. Au lieu de cela nous assistons à l'édification méthodique d'un régime policier centralisé, avec une suppression des libertés. » Selon cette vision, les procès contre des journalistes, les accusations d'espionnage, les intimidations d'opposants ne seraient pas de simples résidus du passé totalitaire en passe d'être effacés dans le cadre d'un glissement lent, mais inévitable, vers une société de type européen. Vladimir Poutine resserrerait, au contraire, l'état et s'emploierait à éteindre tout contre-pouvoir.

Les services secrets russes, le FSB, dont est issu le président, ancien lieutenant-colonel du KGB, sont accusés de tisser leur toile. Le 19 mai, des élections régionales à Smolensk, à l'ouest de Moscou, ont porté au pouvoir un général du FSB, le troisième à diriger désormais directement une entité de la Fédération de Russie. A chaque fois, des violences se produisent et le candidat choisi est activement soutenu par le Kremlin sur le thème du « rétablissement nécessaire de l'ordre »...

L'organisation Fonds pour la défense de la glasnost, qui travaille étroitement avec Reporters sans frontières, s'inquiète de la multiplication des attaques physiques contre des journalistes russes dans les provinces. En 2001, douze journalistes ont été tués ou portés disparus, dont un en Tchétchénie. Depuis le début de cette année, on recense déjà 7 morts. La Russie serait ainsi devenue, pour les journalistes, un pays plus dangereux que la Colombie, si l'on s'en tient au nombre de tués.

En Tchétchénie, les disparitions d'habitants, les violences contre les civils se poursuivent. L'aviation russe bombardeait des villages dans la région de Nojai Iourt, au sud-est de Grozny, pendant la visite de George W. Bush à Moscou. Environ 100 000 soldats russes sont toujours déployés dans la République tchétchène et sur ses pourtours. Selon le journal *Kommersant*, des rafles menées par des forces spéciales russes, couramment appelées « nettoyeurs », se sont produites dans des camps de réfugiés en Ingouchie, ce qui brandit le spectre d'une extension des violences dans cette région du nord du Caucase.

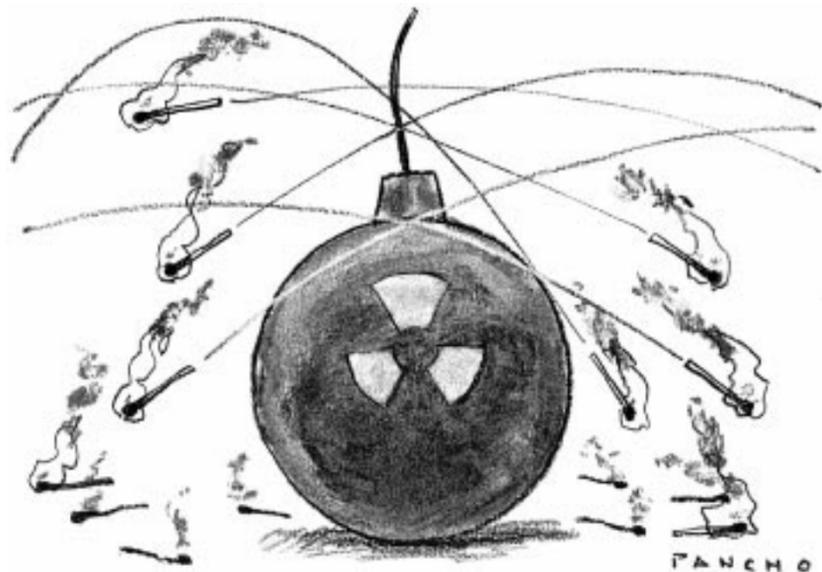
IMMOBILISME EN TCHÉTCHÉNIE

Le président américain a déclaré que les Etats-Unis « travailleraient » avec la Russie pour « mettre fin aux combats et trouver un règlement politique en Tchétchénie » et dans d'autres conflits de l'ex-URSS. Il a évoqué à Moscou la « leçon » de l'Afghanistan, « qui est valable pour la Tchétchénie » et selon laquelle « il est possible de défendre sa patrie en montrant du respect et en observant les droits des minorités ». Les Etats-Unis et l'Union européenne ont récemment soutenu une résolution sur la Tchétchénie devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU – texte qui ne fut finalement pas adopté. Officiellement, le département d'Etat américain veut pousser Moscou à « établir une différence entre le pouvoir du président tchétchène, Aslan Maskhadov, et des groupes liés aux réseaux terroristes » et à s'engager dans un processus de négociation. « La continuation du conflit est un frein au développement de la Russie, un cauchemar vivant pour les Tchétchènes innocents, et représente une menace pour la région entière du Caucase », déclarait un haut responsable du département d'Etat, Steven Pifer, devant une audition du Congrès américain le 9 mai.

Vladimir Poutine maintient un strict verrou sur les télévisions et les principaux médias russes pour cacher la guerre de Tchétchénie, et aussi pour éviter que les doutes sur l'origine des attentats de 1999 (une cassette vidéo circulant en Russie accuse le FSB, à Moscou et Volgogradsk, ne prennent de l'ampleur. L'armée craint, en cas de règlement politique en Tchétchénie, d'être désignée comme bouc émissaire incapable d'être venu à bout d'une guérilla partisane. En Tchétchénie, après presque trois années de guerre, Vladimir Poutine paraît enfermé dans l'immobilisme – en dépit de la chaleureuse sollicitude qu'Américains et Européens lui manifestent.

Natalie Nougayrède

Cachemire PAR PANCHO



La programmation militaire remise en chantier

A L'INSTIGATION de Jacques Chirac, le ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, a demandé aux états-majors de remettre en chantier le projet de loi de programmation militaire qui avait été adopté, fin juillet 2001, par le gouvernement de Lionel Jospin, et qui n'avait jamais été soumis à l'approbation du Parlement. Deux orientations de départ ont été maintenues.

D'abord, la loi sera sexennale et elle couvrira, comme la précédente, la période 2003-2008. Ce qui devrait poser quelques problèmes d'harmonisation à un an près – ne serait-ce que pour ce qui a trait au devenir de la gendarmerie – avec la programmation annoncée par Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, sur la sécurité et la justice qui, elle, sera quinquennale et s'achèvera en 2007. Ensuite, la nouvelle programmation militaire ne remet pas en cause ce qu'on a appelé « le modèle d'armée 2015 ». Ce qui signifie que les armées, à cette date butoir, devront avoir atteint leur « format » définitif et leur rythme de croisière en matière de fonctionnement, d'effectifs et d'équipement.

Le travail en cours n'est donc pas un bouleversement complet et radical du projet de programmation militaire. Le « référentiel » de base reste le même, comme on l'explique au ministère de la défense, et il s'agit d'une « adaptation » du texte original. A une considération près, cependant. Depuis juillet 2001, le contexte mondial a évolué et les responsables militaires français sont invités à une vraie réflexion sur l'après-11 septembre. En clair, la France doit tirer les leçons de la participation de ses forces, aux côtés de celles de ses alliés, aux opérations en Afghanistan sous la bannière de la lutte antiterroriste. Non pas que les armées françaises soient désormais tendues vers un seul type d'action. Les menaces demeurent

multiformes. Mais parce qu'elles risquent d'être confrontées, majoritairement en coalition, à d'autres « échelles d'intervention », pour reprendre l'expression d'un expert.

Qu'est-ce à dire ? Les armées professionnelles françaises ont reçu deux missions prioritaires : la protection du territoire national, y compris l'assistance en cas de catastrophes naturelles ou la sécurité des biens et des personnes comme le plan Vigipirate, et la « projection », autrement dit le déploiement, temporaire ou permanent, d'une partie de leurs effectifs hors des frontières sous le seul drapeau tricolore (en Afrique, par exemple) ou sous celui des Nations unies ou de l'OTAN.

Dès lors, comme l'Afghanistan l'a montré, la France œuvre à longue distance. La « projection » de ses forces s'applique à des théâtres d'opérations qui sont au-delà du bassin proche-oriental, à l'instar de ce qui s'était passé en 1990-1991 dans le Golfe. Elle s'est estimée, après le 11 septembre 2001, en droit d'agir en Asie comme elle l'avait fait, dans les Balkans, pour d'autres motifs, à la mi et fin des années 1990.

La « projection » de forces implique des capacités nouvelles ou des priorités, en termes d'organisation et d'équipement, qui n'avaient pas été prises en compte aussi systématiquement dans le précédent projet de programmation militaire. Des carences sautent aux yeux : l'« allongement » de sa flotte aérienne, c'est-à-dire le rayon d'action insuffisant de ses avions de combat ; les moyens de ravitaillement en vol, qui ont manqué aussi à ses alliés en Afghanistan au point de devoir mettre en « pool » les capacités des coalisés ; le soutien logistique ; la disponibilité des bases aériennes et des infrastructures portuaires susceptibles de fournir l'aide adaptée à des actions

qui durent dans le temps ; la modestie de ses forces spéciales et la permanence de son dispositif, technique et humain, voué à réunir du renseignement, qui soit le plus frais possible, et à l'exploiter sinon en instantané, du moins sans trop de délais.

C'est ce chantier-là que les états-majors doivent reprendre, avec ses conséquences sur l'organisation d'une Europe de la défense. La France n'a guère l'ambition, en effet, de pouvoir intervenir seule, en toutes circonstances. Il lui faut donc se mettre en situation de préparer une coopération militaire avec ses partenaires européens dans les secteurs où toute duplication des équipements est un gaspillage. Mais elle sait aussi, pour le constater chaque jour en matière d'étude, de développement et d'acquisition des matériels, qu'une politique de sécurité commune tarde à se mettre en place en Europe, du seul fait que les Etats-Unis préconisent une standardisation des armements sous leur autorité.

GELS DES DÉPENSES

Pour l'instant, dans ce travail de remise à jour de la programmation militaire, M^{me} Alliot-Marie ne peut ignorer qu'elle sera jugée, au sein des armées, par son aptitude à convaincre l'administration des finances du bien-fondé des besoins budgétaires de la défense. Durant les six ans écoulés, au fil des gels des dépenses décidés en cours de route, le ministère de la défense s'est vu amputer, au total, de l'équivalent d'une année de crédits d'équipement, soit 11 à 12 milliards d'euros ou encore le prix de revient de deux porte-avions avec leur aviation embarquée. Le coût croissant du fonctionnement d'une armée professionnelle a obéré son équipement : les matériels n'ont pas été renouvelés à temps et des coupes

drastiques ont entravé l'entretien de ceux qui sont opérationnels.

Durant sa campagne présidentielle, Jacques Chirac a préconisé de porter *in fine* l'effort de défense à 2,5, voire 3 % du produit intérieur brut, quand il est aujourd'hui à 1,9 %. C'est, sur le long terme, plus de 15,2 milliards d'euros supplémentaires par rapport à ce que la France s'offre en 2002, soit 29 milliards d'euros. La difficulté de l'exercice qui attend les états-majors est précisément de faire en sorte que – malgré un environnement budgétaire national contraignant et l'existence d'autres priorités – les armées, dès 2003, première année d'application de la programmation militaire, puissent commencer de combler l'écart avec le passé. Du temps de Lionel Jospin à Matignon, le projet 2003 de budget d'équipement avait été arrêté à hauteur de 13,2 milliards d'euros. M. Chirac réclamait quelque 14,2 milliards d'euros. Il ne fut pas entendu.

Aujourd'hui, c'est l'instant de vérité s'il faut amorcer, comme l'a réclamé le chef de l'Etat, chef constitutionnel des armées, une remontée des crédits militaires. C'est plutôt un pari, en réalité. Pour peu que M^{me} Alliot-Marie ait du temps devant elle, il lui faudra balayer devant sa porte. Si elle ne s'y résolvait pas, l'administration des finances ne se privera pas de le lui faire remarquer. Car, quoi qu'on en pense, la première source d'économies reste la réforme du ministère de la défense, soumis à ce lourd handicap que représente la gestion, par exemple, de ses constructions navales, de ses centres d'essais et, surtout, de son groupe d'armement terrestre GIAT. Autant de « vices cachés », note un expert, auxquels bien peu de gouvernements ont jusqu'alors réussi à s'attaquer.

Jacques Isnard

Le Monde
ÉDITORIAL

Le Pen et l'Algérie

ON LE SAIT depuis longtemps déjà, le Front national prospère sur les trous de mémoire de la nation française, sur son rapport malsain aux zones d'ombre de son passé, sur la façon dont elle préfère occulter les épisodes sombres de son histoire plutôt que de les affronter avec courage et lucidité. Ce n'est pas un hasard si Jean-Marie Le Pen a d'abord bâti une partie de sa notoriété politique sur quelques déclarations provocatrices qui mettaient en jeu les mauvais souvenirs de l'Occupation.

L'autre grand impensé du XX^e siècle en France est, à coup sûr, celui de la colonisation et notamment de la guerre d'Algérie. Or celle-ci est présente, de diverses manières, dans la mémoire collective, sans que jamais les Français aient été capables de mettre au net leur relation avec ces événements douloureux. Cette relation est pourtant au cœur de notre histoire contemporaine. Elle commande, sur le plan intérieur, le processus d'intégration des populations issues de l'immigration, dont on mesure, en particulier depuis le premier tour de l'élection présidentielle, les immenses difficultés. Elle détermine largement, sur le plan extérieur, la position de la France dans le monde arabe.

Comment négliger, dans ces conditions, le succès d'une extrême droite qui a construit l'essentiel de son fonds de commerce sur le rejet de l'étranger, surtout quand celui-ci vient de l'autre côté de la Méditerranée ? Comment ne pas voir, dans l'extraordinaire malaise qui s'est emparé de la France et qui s'est exprimé le 21 avril, les

traces d'une nouvelle arabo-phobie, qui s'ajoute à la vieille judéophobie et contribue à nourrir les fantasmes exploités par le Front national ? Comment, surtout, oublier le passé personnel de son chef en Algérie, qu'attestent maints témoignages, depuis ceux qu'a rendus publics il y a quarante ans l'historien Pierre Vidal-Naquet jusqu'à ceux que produit aujourd'hui *Le Monde* ? Jean-Marie Le Pen est, depuis une vingtaine d'années, au centre du débat politique français. Il est donc normal que notre journal s'emploie, inlassablement, à éclairer sa personnalité, comme il l'a fait en se penchant sur les années de jeunesse d'autres dirigeants politiques, de François Mitterrand à Lionel Jospin, en dévoilant des épisodes qu'ils n'assumaient pas.

La justice a donné raison à ceux qui ont dénoncé les actes de torture commis par Jean-Marie Le Pen, en les relaxant des poursuites en diffamation. La plus haute juridiction française, la Cour de cassation, a ainsi confirmé, en juin 2001, un arrêt de la cour d'appel de Paris en faveur de Pierre Vidal-Naquet. Quelques mois auparavant, elle avait pris la même décision en faveur de Michel Rocard, qui, en 1992, à la télévision, avait accusé Jean-Marie Le Pen d'avoir torturé. La Cour avait estimé en particulier que l'ancien premier ministre « avait poursuivi un but légitime en portant cette information à la connaissance des téléspectateurs ». *Le Monde* se réclame du même « but légitime » pour continuer de porter cette information à la connaissance de ses lecteurs.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde

Le ballon rond raconté par six écrivains des éditions de Dilettante

Le Mondial
Le Monde

Chaque jour, dans « Le Mondial 2002 », à partir du lundi 3 avec *Le Monde* daté mardi 4 juin

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
PUBLISSEUR

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01 42 17 39 00 - Fax : 01 42 17 39 26

PRINTED IN FRANCE

Israël-Palestine : le cancer par Edgar Morin, Sami Nair et Danièle Sallenave

LE cancer israélo-palestinien s'est formé à partir d'une pathologie territoriale : la formation de deux nations sur une même contrée, source de deux pathologies politiques, l'une née de la domination, l'autre de la privation. Il s'est développé d'une part en se nourrissant de l'angoisse historique d'un peuple persécuté dans le passé et de son insécurité géographique, d'autre part du malheur d'un peuple persécuté dans son présent et privé de droit politique.

« Dans l'opprimé d'hier l'opprimeur de demain », disait Victor Hugo. Israël se présente comme le porteur de la formation de deux nations sur une même contrée, source de deux pathologies politiques, l'une née de la domination, l'autre de la privation. Il s'est développé d'une part en se nourrissant de l'angoisse historique d'un peuple persécuté dans le passé et de son insécurité géographique, d'autre part du malheur d'un peuple persécuté dans son présent et privé de droit politique.

Et pourtant Sharon a prétendu lutter pour la survie d'Israël en opprimant et asphyxiant la population palestinienne, en détruisant des écoles, archives, cadastres, en éventrant des maisons, en brisant des canalisations et procédant à Jenine à un carnage dont il interdit de connaître l'ampleur.

L'argument de la survie n'a pu jouer qu'en ressuscitant chez les Israéliens les angoisses de 1948, le spectre d'Auschwitz, en donnant à un passé aboli une présence hallucinatoire. Ainsi la nouvelle Intifada a réveillé une angoisse qui a amené au pouvoir le *reconquistador* Sharon.

En fait Sharon compromet les chances de survie d'Israël dans le Moyen-Orient, en croyant assurer dans l'immédiat la sécurité israélienne par la terreur. Sharon ignore que le triomphe d'aujourd'hui prépare le suicide de demain. A court terme, le Hamas fait la politique de Sharon, mais à moyen terme, c'est

Sharon qui fait la politique du Hamas. Si, en deçà d'un certain seuil, l'Intifada a poussé Israël à négocier, au-delà elle a ranimé l'angoisse de la proie, exaspérée par les attentats-suicides, et la répression impitoyable semble une juste réponse à la menace. Si rien ne l'arrête de l'extérieur, l'Israël de Sharon va au minimum vers la bantoustanisation des territoires palestiniens morcelés.

C'est la conscience d'avoir été victime qui permet à Israël de devenir oppresseur du peuple palestinien. Le mot « *Shoah* », qui singularise le destin victimaire juif et banalise tous les autres (ceux du goulag, des Tsiganes, des Noirs esclavagisés, des Indiens d'Amérique), devient la légiti-

selon un principe de culpabilité collective, comme le font les attentats-suicides, mais c'est un principe appliqué par Israël frappant, depuis le temps de Sabra et Chatila et du Liban nord jusqu'à aujourd'hui, et hélas probablement demain, des civils, femmes et enfants, et en détruisant la maison et les cultures des familles d'auteurs d'attentat. Les victimes civiles palestiniennes sont désormais de 15 à 20 fois plus nombreuses que les victimes israéliennes. Est-ce que la pitié doit être exclusivement réservée aux unes et non aux autres ?

Israël voit son terrorisme d'Etat contre les civils palestiniens comme autodéfense et ne voit que du terro-

extrémistes dans les deux camps. Il masque le fait que la tournée de Sharon sur l'esplanade des Mosquées n'a pu que renforcer le cercle vicieux infernal qui favorise le pire dans les deux camps.

Le cercle infernal où tout accroissement du pire de l'un accroît le pire de l'autre a donné le pouvoir au clan nationaliste-intégriste en Israël, a installé des officiers issus des colonies à la tête de Tsahal, a transformé des éléments de cette armée de réoccupation en soldats pillant et tuant parfois jusqu'au massacre (Jenine). Il a accru le rayonnement et l'emprise des mouvements religieux fanatiques sur la jeunesse palestinienne.

Certes, il y a également un unilatéralisme palestinien, mais sur l'essentiel, depuis l'abandon par la charte de l'OLP du principe d'élimination d'Israël, l'Autorité palestinienne a reconnu à son occupant l'existence de nation souveraine que celui-ci lui refuse encore. Sharon a toujours refusé le principe « la paix contre la terre », n'a jamais reconnu les accords d'Oslo et a considéré Rabin comme un traître.

En Occident, les médias parlent sans cesse de la guerre israélo-palestinienne ; mais cette fausse symétrie camoufle la disproportion des moyens, la disproportion des morts, la guerre de chars, hélicoptères, missiles contre fusils et kalachnikovs. La fausse symétrie masque la totale inégalité dans le rapport des forces et l'évidence simple que le conflit oppose des occupants qui aggravent leur occupation et des occupés qui aggravent leur résistance.

La fausse symétrie occulte l'évidence que le droit et la justice sont du côté des opprimés. Elle met sur le même plan les deux camps, alors que l'un fait la guerre à l'autre qui n'a pas les moyens de la faire et n'oppose que des actes sporadiques de résistance ou de terrorisme. De même, il y a une fausse symétrie entre Sharon et Arafat, l'un maître d'une formidable puissance, capable de défier les Nations unies et les objurgations (certes molles) des Etats-Unis, l'autre de plus en plus impuissant. Une sinistre farce consiste à demander à Arafat d'empêcher les attentats tout en l'empêchant d'agir.

On a peine à imaginer qu'une nation de fugitifs, issue du peuple le plus longtemps persécuté dans l'histoire de l'humanité, ayant subi les pires humiliations et le pire mépris, soit capable de se transformer en deux générations en « *peuple dominateur et sûr de lui* » et, à l'exception d'une admirable minorité, en peuple méprisant ayant satisfaction à humilier.

Les médias rendent mal les multiples et incessantes manifestations de mépris, les multiples et incessantes humiliations subies aux contrôles, dans les maisons, dans les rues. Cette logique du mépris et de l'humiliation n'est pas le propre des Israéliens, elle est le propre de toutes les occupations où le conquérant se voit supérieur face à un peuple de sous-humains. Et dès qu'il y a un signe ou mouvement de révolte, alors le dominant se montre impitoyable. Il est juste qu'Israël rappelle à la France sa répression coloniale durant la guerre d'Algérie ; mais cela indique qu'Israël fait pour la Palestine au moins ce que la France a fait en Algérie. Dans les derniers temps de la reconquête de la Cisjordanie, Tsahal s'est livrée à des actes de pillage, destructions gratuites, homicides, exécutions où le peuple élu agit comme la race supérieure. On comprend que cette situation dégradante suscite sans cesse de nouveaux résistants, dont de nouvelles bombes humaines. Qui ne voit que les chars et les canons, mais ne voit pas le mépris et l'humiliation, n'a qu'une vision unidimensionnelle de la tragédie palestinienne.

Le mot « terrorisme » fut galvaudé par tous les occupants, conquérants, colonialistes, pour qualifier les résistances nationales. Certaines d'entre elles, comme du temps de l'occupation nazie sur l'Europe, ont certes comporté une composante terroriste, c'est-à-dire frappant principalement des civils. Mais il est indu de réduire une résistance nationale à sa composante terroriste, si importante soit-elle. Et surtout, il n'y a pas de commune mesure entre un terrorisme de clandestins et un terrorisme d'Etat disposant d'armes massives. De même qu'il y a disproportion entre les armes, il y a disproportion entre les deux terreur. L'horreur et

l'indignation devant des victimes civiles massacrées par une bombe humaine doivent-elles disparaître quand ces victimes sont palestiniennes et massacrées par des bombes inhumaines ?

Il ne faut pas craindre de s'interroger sur ces jeunes gens et jeunes filles devenues bombes humaines.

EDGAR MORIN est sociologue, **SAMI NAÏR** est député européen (Mouvement des citoyens), **DANIÈLE SALLENAVE** est écrivain, maître de conférences à l'université Paris-X-Nanterre.

Le désespoir, certes les a animés, mais cette composante ne suffit pas. Il y a aussi une très forte motivation de vendetta qui, dans sa logique archaïque si profonde, surtout en Méditerranée, demande de porter la vengeance, non pas nécessairement sur l'auteur du forfait mais sur sa communauté. C'est aussi un acte de révolte absolue, par lequel l'enfant qui a vu l'humiliation subie par son père, par les siens, a le sentiment de restaurer un honneur perdu et de trouver enfin dans une mort meurtrière sa propre dignité et sa propre liberté.

Enfin, il y a l'exaltation du martyr, qui par un sacrifice de sa personne féconde la cause de l'émancipation de son peuple. Evidemment, derrière ces actes, il y a une organisation politico-religieuse, qui fournit les explosifs, la stratégie et conforte par l'endoctrinement la volonté de martyr et l'absence de remords. Et la stratégie des bombes humaines est très efficace pour torpiller tout compromis, toute paix avec Israël, de façon à sauvegarder les chances futures de l'élimination de l'Etat d'Israël. La bombe humaine, acte existentiel extrême au niveau d'un adolescent, est aussi un acte politique au niveau d'une organisation extrémiste.

Et nous voici à l'incroyable paradoxe. Les juifs d'Israël, descendants des victimes d'un apartheid nommé ghetto, ghettoisent les Palestiniens. Les juifs qui furent humiliés, méprisés, persécutés, humiliés, méprisés, persécutés les Palestiniens. Les juifs qui furent victimes d'un

d'Irak, et en dépit du cancer israélo-palestinien, juifs et musulmans coexistent en paix en France.

Dépendant une ségrégation commence. Une rancoeur sourde contre les juifs identifiés à Israël couvait dans la jeunesse d'origine maghrébine. De leur côté, les institutions juives dites communautaires entretenaient l'exception juive au sein de la nation française et la solidarité inconditionnelle à Israël.

C'est l'impitoyable répression menée par Sharon qui a fait passer l'antijudaïsme mental à l'acte le plus virulent de haine, l'atteinte au sacré de la synagogue et des tombes. Mais cela conforte la stratégie du Likoud : démontrer que les juifs ne sont pas chez eux en France, que l'antisémitisme est de retour, les inciter à partir pour Israël. Ne devons-nous pas au contraire mobiliser l'idée française de citoyenneté comme pouvoir de fraternisation entre musulmans et juifs ?

Y a-t-il une issue ? Une haine apparemment inextinguible est au fond du cœur de presque tous les Palestiniens et comporte le souhait de faire disparaître Israël. Chez les Israéliens, le mépris est de plus en plus haineux, et également semble inextinguible. Mais la haine séculaire entre Français et Allemands, aggravée par la seconde guerre mondiale, a pu se volatiliser en vingt années. De grands gestes de reconnaissance de la dignité de l'autre peuvent, surtout en Méditerranée, changer la situation.

Des Sémites (n'oublions pas que plus de 40 % des Israéliens d'aujourd'hui viennent de pays arabes) peuvent bien un jour reconnaître leur identité cousine, leur langue voisine, leur Dieu commun. L'énormité de la punition qui s'abat sur un peuple coupable d'aspirer à sa libération va-t-elle enfin provoquer dans le monde une réaction autre que de timides objurgations ? L'ONU sera-t-elle capable de décider d'une force d'interposition ? Sharon ne peut qu'être contraint à renoncer à sa politique.

Il y eut le 11 septembre 2001 un électrochoc qui, au contraire, l'a encouragé. La « guerre au terrorisme » américaine lui a permis d'inclure la résistance palestinienne

Nous voici à l'incroyable paradoxe. Les juifs d'Israël, descendants des victimes d'un apartheid nommé ghetto, ghettoisent les Palestiniens

mation d'un colonialisme, d'un apartheid et d'une ghettoïsation pour les Palestiniens.

La conscience victimaire comporte évidemment une vision unilatérale de la situation et des événements.

Au départ du sionisme, la formule « un peuple sans terre pour une terre sans peuple » a occulté le peuplement palestinien antérieur. Le droit des juifs à une nation a occulté le droit des Palestiniens à leur nation.

Le droit au retour des réfugiés palestiniens est vu aujourd'hui, non comme un droit symétrique à celui du retour de juifs qui n'ont jamais vécu en Palestine, mais à la fois comme un sacrilège et comme une demande de suicide démographique d'Israël. Alors qu'il aurait pu être considéré comme une réparation aux modalités négociables.

Il est horrible de tuer des civils

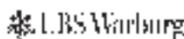
risme dans la résistance palestinienne. L'unilatéralisme attribue à Arafat seul l'échec des ultimes négociations entre Israël et l'Autorité palestinienne ; il camoufle le fait que, sans cesse depuis les accords d'Oslo, la colonisation s'est poursuivie dans les territoires occupés et considère comme « offre généreuse » une restitution restreinte et morcelée de territoires comportant maintien de colonies et contrôle israélien de la vallée du Jourdain.

L'histoire complexe des négociations est effacée par la vision unilatérale de cette « offre généreuse » reçue par un refus global, et l'interprétation de ce supposé refus global comme une volonté de détruire Israël.

L'unilatéralisme masque la dialectique infernale répression-attentat, elle-même alimentée par les forces

Vos objectifs financiers exigent un service de premier ordre offrant les options les plus performantes. Il suffisait de demander.

Face au numéro un des services financiers internationaux, vous êtes en droit de vous montrer exigeant. C'est pourquoi, afin d'optimiser notre service, quatre acteurs majeurs unissent leurs efforts : UBS Private Banking, le numéro un mondial de la gestion de patrimoine, UBS Warburg, l'une des plus importantes banques d'investissement et de gestion de titres, UBS PaineWebber, l'un des principaux experts américains de la gestion de fonds. Un dispositif unique, fondé sur une perception dynamique de vos enjeux financiers, qui nous permet de vous proposer des solutions sur mesure et à forte valeur ajoutée. Chez UBS, l'Union fait la Force. Venez nous rendre visite sur www.ubs.com



entre les deux terreur. L'horreur et

Le Moyen-Orient est une zone sismique de la planète où s'affrontent Est et Ouest, Nord et Sud, riches et pauvres, laïcité et religion, religions entre elles

ordre impitoyable imposent leur ordre impitoyable aux Palestiniens. Les juifs victimes de l'inhumanité montrent une terrible inhumanité. Les juifs, boucs émissaires de tous les maux, « bouc-émissaires » Arafat et l'Autorité palestinienne, rendus responsables d'attentats qu'on les empêche d'empêcher.

Une nouvelle vague d'antijudaïsme, issue du cancer israélo-palestinien, s'est propagée dans tout le monde arabo-islamique, et une rumeur planétaire attribue même la destruction des deux tours de Manhattan à une ruse judéo-américaine pour justifier la répression contre le monde islamique.

De leur côté, les Israéliens voisins crient « *Mort aux Arabes* » après un attentat. Un anti-arabisme se répand dans le monde juif. Les instances « communautaires » qui s'autoproclament représentantes des juifs dans les pays occidentaux tendent à refermer le monde juif sur lui-même dans une fidélité inconditionnelle à Israël.

La dialectique des deux haines s'entretenant l'une l'autre, celle des deux mépris, celui du dominant israélien sur l'Arabe colonisé, mais aussi le nouveau mépris antijuif nourri de tous les ingrédients de l'antisémitisme européen classique, cette dialectique est en cours d'exportation. Avec l'aggravation de la situation en Israël-Palestine, la double intoxication, l'antijuive et la juidéocentrique, va se développer partout où coexistent populations juives et musulmanes. Le cancer israélo-palestinien est en cours de métastases dans le monde.

Le cas français est significatif. En dépit de la guerre d'Algérie et de ses séquelles, en dépit de la guerre

dans le terrorisme ennemi de l'Occident, de façon à ce que le tête-à-tête israélo-palestinien devienne un face-à-face non entre deux nations mais entre deux religions et deux civilisations, et s'inscrive dès lors dans une grande croisade contre la barbarie intégriste.

L'électrochoc inverse est en fait advenu. C'est l'offre saoudienne de reconnaissance définitive d'Israël par tous les pays arabes en échange du retour aux frontières de 1967, conformément à toutes les résolutions des Nations unies. Cette offre permettrait non seulement une paix globale entre nations mais une paix religieuse qui serait consacrée par le pays responsable des lieux saints de l'Islam. On peut donc envisager une conférence internationale pour arriver à un accord comportant une garantie internationale.

De toutes façons, les Etats-Unis, dont la responsabilité est écrasante, disposent du moyen de pression décisif en menaçant de suspendre leur aide, et du moyen de garantie décisif en signant une alliance de protection avec Israël.

Le problème n'est pas seulement moyen-oriental. Le Moyen-Orient est une zone sismique de la planète où s'affrontent Est et Ouest, Nord et Sud, riches et pauvres, laïcité et religion, religions entre elles. Ce sont ces antagonismes que le cancer israélo-palestinien risque de déchaîner sur la planète. Ses métastases se répandent déjà sur le monde islamique, le monde juif, le monde chrétien. Le problème n'est pas seulement une affaire où vérité et justice sont inséparables. C'est aussi le problème d'un cancer qui ronge notre monde et mène à des catastrophes planétaires en chaîne.

Pour une paix sèche

Suite de la première page

Je les comprends, bien entendu. Sans doute, si j'étais israélien, militerais-je à leurs côtés. Mais comment ne pas voir, en même temps, l'absurdité de leur situation ? Comment ne pas sentir – et, d'ailleurs, ils le sentent – qu'avec le déclenchement de l'intifada, c'est comme un voile qui s'est déchiré et a, du jour au lendemain, révélé l'autre visage de leurs partenaires ? Peut-être, d'ailleurs, le voile n'était-il même pas un voile. Peut-être n'aveuglait-il que ceux qui ne voulaient pas voir. Et peut-être aurait-il fallu, bien avant cela, prêter plus d'attention aux déclarations d'un Yasser Arafat qui n'a jamais renoncé à son rôle de nouveau Saladin appelé à délivrer Jérusalem de ses nouveaux croisés. Ce que je sais, c'est que quelque chose s'est brisé depuis deux ans. Et s'il y a de la naïveté à penser que l'on va dissoudre le terrorisme dans la poudre des canons, il y a une autre naïveté, symétrique, à croire qu'on va le résoudre dans le flot d'une parole inlassablement renouée.

Alors ? Alors, il reste une troisième solution. Un geste, en fait. Un simple geste. Mais énorme. Incalculable. Et qui consisterait à prendre appui sur les succès de ces dernières semaines, à s'engouffrer dans la brèche ouverte par la destruction annoncée des « infrastructures du terrorisme », bref, à tirer parti du fragile répit que semble avoir offert l'opération « Rempart » pour, d'un seul coup, en rupture avec la vieille diplomatie des petits pas, des étapes et des périodes intérimaires, en rupture aussi avec l'obsession, naïve également, de la « double reconnaissance » censée être le préalable à tout règlement, prendre appui, donc, sur tout cela pour imposer un scénario que les intéressés ne pourront refuser sans se couper de leur peuple et se déjuger aux yeux du monde : 1. rencontre sans délai, *nolens volens*, avec ce qui reste de la direction palestinienne ; 2. appel à une conférence internationale où les Etats-Unis, l'Europe, les Etats arabes modérés, se porteraient garants des termes du contrat proposé ; 3. en échange de l'évacuation de l'essentiel des territoires et du démantèlement des implantations non contiguës à Israël, en échange, autrement dit, d'un Etat palestinien viable dont vous seriez les promoteurs, les accoucheurs, presque les parrains, la pleine reconnaissance, par le nouvel Etat ainsi que par les Etats arabes, de la légitimité et des frontières d'Israël.

Cette initiative, cette percée, seraient conformes à la justice, c'est-à-dire, pour parler clair, à ce droit des Palestiniens à un Etat qu'aucun démocrate, aucun dirigeant juif et, plus encore, aucun sioniste, ne peut sérieusement leur dénier. Le sionisme n'est-il pas la preuve vivante de ce que la conscience, et l'entêtement dans cette conscience, sont un des facteurs décisifs qui fondent l'appartenance à un peuple ? Des juifs vivant aux quatre coins de la planète, parlant des langues différentes, n'ayant parfois plus de lien religieux ni même culturel avec le judaïsme, ont été fondés à bâtir un Etat – et on refuserait le même droit à des gens qui ont, non seulement une langue, une culture, une religion, mais un territoire en commun ?

Mais elle serait aussi la seule capable de garantir, très vite, la sécurité d'Israël. Non pas, bien entendu, qu'Arafat ou ses successeurs vous saurait gré de les contraindre à cet Etat dont, au fond d'eux-mêmes, ils ne veulent pas ou qu'ils ne veulent, plus exactement, que trempé dans les larmes et le sang de la martyrologie suicidaire. Mais enfin cette paix sèche, cette séparation franche, ce retrait à votre initiative mais béni par les nations (toutes les vertus, au fond, du retrait unilatéral mais sans effets pervers et avec le renfort, surtout, de la loi internationale !), changeraient la donne sur, au moins, trois points décisifs.

Vos frontières jouiraient d'une garantie, notamment arabe, dont, pour l'heure, elles sont privées.

Vous auriez en face de vous, au lieu de ces foules mi-civiles mi-militaires dont l'indétermination même vous paralyse, fait de votre force une faiblesse et réduit à quasi-néant l'écrasante supériorité de Tsalal, un Etat normalisé et soumis, comme le vôtre, aux lois éternelles de la guerre et la paix entre les nations.

Et puis, dans l'autre bataille enfin, dans la bataille si importante qui se joue devant le tribunal d'une opi-

nion mondiale dont la dernière des religions est la religion de la victime, les Palestiniens perdraient l'incalculable avantage que leur conférait, jusqu'ici, le statut de peuple martyr, opprimé par un pouvoir « sûr de lui et dominateur », et dont le porte-parole, coiffé de son légendaire keffieh, volait de capitale en capitale pour exalter la cause de ses « damnés » : ah ! si seulement vous pouviez, en le contraignant à cette paix qu'il redoute et qu'il fuit, transformer Arafat en un chef d'Etat comme les autres, sommé de s'atteler à des questions d'intendance urgentes et triviales, et perdant aux yeux du monde ce statut d'exception, cette aura, cette souveraineté de la souffrance et du malheur qui, depuis tant d'années, l'autorisent à mentir à son peuple, à le fourvoyer.

J'ajoute que les dirigeants d'Israël n'ont pas le choix et que le fait de sortir aujourd'hui, à leur heure et à leurs conditions, de ces « territoires » qui, de glaciés protecteurs d'Israël, sont devenus un piège, la source de vos déboires et de vos deuils, votre talon d'Achille, sera la seule façon de trancher le nœud qui entrave le destin du pays. Car enfin, dans le cas contraire, et si l'occupation s'éternisait, de deux choses l'une. Ou bien les Palestiniens seraient durablement privés des droits dont jouissent, pour l'essentiel, les Arabes de Nazareth et de Saint-Jean-d'Acres – et Israël, où coexisteraient deux régimes distincts de citoyenneté, cesserait d'être la démocratie dont vous êtes, à juste titre, si fiers. Ou bien vous leur confériez ces droits ; ils deviennent, parce que la démocratie l'exige, des citoyens à

sionisme une sorte de pratique criminelle assimilable, au mieux, à la traite des Noirs et au racisme, au pire à l'extermination des juifs, je vous tiendrais un autre discours encore.

Je vous dirais que je suis allé à Bethléem, au plus fort du siège de l'église de la Nativité profanée par des Palestiniens en armes, et que ce qui m'a frappé, alors, c'est plutôt la retenue, le scrupule, du bataillon israélien.

Je dirais que je suis allé à Jénine, au lendemain du retrait de Tsalal et que, si le spectacle d'un champ de bataille, voire d'un quartier détruit, est toujours un spectacle de désolation, j'ai vu assez de guerres dans ma vie, assez de villes fantômes et de carnages, pour affirmer que parler, comme on l'a fait, de « massacre », dire que ce qui s'est produit là « passe l'entendement », prouve, soit que l'on a l'entendement un peu court, soit que l'on veut sciemment désinformer, sataniser.

Je raconterais comment l'une des premières choses que j'ai faites, en arrivant, a été de rendre visite à quelques-uns des survivants des attaques-suicides qui furent ordonnées depuis Jenine et Ramallah et dont les victimes, alors que l'on tient – et tant mieux ! – un décompte si précis des morts palestiniens, n'intéressent bizarrement personne en Europe. Pourquoi ce double traitement, demanderais-je ? Pourquoi une si bruyante « solidarité » d'un côté, et une si cruelle indifférence de l'autre ? Pourquoi, surtout, persister à dire « martyrs » pour « hommes-bombes » ? « Résistants » pour « assassins » ? Pourquoi prendre pour argent comptant la vision du monde, le lexique, les missiles sémantiques de la guerre des mots palestinienne ?

Mais ce n'est pas à des Français que je m'adresse. Ni à des Palesti-

Israël est le plus fort, aujourd'hui.

Il bénéficie de cette mince fenêtre qui lui permet de reprendre l'initiative, déplacer les lignes, briser le cercle infernal de la double naïveté belliciste et pacifiste

part entière ; et Israël cessera d'être un Etat juif, il deviendra l'Etat binationnel dont rêvent ses ennemis – ce que je ne peux, pas plus que vous, imaginer.

Nul n'est jamais assez fort, disait l'historien grec Thucydide méditant sur le destin d'Athènes, pour être sûr d'être toujours le plus fort. Israël est le plus fort, aujourd'hui. Il bénéficie de cette mince fenêtre qui lui permet, pendant quelques semaines, peut-être quelques jours, de reprendre l'initiative, déplacer les lignes, briser le cercle infernal de la double naïveté belliciste et pacifiste. Puisse le premier ministre saisir cette occasion historique. Puisse-t-il ne pas manquer cette chance unique de transformer un avantage militaire, par définition provisoire, en victoire politique et morale.

Si je parlais de des Palestiniens, si je m'adressais, comme je l'ai fait l'année dernière, aux étudiants, non de Tel-Aviv, mais de Bir Zeit, je soulèverais, bien entendu, d'autres questions.

Je dirais, comme Kofi Annan, que « prendre délibérément pour cible des civils est moralement répugnant ». Je dirais, comme Amos Oz, que l'inscription du droit au retour au premier rang des revendications de l'OLP est une pure provocation car il ne signifie plus, ce droit, un mais deux Etats palestiniens : le premier, là, tout de suite, sur les territoires restitués ; l'autre, plus tard, en Israël même, quand les millions de réfugiés autorisés à faire retour auraient fait de l'Etat juif un pays à majorité palestinienne.

Je demanderais que l'on explique par quelle logique cet Etat palestinien que l'on attend aujourd'hui d'Israël, nul ne songeait à l'exiger des Jordaniens et des Egyptiens au temps où ce sont eux qui occupaient les mêmes terres.

Ou bien je m'indignerais de cet autre négationnisme qui s'en prend, non pas à l'existence des chambres à gaz (encore que...) mais à celle d'un Temple juif au pied des mosquées de Jérusalem – je vous adjurerais de dénoncer ce révisionnisme géo-théologique dont le but est de dénier aux juifs le principe même de leur présence en terre sainte...

Si vous étiez français, si je m'adressais, comme je le fais parfois, à l'un de ces publics français qui continuent, comme à Durban, de faire du

niens. Mais à vous, amis israéliens, qui ne serez jamais assez forts pour être sûrs d'être toujours les plus forts et que j'exhorte donc, aujourd'hui, à cette paix sèche, sans psychologie ni pathos, sans préalable, sans considérations incertaines sur l'humeur, la sincérité ou non, les arrière-pensées du partenaire : une offre de paix qui reconnaîtra à celui-ci le droit à son Etat (dont votre premier ministre a lui-même dit qu'il est un « fait accompli ») ; une offre qui, dans la bataille de l'opinion, donnera à celui qui la fera un avantage décisif (condamner Arafat à la paix, le contraindre à dire enfin quel type d'Etat il veut construire, n'est-ce pas la vraie façon, non seulement de le confondre, mais de désamorcer la machine à mensonges ?) ; et puis une offre qui, surtout, rétablira Israël dans des frontières, sinon sûres, du moins défendables (au lieu de ce front qui est partout et nulle part, et fait de chaque Israélien une ligne de front à lui tout seul !).

Il faudra, pour tout cela, un homme d'Etat.

Il faudra un Sadate juif, un nouveau Begin.

Il faudra, en réalité, ce mélange d'audace et de foi dans les valeurs juives qui fut à l'origine de toutes les victoires d'Israël.

Israël n'était pas militairement le plus fort en 1948. Ni en 1967, quand l'ennemi contrôlait le Golan et les hauteurs de Judée. Il n'était toujours pas le plus fort en 1973, face aux armées arabes coalisées. Et s'il l'a emporté, si ses généraux ont, chaque fois, triomphé du pire, c'est qu'ils disposaient de cette autre arme, bien plus décisive, qu'est l'élan d'une nation, la foi en un idéal, la conviction d'être porté par une juste et noble cause.

C'est cet élan qu'il faut retrouver. C'est cette foi en vous-même, et dans les valeurs de l'humanité juive, que vous devez retrouver.

Moyennant quoi les dirigeants d'Israël sauront, dans le même geste, rendre justice à leurs voisins, assurer la sécurité d'Israël et entrer, à leur tour, dans l'Histoire.

Bernard-Henry Lévy

★ Ce texte est extrait d'une allocution prononcée le 27 mai, lors d'une cérémonie de remise de doctorat *honoris causa* à l'université de Tel-Aviv.

Calomniez, calomniez...

par Elie Barnavi

C'EST l'universitaire plutôt que l'ambassadeur qui a tiqué à la lecture de votre article sur Benny Morris (*Le Monde* du 30 mai). Je ne me prononcerais pas sur le fond, encore que, « *nouvel historien* » ou pas, j'aurais quelque titre à me mêler de cette « querelle des historiens » à l'israélienne. Détail curieux : il se trouve que j'ai été le premier à publier en France un compte-rendu (élogieux) de l'ouvrage fondateur de Morris sur l'origine du problème des réfugiés palestiniens (*L'Histoire*, n° 116, novembre 1988, p. 66-68).

Non, ce qui est agaçant, lorsqu'on connaît comme moi le monde universitaire israélien, est l'accusation de maccharthysme que laissent planer vos interlocuteurs. Ainsi, c'est pour avoir professé des opinions hétérodoxes que Benny Morris aurait été « tenu à l'écart par les institutions académiques de son pays », tout comme Ilan Pappé, « aujourd'hui menacé d'être exclu de l'université de Haïfa ». En fait, pour avoir été directeur du département d'histoire de l'université de Tel-Aviv au moment où la candidature de Benny Morris y a été envisagée, je puis certifier que, si elle n'a pas abouti, ce ne fut nullement par rejet de ses thèses prétendument iconoclastes.

Quant à Pappé, il a été mêlé à la défense d'un mémoire de maîtrise sur un prétendu massacre perpétré par la brigade Alexandroni dans un village arabe du nord du pays pendant la guerre d'indépendance. Or ce travail a été effectué dans des conditions qui rappellent fâcheusement les thèses négationnistes soutenues à Lyon-III : travail bâclé, biais idéologique évident, incompétence manifeste des directeurs de thèse et des membres du jury et,

pour finir, une plainte en justice des survivants de la brigade, à la suite de laquelle l'étudiant s'est vu contraint par le tribunal d'avouer qu'il avait largement trituré les témoignages recueillis.

Comme si cela ne suffisait pas, il a signé une pétition d'origine britannique appelant à boycotter les chercheurs israéliens, tous tant qu'ils sont et sans faire dans le détail. Enfin, il a demandé à une association américaine d'histoire d'ignorer les chercheurs de sa propre université, accusés en bloc d'écrire une histoire aux ordres. Des professeurs s'en sont émus, l'université a demandé des éclaircissements et Pappé, provocateur bien connu, s'est coulé avec délice

Nul ne chassera Ilan Pappé de l'université de Haïfa : personne n'a jamais été chassé

dans le rôle de victime d'une chasse aux sorcières qui n'existe que dans ses fantasmes. Voilà les faits. Et voilà l'homme.

Pour qui connaît un tant soit peu nos universités, l'idée que l'on puisse en chasser quiconque « pour n'avoir cessé d'affirmer qu'Israël doit demander pardon pour ce qui s'est passé en 1948... » est tout bonnement grotesque. Veut-on un florilège de ce qu'on peut entendre sur nos campus et dans nos amphis ? Untel, historien à l'université de Tel-Aviv, évoque en pleine guerre les

« atrocités dignes des nazis » de l'armée israélienne. Tel autre, germaniste de renom à l'université hébraïque de Jérusalem, ose comparer les jeunes colons de Hébron aux Hitlerjugend. Un troisième, cet historien à l'université Ben Gourion du Néguev qui accable de son mépris Benny Morris dans votre article, a

ELIE BARNAVI est historien, ambassadeur d'Israël en France.

trouvé naguère des vertus à l'équivalence stupidement insultante établie par Saramago entre Ramallah et Auschwitz. Une collègue de l'université de Tel-Aviv, ancienne élève de l'ineffable Noam Chomsky, tient *ex cathedra* des propos dont la virulence fait d'une Leila Shahid une sioniste enragée. Une chercheuse arabe israélienne de l'université hébraïque invente la fable du soldat juif violeur qui servira de « source » au *Sunday Times*, puis au *Nouvel Observateur*...

Encore ne sont-ce là que des dérapages qui ont fait quelque bruit dans les médias. Parfois, un député en mal de publicité se mêle d'exiger des sanctions contre le coupable. L'université, faut-il le dire, le renvoie aussitôt paître, au nom précisément des libertés académiques. Aussi bien, bien entendu, nul ne chassera Ilan Pappé de l'université de Haïfa, pour la bonne raison que personne n'a jamais été chassé, fort heureusement, d'aucune institution universitaire israélienne pour délit d'opinion, aussi outrageant fut-elle.

Et tant pis pour mes excellents confrères qui souffrent atrocement de n'avoir la moindre entorse à leurs libertés académiques à se mettre sous la dent. Pauvres Don Quichotte, que de moulins à vent tournent en vain en votre nom.

Notre investissement le plus précieux : le partenariat que nous établissons avec VOUS.

Pour satisfaire vos besoins financiers, quatre acteurs majeurs unissent leurs efforts : UBS Private Banking, le numéro un mondial de la gestion de patrimoine, UBS Warburg, l'une des plus importantes banques d'investissement et de gestion de titres, UBS PaineWebber, l'un des principaux experts américains de gestion de patrimoine, et UBS Global Asset Management, spécialiste incontesté de la gestion de fonds. Un dispositif unique, fondé sur une perception dynamique de vos enjeux financiers, qui nous permet de vous proposer des solutions sur mesure et à forte valeur ajoutée. Chez UBS, l'Union fait la Force. Venez nous rendre visite sur www.ubs.com

UBS
UNION BANK SWITZERLAND

UBS

UBS Warburg

UBS

Deux ans après avoir fusionné son groupe avec Renault Véhicules Industriels, le président du constructeur suédois de **CAMIONS** Volvo, Leif Johansson, dans un entretien au *Monde*, tire un premier bilan de

ce **RAPPROCHEMENT**. L'ancien RVI se porte aujourd'hui mieux que son partenaire suédois, et tire les résultats du groupe Volvo. Venu en France à la rencontre des syndicats, la semaine dernière, M. Johans-

son leur a présenté son programme de réorganisation industrielle et tenté d'apaiser leurs craintes sur l'emploi. Il prévoit d'investir 42 millions d'euros sur le site Renault de **VÉNISSIEUX** d'ici à 2004. M. Johans-

son, qui a choisi de vendre en 1999 les voitures Volvo à Ford pour recentrer le groupe sur les seuls camions, n'a plus le droit à l'**ÉCHEC**, après avoir raté ses tentatives de rachat de Scania et de Mitsubishi.

Le PDG de Volvo se félicite d'avoir racheté les camions Renault

Dans un entretien au « Monde », Leif Johansson, président du numéro deux mondial du poids lourd, dévoile les grandes lignes de son plan de réorganisation industrielle. Deux ans après la fusion avec Renault VI, la marque française est la locomotive des résultats du groupe

Deux ans après le rachat de Renault Véhicules Industriels, rebaptisé Renault Trucks, quel bilan tirez-vous de cette fusion ?

Nous sommes en ligne avec nos objectifs. Concernant les synergies et les réductions de coûts, notre objectif était d'économiser 3,5 milliards de couronnes (384 millions d'euros) en trois ans. Dès 2001 nous avons déjà réalisé 1,1 milliard d'économies. Sur le plan du management, deux Français ont intégré la direction du groupe et la langue que nous utilisons est le « mauvais anglais ».

Au début de la fusion, Volvo en était considéré comme le pilier, Or, depuis, c'est Renault qui tire les résultats du groupe. C'est une bonne surprise pour vous ?

Je ne suis pas vraiment étonné des performances de Renault Trucks. Lorsque nous avons décidé d'acheter l'entreprise, nous estimions que c'était un bon investissement et un partenaire compétent et digne.

Pourquoi avez-vous supprimé Volvo Global Trucks, la structure qui servait à coordonner les trois marques Volvo, Renault et Mack ?

Cette structure nous a servi à résoudre un certain nombre de questions que posait la fusion et auxquelles il fallait répondre très vite pour assurer la cohérence du nouveau groupe. Mais pour le client, Global Trucks n'existe pas, il ne peut en acheter ; il fallait revenir

à une visibilité plus grande des marques et, surtout, à des marques distinctes.

Les grands chantiers de la fusion, comme la mise en commun des moteurs ou des châssis, reste à venir. Nous avons actuellement dans le groupe 18 familles de moteurs, à terme nous n'en aurons plus que deux. De même, à partir des huit plates-formes de véhicules

« Nous allons investir 42 millions d'euros d'ici à 2004 à Vénissieux »

existants aujourd'hui, notre objectif est de n'en avoir plus que deux. Cette évolution sera longue et progressive et sera étalée sur huit ou dix ans. Les choses suivent leur cours de façon très satisfaisante.

Cette mise en commun va nécessiter une réorganisation importante de votre outil de production. Quelles en sont les grandes orientations ?

Je viens d'annoncer aux organisations syndicales du groupe un certain nombre de décisions. Le site de Vénissieux, près de Lyon, accueillera le montage et une partie de la fabrication des gammes de moteur 9 et 11 litres. Nous allons y investir 42 millions d'euros d'ici à

2004. Entre 50 000 et 60 000 moteurs par an seront assemblés à Vénissieux, ce qui représente un volume sensiblement plus important que la fabrication actuelle.

De la même façon, notre site suédois accueillera une famille de moteurs au lieu de quatre actuellement, mais je pense que là encore les volumes seront plus importants. Cette rationalisation permettra d'être beaucoup plus fort sur le plan concurrentiel.

Et concernant les plates-formes communes ?

Lorsque les modèles de gamme intermédiaire de Renault Trucks et Volvo seront en fin de vie, nous envisageons de fabriquer la génération suivante à partir d'une architecture commune. Le même travail sera fait sur les camions de plus de 16 tonnes. Mais le choix des sites qui accueilleront les plates-formes n'est pas encore connu.

Les syndicats se disent inquiets de cette restructuration, qui va notamment entraîner 210 suppressions de postes à Vénissieux. Y aura-t-il d'autres conséquences sur l'emploi ?

Je m'efforce d'expliquer aux syndicats la logique de notre stratégie de la façon la plus transparente possible, mais il est évident qu'on ne peut pas faire plaisir à tout le monde dans ce type d'opérations. Si l'on écoute les uns et les autres, chacun de nos sites voudrait récupérer la totalité de notre production européenne. Bien entendu, c'est impos-



GUNNAR ASK/AP

sible et nous devons répartir l'ensemble au mieux des intérêts de l'entreprise et de son efficacité.

Notre industrie est très cyclique et la tendance actuelle est plutôt à la baisse. En revanche, et c'est l'une de mes grandes satisfactions, Renault Trucks gagne des parts de marché, les bénéfices sont là, et nous sommes plutôt en train d'embaucher.

Vos positions en Asie constituent l'une des faiblesses actuelles du groupe Volvo. Depuis l'échec de votre partenariat avec Mitsubishi, quelle solution de remplacement envisagez-vous ?

Cette faiblesse est vraie au Japon où nous ne sommes présents que sur une niche de marché avec peu de volume. Mais nous possédons de solides positions dans le reste de l'Asie. Aujourd'hui, un camion sur deux importé en Chine est un Vol-

vo. Nous souhaitons accélérer nos investissements dans ce pays.

Deux projets d'implantation sont à l'étude : Volvo envisage un partenariat avec China National Heavy Truck dans les véhicules de plus de 16 tonnes et Renault Trucks est en pourparlers avec Dongfeng pour les camions de moyen tonnage. Nous attendons le feu vert des autorités chinoises.

Au-delà de ces projets de croissance interne, êtes-vous à la recherche d'un partenaire en Asie ?

Pour des raisons diverses, les partenaires potentiels, les quatre constructeurs japonais (Mitsubishi, Isuzu, Hino et Nissan Diesel) ne répondent pas à nos besoins. Notre partenariat avec Mitsubishi était intéressant pour les camions de moyen tonnage, mais nous avons résolu le problème sur ce segment avec Renault. Quant à Nissan Diesel, sa dette est trop importante pour que le dossier nous intéresse.

Depuis la tentative de fusion avec votre concurrent suédois Scania, annulée par la Commission européenne en 2001, vous en détenez toujours 45 %, que Bruxelles vous impose de céder d'ici à 2004. Le cours de Bourse de Scania a chuté : comment comptez-vous vous désengager sans perdre trop d'argent ?

Nous avons envisagé plusieurs scénarios. Je suis persuadé que le secteur du poids lourd va continuer à se consolider. La législation euro-

péenne sur les normes de pollution nécessite des investissements de plus en plus lourds. Les acteurs trop petits devront quitter le secteur ou se rapprocher de leurs concurrents.

Dans ce cadre, je pense que notre participation est susceptible d'intéresser l'un d'entre eux. Si, malgré tout, nous ne trouvons pas d'acheteur, nous aurions toujours la possibilité de vendre ces actions à prix préférentiel à nos actionnaires.

Le marché américain a connu en 2001 une chute de plus de 40 % des immatriculations de camions. Pensez-vous que le point bas est atteint ? Quelles sont vos prévisions pour le marché européen ?

Le marché est déjà en reprise aux Etats-Unis après, il est vrai, être tombé à un niveau très bas. Les ventes en Europe sont toujours orientées à la baisse, mais je pense qu'il s'agit d'un trou conjoncturel et que le marché repartira dès 2004. Pour le reste, je suis assez confiant : nous avons accru nos parts de marché en Asie de 37 % au premier trimestre. Seule la situation en Argentine reste préoccupante. La reprise prendra beaucoup de temps.

Prévoyez-vous un retour aux bénéfices dès 2003 ?

Je ne fais pas de pronostics mais je suis optimiste.

Propos recueillis par
Stéphane Lauer

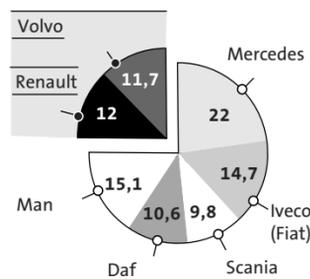
M. Johansson a sacrifié l'automobile suédoise pour créer un champion mondial du poids lourd

DEPUIS son arrivée à la tête de Volvo, en 1997, Leif Johansson a transformé le fleuron de l'industrie suédoise au prix d'une stratégie qui a pu paraître parfois erratique. Lorsque cet ingénieur diplômé en mécanique prend les commandes, Volvo est à la recherche d'une stratégie, après le traumatisme de la fusion ratée avec Renault en 1993. Certes, son prédécesseur, Sören Gyll, a commencé à faire le ménage dans le portefeuille d'activités mais Volvo reste un constructeur automobile trop petit pour survivre seul. Quant au secteur des camions, il est alors frappé par le retournement du marché aux Etats-Unis et doit trouver des relais de croissance. Cheveux gominés, raie sur le côté, Leif Johansson avec ses allures d'acteur des années 1950, a pour mission de redonner à Volvo une « vision », un avenir. Il sait qu'il devra faire des choix radicaux.

Faisant preuve d'un certain courage politique, il n'hésite pas, en 1999, à vendre l'activité automobile à l'américain Ford. Ce qui semblait impossible au début des années 1990 avec Renault ne provoque pas, cette fois, de drame national. Pour faire passer son projet, M. Johansson explique que s'il sacrifie l'automobile suédoise, c'est pour mieux faire de Volvo un champion mondial dans le camion. A la tête d'une impressionnante trésorerie de 5 milliards de dollars constituée grâce à la vente de la division automobile, Volvo se met en quête du partenaire idéal dans le camion. Il jette son dévolu sur le frère ennemi suédois, Scania. La rivalité entre les deux groupes est proverbiale. Stratégies, cultures d'entreprise,

UN LEADER EUROPÉEN

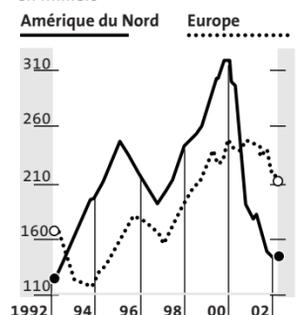
Parts de marché des +6 tonnes, en Europe, en 2001, en %



Présent à la fois en Europe et aux Etats-Unis, le groupe Volvo est fortement touché par la baisse des marchés.

Source : Constructeurs

Evolution des ventes des +6 tonnes, en millions



personnalité de leurs présidents respectifs, tout les oppose... sauf leur nationalité.

LA DERNIÈRE SOLUTION

Pour réussir l'opération, M. Johansson s'appuie sur le principal actionnaire de Scania, la puissante famille Wallenberg, propriétaire du fabricant d'électroménager suédois Electrolux que M. Johansson a dirigé de 1994 à 1997. Cet allié fait pencher la balance, malgré les réticences du management de Scania. Mais la Commission européenne juge que le nouvel ensemble aurait une position dominante sur le nord de l'Europe. L'opération est annulée ; c'est un échec personnel pour M. Johansson, dont la stratégie commence à être mise en cause.

Car entre-temps, conscient de sa faiblesse sur le marché asiatique,

Volvo a noué un partenariat avec le japonais Mitsubishi, mais il doit y renoncer après la prise de contrôle du japonais par l'allemand Daimler-Chrysler. M. Johansson doit trouver une solution de substitution. C'est Renault, le partenaire éconduit en 1993, qui va lui tendre la main. Le constructeur français, qui vient de nouer son alliance avec Nissan, de racheter le roumain Dacia et le coréen Samsung, a besoin de se concentrer sur l'automobile et décide de céder son activité poids lourds à Volvo. L'opération est finalisée en janvier 2001. Les deux constructeurs sont complémentaires sur le plan géographique, leur rapprochement prometteur en termes de synergies. Mais M. Johansson sait que cette fois, il n'a pas droit à l'erreur.

S. L.

Le partenaire français pèse sur les décisions du groupe

LE 4 MAI, lorsque l'Olympique lyonnais gagne son premier titre de champion de France de football, le patron de Renault Trucks (ex-Renault VI), Philippe Mellier, a de quoi être satisfait. Il sait qu'il a bien fait d'investir 10 millions d'euros dans le sponsoring du club. Cette audace récompensée est à l'image d'une entreprise qui a retrouvé le moral, gagne de l'argent et grignote des parts de marché. Pourtant, la partie n'était pas gagnée d'avance. Pendant longtemps, la filiale poids lourds de Renault a vécu dans l'ombre de sa maison-mère, où le camion semble considéré comme un mal nécessaire, peu rentable. « A l'époque, on vivait dans la peur de disparaître. La question n'était pas de savoir si on allait être vendu mais quand », raconte un cadre.

Lorsque Louis Schweitzer cède Renault VI à Volvo, en 2000, c'est l'électrochoc. Au début, les craintes de se faire croquer par le géant suédois dominant. Philippe Mellier, repéré par M. Schweitzer alors qu'il était directeur commercial Europe de Renault, est nommé, à la veille de la fusion, à la tête de RVI, avec pour mission de faire de l'ex-filiale de Renault, encore pétrie d'une culture d'entreprise d'Etat, un partenaire solide d'un groupe géré à l'anglo-saxonne. « Il a changé complètement l'état d'esprit de la boutique, explique un proche, en fixant clairement des objectifs. » L'entreprise diminue dans ses ventes le poids des grandes flottes de véhicules au profit des PME, plus rémunératrices. La rentabilité s'améliore et les parts de marché se renforcent. « Mon souci a été de combler l'écart qui existait avec Volvo pour

arriver en bonne position au moment de la fusion », explique M. Mellier. En nous comparant aux standards de Volvo et en les rattrapant, nous avons réussi à redonner une fierté à l'entreprise. »

Les résultats vont jusqu'à surprendre les Suédois eux-mêmes. Le contraste est d'autant plus saisissant que, dans le même temps, le constructeur de Göteborg a perdu de sa superbe en affichant pour la première fois des pertes en 2001. « Sans être arrogant, Renault Trucks a gagné en crédibilité », affirme-t-il. Fort de ses résultats, Renault Trucks pèse désormais de tout son poids dans les décisions du groupe. Et le groupe Renault est plus que jamais un actionnaire actif. La suppression de Global Trucks, la holding créée initialement par M. Johansson, a été largement inspirée par Philippe Mellier et Louis Schweitzer. Même si l'on se refuse à parler de rapport de force dans l'entreprise, en interne, « on est fier d'avoir un patron qui tient tête aux Suédois ».

Même les syndicats sont sensibles au changement de ton : « On a le sentiment de mieux savoir où l'on va, explique Jean-François Blaise, délégué syndical SUD à l'usine de Blainville (Calvados). La fusion avec Volvo laisse planer pas mal d'incertitudes sur l'emploi, mais la stratégie est claire », affirme-t-il. Fort de ses résultats, Renault Trucks pèse désormais de tout son poids dans les décisions du groupe. Et le groupe Renault est plus que jamais un actionnaire actif. La suppression de Global Trucks, la holding créée initialement par M. Johansson, a été largement inspirée par Philippe Mellier et Louis Schweitzer. Même si l'on se refuse à parler de rapport de force dans l'entreprise, en interne, « on est fier d'avoir un patron qui tient tête aux Suédois ».

S. L.

Quatre anciens dirigeants de RVI poursuivis

Un ex-PDG et ses collaborateurs sont suspectés de détournement de fonds

LYON

correspondance

Quatre anciens dirigeants de Renault Véhicules Industriels (RVI, devenu Renault Trucks), dont le siège social se situe à Vénissieux, dans la banlieue de Lyon, ont été renvoyés en correctionnelle pour un détournement de fonds présumé qui, commis entre 1990 et 1994, porterait sur 19 millions de francs. Jean-Pierre Capron, le PDG de l'époque, est poursuivi pour abus de biens sociaux ; Raoul Chabot, alors directeur financier, et les deux secrétaires généraux qui se sont succédé au moment des faits, Elios Pascual et Marc Randon, devront répondre de complicité d'abus de biens sociaux.

En 1995, alors qu'ils s'intéressaient aux commissions versées par RVI aux cabinets d'études Urba et Gracco, les enquêteurs avaient remarqué que des sommes importantes étaient transférées par le constructeur sur un compte suisse appartenant à une de ses filiales, la Société internationale de service après-vente (Sisav), immatriculée

au Liechtenstein, et qui ne possédait ni bureau ni personnel. Une information judiciaire était ouverte en 1997 sur cette société dont la mission officielle consistait à prendre en charge, pour le compte de RVI, les frais des représentants de la marque en déplacement à l'étranger.

UNE MALLETTE PAR TRIMESTRE

Les enquêteurs découvraient alors, en marge de cette activité, un système d'évasion de capitaux par le biais de fausses factures adressées à la Sisav par trois sociétés panaméennes fictives, en règlement de prestations d'études et de prospection tout aussi fictives. Les sommes dégagées étaient alors débitées du compte de la Sisav et transportées en liquide depuis Genève jusqu'au siège administratif de RVI, à Suresnes, au rythme d'une mallette contenant environ 1 million de francs par trimestre.

Les anciens responsables mis en cause ont expliqué que ces fonds étaient ensuite remis à un intermédiaire algérien afin de faciliter les

ventes dans ce pays. L'enquête n'a cependant pas pu identifier cet intermédiaire. Si la justice s'est interrogée sur les raisons d'être de ce système, alors que l'entreprise pouvait justifier fiscalement la sortie de ces sommes au titre de commissions pour des ventes à l'étranger, les dirigeants poursuivis n'ont jamais été suspectés d'avoir personnellement bénéficié de ces détournements. L'ex-PDG a fait valoir que ces opérations litigieuses avaient cessé en 1994, à sa demande.

Les avocats de la défense n'ont pas souhaité commenter le renvoi en correctionnelle de leurs clients, réservant leurs arguments pour l'audience. Celle-ci devrait avoir lieu au début de 2003 devant le tribunal de grande instance de Lyon. Les responsables ont quitté la société. Elios Pascual est actuellement PDG d'Irisbus, une filiale créée par Iveco et Renault, qui construit des bus et dont la totalité du capital est aujourd'hui détenue par Iveco.

Elise Victor

Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle

Valorisez vos compétences avec ESC Lille

Nous vous proposons le **Diplôme ESC Lille** (Bac + 5 visé par l'Etat), en **formation continue** (2 ans, horaires adaptés à l'activité professionnelle), sur les 2 campus de Lille et Paris.

Contact : Annick DUBRAY
e.mail : desc@esc-lille.fr www.esc-lille.fr
Avenue Willy Brandt - 59777 EURALLILLE
Tél : 03 20 21 59 93 - Fax : 03 20 21 59 91
179, rue de Charonne - 75011 PARIS
Tél : 01 44 64 03 64 - Fax : 01 44 64 03 65



Plus de 1 500 volontaires pour le travail le week-end dans l'usine Peugeot qui fabrique la 307

La CGT conteste le fait de « fabriquer des voitures le dimanche » mais a du mal à mobiliser. Toutes les embauches supplémentaires ont été effectuées sur la base de contrats d'intérim

SOCHAUX

de notre envoyé spécial

Ils se sont connus sur la chaîne, voilà vingt-neuf ans. Ils se sont aimés et mariés quelques mois

REPORTAGE

« Payés au tarif de nuit, on va gagner 22 % de plus. Ce n'est pas négligeable »

plus tard. Lorsque leurs deux enfants sont nés, ils ont choisi de travailler en contre-équipes pour s'en occuper : elle le matin, et lui l'après-midi. Leurs garçon et fille ont grandi, mais les époux Sander ont conservé ce rythme décalé à l'atelier, par habitude. En ce premier week-end de juin, pour la première fois depuis près de trois décennies, Dragan, 52 ans, moniteur bout de ligne, et Chantal, 49 ans, valideuse, se sont rendus à l'usine PSA de Sochaux (Doubs) ensemble.

Grâce au dispositif VSD (sigle qui désigne les équipes en poste le vendredi après-midi, le samedi et le dimanche soir) mis en place pour répondre durant les six à dix-huit prochains mois à la forte demande en Peugeot 307, leur vie est redevenue commune, ainsi qu'ils se l'étaient naguère promis. Évidemment, une si charmante histoire ne pouvait laisser de marbre la direction du site. Alors, le couple a été « proposé » aux médias en quête de témoignages. « Avant, je devais me lever six jours sur sept à 3 h 30 du matin pour attraper le bus qui passe à 4 h 20 devant chez nous et être à l'usine à 5 h 21, a raconté Chantal. Je n'en pouvais plus. Là, avec le temps libre, du lundi au vendredi midi, nous allons pouvoir effectuer des travaux de rénovation dans notre pavillon ». A ses côtés, Dragan a confirmé. « Et puis, payés au tarif



Grâce au dispositif VSD (sigle qui désigne les équipes en poste le vendredi après-midi, le samedi et le dimanche soir) mis en place pour répondre durant les six à dix-huit prochains mois à la forte demande en Peugeot 307, les sites de Sochaux (photo) et de Mulhouse produiront 12 500 véhicules par semaine au lieu de 11 000.

de nuit, on va gagner 22 % de plus, dit-il. Ce n'est pas négligeable. »

« DE GROS DÉTOURS »

Contact avec une autre ouvrière, choisie cette fois au hasard sur la ligne de production. Sarah Lacour a 32 ans. Elle est opératrice de montage, intérimaire et mère d'un bébé de 14 mois. L'enthousiasme est le même. « Le papa construit la maison, a-t-elle expliqué. En venant le week-end, j'ai davantage d'argent. C'est moins fatigant que le matin, et ses deux grands-mères peuvent prendre le petit. La semaine, je serai avec lui et j'économiserai les frais de garde. »

A la CGT, où l'on conteste le fait de « fabriquer des voitures le dimanche », l'embarras est évident. Car la satisfaction des 1 614 volontaires – 71 % de titulaires et 29 % d'intérimaires parmi lesquels des syndiqués de la centrale séduits par les 26 h 27 payées 36 h 75 – rend difficile toute mobilisation.

Sur place, le délégué Bruno Lemerle en a donc été réduit à critiquer l'organisation. « Les tournées de bus ont été mal préparées, et plusieurs portes de l'usine sont

restées fermées, ce qui a contraint les gens à de gros détours », s'est-il insurgé. Lui aurait souhaité qu'on développât l'outil industriel, au lieu de « jouer » sur le volet humain. « L'ouverture d'une seconde chaîne aurait coûté 38 millions d'euros, les financiers n'ont pas voulu, a-t-il accusé. La direction a privilégié la logique du capital, au détriment des clients, des ouvriers – puisque son système d'augmentation est basé sur les plus bas salaires – et des conditions de vie dans le pays de Montbéliard. Car les sous-traitants, qui ne sont pas volontaires, vont devoir s'aligner. Ici, nous travaillons en flux tendus et nous n'avons pas deux heures de stocks disponibles. »

ACCORD « GAGNANT-GAGNANT »

Le discours ne trouble pas Robert Michel, le directeur des ressources humaines. « C'est vrai qu'il existe une sensibilité historique et culturelle contre le travail du week-end, a-t-il admis. C'est pour quoi nous avons négocié, en amont, avec les organisations syndicales de mai à fin novembre 2001. »

Il ne dissimule pas que ce passage aux sept jours sur sept pourrait

préfigurer, dès 2003, un véritable non-stop sur les douze mois. « La souplesse, en matière d'horaires et de congés, intéresse aussi beaucoup de salariés dans leur vie privée, les mentalités évoluent », a-t-il rappelé. La preuve, selon lui, c'est qu'il existe déjà des listes d'attente pour pallier d'éventuelles défections. Robert Michel juge qu'il s'agit là d'un accord « gagnant-gagnant ».

Les sites de Sochaux et de Mulhouse produiront désormais 12 500 véhicules 307 par semaine au lieu de 11 000. En contrepartie des glissements de poste, 1 617 embauches ont été réalisées. « En intérim, car nous devons protéger les emplois de nos titulaires en cas de baisse future d'activité, sur un marché par nature conjoncturel », a souligné le directeur du personnel.

Jean-Pierre Tenoux

Les salariés protégés contre la cybersurveillance

L'employeur doit informer son personnel des méthodes de contrôle



EXPERTISE
Droit social

« SI L'EMPLOYEUR a le droit de contrôler l'activité de son personnel durant le temps de travail, il ne peut mettre en œuvre un dispositif de contrôle qui n'a pas été porté préalablement à la connaissance des salariés. La société S. ayant eu recours à des procédés clandestins de surveillance (détective privé), les moyens de preuve étaient illicites. » Pour cette caissière « n'ayant enregistré, de façon systématique, qu'une partie des commandes passées par la clientèle », l'arrêt rendu le 15 mai par la chambre sociale de la Cour de cassation est une bonne nouvelle. Mais à l'instar du bon vieux contremaître, personne physique repérable et à la mémoire parfois défaillante, le détective privé fait aujourd'hui figure d'ancêtre en matière de contrôle des salariés. Avec l'informatique où l'essentiel est invisible pour les yeux et qui dispose d'une mémoire d'ordinateur, tout est techniquement possible : mais tout n'est pas juridiquement permis.

Entre « Loft Story » et la Coupe du monde de football, nombre d'entreprises craignent que leurs salariés n'aillent surfer sur Internet, et cette évasion virtuelle est particulièrement mal ressentie au pays des 35 heures. De multiples méthodes de contrôle ont donc vu le jour pour sanctionner les fautifs : or c'est l'entreprise qui se retrouve souvent en difficulté, devant en amont avoir fait preuve d'une totale transparence.

Au-delà de la question de fond relative à la conciliation entre les droits du salarié (comme la vie privée) et ceux de l'entreprise (comme la sécurité informatique), les principes sont bien fixés depuis la caméra cachée de l'arrêt Néocel du

20 novembre 1991. Au nom de la « loyauté qui doit présider aux rapports de travail » mais aussi pour dissuader les éventuels fautifs, le code du travail français oblige l'employeur à une double information préalable, sous peine de voir sa preuve écartée par le juge, et donc la sanction annulée même si la faute est bien réelle.

Sur le plan individuel, « le salarié est informé préalablement des méthodes et techniques d'évaluation professionnelle mises en œuvre à son égard » (L. 121-7). « Aucune information le concernant personnellement ne peut être collectée par un dispositif qui n'a pas été préalablement porté à sa connaissance » (L. 121-8).

Sur le plan collectif, « le comité d'entreprise est informé et consulté,

Tous les systèmes ou presque deviennent de petites boîtes noires permettant d'exercer une surveillance

préalablement à la décision de mise en œuvre, sur les moyens ou les techniques permettant un contrôle de l'activité des salariés ». Cet article L. 432-2-1 est source de quelques surprises de la part des illettrés technologiques que sont les non-informaticiens. Car il ne s'agit pas seulement de discuter collectivement des logiciels « destinés au » contrôle de l'activité des collaborateurs. Mais des techniques « permettant de » : or, avec le tout-numérique et sa traçabilité automatique, tous ces systèmes ou presque deviennent de petites boîtes noires permettant de contrôler les

salariés... parfois à l'insu de la direction elle-même.

Il convient enfin de respecter la loi Informatique et Libertés de 1978. Non seulement déclaration préalable à la CNIL, sans laquelle toute collecte automatique de données nominatives devient illégale (comme le logiciel d'analyse des différents journaux poste par poste), et donc inopposable au futur. Mais également respect de la finalité du système tel que déclaré : ainsi, le 31 mai 1995, un guichetier a obtenu de la cour d'appel de Paris l'annulation d'une sanction prononcée pour absentéisme. La SNCF ayant déclaré le système Socrate comme destiné à la réservation des billets, elle ne pouvait s'en servir pour contrôler l'activité de ses salariés. Et comme c'était l'unique preuve qu'elle présentait...

Si la Cour de cassation avait interdit à l'employeur par l'arrêt Nikon du 2 octobre 2001 de prendre connaissance à l'insu de l'intéressé d'un courriel présenté comme personnel, elle a cependant rappelé dans son rapport annuel publié en avril que « cette décision n'implique pas que l'employeur ne puisse interdire au salarié d'utiliser le matériel professionnel de manière abusive à des fins personnelles, ni qu'il ne puisse sanctionner un tel usage ». Ce sont les procédés de surveillance clandestins qui sont prohibés dans les rapports de travail.

L'équilibre reste cependant à trouver entre les droits du salarié et ceux de l'entreprise : car cette dernière est civilement responsable des agissements parfois très créatifs sinon illégaux de chacun de ses collaborateurs. Et cette responsabilité repose justement sur son pouvoir de contrôle.

Jean-Emmanuel Ray,
professeur de droit
à l'université Paris-I
(Panthéon-Sorbonne)

Les comptes d'EDF pénalisés par l'Argentine

AVEC 300 millions d'euros de pertes au premier trimestre 2002 pour un chiffre d'affaires inférieur aux prévisions, les résultats d'Edenor, filiale d'EDF en Argentine, devraient peser lourdement sur les comptes de l'entreprise publique. Selon une note interne, révélée par Les Echos du 3 juin, EDF peine à atteindre ses objectifs financiers et ses ratios de solvabilité, selon les modalités du contrat conclu avec l'Etat. La dégradation serait aussi accentuée par des pertes de change de la filiale brésilienne, Light, et la chute de parts de marché en France avec le départ de 122 clients industriels après l'ouverture de la concurrence européenne. Engagé dans une politique de croissance internationale, François Roussely, PDG d'EDF, a prévu de procéder en 2002 et 2003 à 7,8 milliards d'euros d'acquisitions, couverts en partie par 4 milliards d'euros de cessions d'actifs.

Pathé prêt à reprendre le groupe Canal+

JÉRÔME SEYDOUX, président du conseil de surveillance du groupe Pathé, serait prêt à reprendre Canal+, a révélé Le Figaro dans son édition du samedi 1^{er} juin. Selon le quotidien, M. Seydoux pourrait se porter candidat au rachat de la chaîne cryptée « après la décision négative du Conseil d'Etat sur l'actionnariat de Canal+ ». Dans un entretien à La Tribune, lundi 3 juin, M. Seydoux confirme cette intention en précisant être « très concerné par l'avenir de Canal+ ». Pathé est même « candidat à un rachat (de groupe Canal+) s'il y a quelque chose à vendre ! » Le patron de Pathé croit en la pérennité de la chaîne à péage : « Canal+ ne marche pas si mal que cela. Dans la crise actuelle, il y a plus de psychologie que de réalité. Je parle de Canal+ en France, parce que le modèle international c'est autre chose. Il y a peut-être quelques économies à trouver. Le modèle construit sur le cinéma et le sport fonctionne ».

INDUSTRIE

■ GLAXO-SMITHKLINE : le groupe pharmaceutique britannique aurait eu des entretiens préliminaires avec le laboratoire américain Bristol-Myers Squibb, sur la possibilité d'une fusion, d'après le quotidien New York Times du vendredi 31 mai. Les porte-parole des deux groupes se sont toutefois refusés à tout commentaire.

■ FIAT : la deuxième banque italienne, Unicredit Italiano, est « prête à adhérer au plan de recapitalisation du groupe Fiat », affirme le quotidien Il Sole-24 Ore du dimanche 2 juin. Banca di Roma, Intesa BCI et San Paolo Imi ont déjà adhéré au plan qui prévoit un prêt de 3 milliards d'euros pour aider Fiat à surmonter la crise de sa branche automobile.

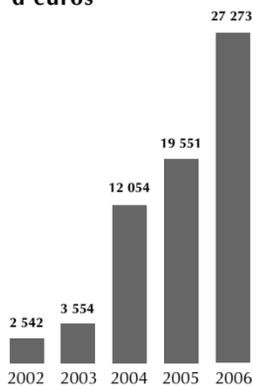
SERVICES

■ KPNQwest : l'opérateur, filiale de l'américain Qwest et du néerlandais KPN, a demandé à la justice néerlandaise, sa mise en faillite, vendredi 31 mai. La société créée en 1998 et spécialisée dans les services de transmission de données et d'Internet continue à négocier avec d'autres opérateurs la cession d'une partie de ses actifs.

INVESTIR DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES...
MAINTENANT UNE RÉALITÉ :
THEOLIA S'INTRODUIT EN BOURSE !

■ Inscription au marché libre d'Euronext Paris le 6 juin 2002

■ Chiffre d'affaires prévisionnel en milliers d'euros



■ Objectif de T.R.I. (2) de 23% sur les 15 prochaines années dans l'éolien

THEOLIA conçoit, développe, finance, construit et exploite des centrales d'énergies renouvelables (éolien, biomasse et biogaz).

L'éolien est une priorité pour la France. Pour respecter ses engagements vis-à-vis de l'Europe elle devra installer d'ici 2010 de 10 000 à 14 000 MW éoliens, contre environ 100 aujourd'hui. Pour favoriser son développement, elle a fait obligation à EDF (1) de racheter le kWh produit à 8,34 centimes d'euro les 5 premières années et 7,32 centimes d'euro en moyenne sur 15 ans.

THEOLIA bénéficie de nombreux atouts pour profiter de cette opportunité qui la place parmi les acteurs-clés de ce nouveau marché :

- une solide expérience de producteur indépendant d'énergie sous contrat avec EDF,
- un potentiel de 100 MW éoliens en cours de développement,
- des partenaires de premier plan qui lui assurent un potentiel de développement important et lui garantissent la fiabilité de l'exploitation.

DÈS MAINTENANT, INVESTISSEZ DANS L'AVENIR, INVESTISSEZ DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

(1) Arrêté du JO du 22 juin 2001
(2) Taux de Rentabilité Interne des fonds propres après impôt.
Valeur pour 2 800 heures par an suivant l'avis de la Commission de Régulation de l'Électricité du 5 juin 2001

Un prospectus simplifié ayant fait l'objet d'avertissements a été visé par la COB (visa n° 02-601) en date du 22 mai 2002. Il est disponible, sans frais, auprès de la société et sur le site internet :

www.theolia.com. Tel : 04 42 39 65 80

THEOLIA
L'ÉNERGIE NATURE

Jacques Fauvet, l'homme qui a ouvert « Le Monde » sur la société

Jacques Fauvet est mort, à Paris, samedi 1^{er} juin, à l'âge de 87 ans. Entré au quotidien en 1945, il en sera le directeur de 1969 à 1982. Sur les bases intellectuelles et morales établies par son prédécesseur, Hubert Beuve-Méry, il sera l'artisan du développement du journal

LORSQUE, le 19 décembre 1969, pour le vingt-cinquième anniversaire du journal, Jacques Fauvet succède à Hubert Beuve-Méry à la direction du *Monde*, nul ne conteste une élection acquise sans débat ni scrutin formel. Désigné sans concurrent par la SARL, préparé à sa tâche depuis onze ans par le fondateur, le rédacteur en chef couronne tout naturellement une carrière, dont il peut dire, comme il le fait de quelques politiques, qu'elle est « sans faute ».

Il était entré en journalisme à 23 ans, jeune licencié en droit, en 1937, et avait fait ses premières armes au quotidien de Nancy, *L'Est républicain*. Officier de réserve de cavalerie, sorti de Saumur, fait prisonnier en 1940, il resta cinq ans derrière les barbelés. Dans un oflag, il rencontra le philosophe Jean Guittou, le Père Congar, dominicain, et deux de ses futurs confrères du *Monde*, Robert Gauthier et Henri Fesquet. Le travail intellectuel auquel, avec eux, il s'astreignit dans l'« université » animée par le second, lui valut notamment de fréquenter saint Thomas d'Aquin et sa *Somme théologique*. Il conserva une vive amertume de ce long enfermement qui l'empêcha de participer aux années noires et le priva, comme ses camarades, d'une partie de sa jeunesse. Il en garda aussi une horreur très vive des contraintes et une longue suspicion à l'égard de l'Allemagne.

En juin 1945, lorsqu'il rentre dans une France différente de celle qu'il avait quittée et qu'il s'acharne à découvrir, la rédaction du *Monde* est encore composée, pour l'essentiel, d'anciens collaborateurs du *Temps*. Hubert Beuve-Méry commence à y infuser un sang neuf. Jacques Fauvet entre au service politique, encore embryonnaire, que dirige Raymond Millet. Il s'adapte très vite à une classe parlementaire nouvelle, relativement jeune – François Mitterrand a 29 ans, Edgar Faure, 35 –, alors que ses aînés ont quelque peine à oublier l'avant-guerre, ses vedettes vieillies et le découpage de ses partis.

Très vite, il se révèle comme un des meilleurs analystes de la politique française. Au départ de Raymond Millet, en 1948, il prend la tête d'un service qui s'est étoffé. On y parle peu, on y travaille beaucoup : une classe studieuse. Son responsable s'attache à la fois à une connaissance approfondie des élus et à la sociologie du corps électoral. Il publie une première étude, *Les Partis politiques en France*, donne quotidiennement des articles, sous un pseudonyme, à des journaux régionaux. Ses formules à l'emporte-pièce – « Quand on n'a pas les moyens de sa politique, il faut avoir la politique



MICHEL BARET/RAPHO

de ses moyens » –, un style limpide dans l'exposé des jeux complexes de la IV^e République, la rigueur dans l'information, font que nul parlementaire ne laisserait passer un jour sans avoir lu « le Fauvet ». Le MRP lui propose une circonscription, qu'il refuse. C'en serait fait d'une indépendance à laquelle il tient par-dessus tout. Surtout, il veut rester journaliste, et journaliste au *Monde*.

En 1958, Hubert Beuve-Méry, qui déjà songe à sa succession, le nomme rédacteur en chef adjoint. Il laisse à Pierre Vianson-Ponté la direction du service politique, peu de temps avant les événements d'Alger et l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle. Sous l'aimable supervision d'André Chênebenoit, il partage la responsabilité de la rédaction avec son ancien camarade de captivité Robert Gauthier. Lorsqu'André Chênebenoit prend sa retraite, en 1963, Jacques Fauvet lui succède.

Il sera l'homme d'un *Monde* dont le tirage, jusqu'alors modeste, s'accroît rapidement à mesure qu'arrivent à l'âge des classes terminales, puis de l'enseignement supérieur, les « classes pleines » issues de l'accroissement de la natalité à partir de 1943. Le journal de Hubert Beuve-Méry offre à la jeunesse une morale politique et sociale en même temps que le sens et le goût de la modernité, dans le domaine intellectuel, aussi bien que dans celui de l'économie. La

demande d'information ne cesse de s'étendre. Le nouveau rédacteur en chef crée ou développe les rubriques, les complète par des suppléments économique, littéraire, scientifique. Le journal s'épaissit et se diversifie. Hubert Beuve-Méry freine parfois l'enthousiasme de son adjoint. Son pessimis-

Ce journal dont il voudrait qu'il réponde à tous les besoins, il ne cesse, par petites touches, de l'adapter à l'évolution des idées

me foncier lui fait craindre que la vocation profonde du journal ne soit compromise par ce qu'il appelle « l'anémie graisseuse » : un quotidien alourdi par l'excès de développement. Mais sa tolérance, le brio professionnel du rédacteur en chef l'emportent. *Le Monde* cesse d'être le journal d'une petite élite pour devenir le maître à penser et la source privilégiée d'information d'un vaste public.

Jacques Fauvet est un bourreau

de travail. Tôt levé, après une marche dans le bois de Boulogne, il arrive rue des Italiens après avoir lu en route les principaux quotidiens. A huit heures, lorsque se réunissent, dans le bureau du « patron », les chefs de service, il a déjà « composé » le journal, dessiné le plan de la « une », telle du moins que les événements le permettent à cette heure, équilibré son contenu. Après un tête-à-tête avec Hubert Beuve-Méry, il s'attelle avec une boulimie joyeuse aux décisions immédiates, aux relectures minutieuses. Ce journal dont il voudrait qu'il réponde à tous les besoins, il ne cesse, par petites touches – les lecteurs ont horreur des changements trop visibles – de le compléter, de l'adapter à l'évolution des idées et à celle de la société française.

Il continue, de plus loin, de suivre une politique dont le gaullisme a changé en partie les données. Sans sympathie excessive pour une V^e République dont il craint que, pour corriger les défauts du régime précédent, elle ne tombe dans d'autres excès. Hubert Beuve-Méry est un moraliste et se dresse en face de Charles de Gaulle au nom d'une conception de l'homme et des rapports entre les nations. Jacques Fauvet est un politique. Ses analyses sont proches du terrain. Il a soutenu en 1954 Pierre Mendès France pendant la période où celui-ci a pu gouverner sans trop d'entraves et, lors de ses

diverses candidatures, François Mitterrand, non sans recul critique.

Historien du Parti communiste, dont il n'est proche en aucune façon, il a gardé de ses méditations derrière les barbelés le rêve d'une société qui rejeterait à la fois le totalitarisme et les excès du libéralisme, et il appelle de ses vœux une voie nouvelle, favorable à l'épanouissement des hommes et des peuples. C'est sans doute pour cette raison qu'il observe sans hostilité, et même avec un certain espoir, les débuts de la révolte étudiante de 1968.

Attaché au droit d'expression des minorités, il donne la parole à celles qui s'expriment alors avant qu'elles ne sombrent dans la confusion intellectuelle et la destruction systématique. Il défend en même temps, pendant l'absence de Hubert Beuve-Méry, l'indépendance du journal vis-à-vis des pressions qui s'exercent de plusieurs côtés pour le contrôler ou le censurer.

Son horreur de toute contrainte injustifiée le conduit aussi à dénoncer les répressions qu'elles soient. Ce grand notable condamné avec rigueur les désordres commis au nom de l'ordre.

En 1969, au Palais des congrès de Versailles, lorsque, déjà cogérant depuis mars 1968, il succède à Hubert Beuve-Méry à la direction, il ne cherche pas à marquer sa différence, bien au contraire. Il sait

trop que le prestige et l'autorité du *Monde*, le journal les doit à son fondateur. Il entend continuer dans la voie que celui-ci a tracée. Sur les bases intellectuelles et morales que Sirius a bâties, il poursuit le développement du journal.

La rédaction est confiée à Bernard Lauzanne et, sur le plan éditorial, à André Fontaine. Le directeur n'oublie pas, cependant, qu'il a été rédacteur en chef. Malgré les nouvelles charges qui lui incombent, il lui arrive d'avouer qu'il s'ennuie parfois malgré les tensions entre un quotidien qui marque peu d'inclination pour la droite et les premiers occupants de l'Élysée.

Le Monde, au moins sur le papier, a quitté le stade artisanal pour le stade industriel. En réalité, la « culture » de l'entreprise est restée la même. Ses querelles internes ont la virulence sentimentale des disputes familiales, et son mode de gestion reste celui d'une prospérité qui gomme les erreurs. Jacques Fauvet, qui n'en est, dans la pratique, pas responsable, le ressentira durement lorsque le temps de la facilité sera passé.

Il s'efforce de préparer sa succession. Vainement. Il n'est pas « le père » comme l'était Hubert Beuve-Méry, il est le frère aîné. C'est à la société des rédacteurs, principal associé de la SARL, qu'il revient, dans un contexte industriel et financier dégradé, de désigner un successeur à celui qui incarne depuis quarante ans le journalisme tel que le conçoit le *Monde*. Après une de ces crises à rebondissement qui, apparemment, sont la preuve de la vitalité du quotidien, Jacques Fauvet intronise, en 1982, dans le foyer de l'Opéra, son successeur rue des Italiens : André Laurens, venu comme lui du service politique.

S'arracher à un métier devenu pour lui une seconde nature ? Impossible. Jacques Fauvet collabore au *Provençal*, à Radio Monte-Carlo, il préside le concours extérieur de l'ENA en 1983. Le 14 juin 1984, il devient président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Ainsi se trouve-t-il placé dans le droit-fil d'une préoccupation permanente de l'ancien prisonnier de 1940-1945 : combattre les atteintes à la liberté.

Le Monde n'avait pas disparu des préoccupations de son ancien directeur, devenu un des porteurs de parts de la SARL, propriétaire du quotidien. Après les remous des années 1980, il avait retrouvé la place à laquelle il avait droit dans la saga mouvementée de la maison : celle de l'homme qui, fait par le journal, l'a conduit de l'estime au succès.

Jean Planchais

« Avez-vous une bonne santé ? »

JEUNE JOURNALISTE, repéré sur le terrain par le service politique du *Monde*, c'est Jacques Fauvet, alors rédacteur en chef, qui m'a officiellement embauché. Officiellement ? C'est beaucoup dire : l'affaire s'est conclue au cours d'un bref entretien, en quelques mots. « Vous ferez un essai d'un mois, mais on verra après deux mois ou dans un an si on vous garde. Avez-vous une bonne santé ? » Le plan de carrière était modeste, le salaire aussi : il fallait acquitter le ticket d'entrée au *Monde*. Heureusement, j'avais une bonne santé et, au fil du temps, j'ai constaté que sur cette exigence professionnelle, comme sur quelques autres, Jacques Fauvet avait raison.

Le service politique, qu'il avait dirigé avant de devenir rédacteur en chef, puis directeur, il ne cessa jamais de le surveiller de près. Les épreuves de nos articles, jusqu'à la plus modeste brève, nous revenaient corrigées, coupées, enrichies de sa main à l'encre rouge. Un accent mal placé sur le nom d'un conseiller général, une étiquette politique mal attribuée, une information absente récupérée chez un confrère, rien n'échappait à son regard.

Comme tous ceux qui ont vu Jacques Fauvet travailler au quotidien dans le vif du journalisme, j'en reste,

aujourd'hui encore, ébloui. Un esprit clair, une curiosité aiguë, la rapidité dans l'exécution, le sens de la formule, le souci du détail, toutes ces qualités témoignent d'une grande maîtrise professionnelle et d'un talent reconnu parvenant à contenir, mais pas tous les jours, le désir passionné d'intervenir personnellement dans le débat public, quand bien même il demandait à sa rédaction de s'en maintenir à bonne distance. Son énergie et sa disponibilité le désignaient comme rédacteur en chef ; il l'est resté en devenant directeur et gérant, et c'est dans cette fonction qu'il a le mieux réussi en faisant donner à la machinerie du *Monde* le meilleur d'elle-même.

Il m'est échu de lui succéder dans le cours d'une des plus graves crises que le journal ait connues. Cela fait désormais partie de l'histoire de notre titre. Les déchirements d'alors ont été, pour partie, attribués au fait que la succession avait été mal préparée ou, comme c'est souvent le cas, inconsciemment refusée. « *Le journalisme, c'est la vie* », avait l'habitude de proclamer Jacques Fauvet : on ne se dépend pas si facilement de l'un et de l'autre quand on les a si étroitement mêlés.

André Laurens
directeur du *Monde*
de 1982 à 1985

AU LENDEMAIN de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, le 10 mai 1981, Jacques Fauvet, qui allait un an plus tard quitter la direction du *Monde*, saluait, à la « une », la victoire « du respect sur le dédain, du réalisme sur l'illusion, de la franchise sur l'artifice, bref celle d'une certaine morale ». Il se réjouissait de l'échec de Valéry Giscard d'Estaing, écrivant : « Une grande partie du pays, et en première ligne les classes les moins favorisées et sa jeunesse vont enfin, souhaitons-le, se sentir mieux aimées, mieux comprises, mieux représentées, mieux défendues. »

L'arrivée de la gauche au pouvoir était, pour Jacques Fauvet et pour *Le Monde*, qu'il dirigeait depuis près de douze ans, l'aboutissement d'un long combat. Un combat contre le « pouvoir personnel », commencé sous la présidence du général de Gaulle, puis continué sous les deux septennats de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing, en dépit des inflexions que ceux-ci avaient tenté de donner au régime présidentiel. Un combat en faveur de François Mitterrand, considéré comme l'homme qui saurait rétablir le bon fon-

ctionnement de la démocratie malgré les réserves que pouvaient inspirer certains aspects de son passé. Un combat pour les libertés et pour la justice, enfin, dans le domaine des institutions comme dans celui des mœurs et de la vie quotidienne.

Jacques Fauvet accède à la direction du *Monde* un an après les événements de mai 1968, qui lui sont apparus comme la preuve des blocages dont souffre le pays. « *Jamais sans les manifestations et, hélas ! les barricades*, écrivait-il alors, la réforme, la refonte, de l'Université ne se serait imposée avec cette évidence. » Au-delà de l'Université, c'est la société française tout entière qui appelle, selon lui, de profonds changements. Ces changements, Jacques Fauvet ne croit pas que les successeurs du général de Gaulle soient capables de les promouvoir. Le projet de « nouvelle société » proposé par Jacques Chaban-Delmas, premier ministre de Georges Pompidou, et soutenu par *Le Monde*, est vite rejeté par le président de la République.

Quant à Valéry Giscard d'Estaing, dont les premières mesures sont encourageantes, en particulier la légalisation de l'avortement, que

Le Monde approuve, il ne tient pas les promesses de ses débuts. Son pouvoir, écrit Jacques Fauvet avant l'élection de 1981, est devenu « plus présidentiel et plus centralisé, plus personnel et, finalement, en dépit des apparences, plus autoritaire ».

Avant que l'affaire des diamants qu'aurait offerts l'ancien empereur Bokassa n'exacerbe, en 1979, le conflit entre le chef de l'Etat et le

De la lutte pour l'abolition de la peine de mort à la réforme de l'institution judiciaire

directeur du *Monde*, le tournant conservateur de 1978 convainc Jacques Fauvet que les réformes espérées sont remises aux calendes grecques. Pour lui, le giscardisme est devenu synonyme de régression. *Le Monde* condamnera avec force, en 1980, les dispositions répressives de la loi Sécurité et liberté.

C'est donc de la gauche que Jacques Fauvet attend le renouvellement nécessaire. Même si le programme commun de 1972, qui fait la part belle aux communistes, ne l'enchantait pas, il fait confiance à François Mitterrand pour moderniser la société française et rendre aux citoyens un pouvoir que, selon lui, la droite leur a confisqué. Cette confiance n'est pas aveugle, elle n'est pas allégeance à un homme ni à un parti, elle est avant tout la marque d'un engagement au service de valeurs trop longtemps bafouées.

Il y aura certes quelques dérapages, dénoncés en 1976 par un ancien journaliste du *Monde*, Michel Legris, dans un livre qui blessa profondément Jacques Fauvet. Les détracteurs du *Monde* lui reprocheront, non sans raison, des complaisances regrettables à l'égard du Cambodge des Khmers rouges, de la Chine de Mao ou du Portugal de la « révolution des œillets ». Ces errements susciteront des remous dans la rédaction et des protestations dans une partie du lectorat.

Ils ne doivent pas faire oublier que, sous l'impulsion de Jacques

COMMUNICATION LA MORT DE JACQUES FAUVET

« Une des grandes consciences de la presse française »

Les hommages du président de la République, du premier ministre et du ministre de la culture et de la communication

PLUSIEURS personnalités politiques ont réagi au décès de Jacques Fauvet. Jacques Chirac a salué en lui un « journaliste d'exception ». « Jacques Fauvet était l'un des observateurs les plus avertis et les plus avisés de notre vie politique », a ajouté le président de la République dans un communiqué. Selon lui, « la rigueur, la pertinence et la clairvoyance de ses analyses faisaient de ses éditoriaux et de ses livres des rendez-vous attendus ».

Pour M. Chirac, Jacques Fauvet « symbolisait ce que la presse d'idée et d'opinion peut offrir de meilleur ». Il « restera pour toute la presse française comme un exemple et une référence », a-t-il conclu. Le premier ministre, Jean-Pierre

Raffarin, a rendu hommage à « l'une des grandes consciences de la presse française. Toutes celles et ceux pour qui l'écriture est l'une des formes les plus élevées du débat savent aujourd'hui ce qu'ils doivent à celui qui a donné au journalisme à la française une dimension puissante et originale. Jacques Fauvet restera une référence ».

« UN HOMME BON ET DROIT »

De son côté, le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, a salué ce « grand journaliste ». « Au-delà de l'homme de presse, Jacques Fauvet était préoccupé par les questions de son temps. Il présida la Commission nationale de l'informatique et des

libertés pendant quinze ans et contribua à en asseoir l'autorité », a ajouté le ministre. « Homme de culture, il concourut en tant que vice-président de la commission française pour l'Unesco, pendant dix ans, à l'essor de la culture et de l'éducation dans le monde », a-t-il conclu.

La presse a fait état, lundi, de la mort de Jacques Fauvet de manière factuelle, à l'exception du *Figaro*. Sous le titre « Un personnage complexe », l'éditorialiste Georges Sufferit évoque cet « homme bon et droit ». « Chacun appréciait sa minutie, la précision de son regard. Il aimait passionnément son métier ; et il consacrait sa vie à ce journal inclassable. »

VERBATIM

De de Gaulle à Mitterrand, vingt-trois ans d'éditoriaux

VOICI des extraits d'éditoriaux de Jacques Fauvet (les dates sont celles de la publication).

« L'homme du refus », après la mort du général de Gaulle (11 novembre 1970) :

De Gaulle, pour l'Histoire, c'est, et ce sera à jamais, l'homme du 18 juin 1940. (...) Il restera l'homme qui, seul contre le vieux bon sens qui fait commettre tant d'erreurs aux sages, contre le sentiment populaire si souvent abusé, contre l'apparente logique de la force, aura dit « non » à la défaite de la France. (...) Peu d'hommes ont voulu plus que lui, de sa jeunesse à sa mort, s'identifier autant à la France.

« L'enjeu », le programme commun de la gauche (29 juin 1972) :

De deux choses l'une : ou le contrat signé par le Parti communiste et le Parti socialiste sera de nul effet faute de victoire électorale ou de fidélité de l'un des deux alliés, et ce n'est pas de sitôt qu'une tentative de cette nature et de cette ampleur sera reprise ; ou bien le programme deviendra celui de la gauche au pouvoir, et la politique française s'en trouvera profondément changée.

« Un drame, un destin », après la mort de Georges Pompidou (4 avril 1974) :

Sa mort laisse en suspens la question de la durée excessive du mandat présidentiel, qu'il avait lui-même soulevée, puis délaissée, faute d'une majorité suffisante.

« Une lourde responsabilité », après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing (21 mai 1974) :

Elu à une faible majorité (...), il devra satisfaire à ses promesses, mais il devra en partie répondre à l'attente de ceux qui n'ont pas voté pour lui.

« Du Tage à la Seine », à propos de la « révolution des œillets » au Portugal (28 mars 1975) :

Le devoir impératif du nouveau régime portugais (...) est de préserver les libertés démocratiques. Celui des pays européens devrait être de l'aider à surmonter ses difficultés. L'Europe a une dette envers le Portugal, comme envers l'Espagne, dette née de la longue tolérance dont, ici et là, des dictatures vieillissantes ont bénéficié.

Journaliste

Suite de la première page

Toute vie est aussi faite de son époque. Celle de Jacques Fauvet fut marquée par la passion du politique quand la politique, justement, était encore une passion. Chef du service politique du *Monde* dès 1948, il s'était vite imposé comme l'un des meilleurs connaisseurs de la IV^e République, de sa vie parlementaire et de ses intrigues gouvernementales. Amoureux du détail qui fait la rigueur, il professait une curiosité généreuse et amusée, loin des commentaires désabusés et péremptoirs qui minent l'âme du métier et en altèrent l'image. C'est ce talent-là, d'autant plus reconnu qu'il avait été mis à l'épreuve par l'agonie de la IV^e dans la guerre coloniale et l'avènement de la V^e République autour du général de Gaulle, qui lui valut de s'imposer en successeur naturel de notre fondateur.

Mais ce serait manquer cette vie que de la réduire à cela : l'époque, ses crises décisives et les éditoriaux qui leur faisaient écho. Patron de presse, Jacques Fauvet fut surtout l'homme de l'ouverture du *Monde* à la modernité, sans préjugés ni calculs. Devenu directeur dans la foulée de la crise de 1968, il ne menait pas *Le Monde* avec la politique, française ou internationale, comme seul gouverneur. Son souci était plutôt que son journal soit à l'écho de l'inattendu, de l'imprévu, de l'inconnu. Des pages « Société » aux rubriques culturelles, de la crise de l'éducation au mouvement des femmes, il n'eut de cesse que *Le Monde* soit à l'écoute de tout ce qui ébranlait la France, en profondeur. A cette fin, il encourageait la rédaction à utiliser une arme qui bousculait le journalisme assis et



L'analyste de la classe politique

Entré au *Monde* en 1945, à l'âge de 31 ans, dans une rédaction composée encore d'anciens collaborateurs du *Temps*, il s'y montrera un des meilleurs analystes de la politique française, et prendra la tête du service politique en 1948.



Du stade artisanal au stade industriel

Lorsque Jacques Fauvet succède à Hubert Beuve-Méry (sur notre photo, en décembre 1969), le quotidien a changé de dimension. Cependant, la culture de la rédaction, elle, n'a pas changé, et lorsqu'il s'agira de sa succession, les journalistes se déchireront dans des crises à rebondissements.



Au « marbre »

En avril 1980, à l'atelier de photocomposition, au moment du bouclage du quotidien, rue des Italiens, Jacques Fauvet (au centre) est entouré de Jean Houdart, adjoint au directeur de la rédaction, derrière lequel se trouvent Philippe Herremann, rédacteur en chef adjoint, et Bernard Lauzanne, directeur de la rédaction. A sa gauche, Claude Lamotte, secrétaire général de la rédaction, et Jacques Sauvageot, cogérant.



Défenseur des libertés

L'observateur de la vie politique poursuivra ses combats en présidant, de 1984 à 1994, la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

et les droits de l'homme

il défendra la cause des libertés

Fauvet, *Le Monde* a défendu avec constance, dans les années 1970, la cause des libertés en France, de la lutte pour l'abolition de la peine de mort, qui aboutit en 1981 au vote solennel du Parlement, à la réforme de l'institution judiciaire, en résonance avec l'action du tout nouveau Syndicat de la magistrature, du combat pour la libération sexuelle à la défense de la liberté d'expression.

Ces batailles, Jacques Fauvet a continué à les mener, après avoir quitté la direction du *Monde*, en présidant pendant quinze ans, de 1984 à 1999, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), née d'une loi adoptée en 1978. C'est la révélation par *Le Monde*, quatre ans auparavant, d'un projet, baptisé « Safari », de connexion automatique de fichiers administratifs et de renseignements individuels qui avait conduit le législateur à intervenir. La CNIL avait reçu pour mission de veiller à ce que l'informatique ne porte atteinte « ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques ».

Pendant ses trois mandats, Jac-

ques Fauvet a rempli scrupuleusement, et avec la même passion, les tâches que lui assignait la loi : recenser les fichiers, contrôler leur contenu, réglementer leur traitement, garantir le droit d'accès, instruire les plaintes, informer les personnes de leurs droits et obligations. Il a su donner à la CNIL l'autorité qui lui est aujourd'hui reconnue, intervenant sur des sujets aussi délicats que les fichiers des RG ou de la gendarmerie, mettant en garde, dans ses rapports annuels, contre les risques de l'informatisation, s'inquiétant, au cours des dernières années, de la protection du citoyen face à Internet. « Aujourd'hui comme il y a vingt ans, c'est de libertés qu'il s'agit d'abord », déclarait-il en 1998 à l'occasion du vingtième anniversaire de la loi de 1978. Constatant la « mondialisation des échanges informatiques » et le vaste débat ouvert à ce sujet, il appelait les Etats de l'Union européenne à « faire front », en étant fidèles à leur « mémoire commune » qui est d'abord « celle des droits de l'Homme ».

Thomas Ferenczi

Biographie et bibliographie

- 9 juin 1914. Naissance à Paris. Il y suivra des études de droit (licence).
- 1937. Commence sa carrière de journaliste à *L'Est républicain* de Nancy.
- Juin 1940-juin 1945. Prisonnier de guerre, il est décoré de la Croix de guerre.
- Juillet 1945. Entre au service politique du *Monde*.
- 1947. Publie *Les Partis politiques dans la France actuelle* (Ed. du Monde).
- 1948. Chef du service politique.
- 1957. Publie *La France déchirée* (Fayard).
- 1958. Rédacteur en chef adjoint. Il publie *La Politique et les paysans* (Armand Colin).
- 1961. Publie, en collaboration avec Jean Planchais, *La Fronde des généraux* (Arthaud).
- 1963. Nommé rédacteur en chef.
- 1964. Publie, en collaboration avec Alain Duhamel, *Histoire du Parti communiste français* (Fayard).
- 1968-1982. Cogérant de la SARL Le Monde, editrice des publications du *Monde*.
- 1969-1982. Devient directeur du *Monde*, succédant à Hubert Beuve-Méry.
- Novembre 1980. Inculpé, à la demande du garde des sceaux Alain Peyrefitte, à la suite de la publication de cinq articles sur la magistrature signés par Philippe Boucher. Il est relaxé en application de la loi d'amnistie de septembre 1981.
- 31 mai 1979. Reconduit dans ses mandats par l'assemblée générale des associés de la SARL Le Monde.
- 3 mars 1981. Un paquet piégé est découvert à son domicile. La tentative d'attentat est revendiquée par un groupe Delta.
- 1982-1994. Associé de la SARL Le Monde, editrice du quotidien.
- 1^{er} juillet 1982 : André Laurens lui succède à la direction du *Monde*.
- Septembre 1982. Commandeur de la Légion d'honneur.
- 1983. Président du jury du concours extérieur de l'Ecole nationale d'administration.
- Juin 1984. Elu président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL, créée en 1978).
- 1988. Il est reconduit à la présidence de la CNIL, qu'il ne quittera qu'en 1994.
- 1^{er} janvier 2002. Elevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

rassis, sûr de lui mais riche de ses ignorances : le reportage. Aller sur le terrain, chercher, écouter, raconter... Bref, toujours partir retrouver cette « vie » indocile et incertaine qui est notre matière première.

Pour tous ceux qui vinrent au *Monde* sous Jacques Fauvet – et c'est le cas de la génération qui, aujourd'hui, dirige et anime ce journal –, cette leçon-là reste un héritage inestimable. Elle fait corps avec l'image d'un homme à la fois timide et habile, cachant d'intimes réserves sous un humour caustique. Il appartenait à la génération des fondateurs qui tous avaient été formés par la guerre, et pour Jacques Fauvet, par la captivité : il en est résulté une génération de jeunes hommes en colère. Le grand problème de Beuve-

Méry, ce fut la lâcheté, celle d'un pays qui sombra dans la collaboration ; l'ennemi de Fauvet fut le conformisme, celui, à ses yeux, d'une bourgeoisie coupable d'enliser le pays dans la guerre d'Algérie, puis d'engorger la société française elle-même à une période où celle-ci aspirait au mouvement, à sa propre libéralisation. Jacques Fauvet eut ainsi cette immense qualité de ne pas être conformiste. Peu lui importaient les apparences et les réputations si la curiosité, la générosité et l'audace – trois qualités humaines essentielles au métier – étaient au rendez-vous chez un même individu.

Il fut aussi un journaliste engagé, et cela lui fut reproché, notamment dans la passion avec laquelle il critiqua la présidence de Valéry Giscard

d'Estaing. En fait, il avait tiré de l'isolement et de l'échec de Pierre Mendès France l'idée que seule l'union de la gauche pouvait débloquer la société française – mais sans pour autant être dupe du mauvais ménage que forment les logiques de pouvoir et les libertés. Après l'un de ces nombreux incidents qui émaillent notre vie quotidienne, qui m'avait opposé aux organes dirigeants du Parti socialiste, dont je « couvrais » les activités, il m'avait dit, en m'assurant de son soutien : « N'oubliez pas que les derniers censeurs que nous ayons eus au marbre du *Monde* étaient socialistes ! » De Fauvet, nous garderons donc toujours cette passion sourcilieuse pour nos libertés.

J.-M. C.



Maintenant l'Argus de la Presse pige aussi l'internet

www.argus-presse.fr

La Bourse de Tokyo attend son salut des étrangers

LE NIKKEI a renoué, lundi 3 juin, avec la hausse, gagnant 1,17 %, à 11 901,39 points, après quatre jours consécutifs de baisse. La Bourse de Tokyo ne s'est pas trop émue de la décision de l'agence de notation américaine Moody's d'abaisser de deux crans la note de la dette publique japonaise, même si des prises de bénéfice ont été observées vendredi.

L'indice Nikkei semble se heurter à un seuil de résistance à la hausse de 12 000 points. La tendance au renforcement du yen pénalise les valeurs des sociétés exportatrices. Quant à l'enthousiasme des investisseurs étrangers, dont les achats massifs pendant les trois premières semaines de mai avaient été le principal moteur de la reprise boursière, il semble quelque peu s'essouffler.

INDICE NIKKEI

En points, à Tokyo



Source : Bloomberg

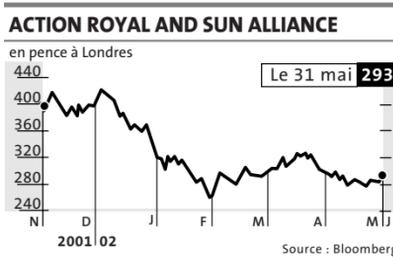
Les espoirs se portent toutefois sur les performances du produit intérieur brut (PIB) pour le premier trimestre 2002, qui seront annoncées vendredi : selon les analystes, celui-ci pourrait progresser de 2 %, sa première hausse trimestrielle depuis un an. De bons résultats qui pourraient inciter les étrangers à investir en valeurs japonaises, entraînant dans leur sillage les investisseurs institutionnels domestiques.

L'absence croissante de visibilité autour de la politique du gouvernement interdit pourtant d'être trop optimiste. Le gouvernement prévoit de prendre une décision finale sur de nouvelles mesures de relance économique d'ici le 17 juin, à temps pour le G8 du 26 juin au Canada, suivant les recommandations du comité de politique fiscale et économique, attaché au cabinet du premier ministre. Un aménagement de la fiscalité en faveur des entreprises et des personnes, et de nouvelles mesures de déréglementation sont attendus. Mais cette politique semble rencontrer des résistances au ministère des finances, qui milite pour une baisse des dépenses en 2003. Dépourvu du joker que lui procurait un taux de popularité exceptionnellement élevé, Junichiro Koizumi apparaît comme de moins en moins capable d'imposer ses vues aux partis de la coalition au pouvoir.

Brice Pedroletti

L'amiante pourrait coûter 200 milliards d'euros aux assureurs

CHRONIQUE DES MARCHÉS



Source : Bloomberg

L'AMIANTE n'est pas un risque nouveau pour les assureurs, mais il est en pleine évolution. Les récentes décisions judiciaires, en France et en Grande-Bretagne, vont augmenter la facture pour des assureurs européens, dont la valeur boursière risque d'être encore affectée. « Le risque amiante sera à l'origine des pertes les plus lourdes jamais supportées par le secteur de l'assurance dommages. Ce risque, qui était encore pour l'essentiel américain, pourrait gagner l'Europe dans les prochaines années », prévoit une étude de la société de Bourse Oddo Pinatton.

ROYAL SUN ALLIANCE EN PREMIÈRE LIGNE

La décision récente d'une des plus hautes juridictions britanniques d'autoriser les victimes de l'amiante et leurs familles à demander des compensations à leurs employeurs, même si elles en avaient eu plusieurs, a changé la donne. Elle ouvre la voie à réparation pour des milliers d'autres victimes. Cette juridiction a cassé un jugement en appel, qui avait débouté les trois familles plaignantes, arguant que les victimes qui avaient eu plusieurs employeurs, ne pouvaient désigner celui qui était responsable de leurs maladies. Les employeurs, et donc leurs assureurs, sont concernés au premier chef par cette décision. La facture à payer par les assureurs britanniques pourrait atteindre jusqu'à 8 milliards de livres (12,8 milliards d'euros) dans les années à venir. Environ 5 000 personnes sont mortes au Royaume-Uni en 2001 de maladies liées à l'amiante et le nombre de victimes pourrait atteindre 10 000 d'ici à 2010. Les assureurs britanniques vont devoir passer des provisions supplémentaires. La compagnie Royal & Sun Alliance (RSA) est très exposée. Elle a dû doubler ses provisions sur l'amiante, à 371 millions de livres en 2001, affichant un résultat opérationnel de 16 millions de

livres en 2001, contre 462 millions en 2000. D'autres assureurs européens ont renforcé leurs provisions en 2001, comme Zurich Financial Services ou Axa, qui a augmenté de 10 % les provisions sur ce risque, à 678 millions d'euros.

UN RISQUE SOUS-ÉVALUÉ

En Europe, « les coûts assurés du risque amiante sont estimés entre 30 et 70 milliards de dollars » (32 à 75 milliards d'euros), souligne Oddo Pinatton. Le nombre de décès liés à l'amiante (200 000 aux Etats-Unis) pourrait atteindre 750 000 personnes à l'horizon 2030 en Europe de l'Ouest. « Si le risque amiante aux Etats-Unis a donné lieu à des provisions colossales par l'industrie de l'assurance, l'exposition à des sinistres en Europe n'a pas encore été appréhendée », poursuit la société de Bourse. Les assureurs américains ont pris ce risque en compte dès le début des années 1990. Les indemnités qu'ils ont déjà versées atteignent 32 à 35 milliards de dollars et ne cessent d'augmenter. « Le coût économique de l'amiante aux Etats-Unis est estimé à 200 milliards de dollars, dont 120 milliards à la

charge des assureurs (60 milliards pour les américains et 60 milliards pour les autres assureurs) », explique Oddo Pinatton. Parmi les autres assureurs, c'est surtout la société de défaillance du Lloyd's de Londres, Equitas, qui est la plus touchée, avec 12 milliards de dollars de provisions liées à l'amiante. Au total, le coût pour les assureurs dans le monde atteint environ 200 milliards d'euros. Quelles que soient les estimations, le risque amiante a été sous-évalué.

UNE ÉPÉE DE DAMOCLÈS EN FRANCE

En France, la décision de la Cour de cassation du 28 février a étendu la responsabilité des employeurs en concluant à la « faute inexcusable ». Elle bouleverse le régime français d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles, fondé sur une loi de 1898. Cette décision fait peser un risque sur les compagnies d'assurances, même si aucun chiffre n'est avancé. En effet, depuis janvier 1987, les employeurs peuvent s'assurer contre la « faute inexcusable » et donc reporter le risque sur leur assureur. Désormais, les employeurs ont une obligation de résultat en matière de sécurité. « Le risque économique lié à cet arrêt est très difficile à chiffrer, mais dépassera largement le fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA) mis en place par le gouvernement en 2001 », indique la société de Bourse Cheuvreux. « Selon certaines sources, les assureurs sont susceptibles de couvrir plus de 50 % des sommes en jeu », poursuit l'étude de Cheuvreux, sans préciser leur ampleur. « La justice française place les assureurs dommages français face à un nouveau risque dont le coût final est difficile à évaluer », indique Oddo Pinatton. Les assureurs français font leurs comptes.

Pascale Santi

LES BOURSES DANS LE MONDE

3/6, 9h47

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER	
UNION EUROPÉENNE							
ALLEMAGNE	DAX Index	4786,77	3/6	-0,65	5467,31 19/3	4706,00 20/2	23,00
	Euro Neu Markt Price IX	829,34	3/6	-0,70	1212,43 4/1	805,33 7/5	
AUTRICHE	Austria traded	1305,60	3/6	0,30	1368,18 2/5	1109,88 9/1	14,30
BELGIQUE	Bel 20	2724,77	3/6	-0,10	2906,75 24/4	2609,61 15/1	13,60
DANEMARK	Horsens Bnex	254,30	3/6	0,60	280,92 26/3	248,52 25/4	
ESPAGNE	Ibex 35	7921,40	3/6	-0,36	8608,50 4/1	7628,00 22/2	18,70
FINLANDE	Hex General	6260,80	3/6	-1,28	9224,38 4/1	6112,14 30/5	15,90
FRANCE	CAC 40	4249,93	3/6	-0,58	4720,04 4/1	4210,29 20/2	19,70
	Mid CAC	2044,14	31/5	0,02	2176,89 2/4	1929,16 2/1	15,50
	SBF 120	2972,80	3/6	-0,60	3263,90 28/3	2924,73 20/2	8,20
	SBF 250	2846,81	31/5	0,43	3081,89 28/3	2782,54 20/2	18,90
	Indice second marché	2512,46	31/5	0,13	2567,01 15/5	2287,72 2/1	17,30
	Indice nouveau marché	854,74	3/6	-0,96	1175,41 7/1	849,21 30/5	
GRÈCE	ASE General	2297,56	3/6	0,00	2655,07 3/1	2160,28 16/4	17,40
IRLANDE	Irish Overall	5237,94	31/5	0,31	6085,02 18/1	4611,79 20/3	13,10
ITALIE	Milan Mib 30	29804,00	3/6	-0,49	33548,00 17/4	29542,00 20/2	19,40
LUXEMBOURG	Lux Index	1108,04	31/5	-0,02	1169,47 14/1	821,61 30/4	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	481,64	3/6	-0,60	531,45 18/4	475,19 22/2	16,80
PORTUGAL	PSI 20	7265,41	3/6	-0,21	7998,50 4/1	7117,02 7/5	16,80

EUROPE

Lundi 3 juin 9h47

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	3405,98	-0,58
BANQUES	236,97	-0,21
PRODUIT DE BASE	288,04	-0,41
CHIMIE	212,66	-0,03
TÉLÉCOMMUNICATIONS	356,65	-0,96
CONSTRUCTION	344,21	-1,04
CONSOMMATION CYCLIQUE	237,80	-0,65
PHARMACIE	128,63	-0,82
ÉNERGIE	442,04	-0,85
SERVICES FINANCIERS	341,46	-0,85
ALIMENTATION ET BOISSON	227,21	-0,13
BIENS D'ÉQUIPEMENT	249,17	-0,12
ASSURANCES	355,76	-0,45
MÉDIAS	286,92	-0,21
HAUTE TECHNOLOGIE	242,18	-0,65
COMMERCE ET DISTRIBUTION	285,10	-0,19
SERVICES COLLECTIFS	347,56	-1,20
	282,39	-0,40

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	20,51	-0,87
AEGON NV	23,04	-0,17
AIR LIQUIDE	168,60	-0,47
ALCATEL A	12,55	-1,18
ALLIANZ N	238,50	-0,96
AVENTIS	74,00	-0,67
AXA	21,00	-0,48
BASF AG	49,30	-1,00
BAYER	34,23	-1,64
BAYR.HYP.U.VERBK	36,64	-1,32
BVVA	12,98	-0,54
BNP PARIBAS	59,75	-0,83
BSCH	9,88	-0,19
CARREFOUR	53,85	-0,10
DAIMLERCHRYSLER N	52,75	-0,40

DANONE	147,90	-0,00
DEUTSCHE BANK AG	76,80	-0,58
DEUTSCHE TELEKOM	11,65	-1,69
E.ON	55,57	-0,38
ENDESA	16,58	-0,12
ENEL	6,37	-0,16
ENI SPA	16,25	-0,31
FORTIS	24,24	-0,45
FRANCE TELECOM	20,75	-0,10
GENERALI ASS.	25,04	-0,16
ING GROEP CVA	28,29	-0,07
KONINKLIJKE AHOLD	22,85	-0,44
L'ORÉAL	76,75	-0,26
LVMH	57,00	-0,44
MUENCHENER RUECKV	244,50	-0,70
NOKIA OYJ	14,94	-2,35
PINAULT PRINTEMPS	132,30	-0,00
REPSOL	12,57	-0,08
ROY.PHILIPS ELECTR.	32,80	-1,62
ROYAL DUTCH PETROL	59,25	-1,09
RWE	40,57	-0,69
SAINT GOBAIN	189,70	-0,16
SANOFI-SYNTHELABO	64,40	-0,16
SANPAOLO IMI	10,27	-0,29
SIEMENS	66,35	-0,53
SOCTE GENERALE A	72,70	-0,07
SUEZ	30,27	-0,49
TELECOM ITALIA	8,57	-0,35
TELFONICA	11,19	-1,24
TIM	4,52	-0,22
TOTAL FINA ELF	165,50	-0,84
UNICREDITO ITALIAN	4,77	-0,21
UNILEVER CVA	70,40	-0,14
VIVENDI UNIVERSAL	33,36	-0,71
VOLKSWAGEN	56,42	-0,14
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).		
HOIRS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

MARCHÉ DES CHANGES

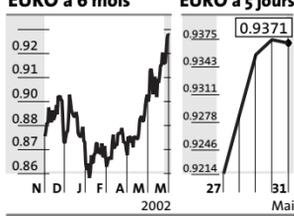
3/6, 9h47

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)	0,80460		0,93140	1,45595	0,63590
TOKYO (¥)	124,32500		115,75500	180,94655	79,03155
PARIS (€)	1,07370		0,86390	1,56320	0,68275
LONDRES (£)	0,68685		0,55265	0,63975	0,43675
ZURICH (FR. S.)	1,57155		1,26515	1,46485	2,28980

COURS DE L'EURO

Couronne	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4293	7,4303
COURONNE NORVÉGE	7,4559	7,4569
COURONNE SUÉDOISE	9,0809	9,0819
COURONNE TCHÉQUE	30,1694	30,1648
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6414	1,6435
DOLLAR CANADIEN	1,4317	1,4327
DOLLAR HONGKONG	7,2654	7,2664
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9350	1,9382
FORINT HONGROIS	241,9532	242,7040
LEU ROUMAIN	31416,0000	31478,0000
ROUBLE	29,1920	29,2082

EURO à 6 mois



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER	
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5085,10	31/5	0,88	5362,29 4/1	5015,50 20/2	17,40
	FTSE techMark 100 index	1002,54	31/5	1,18	1569,61 4/1	988,98 30/5	75,20
SUÈDE	OMX	659,89	31/5	0,13	878,88 4/1	656,15 30/5	22,60
EUROPE							
HONGRIE	Bux	8115,21	31/5	-1,14	9019,42 7/5	7052,97 3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1278,05	31/5	-0,20	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	15643,00	31/5	-0,46	16423,34 25/1	13842,30 2/1	219,80
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	454,70	3/6	0,73	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	391,26	31/5	3,23	425,42 20/5	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	6544,10	3/6	0,00	6740,60 17/5	6059,10 6/2	78,80
TURQUIE	National 100	10123,80	3/6	-2,78	15071,83 8/1	10132,50 31/5	12,40
AMÉRIQUES							
ARGENTINE	Merval	317,55	1/6	-4,59	471,33 6/2	317,54 31/5	
BRÉSIL	Bovespa	12861,43	31/5	-0,95	14495,28 18/3	11943,25 13/5	9,70
CANADA	TSE 300	7656,13	31/5	1,00	7992,70 7/3	7402,70 20/2	24,70
CHILI	Ipsa	92,95	1/6	0,13	102,37 4/1	92,61 30/5	
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	9925,25	31/5	0,14	10673,09 19/3	9529,45 30/1	20,90
	Nasdaq composite	1615,73	31/5	-0,99	2098,87 9/1	1560,29 7/5	44,10
	Nasdaq 100	1208,34	31/5	-1,59	1710,22 9/1	1142,25 7/5	41,00
	Wilshire 5000	10106,49	31/5	0,19	10983,40 19/3	9977,48 7/5	
	Standards & Poors 500	1067,14	31/5	0,23	1176,96 7/1	1048,95 7/5	20,50

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Lundi 3 juin 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	43,09	42,55	-1,27	5,13	49,00	38,03	1,05	12040
AFFINE	39,00	38,60	-1,04	5,69	40,50	30,34	1,40	3610
AGF	51,50	52,00	-0,96	-4,45	58,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	18,52	18,34	-0,98	12,65	21,19	16,06	-0,22	3112
AIR LIQUIDE	169,20	169,40	-0,12	7,49	174,00	149,80	3,20	12007
ALCATEL A	12,64	12,70	-0,47	-34,16	21,62	11,95	-0,16	13000
ALCATEL O	4,09	4,07	0,49	-47,02	9,62	4,05	-0,10	13015
ALSTOM	13,48	13,49	-0,07	7,92	16,30	12,01	-0,55	12019
ALTRAN TECHNO.#	51,65	52,70	-1,99	1,77	66,40	48,50	1,14	3463
ARBEL	4,00	3,98	0,50	29,03	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	186,00	189,50	-1,85	16,61	201,00	160,00	22,85	4524
ASF	27,75	27,95	-0,72	n/d	28,20	25,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN	63,40	64,15	-1,17	-13,80	94,40	61,35	n/d	5173
AVENTIS	74,20	74,50	-0,40	-6,95	85,95	73,55	0,58	13046
AXA	21,12	20,90	1,05	-10,01	26,09	19,41	0,56	12062
BACOU DALLOZ	127,40	127,50	-0,08	44,77	138,00	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	139,10	138,50	0,43	14,86	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY	45,75	45,75	n/d	12,13	45,90	39,20	n/d	4455
BIC	41,60	41,65	-0,12	8,44	44,66	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	59,95	60,25	-0,50	19,30	61,85	49,77	2,25	13110
BOLLORE	254,20	251,50	1,07	5,82	262,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	48,90	48,90	n/d	-4,77	55,00	46,50	0,20	3929
BONGRAND	58,90	58,00	1,55	30,88	58,90	41,70	1,45	12010
BOUYGUES	31,75	31,66	0,28	-13,72	38,95	30,51	0,36	12070
BOUYGUES OFFS.	59,50	59,45	0,08	48,56	59,60	38,60	1,10	13070
BULL.#	0,69	0,69	n/d	-43,90	1,36	0,57	n/d	12063
BURELLE (LY)	67,20	65,10	3,23	35,40	68,00	49,63	0,50	12113
BUSINESS OBJECTS	30,70	31,42	-2,29	-18,24	51,00	29,50	0,50	6004
CANAL +	3,69	3,70	-0,27	3,07	3,90	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	52,00	52,70	-1,33	35,88	90,70	51,40	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	36,60	36,61	-0,03	22,00	39,48	28,60	0,80	3962
CARREFOUR	53,85	53,95	-0,19	-7,79	58,80	45,80	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	65,00	65,00	n/d	4,00	67,30	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD	87,70	88,15	-0,51	1,21	89,90	75,05	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	67,15	67,40	-0,37	16,07	68,50	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	66,50	66,50	n/d	15,12	90,50	61,00	2,00	12470
CEROL	33,57	33,59	-0,06	17,99	36,40	28,00	n/d	4456
CERESTAR	30,81	31,35	-1,72	0,03	33,06	30,70	n/d	4457
CFR.RECYCLING	47,00	46,40	1,29	17,50	49,88	38,50	2,08	3905
CGIP	29,70	29,45	0,85	n/d	38,30	29,10	n/d	12102
CHARGEURS	87,00	87,95	-1,08	16,07	91,95	67,00	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	44,00	44,00	n/d	27,64	47,63	32,50	0,28	13040
CIC-ACTIONS A	131,50	132,00	-0,38	9,12	135,00	118,70	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	51,20	51,30	-0,19	6,66	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	67,00	67,00	n/d	5,67	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	38,02	37,55	1,25	-7,26	56,40	35,50	1,00	12156
CNP ASSURANCES	42,15	42,20	-0,12	18,06	43,98	33,60	1,08	12022
COFACE SVN CA	60,00	60,45	-0,74	26,58	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	136,60	140,00	-2,43	-14,08	172,00	134,00	0,31	13064
COLAS	75,00	74,40	0,81	18,38	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	44,15	44,19	-0,09	-1,23	46,90	38,02	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	23,91	23,95	-0,17	34,40	24,58	17,58	0,55	4507
CREDIT.FON.FRANCE	16,20	16,11	0,56	11,41	16,30	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	44,68	45,18	-1,11	19,14	48,80	36,14	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	10,00	10,00	n/d	20,48	12,25	7,60	n/d	7896
DAMART	106,00	100,00	6,00	31,51	109,90	79,50	3,80	12049
DANONE	148,50	147,90	0,41	8,39	150,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	380,80	385,00	-1,09	20,12	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	42,85	43,02	-0,40	20,64	59,40	42,10	0,31	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,80	14,70	0,68	2,77	15,00	14,25	0,55	12423
DEVAUX(LY)#	73,70	73,70	n/d	8,44	78,00	66,40	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	80,00	n/d	31,14	81,70	61,10	2,74	3747
DIM (DOLLFUS MI)	7,80	7,98	-2,26	4,13	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACON	30,00	30,00	n/d	11,52	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	93,30	94,05	-0,80	36,40	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	n/d	24,30	n/d	8,00	24,90	19,60	n/d	3571
EURO SVN SCA	8,36	8,35	0,12	3,72	9,88	7,85	0,07	12127
ENTENIA(EX CDE)	35,20	35,89	-1,92	38,85	35,89	25,35	0,40	12093
ERAMET	38,00	37,36	1,71	9,82	39,80	30,21	0,60	13175
ESSILOR INTL	42,80	43,22	-0,97	26,06	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	86,60	86,60	n/d	7,98	96,80	79,50	2,75	12066
EULER	42,70	41,51	2,87	0,47	47,40	40,00	1,40	12130
EURAZEO	59,50	59,10	0,68	-2,29	60,80	54,28	1,00	12112

NOUVEAU MARCHÉ

31/5 : volume d'échange non disponible

Valeur Cours de clôture (€) % var.

Meilleures performances

GUYANOR ACTION B #	0,33	26,92
CROY #	1,36	16,24
V CON TELECOM.#	0,66	15,79
ILOG #	8,25	14,58
INTERCALL REDUCT.	7,00	14,57
IDP #	0,89	9,88
RIBER #	2,45	9,87
FLOREANE MED.IMPL#	13,39	9,75
SILICOM #	9,00	8,43
THERMATECH ING.#	10,00	7,76
CYBERDECK #	0,43	7,50
SELF TRADE	1,09	6,86
COHERIS	6,40	6,84
CONSODATA	15,90	6,00

Plus mauvaises performances

SITICOM GROUPE OPA	4,12	-26,43
GENIUTY A-REGS 144	7,72	-18,74
HIGH BON DE SOUS.	3,01	-17,98
BAC MAESTIC	1,03	-15,57
ALPHA MOS #	3,28	-12,30
SOI TEC BS 00	2,99	-12,06
ACTEOS #	1,40	-9,68

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 3/6 à 9h

Valeur Cours euro date % var. 31/12

AGIPI	www.agipi.com	01 40 08 93 00
AGIPI ACTIONS	24,48	31/5 -7,34
AGIPI AMBITION	24,68	31/5 -2,43

BNP PARIBAS	3615 BNP PARIBAS	(0,34 €/min)
BNP ASSOC.PREMIERE	9910,09	2/6 1,26
BNP EURIBOR ASSOC.	52663,46	2/6 1,34
BNP MONE C.TERME	2540,50	2/6 1,27
BNP MONE EURIBOR	18819,45	2/6 1,36
BNP MONE PLACEMENT.C	13913,35	2/6 1,17
BNP MONE TRESORE.	11350,47	2/6 -85,52

Fonds communs de placements	BNP MONE ASSOCIAT.	1858,84	2/6 1,16
-----------------------------	--------------------	---------	----------

AGIPI	www.agipi.com	01 40 08 93 00
-------	---------------	----------------

FRUCTI CAPI	113,02	2/6 0,63
FRUCTI EURO PEA	232,26	30/5 -4,92
FRUCTIDOR	37,59	2/6 -1,59
FRUCTIFRANCE C	78,42	2/6 -3,13
PLANINTER	377,55	2/6 -10,06

Fonds communs de placements	BP CYCLOEUROPECR	81,87	30/5 -28,72
BP CYCLOEUROPEPCV	113,95	30/5 4,35	
BP CYCLOEUROPEDEF	97,66	30/5 -2,95	
FRUCTI EURO 50	84,79	31/5 -12,30	
FRUCTI PROFIL 3	185,46	30/5 -0,28	
FRUCTI PROFIL 6	199,46	30/5 -2,76	
FRUCTI PROFIL 9	204,75	30/5 -4,51	
FRUCTI VAL. EURO.	92,08	2/6 -5,59	

CAISSE D'EPARGNE	Sicav en ligne	08 36 68 09 00	(0,34 €/min)
EUR.1,2,3...FUTUR	47,55	2/6 -5,08	
EUR.ACT.EUROPE.C	16,40	2/6 -5,14	
EUR.ACT.FUT.D/PEA	58,61	2/6 -6,56	
EUR.CAPITAL.C	44,49	2/6 0,33	
EUR.DYNAMIQUE +	39,46	2/6 -6,14	
EUR.ENERGIE	41,00	2/6 -5,10	
EUR.EXPANSION C	15042,42	2/6 1,38	
EUR.EXPANSIONPLUS	42,82	30/5 0,99	
EUR.INVEST.D/PEA	49,27	2/6 -4,40	
EUR.MONETAIRE C	226,91	2/6 1,01	
EUR.MONETAIRE D	186,08	2/6 -0,55	

DEVOTEAM #	14,14	-6,36
ALTAMIR & CIE #	55,90	-5,73
GENESYS #	7,50	-5,42
MEDCOST #	0,75	-5,06
TRANSGENE # SVN	6,30	-4,40
CROSS SYSTEMS #	1,10	-4,35
BUSINESS ET DECIS	4,75	-4,04

Plus forts volumes d'échange

A NOVO #	8,27	-2,71
BRIME TECHNO. #	27,90	1,45
CEREP #	17,54	1,56
DEVOTEAM #	14,14	-6,36
FLOREANE MED.IMPL#	13,39	-9,75
GENESYS #	7,50	-5,42
GUYANOR ACTION B #	0,33	26,92
HIGH CO.#	123,30	5,38
HIGHWAVE OPTICAL	1,01	3,06
ILOG #	8,25	14,58
IPSO #	77,90	2,43
MEDIDEP #	25,20	0,84
MEMSCAP	1,14	5,56
MILLIMAGES	12,03	0,08
NICOX #	58,00	0,43
SAUVES DE FRANCE#	23,80	2,63
SOI TEC SILICON #	11,00	-1,79
SWITCH GROUP	44,00	0,00
VALTECH	1,08	-0,92
WAVECOM #	44,00	4,31

EUR.OBLIG.INTER.	174,99	2/6 -0,83
EUR.TECHNOLOGIESC	33,76	15/4 -13,52
EUR.TECHNOLOGIESD	33,65	15/4 -14,96

DISPARITIONS

Camille Cabana

Président de l'Institut du monde arabe

CAMILLE CABANA, président de l'Institut du monde arabe, ancien ministre, est mort dimanche 2 juin à l'âge de 71 ans. Le président de la République, Jacques Chirac, a déclaré avoir perdu « un ami » après l'annonce du décès de Camille Cabana. « Son action à la tête des services de la Ville de Paris a été déterminante pour redynamiser l'action municipale à partir de 1977 », a ajouté la direction du RPR. Camille Cabana fit en effet partie de cette petite poignée d'hommes qui accompagnèrent sans interruption l'ascension de M. Chirac, de la prise de la mairie de Paris, en 1977, à son élection à la présidence de la République, en 1995.



collectivités locales du ministère de l'intérieur en 1971, puis directeur du cabinet du préfet de Paris en 1975, Camille Cabana est titularisé dans son grade de préfet en 1977, en même temps qu'il est détaché comme secrétaire général de la Ville de Paris après l'élection de M. Chirac à l'Hôtel de Ville. En 1983, il est nommé parallèlement directeur général des services administratifs du département de Paris. Dans ces fonctions, Camille Cabana est conduit à introduire des méthodes de gestion du privé dans plusieurs services municipaux.

CANDIDAT MALHEUREUX

À L'APPEL DE JACQUES CHIRAC
Né le 11 décembre 1930 à Elne (Pyrénées-Orientales) dans un milieu modeste, Camille Cabana avait arrêté très tôt ses études pour travailler dans l'administration des postes, au Maroc. Par voie de concours interne, il en gravit tous les échelons, jusqu'au grade d'attaché d'administration centrale au ministère des PTT. Il intègre alors l'École nationale d'administration (promotion Blaise-Pascal, 1962-1964). A sa sortie de l'ENA, il est nommé chef de cabinet du préfet de l'Isère, Maurice Doublet, qu'il suivra, en 1967, lorsque celui-ci deviendra préfet de la Seine, puis préfet de la région parisienne.

Jacques Chirac fait donc assez naturellement appel à lui, en 1986, dans le premier gouvernement de cohabitation, et le nomme ministre délégué chargé de la privatisation, auprès du ministre de l'économie et des finances,

Chef du service de l'équipement à la direction générale des

Edouard Balladur. Sa mission terminée, Camille Cabana est nommé, le 19 août 1986, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la réforme administrative. En 1987, lors d'un remaniement, il prend en plus en charge les dossiers des rapatriés.

Candidat malheureux aux élections législatives de 1988 dans l'Hérault sous l'étiquette du RPR, Camille Cabana est élu, l'année suivante, conseiller de Paris et nommé adjoint au maire chargé de l'urbanisme. En 1991, il est élu sénateur de Paris, mandat qu'il perd lors du renouvellement de 1996. M. Chirac le nomme alors président de l'Institut du monde arabe, en remplacement d'Edgar Pisani. Réélu au Conseil de Paris en 1995 et nommé adjoint chargé des finances par le nouveau maire, Jean Tiberi, il avait renoncé à sa délégation en juin 1997.

En 1990, Camille Cabana avait été accusé d'avoir bénéficié d'un traitement de faveur de la part d'une société immobilière, la Cogedim, mais il s'était aussitôt engagé à payer la somme contestée pour « ne pas voir [son] nom mêlé à de sombres histoires à cause d'une petite fleur que [lui] avait faite la Cogedim ». En 1996, il avait été conduit à rembourser plus de 600 000 francs à la Ville de Paris après avoir été accusé d'avoir bénéficié des services d'employés de maison payés par la Mairie.

Jean-Louis Saux

Flora Lewis

Une grande dame du journalisme américain

FLORA LEWIS, journaliste américaine, est morte, dimanche 2 juin, à son domicile parisien, des suites d'un cancer. Elle était âgée de 79 ans.

Grande dame du journalisme américain installée à Paris depuis 1972, elle n'avait cessé d'écrire que très récemment. Le 2 février, elle publiait dans *Le Monde* la critique du livre de notre collaboratrice Raphaëlle Bacqué sur Jacques Chirac (*Chirac ou le démon du pouvoir*), qu'elle décrivait comme « d'abord un animal politique tout occupé de tactique pour se maintenir au pouvoir », avant de se poser la question que se pose tout observateur américain sur la surprenante scène politique française : « En irait-il autrement aux Etats-Unis ? La vie politique n'est pas plus reluisante outre-Atlantique. » Et, dans une de ses dernières chroniques pour l'*International Herald Tribune*, auquel elle sera très longtemps restée fidèle, elle ajoutait, avec son sens de l'observation et du commentaire qui fait mouche : « La V^e République est finie, même s'il n'y aura pas de commentaire officiel. »

Née à Los Angeles le 29 juillet 1922, diplômée de journalisme de l'université Columbia, Flora Lewis est tombée très tôt dans le chaudron du journalisme. Au cours d'une carrière qui s'est étendue sur six décennies et qu'elle a commencée à New York, à l'agence AP, avant de partir pour Londres dès la fin de la seconde guerre mondiale, elle a travaillé pour les journaux anglophones les plus prestigieux : le *Washington Post*, le *New York Times*, le « *Trib* »...

« JE TOUCHE À TOUT »

D'abord, elle a accompagné son mari, Sydney Gruson, correspondant du *New York Times*, en particulier en Europe de l'Est lors des soulèvements de 1956. A cette époque, il était difficile pour un couple de travailler dans le même journal et les femmes se voyaient rarement proposer des postes importants, encore moins de correspondants étrangers. Ambitieuse, agressive, Flora Lewis était prête à tout faire pour que son talent, immense, soit reconnu : « Je touche à tout. Je peux écrire sur une grande bouffe, sur l'OTAN, interviewer Nou-

riev, faire un papier politique. Je ne sais pas grand-chose sur grand-chose, écrivait-elle dans un autoportrait publié par *Esquire*. Je suis parfaitement prête à préparer un dîner, mais pas quand il y a une grosse affaire ! »

C'est ainsi que Flora Lewis est entrée au « *Times* » en 1972 et, de sa base parisienne, a couvert les crises qui se multipliaient à travers le monde : Vietnam, Proche-Orient, Balkans... Une des toutes premières éditorialistes en politique étrangère, son opinion était de celle qui comptait dans les grandes capitales. Toujours avec une recherche agressive des faits et, surtout, avec cette analyse acérée, précise, jamais idéologique, qui ont assis sa réputation des deux côtés de l'Atlantique. Cette grande Américaine devenue parisienne était chevalier de la Légion d'honneur.

Patrice de Beer

■ **JACQUES FAUVET**, directeur du *Monde* de 1969 à 1982, est mort samedi 1^{er} juin à Paris à l'âge de 87 ans (lire pages 22 et 23).

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Maggy Aulnette, son épouse, Olivier et Marie-Annick Aulnette, Frédéric et Nadine Aulnette, ses enfants, Cécile, Simon, Guillaume, Clément, ses petits-enfants, Toute la famille, Tous ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Georges JEULAND
(1912-2002).

Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

214, avenue du Gué,
83700 Saint-Raphaël.
12, allée des Cytises,
11000 Carcassonne.

survenu le 31 mai 2002, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Il a fait don de son corps à la médecine.

– Pierre Chomette, son épouse, Françoise, Jacques, Fabienne, Frédéric, ses enfants, leurs conjoints, enfants et petits-enfants, Mmes Marie-Magdeleine Bezacier et Eliane Bouasse, ses belles-sœurs, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Aimée CHOMETTE, née ROLLIER,

survenue à Paris, le 30 mai 2002, dans sa soixante-dix-septième année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Marcel, Paris-13^e.

Dons au bénéfice de l'AFM, 91002 Evry Cedex.

39, rue Esquirol,
75013 Paris.

– Jacques Guillot, son mari, Vincent Guillot, son fils, Yves et Monique Triller, ses parents, Yvonne Guillot, sa belle-mère, Antoine et Odile Triller, son frère et sa belle-sœur, Raoul et Marie Triller, son frère et sa belle-sœur, Jules et Pauline Triller, son neveu et sa nièce, ont la douleur de faire part du décès de

docteur Corinne GUILLOT, née TRILLER,

survenue à Paris, le 1^{er} juin 2002.

L'inhumation aura lieu le mercredi 5 juin, à 10 h 30, au cimetière de Montmartre, 20, avenue Rachel, 75018 Paris.

– Maryse Jeuland-Meynaud, son épouse, Pierre Jeuland, son fils, François et Yves Jeuland, ses petits-enfants, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Georges JEULAND
(1912-2002).

Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

214, avenue du Gué,
83700 Saint-Raphaël.
12, allée des Cytises,
11000 Carcassonne.

– Mme Jeannine Malcles, née Biancheri, son épouse, Mme Angèle Hermant, sa sœur, Son beau-frère, sa belle-sœur, Ses neveux et nièces, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Denis MALCLES, chevalier de la Légion d'honneur, officier des Arts et des Lettres,

survenu le 30 mai 2002, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Le défunt repose au funérarium des Batignolles, 1, boulevard du Général-Leclerc, Clichy (Hauts-de-Seine), jusqu'à la levée du corps, le 6 juin 2002, à 13 h 45.

La cérémonie religieuse sera célébrée le même jour, à 14 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}, suivie de l'inhumation, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

152, rue Léon-Maurice-Nordmann,
75013 Paris.

– Jean-Marie Cavada, président-directeur général, Le conseil d'administration, L'équipe de France Info, Et l'ensemble des collaborateurs, de Radio France, ont la douleur de faire part du décès de

Julien PRUNET, journaliste,

survenu le mardi 28 mai 2002.

Ils s'associent au chagrin de sa famille et de ses proches.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 4 juin, à 10 h 30, en l'église de Notre-Dame de Chantilly.

116, avenue du Président-Kennedy,
75220 Paris Cedex 16.

CARNET DU MONDE

TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 FTTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 FTTC
NAISSANCES, ANNI. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC, ligne suppl. 12 € - 78,71 FTTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail : carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 1^{er} juin sont publiés :

● **Sécurité** : un décret relatif aux secrétariats généraux pour l'administration de la police ; un décret relatif aux préfets délégués pour la sécurité et la défense auprès des préfets de zone.

NOMINATIONS

Jean-Claude Joffroy a été nommé directeur du cabinet de Domini-

que Bussereau, secrétaire d'Etat aux transports.

Jacqueline Dutheil de La Rochère, professeur de droit public, a été élue, jeudi 30 mai, présidente de l'université Panthéon-Assas (Paris-II). Elle succède à Bernard Teysié, élu en 1997, et prendra ses fonctions le 1^{er} juillet 2002.

DOCUMENTS OFFICIELS

Le ministère de l'industrie publie un bilan de la filière bois. www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/sect/pdf/bois2002rvb.pdf
L'Assemblée nationale a réalisé une carte interactive des candidats au premier tour des législatives. www.assemblee-nationale.fr/elections/candidats/index.asp
La liste complète de ces candidats est également disponible. www.assemblee-nationale.fr/elections/candidats.pdf
Le Sénat publie un rapport sur le projet de loi relatif à l'établissement d'une ligne de délimitation maritime entre la France et Jersey.

www.senat.fr/rap/l01-300/l01-300.html

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 201MQPAE

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements
N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 Organisme créancier : **Société Editrice du Monde** 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Souvenir

Jean-Paul VIGNAUX

est parti il y a dix ans.

Ses amis se retrouveront le 10 juin 2002, de 19 heures à 23 heures, 18, cité Bergère, Paris-9^e.

Tél. : 06-87-25-51-95.

Cours

Apprendre le russe à Moscou, au CREF.

Stages été intensifs. Stages à l'année. www.apprendrelrusse.com (00) 7-095-203-70-68.

Communications diverses

- **Centre communautaire de Paris** : en collaboration avec **Menorah**. **Mercredi 5 juin à 20 h 30**. Hommage au grand rabbin Ernest Gugenheim : « **Le maître et le citoyen** », en présence de nombreuses personnalités. 119, rue La Fayette, Paris-10^e. Tél. : 01-53-20-52-52 (PAF).

Colloques

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Extrait du programme 2002

Colloque.
« Usages contemporains de la phénoménologie », sous la responsabilité de Renaud Barbaras, Jean-Michel Salanskis et François-David Sebbah. 6 et 7 juin, 9 h 30-17 h 30, 8 juin, 9 h 30-12 h 30, université Blaise-Pascal, Maison de la recherche, 4, rue Ledru, Clermont-Ferrand.

Samedi autour d'un livre.

La Métaphore baroque. D'Aristote à Tessauro, d'Yves Hersant, sous la responsabilité de Barbara Cassin, avec Christine Buci-Glucksmann, Barbara Cassin, Michel Deguy, Yves Hersant, Jean-Marie Schaeffer. 8 juin, 9 h 30-12 h 30, amphistourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80. Consultation du site : www.ci-philo.asso.fr

Conférences

Les conférences des Mardis de la philo reprennent le 1^{er} octobre 2002. 18 thèmes de 6 conférences chacun : « L'histoire de la philosophie », « La philosophie morale », « La philosophie et l'art », « L'histoire des religions », « L'art contemporain ». Renseignements : 01-47-22-13-00 ou www.lesmardisdelaphilo.com

– **Conférences de l'Etoile : Sept écrivains devant Dieu.** Sept mercredis de suite, à 20 h 30. Le 5 juin : Saint-Exupéry, avec André Devaux.

Le 12 juin : Dostoïevski, avec Michel Eltchaninoff.
Le 19 juin : Simone Weil, avec Robert Chenavier.

Le 26 juin : Christian Bobin, avec Guy Coq.

Le 3 juillet : Khalil Gibran, avec J.-P. Dahdah.

Le 10 juillet : Charles Péguy, avec Michel Leplay.

Le 17 juillet : Victor Hugo, avec Emmanuel Godo.

A l'église protestante de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e. Libre participation aux frais.

CARNET DU MONDE

TARIFS année 2001 - 2002

TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 FTTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 FTTC
NAISSANCES, ANNI. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 FTTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail : carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

AUJOURD'HUI

SPORTS

Le soleil qui brillait dimanche 2 juin sur les courts de Roland-Garros a été favorable aux **JOUEURS ARGENTINS**. Chez les dames d'abord, où Paola Suarez, vainqueur d'Amélie Mauresmo (6-2, 2-6, 6-4), et Clarisa Fer-

andez, qui a éliminé la Belge Kim Clijsters (6-4, 6-0), vont s'opposer en quarts de finale. Chez les hommes aussi, le tennis d'Amérique du Sud a montré sa puissance. **GUILLERMO CANAS**, tombeur de Carlos Moya ven-

dredi 31 mai, a récidivé face au numéro un mondial, l'Australien Lleyton Hewitt. Au terme d'un **MATCH MARATHON** de quatre heures quatorze marqué par un tie-break très incertain, Canas a expliqué que le tra-

vail mené depuis quelques années dans son pays commence à porter ses fruits. Il assure que le tennis argentin peut très rapidement compter plus de neuf joueurs parmi les cent premiers.

La confiance retrouvée du tennis argentin

Assurées d'avoir une représentante en demi-finale du tableau féminin, les joueuses d'Amérique du Sud brillent cette année à Roland-Garros. Chez les hommes, c'est Guillermo Canas qui a créé la surprise, en éliminant le numéro un mondial, l'Australien Lleyton Hewitt

L'ARGENTINE va mal, mais les Argentins de Roland-Garros, eux, se portent plutôt bien. Natifs de Cordoba, de Pergamino, de Buenos Aires ou d'ailleurs, ils sont la grande surprise de cette fin de première semaine sur la terre battue de la porte d'Auteuil. Avec une très bonne nouvelle en guise d'introduction : une Argentine sera en demi-finale du tournoi féminin. Clarisa Fernandez et sa compatriote et amie, Paola Suarez, devaient s'opposer en quart de finale, mardi 3 juin après avoir respectivement éliminé au tour précédent la dernière finaliste de Roland-Garros, la Belge Kim Clijsters (6-4, 6-0), et la Française Amélie Mauresmo (6-2, 2-6, 6-4).

« J'ai confiance en moi. J'ai le sentiment que je peux gagner contre pratiquement n'importe quelle joueuse », avoue sans orgueil la surprenante Clarisa Fernandez. Et si on lui soumet l'idée d'un titre en vue avec deux représentantes si proches du but, elle s'en remet aussitôt à l'amitié : « Je crois que toutes les deux, nous allons avoir cette grande volonté d'arriver au stade ultérieur. (...) Paola est une grande amie. Nous sommes très unis. » Mais la performance ne s'arrête pas là. La griffe azur et blanc est également une affaire d'hommes : Guillermo Canas, qui s'est défait en 4 heures et 13 minutes de l'Australien Lleyton Hewitt, numéro un mondial (6-7, 7-6, 6-4, 6-3), accède aux quarts de finale. L'Australien, qui en a bavé face à l'Argentin, est allé jusqu'à s'acharner avec sa raquette sur les jardinières de fleurs rouges qui bordent le cours Suzanne-Lenglen, pour finir par s'attirer l'antipathie du public parisien. Battu en 2001 par Lleyton Hewitt en huitièmes de finale sur le même court, Guillermo Canas, gagné à la cause des tribunes et visiblement éprouvé par son match, savourait son bonheur, « l'un des jours les plus émouvants de ma vie ».

AFFAIRES DE DOPAGE

Autre représentant de la communauté, Gaston Gaudio devait rencontrer, lundi 2 juin, Juan Carlos Ferrero en huitième de finale.

René Lacoste, mousquetaire et inventeur de génie



BIBLIOGRAPHIE
La Légende de Lacoste, de Patricia Kapferer et Tristan Gaston-Breton
Le Cherche-Midi, 160 p., 38 €.

ROBES bain de soleil, débardeurs, tee-shirts ou shorts faits de nouvelles matières, chaussures aux formes futuristes. A l'heure où le tennis se chamarré et s'essaie même – parfois avec bonheur – à faire la mode, il sait aussi conjuguer avec ses valeurs sûres. Un ouvrage judicieusement publié pendant les Internationaux de France vient le rappeler. *La Légende de Lacoste* raconte l'histoire d'une petite chemisette, liée à l'extraordinaire destin de l'un des quatre mousquetaires.

René Lacoste raconte lui-même la naissance de ce vêtement : « Je prenais tout le temps froid pendant les tournois et j'ai fini par me demander si cela ne venait pas de ce que je portais des chemises flottantes. A cette époque, nous jouions tous en chemise de ville blanche avec boutons, boutons de manchettes et col. Il me fallait quelque chose de plus pratique et de plus sain. J'ai pensé alors aux chemisettes des joueurs de polo qui étaient faites dans un tissu plus doux, à manches courtes et sans col. »

La légende de la chemise Lacoste commença en 1927. A la veille d'une rencontre de Coupe Davis entre les Etats-Unis et la France, un journaliste américain donna à René Lacoste, l'un des mousque-

« Gaston Gaudio est un joueur dur, comme le sont tous les Argentins. Il se déplace très bien, c'est un très bon joueur, ce sera un match difficile et usant physiquement. » L'Espagnol, l'une des fines lames du tournoi au port de matador, sait à quoi s'attendre de la part de son futur adversaire. « Je vais essayer de le balader beaucoup pour qu'il se fatigue et qu'il fasse des fautes directes, c'est peut-être la solution. » La recette a déjà bien fonctionné contre Guillermo Coria, lui aussi Argentin, qui en avait commis 70 contre 49 du côté de l'Espagnol au tour précédent.

Au printemps dernier, le tennis argentin avait défrayé la chronique de manière moins envieuse. Le 9 avril 2001, Juan Ignacio Chela était suspendu pour trois mois et exclu du classement ATP pour dopage, contrôlé positif à la méthyltestostérone (un stéroïde). Peu après, Guillermo Coria (19 ans) l'était pour une période de sept mois après avoir été contrôlé positif à la nandrolone, lors du tournoi de Barcelone, le 25 avril 2001. Cette évocation pèse souvent sur les épaules des joueurs présents à Roland-Garros. Depuis ces deux affaires, rappelle Fito Paganini, entraîneur, a expliqué dans *L'Equipe*, « un médecin les conseille et les joueurs sont soumis à un régime adapté à base de protéines et d'hydrate de carbone ».

GLORIEUX ANCIENS

Les contrôles systématiques qui vont être pratiqués dès les huitièmes de finale pour les hommes et les quarts de finale pour les femmes devraient permettre de lever ce type d'inquiétudes ou de doutes.

La nouvelle vague hispanophone venue d'outre-Atlantique a aussi ravivé de vieux souvenirs auxquels les jeunes générations ne sont pas sourdes. Il y a d'abord celui de Guillermo Vilas, ange tutélaire du tennis argentin qui débuta chez les professionnels en 1972, à l'âge de vingt ans. Classé 2^e mondial, le presque quinquagénaire, célèbre pour sa puissance de frappe, sa ténacité et sa longue et épaisse chevelure, qu'il tenait attachée

par un bandeau, est aujourd'hui l'un des grands animateurs des tournois de vétérans de Roland-Garros. Il a remporté 62 titres, dont 4 du Grand Chelem : Roland-Garros et l'US Open en 1977, et l'Open d'Australie en 1978 et 1979. Guillermo Canas, qui ne porte pas par hasard le même prénom, explique : « Vilas était le premier joueur

argentin à populariser le tennis chez nous. Il jouait un rôle très important (...) même maintenant. » Il possède d'ailleurs deux clubs de tennis où s'entraînent nombre de joueurs argentins. « On essaie de faire comme lui, mais c'est difficile. »

S'il y eut Vilas, il y eut aussi Gabriela Sabatini, la belle et grande brune au port de reine, qui ache-

Gustavo Kuerten éliminé mais content

Son grand cœur n'a pas suffi, Gustavo Kuerten ne gagnera pas les Internationaux de France pour la troisième fois consécutive. Le Brésilien, tête de série numéro 7, a été battu en huitièmes de finale, dimanche 2 juin, par l'Espagnol Alberto Costa (6-4, 7-5, 6-4). Après avoir impressionné lors des trois premiers tours, Kuerten a servi un jeu criblé de fautes. Malgré sa déception, il s'est dit rassuré par les progrès réalisés depuis son opération à la hanche, en février : « Peut-être qu'il fallait que je me prouve quelque chose, que je lutte contre mon propre corps », a-t-il expliqué. En quarts de finale, Costa rencontrera l'Argentin Guillermo Canas. Le Roumain Andrei Pavel, qui a créé la sensation en éliminant l'Allemand Tommy Haas, tête de série numéro 3 (6-1, 7-6, 6-4), rencontrera en quarts de finale Alex Corretja. L'Espagnol, vainqueur de l'Argentin Mariano Zabaleta (6-3, 6-2, 7-5), parvient à ce stade de la compétition pour la cinquième fois consécutive.

va sa carrière en 1996, à 26 ans, par une défaite au premier tour d'un tournoi en salle face à Jennifer Capriati. Après avoir consacré douze ans au circuit professionnel et remporté 27 tournois, l'ex-numéro 3 mondiale fit d'émouvants adieux à New York, la ville où elle a remporté ses plus grands succès : l'US Open en 1990 et le Masters en 1988 et 1994. Clarisa Fernandez, qui espère bien finir parmi les cinquante meilleures à la fin du tournoi, en est convaincue : Gabriela Sabatini aurait parfaitement pu gagner Roland-Garros. « La terre battue, nous en Argentine, nous sommes pratiquement nés dessus. »

GRUPE SOLIDAIRE

Sur la crise politique et économique que traverse actuellement l'Argentine et l'éventuelle pression que cette situation exerce sur eux, les joueurs se confient peu. « Nous savons tous que l'Argentine passe

par un mauvais moment. Mais j'ai la foi dans mon pays (...), explique Clarisa Fernandez. Ce serait naturellement très bien de pouvoir remporter un trophée et donner une joie à des gens qui sont dans une situation un peu triste en ce moment. Mais ça n'est pas une pression pour moi. »

Guillermo Canas préfère de son côté souligner la grande solidarité qui anime le groupe. « Nous sommes très proches les uns des autres. Nous nous soutenons mutuellement, rappelle le joueur. Zabaleta, Portas, Gaudio et moi avons tous à peu près le même âge. Nous nous entraînons très dur depuis un certain nombre d'années, et ce travail commence à payer. » Le dernier vainqueur de Lleyton Hewitt est confiant. Il promet une sorte d'explosion du tennis argentin. « A l'avenir, nous aurons plus de neuf joueurs parmi les 100 premiers. »

Jean-Jacques Larrochelle

MOTOROLA
intelligence everywhere™

motorola V70
Design unique
Prise de ligne par rotation 360°
Clavier luminescent
83g
Compatible GPRS™

www.motorola.fr/V70

HYPNOMOTO



Mary Pierce, qui était descendue à la 130^e place mondiale, a retrouvé tout son mordant. Elle rencontrera l'Américaine Serena Williams en quarts de finale.

Mary Pierce sera la seule Française en quarts de finale

Elle sera opposée à Serena Williams

ELLE parle d'abord de la surface plus rapide que les jours précédents, de ces « petites choses » à l'échauffement qui l'ont fait entrer dans le match un peu tendue, mais elle ne cherche pas d'excuses. En cette fin de journée dominicale torride, Amélie Mauresmo, tête de série numéro 10, s'ingénie seulement à comprendre comment elle a pu perdre en huitièmes de finale des Internationaux de France de Roland-Garros face à l'Argentine Paola Suarez, 47^e joueuse mondiale (6-2, 2-6, 6-4).

Depuis le début du tournoi, tout allait pourtant pour le mieux pour la Française. Elle était apparue consciencieuse et sûre d'elle. Il y avait bien eu ce premier tour un peu fébrile mais néanmoins ficelé en deux sets contre sa compatriote Camille Pin. Amélie Mauresmo n'avait pas caché qu'elle tentait encore de balayer les mauvais souvenirs. Bien sûr, elle avait pensé à son élimination en 2001, dès le premier tour du tournoi alors qu'elle comptait parmi les favorites. Après, au fil de matches rondement menés, le fantôme s'effaçait. Elle aimait ses sensations sur le court, elle semblait se nourrir de l'énergie que peut donner le public, elle espérait faire mieux que son meilleur résultat à Paris : un huitième de finale perdu en 1999 contre l'Américaine Monica Seles.

Las, dimanche 2 juin, sur le court central, Amélie Mauresmo a perdu le tempo. Cela n'a rien à voir avec le premier tour de l'édition 2001 : « Je suis un peu sortie de l'espèce de bulle dans laquelle j'étais lors des matches précédents, quand je jouais point par point, quand j'étais dans mon jeu, dans mon schéma. J'ai eu beaucoup de mal à y revenir », dit-elle. « Je me suis battue contre moi-même. » Elle ne trouve pas de réponse, sauf cette boutade : « Il faudrait me faire greffer un nouveau cerveau, un cerveau vide. » Elle montre une fois encore qu'il lui est difficile de jouer avec cette sensibilité à fleur de peau. Une sensibilité qui fait pourtant d'elle cette joueuse au tennis généreux et aux capacités immenses. Elle a déjà envie que Roland-Gar-

ros recommence : « Entre-temps, j'aurai eu des expériences qui m'auraient fait encore mûrir, dit-elle. Des bonnes, et des mauvaises. »

Il y aura une Française en quarts de finale et sûrement pas celle que l'on attendait : Mary Pierce. Victorieuse à Paris en 2000 avant de subir une série de blessures au poignet et à la cuisse qui l'ont contrainte à déclarer forfait en 2001 et l'ont poursuivie jusqu'à la fin de la saison, la joueuse a montré une volonté de fer tout au long de la semaine, pour parvenir à ce stade de la compétition.

UN TABLEAU DÉGAGÉ

Elle était arrivée à Paris sur une défaite contre Jennifer Capriati à Rome (6-0, 6-0) et, dans une forme physique un brin dilettante, elle a passé les tours en toute quiétude, profitant d'un quart de tableau dégagé par l'élimination prématurée de la Belge Justine Héning, demi-finaliste à Roland-Garros en 2001. Dimanche, sur le court Suzanne-Lenglen, Mary a intimidé son adversaire, l'Italienne Silvia Farina-Elia, quart-de-finaliste à Paris en 2001, à la grâce de ses vastes coups droits frappés de bon cœur et d'un service plus précis. Mary a fait la ola avec le public, signé des dizaines d'autographes et lâché un tout simple : « Je suis déjà si heureuse d'être ici, alors en quarts de finale... » Elle rencontrera l'Américaine Serena Williams, tête de série numéro 3.

La sœur aînée de celle-ci, Venus Williams, tête de série numéro 2, qui continue de faire forte impression depuis le début de la quinzaine en passant moins d'une heure par match sur le court, sera opposée à sa compatriote Monica Seles, tête de série numéro 6, qui joue les quarts de finale de Roland-Garros pour la dixième fois en dix apparitions. Jennifer Capriati, tenant du titre, sera également au rendez-vous. Étonnante de facilité depuis le début de la quinzaine, l'Américaine a éliminé la Suisse Patty Schnyder (6-4, 6-4). En quarts de finale, elle rencontrera la Yougoslave Jelena Dokic, tête de série numéro 7.

Bénédicte Mathieu

RETOURS GAGNANTS SUR L'ÎLE DE ROLAND GARROS

Dans l'île qui a vu naître Roland Garros, La Réunion, les sorties en mer et la pêche au gros sont particulièrement prisées. Rien d'étonnant dans cette partie de l'Océan Indien qui regorge de thons banane, de dorades coryphène, de marlins bleus et d'espadons voilier. Alors après une journée de combat sportif et d'exaltation, dans la chaleur du soleil finissant, les retours sont gagnants !

Réunion
l'île intense

infos : 01 40 75 02 79 - Stand à Roland Garros - www.la-reunion-tourisme.com

Les affaires de dopage ont une nouvelle fois marqué la 85^e édition du Tour d'Italie

Cyclisme • L'Italien Paolo Savoldelli s'est adjugé la victoire finale. Mais l'épreuve a été rythmée par les descentes de police et les contrôles positifs de plusieurs favoris

ROME, correspondance

Dimanche 2 juin à Milan le rideau est tombé sur le 85^e Tour d'Italie. Cette édition 2002 restera comme l'une des plus tourmentées de l'histoire. Si la victoire finale est revenue à Paolo Savoldelli (Index Alexia Alluminio) et si Mario Cipollini (Acqua e Sapone) a signé son sixième succès d'étape – son quarantième au total sur le Giro depuis en 1989, à une victoire du record détenu par Alfredo Binda –, l'épreuve aura laissé un goût amer. Jamais le résultat sportif n'était apparu aussi secondaire. L'envie de tenir bon, à la fin, aura été plus forte que les suspensions pour dopage, les arrestations et les descentes policières. Mais la sensation d'avoir touché le fond est là.

Tout a commencé avant même le jour du départ. De sombres présages qui ont pris forme de requêtes : le Comité national olympique italien (CONI) a demandé de fortes sanctions disciplinaires pour dopage à l'encontre de treize coureurs italiens, dont Marco Pantani. Il s'agissait de venir punir le coup de filet réalisé par les carabinieri à San Remo lors de l'édition 2001 du Giro. La fédération italienne de cyclisme a toutefois décidé de remettre toute prise de décision au-delà de la fin de ce Tour d'Italie. On pouvait partir, mais personne ne pouvait s'attendre à un tel chemin de croix.

VASTE OPÉRATION POLICIÈRE

Le 13 mai, un coureur non présent sur la course, Antonio Varriale, de la formation Panaria – engagée, elle, dans la course – est arrêté sur mandat du parquet de Brescia, pour sa participation à un trafic de produits dopants. C'est le coup d'envoi d'une vaste opération qui va toucher directement le

Giro. Le 16 mai, Domenico Romano, son ancien coéquipier, s'éclipse après l'étape de Strasbourg. Il est lui aussi impliqué dans l'affaire. Le lendemain, Nicola Chesini, également employé par Panaria, est cueilli par la police au terme de l'étape.

Mais le 18 mai une autre nouvelle tombe : Stefano Garzelli, alors maillot rose, est déclaré « non négatif » à l'issue d'un contrôle effectué le 13 mai, au soir de l'étape qu'il avait emportée à Liège. Le coureur de la formation italienne

vailent les enquêteurs des diffèrents parquets intéressés au dopage. On finit par reconstruire dans les détails ce que les journaux vont définir comme « un tour d'Italie encore plus long que le Giro ».

PHARMACIES PARALLÈLES

C'est à Malte qu'une nuit de l'an 2000 disparaissent 80 000 ampoules d'EPO destinées au marché italien. Il s'agit d'un vol sur commande pour la Camorra, qui a flairé l'affaire. D'autres produits arri-

l'équipe Saeco a présenté des traces de cocaïne dans ses urines suite à un test à surprise le 24 avril, à la veille du Tour du Trentin. L'intéressé se défend à l'aide d'un certificat médical fourni par un dentiste auquel il s'est adressé ce jour-là. Mais Simoni ne pourra résister qu'un seul jour, le temps de remporter une étape : le 23 mai, à l'arrivée à Campitello Maltese, il trouve les carabinieri venus l'interroger. Il abandonne le 24 mai sous la pression de son équipe. Le 31 mai, Gilberto Simoni est déclaré une deuxième fois positif à la cocaïne à l'issue d'un contrôle effectué au soir de la 9^e étape du Giro. Ce qui pousse son équipe à le mettre à la porte définitivement.

Le final du Giro doit amener les coureurs à Brescia, le 31 mai. Tous craignent ce moment, mais le parquet anticipe. C'est à l'arrivée de Corvara, le 29 mai, qu'il passe à l'action : les policiers saisissent les dossiers médicaux des quatre équipes impliquées dans le trafic. Le temps d'autres abandons pour positivité, d'une expulsion pour comportement incorrect – Francesco Casagrande (Fassa Bortolo) –, et le Giro se traîne vers la fin. Mais le cœur n'y est plus. Sur les pentes des cols des Dolomites, on a vu de plus en plus de vide parmi les tifosi, racontent les journalistes. Les sponsors s'interrogent aussi et commencent à faire leurs calculs. Le cyclisme a besoin d'une refonte. Le Giro est arrivé à Milan et tous sont soulagés, mais peut-on continuer si une course a fait plus l'objet de chroniques judiciaires que sportives ? Un journal télévisé a ouvert, une fois, sur la nouvelle du jour : « Pas de cas de positivité aujourd'hui pour les coureurs encore présents au Giro. »

Salvatore Aloise

Saeco serait récusée par le Tour de France

La formation italienne Saeco, dont l'un des chefs de file, l'Italien Gilberto Simoni, a été contrôlé à deux reprises positif à la cocaïne, devait être déclarée, lundi 3 juin, « non bienvenue » sur le Tour de France par la direction d'Amateur Sport Organisation (ASO). Une réunion devait se tenir au siège de la société organisatrice de la Grande Boucle afin d'entériner cette récusation et « surtout de désigner » la formation qui sera invitée à la place de l'équipe italienne, a indiqué, lundi matin, un porte-parole de la direction d'ASO.

Saeco fait partie des cinq équipes (avec AG2r Prévoyance, Bonjour, Crédit Agricole et Française des jeux) à qui la société organisatrice du Tour avait délivré, début mai, une invitation pour l'édition 2002. Cinq équipes sont susceptibles de se voir attribuer la « wild card » qui devait être retirée à la formation Saeco : l'allemande Team Coast, l'italienne Acqua e Sapone, la suisse Phonak et deux formations françaises Jean Delatour et BigMat Auber 93.

Mapei aurait fait usage d'un diurétique, utilisé pour masquer d'autres produits. Démenti, protestation, et dénonciation d'un complot à l'encontre de son équipe se succèdent. La contre-expertise confirmera le résultat du premier contrôle et obligera le grand favori à quitter la course le 22 mai.

Le jour même de cet abandon forcé, un cycliste amateur et ancien policier, Antonio Marzano, se met à table devant les juges de Brescia. Il dessine les contours d'un trafic dirigé par la Camorra, la mafia napolitaine. C'est la confirmation du puzzle auquel tra-

vent directement d'hôpitaux de la région de Naples. L'EPO et le reste de la marchandise prennent le chemin du nord du pays, où il faut assurer la matière première à de véritables pharmacies parallèles, comme celle découverte près de Brescia, événement qui a provoqué cette enquête. Au passage, Antonio Marzano déclare aux magistrats que « sans dopage pas plus de dix coureurs termineraient le Giro ».

Le 22 mai, c'est Gilberto Simoni, le vainqueur du Giro 2001, qui fait à son tour l'objet de l'annonce d'un contrôle positif. Le leader de

Le cyclisme français s'alarme des rémunérations de coureurs

Certaines équipes ont recours aux allocations-chômage pour financer une partie des salaires

« DEPUIS Bernard Tapie, tout a changé financièrement. » Cette petite phrase est régulièrement assénée comme une évidence au sein du peloton cycliste professionnel. Si les rémunérations ont globalement connu une embellie liée au passage de l'homme d'affaires dans l'univers vélocipédique, dans les années 1980, le tableau est loin d'être idyllique. A l'automne dernier, le conseil du cyclisme professionnel a déjà amené les représentants des coureurs et de leurs employeurs à s'entendre sur la mise en place, à compter de 2003, d'un salaire annuel minimum pour les coureurs. Mais d'autres pratiques inquiètent, comme le recours par certains employeurs français aux allocations-chômage versées par les Assedic pour financer une partie des salaires de leurs coureurs.

« C'est un sujet qui nous préoccupe », indique Philippe Raimbaud,

vice-président de la Ligue de cyclisme professionnel française (LCPF). Il a été porté cette année à la connaissance des instances dirigeantes par l'Union nationale des cyclistes professionnels (UNCP), le syndicat des coureurs français. « Mais c'est une question sur laquelle nous avons du mal à intervenir », avoue Philippe Raimbaud. « Personne n'en parle ouvertement », confirme Pascal Chanteur, coureur retraité depuis la fin de la saison dernière et vice-président de l'UNCP.

« À LA LIMITE DE LA LÉGALITÉ »

La pratique serait la suivante : un coureur en fin de contrat recourt à l'assurance-chômage. S'il retrouve une nouvelle équipe, il peut bénéficier du maintien partiel de ses allocations Assedic. A condition de ne pas dépasser 136 heures d'activité par mois et de ne pas gagner plus de 70 % de

son ancien salaire. « Le temps partiel, c'est la clé de ce système apparemment », remarque Philippe Raimbaud. Cette forme de contrat de travail n'étant pas reconnue par l'Union cycliste internationale (UCI), « on est à la limite de légalité », estime Philippe Raimbaud.

« C'est un mécanisme de soutien au marché de l'emploi en partie détourné de sa fonction originelle, car il s'applique ici à des gens limités en termes d'employabilité, explique un juriste spécialiste du droit du travail. C'est le temps de travail effectif qui doit être pris en compte. Dans le cas d'un coureur cycliste professionnel, il faut inclure les heures de mise à disposition par rapport à son équipe (heures et stages d'entraînement, déplacements, etc.). »

« Nous ne savons pas exactement combien de coureurs sont concernés, reconnaît Pascal Chanteur, qui évoquant un fonctionnement marginal, cite le chiffre de 10 % à 15 % du peloton français. « Cela paraît élevé », tempère Philippe Raimbaud. Cependant au moins une équipe pourrait être concernée. « La plupart des coureurs d'Okto-Saint-Quentin sont sous étiquette Assedic », assure Martial Gayant, ancien directeur sportif de cette formation de 2^e division et aujourd'hui salarié de la Française des jeux (1^{re} division).

« Ce n'est pas notre première ressource d'organisation », déclare Pascal Cordier, PDG d'Okto et patron de l'équipe, qui connaît néanmoins le procédé qu'il détaille au conditionnel : « S'il arrivait chez moi un coureur qui gagnait 6 000 euros dans son ancienne équipe, je ne pourrais pas le payer ce prix-là, mais lui proposer un temps partiel de 3000 euros et la différence serait payée par les Assedic. »

COUREURS SILENCIEUX

« Les coureurs n'aiment pas en parler, car cela donne une image de chômeur à temps partiel, poursuit Pascal Cordier, nous ne profitons pas de la détresse de coureurs laissés sur la touche, on apporte à des gens qui le méritent la possibilité de

rester au contact (du peloton professionnel). J'ai reçu à la fin de la saison dernière une cinquantaine de demandes. Notre effectif s'est renouvelé à 80 %. Notre objectif n'est pas de les garder deux ans, mais de leur offrir un tremplin. »

La loi prévoit ce type de montage pendant un maximum de dix-huit mois. Mais les droits au chômage s'épuisent en conséquence. « Et je serais curieux de voir comment cela se passe en cas d'accident du coureur, s'interroge Philippe Raimbaud. Les coureurs prennent le risque parce qu'ils estiment qu'ils pourront retrouver mieux, explique Pascal Chanteur, l'esclavage a été aboli, mais pas dans le vélo. On a fait une marche arrière de dix ans (sur la situation salariale). Mais la plupart du temps, le sponsor n'est pas au courant de ces pratiques qui sont plutôt du fait de directions de groupes sportifs sans foi ni loi. »

Si la Ligue indique ne pas disposer de moyens coercitifs pour réguler la situation, elle envisage « la mise en place la saison prochaine d'un système de surveillance » basé sur l'« obtention d'une copie » de la déclaration Urssaf. « L'employeur doit faire une déclaration où il récapitule les salaires et les cotisations versées. Si un groupe sportif utilise des temps partiel, cela apparaît », explique Philippe Raimbaud. La FFC approuve : « Il faut éliminer les structures malsaines. »

Patricia Jolly et Philippe Le Coeur



Les équipes d'Agen et de Biarritz sont candidates au titre de champion de France

Rugby • Vainqueurs du Stade toulousain, les Agenais espèrent conquérir le bouclier de Brennus. Un succès qui effacerait leur élimination pour un an de la Coupe d'Europe

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

La nuit est avancée au stade de la Mosson et Christian Lanta, entraîneur agenais, irrigue sa moustache de larmes de joie samedi 1^{er} juin. Son club vient de remporter, après douze années de disette, la demi-finale du premier Top 16 (21-15) l'opposant dans le derby de la Garonne à Toulouse, grand favori (neuf boucliers de Brennus depuis 1985). En finale, les Agenais seront opposés samedi 8 juin (20 h 45 sur France 2 et Canal+) au Biarritz Olympique, vainqueur à Bordeaux de l'A.S. Montferrand (31-12).

Comment les Agenais sont-ils parvenus à vaincre Toulouse ? « En étant tout simplement plus stupides que nous sur tous ces points de fixation pourris. Il semble que c'était une des solutions cette année pour nous battre. Nous aussi on pourrait jouer à l'ancienne », soupire l'arrière Toulousain, Clément Poitrenaud, qui, à 20 ans et avant de s'envoler avec l'équipe de France pour la tournée dans l'hémisphère Sud, vient de connaître la première grosse déshérence de sa carrière. L'enfant prodige a subi de plein fouet la revanche du « rugby d'en bas ». Le réveil

d'un groupe agenais malmené hors des stades depuis deux ans (déficit de 10 millions de francs, menace de relégation en 2000 et expulsion cette année pour deux saisons, dont une avec sursis, de la Coupe d'Europe).

« Je ne comprends vraiment pas ces accusations de rugby meurtrier, on n'allait tout de même pas les laisser nous franchir », s'interroge Christian Lanta. C'est pourtant bien ce que les Lot-et-Garonnais ont fait après seulement quarante-trois secondes de jeu. Cédric Desbrosses, le centre toulousain, profitant d'une pénalité rapidement jouée par Frédéric Michalak pour inscrire le premier des deux essais de cette rencontre (le second, pour l'honneur, sera marqué dans les arrêts de jeu par Xavier Garbajosa).

La route de la finale, dans une constante gabegie d'avants, sera ensuite éclairée par les buteurs. Et surtout par le pied droit de celui que l'on n'attendait pas : Christophe Lamaison, 31 ans et 37 sélections, auteur pour Agen de pénalités décisives en deuxième mi-temps. « La tactique était simple, il nous fallait gagner tous nos duels et pratiquer un jeu au pied

long », explique-t-il. Une tâche dont le recordman des points marqués (380) avec les tricolores s'est parfaitement acquitté en remplacement de François Gelez, sorti après le repos victime d'une légère fracture aux côtes.

« FAITS EXTRA-SPORTIFS »

« Depuis deux ans, on nous a poussés à nous replier sur nous-mêmes. Malheureusement les joueurs ont subi l'incompétence des dirigeants de notre sport. Finalement les faits extra-sportifs ont forgé notre groupe », indique Lamaison, alors même qu'il s'appête à quitter Agen pour occuper le poste d'ouvreur ailleurs. Selon son coéquipier, le troisième-ligne centre, Thierry Labrousse, c'est précisément à partir de leur disqualification européenne que le déclin est né chez les joueurs du SUA. « Cette élimination hors-terrain nous a amenés à la finale parce que nous la croyons profondément injuste. Je ne pense pas qu'on ait triché en lâchant le match contre d'Ebbw Vale alors que beaucoup d'équipes ont joué l'Europe avec leur B. Cela va être bizarre de ne pas avoir le champion de France en Heineken Cup l'an pro-

chain », lâche-t-il d'un lapsus qui en dit long de sa détermination à soulever, samedi 8 juin, le bouclier de Brennus.

Si le club a résisté et a su, avec la maturité, s'imposer, comme l'indique le capitaine lot-et-garonnais Philippe Benetton, le visage cabossé par l'âpre combat qu'il a mené, c'est aussi grâce aux choix de Christian Lanta. Cet ancien joueur du SUA a toujours cultivé une passion pour les rebelles. Voilà pourquoi, en début de saison, il a extirpé Thierry Labrousse de son chômage pour lui offrir une nouvelle chance. Celle de remplacer Abdelatif Ben-nazi expatrié aux Saracens. Et qu'il a recruté, il y a trois ans, Christophe Deylaud en rupture avec le Stade toulousain et en conflit avec Guy Novès.

« On veut juste acquérir une nouvelle respectabilité car on nous a tiré dessus et souillé gratuitement. Je crois qu'Agen a servi de catharsis pour masquer les difficultés des clubs français. Mais vous verrez, conclut Christian Lanta, maintenant, on va se redécouvrir beaucoup d'amis. »

François Aubel



ANNE-CHRISTINE POUJOLAT/AFAP

RUGBY

Samedi au stade de la Mosson à Montpellier en demi-finale du championnat de France de rugby, Agen a su réagir à l'image de Mathieu Lièvremont, qui tente ici de percer la défense Toulousaine.



STEFANO RELLANDINI/REUTERS

CYCLISME

Dans ce Tour d'Italie pourri par les affaires de dopage, il aura fallu un vainqueur. C'est l'italien Paolo Salvodelli, 29 ans, de l'équipe Index Alexia, qui enlève son premier Giro sans avoir remporté une seule victoire d'étape. Le sprinteur italien Mario Cipollini (Acqua e Sapone) remporte la dernière étape et signe là sa sixième victoire depuis le 11 mai.

RÉSULTATS

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Demi-finales

Biarritz-Montferrand	31-12
Agen-Stade toulousain	21-15

BASKET-BALL

PRO A

Quarts de finale, match d'appui :

Chalon-sur-Saône-Gravelines	73-66
Villeurbanne-Le Mans	89-81
Les demi-finales : Pau-Orthez-Chalon-sur-Saône	
Villeurbanne-Cholet	

CYCLISME

TOUR D'ITALIE

19^e étape

1. Aitor Gonzalez Jimenez (Esp, Kelme), les 42,9 km en 55 min 56 s ; 2. Honchar (Ukr, Fassa Bortolo), à 45 s ; 3. Savoldelli (Ita, Alexia), 1 min 18 s ; 4. Hamilton (USA, CSC-Tiscali), 1 min 31 s ; 5. Grabsch (All, Phonak), 2 min 23 s ; 6. Caucchioli (Ita, Alessio), 2 min 35 s ; 7. Totschnig (Aut, Gerolsteiner), 2 min 48 s ; 8. Verbrugghe (Bel, Lotto-Adecco), 2 min 48 s ; 9. Garate (Esp, Lampre), 2 min 53 s ; 10. Nardello (Ita, Mapei), 3 min 14 s.

20^e et dernière étape

1. Mario Cipollini (Ita/Acqua e Sapone), les 141 km en 3 h 35 min 28 s ; 2. Petacchi (Ita, Fassa Bortolo) ; 3. Haselbacher (Aut, Gerolsteiner) ; 4. Galvez (Esp, Kelme) ; 5. Sacchi (Ita, Saeco) ; 6. De Jongh (Pbs, Rabobank) ; 7. Michaelsen (Dan, Team Coast) ; 8. Vierhouten (Pbs, Lotto-Adecco) ; 9. Moreni (Ita, Alessio) ; 10. Furlan (Ita, Alessio) t.m.t.

Classement général final :

1. Paolo Savoldelli (Ita, Alexia), 89 h 22 min 42 s ; 2. Hamilton (USA, CSC-Tiscali), à 1 min 41 s ; 3. Caucchioli (Ita, Alessio), 2 min 12 s ; 4. Garate (Esp, Lampre) 3 min 14 s ; 5. Tonkov (Rus, Lampre) 5 min 34 s ; 6. Gonzalez Jimenez (Esp, Kelme), 6 min 54 s ; 7. Totschnig (Aut, Gerolsteiner) 7 min 02 s ; 8. Escartín (Esp, Team Coast) 7 min 07 s ; 9. Verbrugghe (Bel, Lotto-Adecco) 9 min 36 s ; 10. Frigo (Ita, Tacconi) 11 min 50 s.

À TRAVERS LE MORBIHAN

1. Laurent Lefèvre (Fra, Jean Delatour), les 176,5 km en 4 h 16 min 32 s ; 2. Vognond (Fra, La Française des jeux) m.t. ; 3. Heulot (Fra, BigMat-Auber), à 25 s ; 4. Lembo (Fra, Saint-Quentin), 1 min 53 s ; 5. Goubert (Fra, Jean Delatour), 1 min 54 s ; 6. Vestol (Nor, Team Fakta) 2 min 00 s ; 7. Polivet (Fra, Crédit agricole) 2 min 04 s ; 8. Tessier (Fra, Cofidis) 2 min 11 s ; 9. Templier (Fra, Saint-Quentin) 2 min 13 s ; 10. Jegou (Fra, Jean Floch) 6 min 45 s.

Classement général de la Coupe de France à l'issue de l'épreuve : 1. Franck Bouyer (Bonjour), 118 pts ; 2. Lefèvre (Jean Delatour), 100 ; 3. Casper (La Française des jeux), 68 ; 4. Chavanel (Bonjour), 56 ; 5. Casar (La Française des jeux), 53 ; 6. Jalabert (CSC-Tiscali), 50.

TRO BRO LÉON

1. Baden Cooke (Aus, La Française des jeux), les 184,3 km en 4 h 30 min 13 s ; 2. Beneteau (Fra,

Bonjour), à 02 s ; 3. Hinault (Fra, Crédit Agricole) 32 s ; 4. Renier (Fra, Bonjour), m.t. ; 5. Scheirlinckx (Bel), 33 s ; 6. Adeleine (Fra), 35 s ; 7. Vencole (Fra), 39 s ; 8. Morin (Fra, Crédit agricole), 2 min 22 s ; 9. Geslin (Fra, Bonjour), 2 min 25 s ; 10. Barthe (Fra, Saint-Quentin), 2 min 34 s.

TENNIS

ROLAND-GARROS

SIMPLE MESSIEURS (huitième de finale)

Alex Corretja (Esp/N.18) b. Mariano Zabaleta (Arg), 6-3, 6-2, 7-5.
Andrei Pavel (Rou/N.22) b. Tommy Haas (All/N.3), 6-1, 7-6 (11/9), 6-4.
Guillermo Canas (Arg/N.15) b. Lleyton Hewitt (Aus/N.1), 6-7 (1/7), 7-6 (15/13), 6-4, 6-3.
Albert Costa (Esp/N.20) b. Gustavo Kuerten (Bré/N.7), 6-4, 7-5, 6-4.

SIMPLE DAMES (huitième de finale)

Monica Seles (USA/N.6) b. Daniela Hantuchova (Svq/N.11), 6-4, 7-5.
Clarisa Fernandez (Arg) b. Elena Dementieva (Rus/N.13), 3-6, 6-2, 6-3.
Venus Williams (USA/N.2) b. Chanda Rubin (USA), 6-3, 6-2.
Mary Pierce (Fra) b. Silvia Farina Elia (Ita/N.9), 6-1, 6-2.
Serena Williams (USA/N.3) b. Vera Zvonareva (Rus), 4-6, 6-0, 6-1.
Paola Suarez (Arg) b. Amélie Mauresmo (Fra/N.10), 6-2, 2-6, 6-4.
Jelena Dokic (You/N.7) b. Katarina Srebotnik (Svq), 7-6 (7/3), 6-2.
Jennifer Capriati (USA/N.1) b. Patty Schneider (Sui/N.20), 6-4, 6-4.

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX D'ITALIE

MOTO GP

Classement : 1. Valentino Rossi (Ita, Honda), les 120,635 km en 43 min 40 s 837 (moyenne : 165,705 km/h) ; 2. Biaggi (Ita, Yamaha), à 2 s 217 ; 3. Ukawa (Jap, Honda), 11 s 289 ; 4. Checa (Esp, Yamaha), 11 s 403 ; 5. Barros (Bré, Honda), 15 s 371 ; 6. Capirossi (Ita, Honda), 20 s 010 ; 7. Abe (Jap, Yamaha), 26 s 447 ; 8. Laconi (Fra, Aprilia), 30 s 333 ; 9. Jacque (Fra, Yamaha), 30 s 428 ; 10. Harada (Jap/Honda), 30 s 759.

Classement du championnat du monde après cinq courses : 1. Valentino Rossi (Ita), 120 pts ; 2. Ukawa (Jap), 77 ; 3. Capirossi (Ita), 55 ; 4. Abe (Jap), 52 ; 5. Biaggi (Ita), 43 ; 6. Checa (Esp), Barros (Bré), 40 ; 8. Katoh (Jap), 39 ; 9. Aoki (Jap), 28 ; 10. Laconi (Fra), 26 ; 11. Jacque (Fra), 22.

250 CC

Classement : 1. Marco Melandri (Ita, Aprilia), les 110,145 km en 40 min 42 s 759 (moyenne : 162,325 km/h) ; 2. Locatelli (Ita, Aprilia), à 0 s 258 ; 3. Nieto (Esp, Aprilia), 0 s 720 ; 4. Elias (Esp, Aprilia), 1 s 464 ; 5. de Puniet (Fra, Aprilia), 1 s 718 ; 6. Battaini (Ita, Aprilia), 8 s 606 ; 7. Porto (Arg, Yamaha), 11 s 864 ; 8. Rolfo (Ita, Honda), 17 s 248 ; 9. Yuzy (Mal, Yamaha), 28 s 481 ; 10. Checa (Esp, Aprilia), 28 s 490.

Classement du championnat du monde après cinq courses : 1. Fonsi Nieto (Esp), 85 pts ; 2. Melandri (Ita), 70 ; 3. Rolfo (Ita), 60 ; 4. Locatelli (Ita), 55 ; 5. de Puniet (Fra), 53 ; 6. Alzamora (Esp), 52 ; 7. Battaini (Ita), 49 ; 8. Porto (Arg), 45 ; 9. Elias (Esp), 34 ; 10. Matsudo (Jap), Debon (Esp), 29.

CALENDRIER

MARDI 4 JUIN

TENNIS

Tournoi de Roland-Garros, jusqu'au 9 juin (France 2-France 3)

BASKET-BALL

Championnat de France ProA (demi-finales aller) (Pathé Sport, 20 heures).

MERCREDI 5 JUIN

Coupe du monde 2002 (1^{er} tour) : Russie-Tunisie (TF1, 8 h 30) ; Etats-Unis-Portugal (TF1, 11 heures) ; Allemagne-Eire (TF1, 13 h 30).

JEUDI 6 JUIN

GOLF

Tournoi LPGA de Wilmington (Etats-Unis, Delaware), jusqu'au 9 juin. Tournoi de Harisson (Etats-Unis), jusqu'au 9 juin.
Open d'Angleterre à Warwickshire (Angleterre) circuit européen messieurs, jusqu'au 9 juin.

VENREDI 7 JUIN

FOOTBALL

Coupe du monde 2002 (1^{er} tour) : Suède-Nigeria (TF1, 8 h 30) ; Espagne-Paraguay (TF1, 11 heures) ; Argentine-Angleterre (TF1, 13 h 30).

SAMEDI 8 JUIN

FOOTBALL

Coupe du monde 2002 (1^{er} tour) : Afrique du Sud-Slovenie (TF1, 8 h 30) ; Italie-Croatie (TF1, 11 heures) ; Brésil-Chine (TF1, 13 h 30).

BASKET-BALL

Championnat de France ProA (demi-finales retour).

CYCLISME

Coupe de France-Classique des Alpes, à Chambéry (Savoie).

RUGBY

Finale du championnat de France, au Stade de France (France 2, 20 h 45).

DIMANCHE 9 JUIN

AUTOMOBILISME

F1 : Grand Prix du Canada (TF1, 23 heures).

CYCLISME

Crétierum du Dauphiné libéré, jusqu'au 16 juin.

MOTOCYCLISME

Grand Prix d'Allemagne, à Lausitz.

NOKIA 9210 Communicator

Plus vite, plus vite, plus vite. Le Nokia 9210, c'est tout ce que vous avez besoin pour aller plus vite. Plus vite, c'est tout ce que vous avez besoin pour aller plus vite. Plus vite, c'est tout ce que vous avez besoin pour aller plus vite. Plus vite, c'est tout ce que vous avez besoin pour aller plus vite.

plus vite

Dépassez toutes les bornes

NOKIA
CONNECTING PEOPLE

www.nokia.fr

Encore des foyers orageux

MARDI 04 JUIN

Le lever du soleil à Paris : 5 h 52
Coucher du soleil à Paris : 21 h 47

Le temps est maussade sur la France. Une première perturbation, peu active, circule sur le nord-ouest du pays en donnant quelques précipitations. Un deuxième front, plus actif se développe sur le sud du pays, générant des foyers orageux du Sud-Ouest au Nord-Est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est couvert et faiblement pluvieux l'après-midi. Tendances à l'orage en soirée sur l'est et le sud des pays de Loire. Températures maximales entre 14 et 18 degrés sur la Bretagne et les côtes normandes. Sur les pays de Loire, températures de 19 à 24 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est nuageux avec une tendance à l'orage dans l'après-midi et en soirée sur le Centre, puis le Bassin parisien et les Ardennes. Les températures oscillent entre 19 et 21 degrés le long du littoral de la Manche, 20 à 24 degrés ailleurs.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le temps est instable; les nuages deviennent menaçants au fil des heures, et des ondées localement orageuses se développent. Le mercure affiche 23 à 26 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le temps est maussade, le ciel est couvert et des pluies se déclenchent dès la matinée. Le thermomètre atteint 19 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Quelques éclaircies se développent sur le sud de Rhône-Alpes. Ailleurs, le ciel est le plus souvent couvert. Températures maximales de 21 à 24 degrés sur l'Auvergne et le Limousin et de 25 à 28 sur Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel est nuageux. Dans l'après-midi, quelques ondées se produisent. Des orages peuvent éclater sur les reliefs des Pyrénées orientales et des Alpes. Températures : de 22 à 27 degrés sur le continent et de 25 à 28 degrés en Corse.

04 JUIN 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

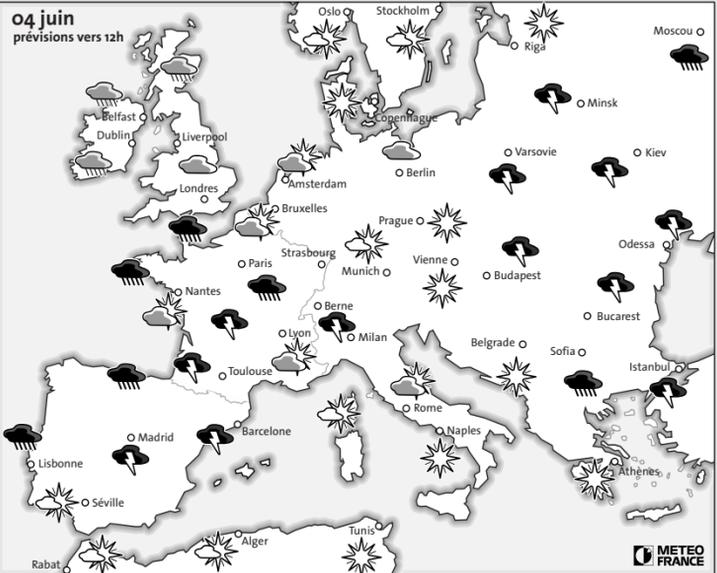
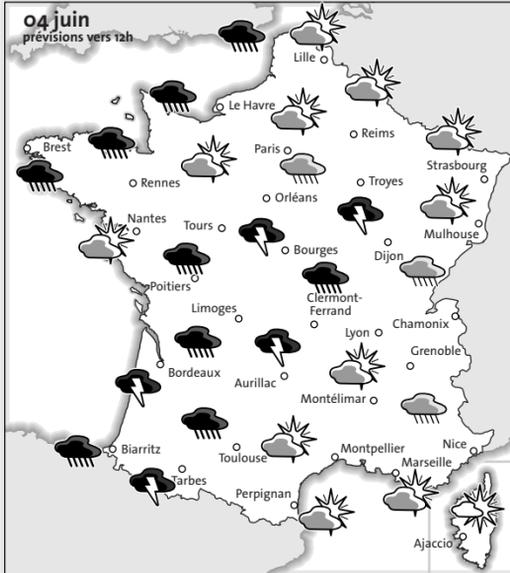
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	13/27 S	Milan	19/27 P
Biarritz	13/16 P	Moscou	13/18 P
Bordeaux	14/17 P	Munich	12/22 S
Bourges	14/24 P	Naples	19/25 S
Brest	10/13 P	Oslo	10/23 S
Caen	12/19 N	Palma de M.	17/25 P
Cherbourg	9/16 P	Prague	10/23 S
Clermont-F.	15/24 P	Rome	16/26 N
Dijon	14/23 P	Séville	16/24 S
Grenoble	17/27 N	Sofia	11/17 P
Lille	11/24 N	St-Petersb.	9/16 S
Limoges	14/20 P	Stockholm	10/24 S
Lyon	18/25 N	Ténérife	18/25 S
Marseille	17/26 N	Varsovie	12/21 P
Nancy	12/24 N	Venise	21/24 N
Nantes	11/21 N	Vienne	11/24 S
Nice	17/24 N		
Paris	12/23 P		
Pau	14/18 P		
Perpignan	16/25 N		
Rennes	11/23 N		
St-Etienne	17/25 P		
Strasbourg	17/26 N		
Toulouse	17/25 P		
Tours	13/23 N		

AMÉRIQUES		
Brasilia	13/26 S	
Buenos Aires	19/23 P	
Caracas	26/30 P	
Chicago	10/31 C	
Lima	16/20 S	
Los Angeles	15/27 S	
Mexico	14/25 P	
Montréal	6/19 P	
New York	17/20 P	
San Francisco	15/24 S	
Santiago Ch.	7/10 P	
Toronto	10/20 S	
Washington DC	19/27 P	

AFRIQUE		
Alger	17/28 S	
Dakar	23/28 S	
Kinshasa	20/30 P	
Le Caire	20/31 S	
Nairobi	14/25 S	
Pretoria	3/17 S	
Rabat	14/21 S	
Tunis	21/34 C	

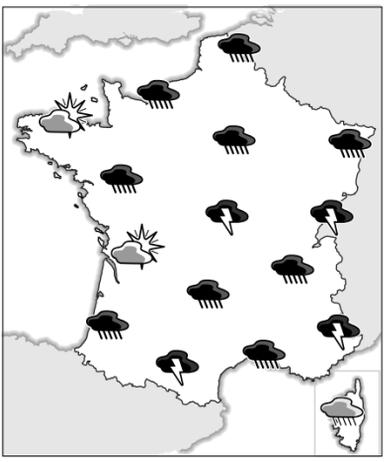
ASIE-OcéANIE		
Bangkok	27/33 P	
Beyrouth	20/26 S	
Bombay	30/33 P	
Djakarta	24/30 P	
Dubaï	28/40 S	
Hanoï	27/32 P	
Hongkong	25/30 P	
Jérusalem	13/25 S	
New Delhi	26/39 S	
Pékin	24/35 S	
Séoul	18/28 S	
Singapour	27/30 P	
Sydney	10/18 S	
Tokyo	18/28 S	

EUROPE		
Amsterdam	13/16 N	
Athènes	18/26 S	
Barcelone	17/20 P	
Belfast	8/13 P	
Belgrade	14/24 P	
Berlin	14/24 C	
Berne	15/24 P	
Bruxelles	12/18 N	
Bucarest	8/23 P	
Budapest	14/25 P	
Copenhague	13/18 S	
Dublin	8/14 P	
Francfort	14/21 N	
Genève	17/25 P	
Helsinki	11/20 N	
Istanbul	14/20 P	
Kiev	11/21 P	
Lisbonne	14/21 P	
Liverpool	8/15 P	
Londres	8/18 C	
Luxembourg	14/23 N	



04 juin prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



PRÉVISIONS LE 5 JUIN

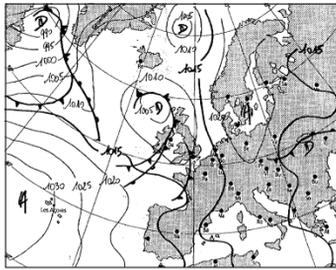
Pour éviter les orages, partez en amoureux.

Tarifs Couple

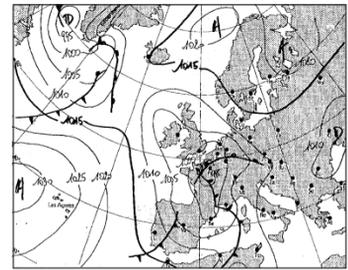
Valables en France métropolitaine

AIR FRANCE

Mercredi 5 juin
Le temps reste médiocre avec une couverture nuageuse importante sur l'ensemble du pays. Des précipitations se produisent sur une grande partie des régions avec localement des orages sur les reliefs. Le vent est sensible près des côtes.



SITUATION LE 3 JUIN À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS LE 5 JUIN À 0 HEURE TU

Les écoliers vont mesurer la circonférence terrestre à l'aide du Soleil

ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

IL Y A vingt-deux siècles, le Grec Eratosthène fut le premier homme à calculer la taille d'une planète. Tout partit d'un papyrus de la bibliothèque d'Alexandrie que dirigeait cet astronome-mathématicien-philosophe. Le document racontait que, le 21 juin à Syène, ville égyptienne du Sud, on pouvait voir à midi le Soleil du fond d'un puits. Eratosthène eut donc l'idée de vérifier si, à Alexandrie aussi, notre étoile se trouvait à la verticale en

LUNE DE LA SEMAINE
vendredi 7 juin 2002 (à Paris)

4h14 Lever Coucher 18h04

ce jour de solstice d'été. Réponse négative : un obélisque projetait une ombre. Restait à comprendre la cause de ce phénomène. Deux hypothèses s'offraient au savant. Soit la Terre était plate et le Soleil suffisamment proche pour que ses rayons divergent et provoquent la différence constatée. Soit notre étoile était très éloignée - dans ce cas, ses rayons arrivaient parallèles - et seule la rotondité de notre planète pouvait expliquer les faits. Eratosthène opta pour cette seconde supposition, car les Grecs soupçonnaient déjà une courbure de la surface terrestre. Ayant mesuré, à Alexandrie, l'angle que faisaient les rayons solaires avec la verticale, il n'avait plus besoin, pour calculer la grosseur de notre planète, que de connaître la distance Alexandrie-Syène, les deux villes étant peu ou prou sur le même méridien. Cette mesure indispensable lui fut donnée par les caravanes cheminant le long du Nil entre les deux cités. Avec des moyens purement empiriques, Eratosthène évalua donc le tour de Terre à 40 000 de nos kilomètres modernes. Un résultat parfaitement exact.

Pour la deuxième année d'affilée, l'association La Main à la pâte, dont l'objectif est de promouvoir des démarches d'investigation scientifique au sein de l'école primaire, propose aux enfants de CM1 et CM2 de reproduire la démarche d'Eratosthène. En 2000-2001, une vingtaine de classes a participé avec succès à l'expérience. Pour 2001-2002, celle-ci a été étendue aux collèges, et plus de 120 classes de 17 pays se sont investies dans ce projet. Les classes travaillent en binôme (pour reconstituer en quelque sorte le duo Alexandrie-Syène), fabriquant chacune un gnomon (une tige verticale), mesurent l'ombre que celui-ci projette et, en partageant leurs résultats, déterminent la longueur du méridien.

Selon David Jasmin, responsable du site Internet de La Main à la pâte, l'expérience « permet d'aborder l'astronomie, la physique, la tech-

nologie, l'histoire, la géographie, les mathématiques, ainsi que l'utilisation des technologies de l'information autour d'un objectif commun. » Même si l'expérience d'Eratosthène est en fait reproductible tous les jours de l'année, l'opération culminera symboliquement le 21 juin avec des échanges de mesures en direct sur Internet entre les classes participant au projet et des écoliers égyptiens d'Assouan, la Syène moderne, où, le jour du solstice d'été, le Soleil ne laisse pas d'ombre.

Pour en savoir plus, on peut consulter le site Internet www.inrp.fr/lamap/activites/ciel_terre/projet/eratos/eratos.html. Par ailleurs, La Main à la pâte publiera en septembre, aux éditions Le Pommeur, un ouvrage intitulé *Mesurer la Terre est un jeu d'enfant*, destiné aux enseignants, aux animateurs et aux parents désireux de comprendre et de réaliser l'expérience.

REPRODUIRE L'EXPÉRIENCE D'ÉRATOSTHÈNE

En raison de la rotondité de la Terre, l'ombre que projette, au midi solaire, un bâton planté en terre est plus grande à Calais (angle α_1) qu'à Ajaccio (angle α_2). L'angle que l'on souhaite déterminer est α (angle Calais-centre de la Terre-Ajaccio), qui est égal à $\alpha_1 - \alpha_2$, soit, en l'occurrence, 9° . Pour pouvoir calculer la circonférence de la Terre, il faut aussi connaître la distance d qui sépare les parallèles passant dans les deux villes. Une donnée - 1000 km - que les élèves obtiennent facilement grâce à une carte de France. La proportion de l'angle α par rapport aux 360° du cercle terrestre est la même que la proportion de d par rapport à la circonférence de la planète, soit un quarantième. Conclusion : notre planète mesure $40 \times 1\,000 = 40\,000$ km de circonférence.

Source : La Main à la pâte

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 132

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Etalage de toiles. - II. Du jasmin ou du lilas. Parfums de Provence. - III. Tas de ferrailles. - IV. Mis les mécaniques en marche. Classe les huiles en fonction de leurs grades. - V. Evite de prendre la voiture en Ile-de-France. Une norme pour les bandes. En Grèce et sur les sentiers. - VI. Bien attrapée. Parle le kwa en Afrique. Manière d'être. - VII.

Boîte de chaînes. Indique les sensibilités. Supprimé. - VIII. Le grand cahier du préparateur. - IX. Au bout de l'avenue. Roule sur la piste. Ondulation sur les gradins. - X. Pratique la relève sur la montagne.

VERTICALEMENT

1. Pour voyager sans s'occuper du rangement. - 2. Personnel. Autre façon de se mettre au tra-

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

AFFAIRE DE LOGIQUE N° 277

La division

manquaient, et le défilé fut organisé par rangs de quatre. Le cinquième jour, sept soldats manquaient, et le défilé fut organisé par rangs de cinq. Le sixième jour, neuf soldats manquaient, et le défilé fut organisé par rangs de six. Et ainsi de suite... Chaque jour, deux absents supplémentaires étaient signalés, et les rangs comportaient un soldat de plus que la veille. Chaque rang était toujours complet.

Ainsi, le dixième jour, dernier jour des manœuvres, il manquait dix-sept soldats, et la division défila par dix. Quel est le nombre de soldats de la division du général Georges Déployé ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2002

Solution dans Le Monde du 11 juin.

Solution du jeu n° 276 paru dans Le Monde du 28 mai.

On inscrira 1081 à l'intersection de la ligne 1001 et de la colonne 2002. On remarque d'abord que le tableau est symétrique (on peut échanger lignes et colonnes), mais qu'il existe aussi une symétrie des blocs $2 \times 2, 4 \times 4...$

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	32	33	34	35
36	37	38	39	40	41	42
43	44	45	46	47	48	49
50	51	52	53	54	55	56

On voit plus généralement que, si l'on considère quatre blocs carrés de la taille d'un nombre N qui constitue une puissance de 2, les quatre blocs contiennent les mêmes nombres éventuellement augmentés ou diminués de N selon la disposition ci-contre (représentée dans le cas $N = 1024$).

0 ... 1023	Bloc A	Bloc A + 1024
Bloc A + 1024	Bloc A	Bloc A

On réitère l'opération en restreignant chaque fois la taille des blocs pour obtenir le résultat. Pour les spécialistes : on obtient à l'intersection de la ligne L et de la colonne C le nombre obtenu en effectuant la somme « sans retenue » des écritures binaires de $(L - 1)$ et de $(C - 1)$.

CULTURE

THÉÂTRE

La rentrée de septembre annonce une nouvelle donne, plutôt réjouissante, dans les théâtres subventionnés de Paris et de sa couronne. Aux changements de direction s'ajoute une réflexion sur la manière de pratiquer cet art pour revivifier le désir et la nécessité de parler du monde

Une saison sous les couleurs de l'audace joyeuse

L'ODÉON ferme pour travaux. Le Rond-Point s'ouvre aux auteurs vivants. Nanterre-Amandiers se met en veilleuse. La Comédie-Française accélère le rythme. L'Aquarium, le TGP et la MC 93 de Bobigny changent de main... Dans les théâtres subventionnés de Paris et de la banlieue, la saison 2002-2003 annonce une nouvelle donne, plutôt réjouissante. Cela tient à des changements de direction, et, d'une manière moins conjoncturelle, à une réflexion sur l'art et la manière de faire du théâtre aujourd'hui. Comment travailler en banlieue ? Comment revivifier le désir et la nécessité de parler du monde ici et maintenant ? Ces questions sont au cœur du mouvement qui, la saison prochaine, va modifier en partie les habitudes des spectateurs de Paris et de sa couronne.

Nous n'irons donc plus à l'Odéon-Théâtre de l'Europe. Le plus beau théâtre de Paris s'offre une remise à neuf, que Giorgio Strehler réclamait déjà quand il en était directeur, dans les années 1980. Il faudra deux ans (de septembre 2002 à septembre 2004) pour venir à bout de ces travaux, qui vont de la refonte de la scène à l'embellissement des arcades, en passant par une climatisation de la salle, dont le parterre sera remodelé pour offrir une meilleure visibilité. « Nous allons avoir toutes les améliorations techniques possibles, en conservant les fantômes, les ors et le charme indéfinissable du théâtre », dit Georges Lavaudant. Le directeur ne cache pas son bonheur, « même si c'est une lourde responsabilité d'emmener les 120 personnes de l'équipe hors les murs ».

DEUX SALLES DANS LE 17^e

L'Odéon se « délocalise » dans un quartier pas vraiment olé-olé : boulevard Berthier, au fond du 17^e arrondissement. Il investit les Ateliers Berthier, où il disposera de deux salles : l'une de 200 places, qui a déjà servi à présenter des spectacles (en particulier le fameux *Baal*, mis en scène par le Hongrois Arpad Schilling) ; l'autre, de 500 places, est aménagée dans un bâtiment

situé juste en face, et qui servait d'entrepôt de décors à l'Opéra-Comique. C'est cette salle, modulable, que Patrice Chéreau inaugure avec sa mise en scène de *Phèdre* (du 15 janvier au 15 avril 2003). « Nous aurions pu louer un théâtre à l'italienne », précise Georges Lavaudant. « Nous avons préféré transformer le déménagement en aventure, ce qui nous pousse à tenter des choses que nous n'aurions pas faites. » Comme, par exemple, d'aller dénicher un lieu le long du canal Saint-Martin, le point P, pour présenter le premier spectacle de la saison, *Portraits dansés*, un parcours chorégraphique de Philippe Jamet (du 5 au 27 octobre).

Pendant ce temps, une patinoire transformée en théâtre dans les années 1980 par la force de Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault, le Théâtre du Rond-Point, devient le lieu d'accueil et de création des auteurs contemporains. Non, ne disons pas « contemporains », Jean-Michel Ribes n'aime pas ce mot, qu'il trouve « chargé de beaucoup de vide et de prétention ». Il lui préfère l'expression d'« auteurs d'aujourd'hui qui parlent d'aujourd'hui ».

Né d'un mouvement de révolte des dramaturges qui se sentent exclus des théâtres, le projet du Rond-Point s'est transformé, sous la houlette de Jean-Michel Ribes, nouveau directeur du lieu, en un « théâtre ouvert sur le monde. Il n'y aura pas que des auteurs français, même s'ils sont majoritaires ». Une salle dite Roland-Topor, de 120 places, a été aménagée dans la galerie du premier étage. Elle sera plutôt dévolue aux « bizarreries et cocasseries, parce qu'il faut offrir le rire comme résistance à la connerie du monde », précise Jean-Michel Ribes.

Entre la salle Roland-Topor, la salle Renaud-Barrault (741 places) et la salle Jean-Tardieu (176 places), plus de trente spectacles ou événements auront lieu. On entendra Philippe Caubère raconter Mai-68, on suivra *Une leçon de savoir-vivre*, de Jean-Claude Grumberg, on découvrira *La nuit chante*, de Jon Fosse, on écoutera une *Lec-*

ture dans les étoiles par Marilu Marini. Il y aura aussi Danielle Sallenne, Carole Fréchette, Olivier Py, Martin Mc Donagh... Et un nouveau restaurant, le jardin transformé en labyrinthe, une grande librairie, une revue, des stages, et du cabaret, en fin de semaine. Il y aura donc « du théâtre à tous les étages et à toute heure » dans ce nouveau Rond-Point qui ambitionne de devenir un lieu de rendez-vous, où l'on ne se contente pas d'aller au spectacle.

UN ESPRIT NOVATEUR

A la Comédie-Française aussi les choses bougent, dans le bon sens. Certes, la maison reste la maison, avec ses grandeurs et servitudes de « premier théâtre de France situé au cœur de Paris qui est au cœur de la France », comme aimait à le rappeler Antoine Vitez quand il en était l'administrateur général (de 1988 à 1990). Mais Marcel Bozonnet, qui a succédé à Jean-Pierre Miquel le 1^{er} août 2001, a su lui insuffler, en quelques mois, un esprit novateur.

C'est à lui que l'on doit les trois événements majeurs de la saison 2001-2002, dont il avait partagé la programmation avec son prédécesseur : *Ruy Blas*, de Victor Hugo, mis en scène par Brigitte Jaques-Wajeman – un triomphe –, *Amphitryon*, de Molière, mis en scène par Anatoli Vassiliev, et *Lenz, Léonce et Léna chez Georg Büchner*, de Büchner, mis en scène par Matthias Langhoff. « Cela s'est bien passé », dit simplement Marcel Bozonnet de son épreuve du feu. « La fréquentation s'élève à 83 %. Mais, ce qui me paraît essentiel, c'est l'adhésion de la troupe, et de la technique, aux différents projets. »

Fort de ce soutien, l'administrateur général entend « affirmer [son] désir artistique » la saison prochaine. Passionné par le théâtre du Grand Siècle, il a demandé à un professeur de voix, Alain Zaepffel, de mettre en scène *Esther*, de Racine, avec le chœur de la Maîtrise de Radio-France. Il a également engagé des discussions avec William Christie, « parce que, pour Molière

Quatre nouveaux directeurs tentent le pari du spectacle en banlieue

COMMENT faire du théâtre en banlieue ? Quatre nouveaux directeurs tentent le pari – car c'en est un : Julie Brochen à l'Aquarium, Patrick Sommier à la MC 93 de Bobigny, Alain Ollivier au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis et Jean-Louis Martinelli aux Amandiers de Nanterre. Ils héritent de lieux et de situations très diverses.

L'Aquarium bénéficie de l'attrait pour la Cartoucherie de Vincennes, portée par le Soleil d'Ariane Mnouchkine. Pour autant, Julie Brochen doit y trouver sa place, avec un budget qui pourrait faire sourire : « 77 000 euros pour l'artistique, sur un budget total de 520 000 euros. » Mais la jeune femme est heureuse d'avoir enfin trouvé un toit pour sa compagnie, avec laquelle elle va présenter *Oncle Vania*, de Tchekhov. Simon, elle invite deux auteurs de sa génération, Alina Reyes (avec *Le Boucher*) et David Lescot (avec *L'Association*). Et elle suit le fil d'*Orphée*, auquel André Velter et Claude Guerre accorderont huit rendez-vous, en association avec France-Culture. « C'est une programmation modeste, mais j'ai toute la vie devant moi. »

A Saint-Denis, Alain Ollivier doit quasiment tout reconstruire, après le départ de Stanislas Nordey, qui a

laissé le Théâtre Gérard-Philipe au bord du gouffre. Pour donner une nouvelle image, il a engagé des travaux de remodelage du hall, de la façade et de la grande salle. « On a mis au propre tout cela, dit-il, en tenant compte de l'histoire de ce bâtiment qui a tout juste un siècle. » Pour Alain Ollivier, le TGP doit être « le théâtre où se rencontre la génération qui va arriver à maturité. » D'où les invités de la saison prochaine, Daniel Janneteau et Jean-René Lemoine, en particulier, qui entoureront de jeunes metteurs en scène, Pierre Baux, Célie Pauthe ou Richard Brunel. Pour ce qui est du public, Alain Ollivier est confiant : « Ce public n'est pas composé d'une manière disproportionnée de Parisiens. 25 % des spectateurs sont des Dyonisiens. C'est encourageant. »

UN BUDGET « AU FORCEPS »

« Il faut laisser parler le plateau et programmer en fonction de ce que l'on sent », dit Patrick Sommier, qui a préparé pour la MC 93 de Bobigny une saison « compacte, radicale et internationale ». Deux cents représentations et seize spectacles, signés Arpad Schilling, Peter Sellars, Frank Castorf ou Jean Lambert-wild. Le tout avec un budget artistique « au forceps » et une préoccu-

patation : trouver une voie de passage juste entre la MC 93 et les habitants de Seine-Saint-Denis. « Je pense qu'il est impossible de programmer sans penser à eux. Et en même temps on ne peut pas programmer pour eux. Ça voudrait dire quoi ? Qu'ils sont en session de rattrapage ? Il n'est pas question de leur donner de la culture-télévision. L'essentiel est d'ouvrir le dialogue. »

A Nanterre, Jean-Louis Martinelli se voit contraint d'envisager une « saison basse ». Six mois après son arrivée, il se retrouve avec un fort déficit. « Entre janvier et juin, nous avons dépensé la totalité du budget artistique de l'année », dit-il. Désireux de ne pas accuser le trou « en pratiquant la fuite en avant », le successeur de Jean-Pierre Vincent a décidé de programmer deux spectacles seulement, d'ici fin décembre : *Voyage en Afrique* (avec Charles Berling) et un *Meeting poétique* en cours d'élaboration. « Notre marge artistique est de 1,68 million d'euros, alors qu'il en faudrait 16 pour que le théâtre reste un centre de créations. J'ai engagé des discussions avec les tutelles. Cette refondation sera le grand chantier de l'année. Elle est essentielle. »

B. Sa.



et Lully, les Arts florissants ont leur entrée au Français. Je veux en faire mon cheval de bataille ». A un autre bout du temps du théâtre, on entendra Savannah Bay, de Marguerite Duras, qui entre enfin à la Comédie-Française (dans une mise en scène d'Eric Vigner). Un privilège qu'elle partage avec Marie NDiaye, dont André Engel va créer *Papa va manger*, et Alexandre Ostrovski, dont

Piotr Fomenko mettra en scène *La Forêt*. Ostrovski, Duras et Marie NDiaye seront joués à la salle Richelieu. C'est un choix intéressant, et risqué, à l'image de la nouvelle Comédie-Française, où l'on entendra d'autres voix pour aujourd'hui : Gao Xingjian, Werner Schwab ou François Bon.

La dernière représentation de « *La Mort de Danton* », de Georg Büchner, mis en scène par Georges Lavaudant, a été donnée le 31 mai à l'Odéon-Théâtre de l'Europe. Le théâtre est désormais fermé pour travaux jusqu'en septembre 2004.

Brigitte Salino

“Une réussite.” LE MONDE
“Un thriller efficace.” JDD

SÉLECTION OFFICIELLE
 FESTIVAL DE CANNES 2002

Leur plan était parfait...
 Presque parfait.

SANDRA BULLOCK

Calculs Meurtriers

UN FILM DE BARBET SCHROEDER
 CASTLE ROCK ENTERTAINMENT PRÉSENTE UNE PRODUCTION SCHROEDER/HOFFMAN UN FILM DE BARBET SCHROEDER SANDRA BULLOCK "CALCULS MEURTRIERS" AMIROFFER BY NUMBERS
 RYAN REYNOLDS MICHAEL PITT AGNÉS BRUCKNER CHRIS PINE A.D. CALL ET BEN CHAPLIN COSTUME DESIGNER HOWARD FEEHER, C.S.A. MONTAGE CLYDE BARNES
 PRODUCEUR STUART WURTZEL DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE LUCIANO TOVOLI, A.C. ASC. MONTAGE SANDRA BULLOCK ET JEFFREY STOTT COSTUME DESIGNER RICHARD CRYSTAL
 MONTAGE SONORIFER BARBET SCHROEDER ET SUSAN HOFFMAN
 www.calculsmeurtriers.net Mar 04 AOL. Calculs Meurtriers

TCM
 Comme au
 Cinema.com
 AU CINEMA LE 5 JUIN
 Europe 2

THÉÂTRE • Frédéric Fisbach met en scène la pièce de Jean Genet au Théâtre national de la Colline

« Les Paravents » mimés par des marionnettes privées de chair et de sang

VOUS allez voir *Les Paravents*, de Jean Genet, au Théâtre national de la Colline. On vous donne une paire de jumelles pour que vous puissiez mieux suivre les marionnettes qui sont en scène. Assez vite, vous posez les jumelles : à moins d'être assis en haut de la salle, vous les voyez très bien, ces marionnettes. Elles jouent la majeure partie des rôles de la pièce. Jouer est un grand mot. Elles agitent leurs membres de bois, manipulés à vue par des marionnettistes cagoulés de noir, tandis que deux « vociférateurs », postés sur une estrade à l'avant-scène, leur prêtent voix. Frédéric Fisbach, le metteur en scène des *Paravents*, a en effet décidé que trois personnages seulement (sur les 96 de la pièce) seraient interprétés par des comédiens : La Mère (Laurence Mayor), Saïd (Giuseppe Molino), et Leïla (Benôit Résillot, au visage masqué).

Ce choix est né d'un désir nourri par plusieurs séjours au Japon, où Frédéric Fisbach a découvert le théâtre de bunraku. Il a été fasciné par cet art qui « dissocie l'œil de l'oreille ». Il s'en est souvenu quand il a choisi de mettre en scène *Les Paravents*, pièce qui l'accompagne depuis longtemps. Il voulait, à travers Genet, « retrouver le plaisir premier d'entendre des histoires », « être l'enfant qui joue et s'émerveille ». Il a donc convié une troupe de marionnettistes japonais, les Youzika, à venir dialoguer avec trois acteurs « de chair », par l'intermédiaire des deux « vociférateurs », Valérie Blanchon et Christophe Rault.

Ceux-ci n'ont pas la tâche facile. Ils doivent sans cesse changer de voix, ce qu'ils font remarquablement. Mais c'est un peu bizarre de les voir se donner tant de mal, se boucher une narine ou se tordre la bouche, parce qu'ils ne semblent pas parler pour les marionnettes. Les figures de bois vivent leur vie, à

hauteur de 50 centimètres, à côté des acteurs qui eux vivent la leur, à hauteur d'hommes et de femmes, et avec leur voix. Mais entre eux, la vie ne circule pas, sauf par l'intellect du spectateur, partagé entre les mouvements des personnages, qu'il suit comme il le ferait en regardant un match de tennis, et les mouvements de la parole, qu'il doit reconstituer.

Ce parti pris ressortit à une recherche formelle, qui peut avoir ses beautés mais qui affiche surtout ses limites. A vouloir « dissocier l'œil et l'oreille », Frédéric Fisbach prend le risque de dissocier l'esprit et la chair, laquelle n'est pas une mince affaire dans le théâtre de Jean Genet. Où voit-on, dans la présentation de la Colline, cette guerre d'Algérie qui hante *Les Paravents*? Où sont-ils, ces corps innombrables, lourds de chair, guerriers et colons, arabes massacrés? Où niche-t-elle, cette « chiennerie de vie » qui conjugue la plus haute volupté et l'injure suprême dans la révolte, le sperme et le sang? Où s'incarne-t-il, le langage scandaleusement inouï de Jean Genet?

Les Paravents ne cachent pas leur monstruosité. Ils la revendiquent. Loin du regard de « l'enfant qui s'émerveille », loin de l'esthétisme de Frédéric Fisbach : là où le théâtre est rouge sang.

B. Sa.

LES PARAVENTS, de Jean Genet. Mise en scène : Frédéric Fisbach. Avec Valérie Blanchon, Christophe Brault, Laurence Mayor, Giuseppe Molino, Benôit Résillot, et les marionnettes du théâtre Youzika. **THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE**, 15, rue Malte-Brun, Paris-20^e. M^o Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. Mardi, à 19 h 30 ; du mercredi au samedi, à 20 heures ; dimanche, à 14 h 30. De 12 € à 24,50 €. Durée : 4 heures. Jusqu'au 14 juin.

EXPOSITION • Réunies à Ajaccio, des esquisses des plafonds peints entre les XVI^e et XVIII^e siècles révèlent les perspectives audacieuses, les architectures en trompe-l'œil et les anges en lévitation

Les « cieux en gloire » italiens portent la Contre-Réforme au palais Fesch

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Dans les salles du palais Fesch, discrètement redécorées d'architecture en trompe l'œil, Jean-Marc Olivési présente une ambitieuse exposition sur les « cieux en gloire », ces plafonds peints des églises ou des palais, exécutés en Italie entre les XVI^e et XVIII^e siècles. Comme il est difficile de déplacer à Ajaccio les 1 200 m² de la voûte de l'église Saint-Ignace, ou ceux du palais Barberini, qui sont à Rome, le conservateur du Musée Fesch nous en propose des versions réduites : des *modelli* et des *bozzetti*, c'est-à-dire les projets esquissés par les artistes pour leurs commanditaires, des œuvres brossées rapidement, nerveusement, et qui dans bien des cas correspondent plus à notre œil contemporain. Il a trouvé ces pièces en puisant dans les collections constituées par Fesch, l'oncle de Napoléon. Il a également obtenu de nombreux prêts du Louvre et de quelques institutions italiennes et allemandes.

On voit, sur ces modèles réduits, un ange escalader une échelle à l'envers, une nuée de saints qui semble aspirée par le trou béant d'une architecture ouverte sur le ciel, une girandole de personnages ailés s'envoler vers le sommet d'un dôme. La plupart de ces personnages en lévitation, plus ou moins ailés, presque toujours en contre-plongée, voguent sur des nuées ; ils sont représentés en apesanteur, ce qui autorise tous les effets de perspective. Si la composition n'est jamais oubliée, c'est le mouvement qui donne son unité à ces épopées picturales. Presque tous les grands baroques italiens ont excellé dans cet art, qui connaît son apogée avec Tiepolo, curieusement absent de la rétrospective.

Les premiers à affronter de tels décors sont les artistes bolognais. Le plus célèbre d'entre eux est



« L'Assomption de la Vierge », par Ludovico Mazzanti. Huile sur toile. Décor destiné à l'église Saint-Ignace de Rome.

Au XVIII^e siècle, l'architecture s'efface devant une peinture plus fluide, des décors rococo légers. On passe de la trompe à l'illusion

Annibal Carrache, installé à Rome en 1595 : il décore notamment la galerie du palais Farnèse, aujourd'hui l'ambassade de France. Mais c'est Pierre de Cortone (1596-1669) qui lie son nom au baroque romain. Il est l'auteur des fresques du palais Barberini. Sa dernière grande entreprise sera le décor de la Chiesa nuova, qu'il achève l'année de sa mort.

Ces réalisations sont des travaux collectifs ; le maître d'œuvre s'entoure d'une équipe de spécialistes, notamment de *quadaturista*, voués aux architectures factices.

Ces dernières prolongent et multiplient habilement l'architecture réelle de l'édifice ; elles sont là aussi pour encadrer solidement la composition. C'est ainsi que Giovanni Gaulli (1639-1709) travaille à l'église du Gesu, dont on peut voir quelques esquisses tourbillonnantes à Ajaccio. Andrea Pozzo (1642-1709), lui-même jésuite, est un théoricien de la perspective. Il met en pratique ses propositions à Saint-Ignace de Rome avec une virtuosité ébouriffante. Ses coupoles chavirent, ses voûtes s'ouvrent sur le ciel, et ses personnages semblent aspirés par la lumière.

Plus tard, Ludovico Mazzanti, un élève de Gaulli, va réaliser, toujours à Saint-Ignace, une *Ascension de la Vierge*, encadrée de corniches lumineuses, qui reprend les mêmes principes. Les artistes napolitains vont ensuite, au XVIII^e siècle, relayer les Romains. Avec eux, l'architecture si prégnante, va s'effacer devant une peinture plus fluide, plus claire aussi. Le centre de la composition commence à s'aérer. Les solides structures architectoni-

ques cèdent la place aux légers décors rococo. En deux siècles, on est passé de la trompe à l'illusion.

Le seul défaut de cette exposition savante, bien présentée, en dépit d'un léger abus de la pénombre, c'est de se résoudre à un pur problème d'esthétique. Mais que signifient aujourd'hui ces immenses compositions pour le visiteur du XXI^e siècle ? Hier, elles étaient la réponse de l'Eglise catholique à la Réforme ; il fallait émouvoir les âmes, et pour cela saturer l'espace des basiliques d'une vision quasi surnaturelle, donner à voir la gloire de l'Eglise triomphante et l'apothéose des saints du Paradis. Chaque fidèle pouvait communiquer avec cette geste somptueuse et héroïque, chacun pouvait comprendre le « programme » mis en œuvre. Ces « clés » lui permettaient d'accéder plus facilement à d'autres sensations.

Aujourd'hui, cette première approche est quasiment perdue – même pour les plus fervents catholiques. Seuls quelques érudits peuvent encore expliquer ces apothéoses. Le visiteur ne peut compter que sur son œil pour affronter, sans repères, ces théories de personnages en lévitation. Or les esthétiques vieillissent : on sait que les œuvres d'art sont mortelles. Il y a fort à parier que celles-ci, si somptueuses soient-elles, font parties des moribonds.

Emmanuel de Roux

LES CIEUX EN GLOIRE, PARADIS EN TROMPE L'ŒIL POUR LA ROME BAROQUE, musée Fesch, 50, rue du Cardinal-Fesch, Ajaccio (Corse-du-Sud). Tél. : 04-95-21-48-17. Du mardi au dimanche, de 9 h 15 à 12 h 15 et de 14 h 15 à 17 h 15, le lundi de 13 heures à 17 h 15, jusqu'au 30 septembre. De 3,81 € à 5,34 €. Catalogue sous la direction de Jean-Marc Olivési, éd. Musée Fesch, 460 p., 45 €.

EXPOSITION • Témoignages de femmes de mineurs du Nord - Pas-de-Calais

Descente dans la vie intime des ouvrières du « pays noir »

LILLE

de notre correspondante

« Ma mère, elle attendait mon père tous les jours. En tant que femme de mineur, elle était programmée pour ne pas travailler, c'était comme ça. » Cette citation est extraite de l'un des témoignages patiemment recueillis par une ethnologue, Dominique Le Tirant, auprès d'une quarantaine de femmes du bassin minier du Nord - Pas-de-Calais. Ces paroles de femmes ayant travaillé et vécu dans les cités minières ont débouché sur quelque trois cents pages de texte brut et servent aujourd'hui de base scientifique à une exposition intitulée « Femmes à la mine, femmes de mineurs » créée par le Centre historique minier de Lewarde (Nord), l'un des plus importants musées de ce type en Europe.

Ainsi, après s'être fixé comme objectif de préserver le patrimoine minier, le Musée de Lewarde veut maintenant conserver la mémoire des acteurs qui ont fait l'histoire du bassin minier. Pour cette exposition, première d'une série, « il s'agit à travers des photos, citations, films, journaux d'entreprise, documents d'archives de savoir quel était le rôle de ces femmes qui se définissaient

avant tout comme des filles, épouses puis veuves de mineurs avant d'être simplement des femmes », explique André Dubuc, le directeur du centre historique.

Différentes ambiances sonores et visuelles ont été reconstituées pour valoriser ces témoignages tantôt émouvants, tantôt drôles, toujours très touchants. Des paroles, qui, souligne la chercheuse, n'ont pas toujours été faciles à obtenir. « C'était, pour beaucoup d'entre elles, la première fois qu'elles pouvaient parler, aller au plus profond de leur histoire. Or, dans cette région et ces milieux, on n'a pas l'habitude de parler intimement de soi. »

ÉPOUSES ET TRAVAILLEUSES

L'exposition est bâtie en deux volets. Le premier évoque les étapes d'une vie de femme dans la société minière : de l'enfance au veuvage en passant par l'adolescence, souvent trop brève, et le mariage, suivi de très près par une première grossesse. On y découvre toute une vie « tracée d'avance », orchestrée par les Houillères, l'entreprise omniprésente au cœur de la cité : des colonies de vacances entre petites filles des mêmes corons aux écoles ménagères, où

l'on apprenait aux mères de famille à gérer leur modeste budget, à couvrir et repasser, ou encore « à préparer une alimentation saine et équilibrée qui répond aux besoins des mineurs », bref « à faire d'elles de bonnes femmes de mineurs ».

On s'arrête sur ces solidarités quotidiennes et ces petits moments précieux, comme la fameuse tasse de café prise, sitôt le mari parti à la mine, chez la voisine : « On l'a un peu ridiculisé ce truc-là, mais, bon, c'était la seule liberté, c'était parler, parler, parler », explique l'une des femmes témoins de ce passé pas si lointain.

Le second volet, « Femmes à la mine », est consacré à ces femmes en tant que travailleuses, aspect méconnu puisque cet univers est souvent perçu comme exclusivement masculin. Affectées à des postes spécifiques – elles étaient trieurs de charbon, lampistes (chargées de l'entretien des lampes de mineur), femmes d'entretien des salles de bains –, elles n'avaient pas la tâche facile : « On avait le même boulot, mais un garçon de 14 ans gagnait plus qu'une fille de 16-17 ans, c'était pas juste », rappelle l'une d'elles.

Après le mariage, les jeunes filles devaient cesser leur activité. Elles regagnaient alors l'univers fermé de la cité minière, vivant dans l'attente de leur mineur d'époux et dans la peur diffuse de ne pas le voir remonter de la fosse.

Nadia Lemaire

FEMMES À LA MINE, FEMMES DE MINEURS. Centre historique minier de Lewarde, fosse Delloye. Tél. : 03-27-95-82-82. De 9 heures à 17 h 30. Jusqu'au 31 décembre.

Célestins
THÉÂTRE DE LYON
Saison 2002 - 2003
Abonnements et Cartes Célestins : renseignements 04 72 77 40 00

Ecoutez... et entrez dans la légende !

NOSTALGIE
La Légende

Retrouvez toutes les fréquences sur 3615 NOSTALGIE ou au 08 36 68 05 05 10. www.nostalgie.fr

Sélection revues littérature

Le Nouveau Recueil

La revue dirigée par Jean-Michel Maulpoix a fait appel à Gérard Titus-Carmel pour animer sa couverture. Mais *Le Nouveau Recueil* n'a pas voulu se « contenter d'une réfection de façade » : un meilleur découpage, une identification plus nette des rubriques et une présence accrue de la critique marquent ce renouveau. La qualité du sommaire de ce numéro est à la hauteur de l'ambition affichée. Ne citons que quelques noms : Alain Duault, Jean-Luc Parant, Israël Eliraz, Marie Claire Bancquart, Sylvie Gouttebaron, Gilles Quinsat, Jean Roudaut.

Outre un grand entretien avec Philippe Jaccottet, on trouvera également la première des « tribunes littéraires » que les animateurs de la revue ont décidé d'instaurer. C'est Christian Prigent, poète et essayiste, qui inaugure cette rubrique avec une réflexion vive sur « les nihilismes » après le 11 septembre. D'un côté, dit-il, le « nihilisme idéaliste cursivement sanglant (abandonné à la pulsion de mort) et thanatophile des Fous-de-Dieu », de l'autre, le « nihilisme sanglant et thanatophobe (dominé par l'angoisse de mort) des Maîtres du monde libéral-global ». Face à cette alternative désespérante, Prigent invite les intellectuels à sortir des « clichés humanistes » et de la « pure émotion » pour poser, par l'art et la littérature, la question du « négatif ». — P. K.

Le Nouveau Recueil, n° 62, mars-mai, éd. Champ Vallon, 14 €.

Arsenal

Animée par Jacques André, la revue *Arsenal*, qui en est à sa sixième livraison, consacre un important dossier à la littérature portugaise. Au cours de ces quinze dernières années, la connaissance de la poésie de ce pays a été favorisée par de nombreuses traductions. Les grands auteurs du passé, à commencer par Pessoa, ont été divulgués, ainsi que les aînés encore vivants. Mais la génération plus actuelle, qui rencontre souvent une véritable audience au Portugal, reste à découvrir. Eduardo Pitta et Nuno Judice nous y introduisent. La même remarque pourrait être faite à propos du roman, dont Miguel Real dresse une rapide état depuis 1940. — P. K.

Arsenal, n° 6, BP 66614, 29266 Brest. Cedex, 15 €.

Danse

LA ROCHELLE
Dances du loin

Trois jours sur le port de pêche de Chef-de-Baie pour se griser de l'air du large et des pays lointains, avec *Anh Mat*, une pièce que Régine Chopinot a construite pour les danseurs de l'Opéra et les élèves de l'École supérieure de danse du Vietnam, mais aussi en compagnie d'*Abila*, créée par le Kenyan Opiyo Okach. Les chorégraphes d'Afrique du Sud Elu et Sello Pesa donneront également leurs toutes dernières créations. Conférences, dîners, et feux d'artifice pour que la fête soit complète. Rappelons aussi que *Anh Mat* sera au Off d'Avignon, du 10 au 20 juillet.

Port de pêche de Chef-de-Baie, La Rochelle (Charente-Maritime). Tél. : 05-46-00-00-46. Les 6 et 7 et 8. Navettes gratuites place de Verdun pour Chef-de-Baie à partir de 19 h 30. Les spectacles commencent à 20 h 30. Le feu d'artifice est prévu à 23 h 45. De 7 € à 10 €.

Electrorock

PARIS
The Notwist,
B. Fleischman, Avril

Beaucoup auront découvert la délicatesse de ces Bavarois grâce à *Neon Golden*, leur plus récent album, équilibrant parfaitement touches électroniques et rock finement mélancolique. Dans cette même veine hybride, mais d'une couleur plus baroque, le Français Avril vient de publier un premier opus — *That Horse Must Be Starving* — ambitieux.

Elysée-Montmartre, 72, boulevard de Rochechouart, Paris-18°. M° Anvers. Le 5, à 19 heures. Tél. : 01-44-92-45-36. 18,70 €.

La Polygraphe

Il est temps de mettre en lumière la figure de Jean-Louis Baudry, écrivain singulier qui fit ses armes dans l'avant-garde (il appartient à la revue *Tel Quel*) avant de se détacher de la littérature durant plus de vingt ans. Il revint pourtant, en 1991, avec un roman aux allures classiques, *Personnages dans un rideau* (Seuil). Deux autres suivirent. La beauté et la profondeur de ces dernières œuvres, comme l'originalité du parcours, sont ici saluées, sous la direction de Bruno Cany, par Jacques Henric, Jean Thibaudeau, Jean-Michel Rey, Stella Baruk, Marie Moscovici... Mais Baudry a lui-même beaucoup à dire, et l'on trouvera dans cet indispensable dossier de belles pages qu'il signe. — P. K.

La Polygraphe, n° 22-23, éd. Compact, 157, carré Curial, 73000 Chambéry, 16 €.

Travioles

Les chemins de *Travioles* sont bien fréquentés. On croise dans la revue d'Antoine Gallien, Valérie Grall et Christian Jambet, les drôles de dessins de Valérie Mrejen, Alphonse Allais qui veut héliotiser la Corse, des poèmes de Valérie Rouzeau, des dessins de Jean-Pierre Pincemin et des textes de Jean Rouaud, Marie Nimier, Dominique Noguez ou Pierre-Robert Leclercq. On retiendra la belle et très actuelle méditation de Christian Jambet, « Jihâd » : « L'islam a ainsi connu son minimum d'existence dans le geste de celui qui disait en affirmant la plus haute intensité. (...) La seconde victime de Ben Laden, c'est l'islam. » — A. S.

Travioles, n° 6, 9, rue Lesage, Paris-20°, 17 €.

Revue
des Deux Mondes

« Qui est la France ? », se demande la *Revue des Deux Mondes*, désormais animée par Michel Crépu. Pour répondre à cette embarrassante question, est-ce à Saint-Florent, où Crépu est allé trouver Julien Graçq, ce « familier du gouffre gardant sa casquette pour ne pas prendre froid », qu'il faut se rendre ? A Croisset où Flaubert inventa Bouvard et Pécuchet, ces deux fantômes bien français (P. Citati), ou auprès de Colette, dont Julia Kristeva salue « l'impudence d'énoncer » ? — P. K.

Revue des Deux Mondes, mai, 97, rue de Lille, Paris-7°, 11 €.

Musiques

PARIS
noJazz

Défendu ici même pour son inventivité et l'élan musicien qui l'anime (*Le Monde* du 10 mai), considéré comme artificiel par une partie de la presse spécialisée, nojazz fait donc débat. Tant mieux. Ce quintette qui unit des musiciens du jazz (le saxophoniste Philippe Sellam, le trompettiste Nicolas Folmer), de la variété bien tournée (le batteur Pascal Reva) et des courants électroniques et hip-hop (Philippe Balatier aux échantillonneurs et claviers, DJ Mike aux platines) reste l'un des plus excitants sur scène, agrippant dans l'instant toute proposition permettant à la musique de surgir. L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17°. M° Place-de-Clichy. Tél. : 01-43-87-97-13. Le 4, à 21 heures. 13,37 €.

Jazz

AVIGNON
Sylvain Kassap
et Hélène Labarrière

L'un est clarinetiste, l'autre est contrebassiste. Tous deux improvisateurs, meneurs d'orchestres. Le premier est venu très tôt vers les musiques improvisées et contemporaine ; la seconde a d'abord abordé les bases be-bop avant d'aller vers des expressions similaires. Ils viennent d'enregistrer en duo et s'apprennent à jouer à La Manutention d'Avignon pour une soirée organisée par l'Association pour le jazz et la musique improvisée (AJMI), à Chinon le 8 juin et début juillet aux festivals d'Oloron et de Luz.

La Manutention, 4, rue des Escaliers-Sainte-Anne, Avignon (Vaucluse). Tél. : 04-90-86-08-61. Le 6 juin, à 21 heures. 10 €.

Danse Le périple des corps, entre Maghreb et Europe



PARIS Tanger-Bruxelles. Alger-Paris. Ils sont trois voyageurs, entre Maghreb et Europe, entre danse et parole, entre lumière et cécité. Les danseurs Saïd Gharbi et Ali Salmi et le dramaturge Georg Weinand se sont rencontrés au sein de la compagnie Ultima Vez du chorégraphe contemporain belge Wim Vandekeybus. Ils viennent présenter leur première création, *Inn Tidar* (« l'attente »), à Paris, dans le cadre du festival Latitudes Maghreb, une série de concerts, spectacles et rencontres qui se déploient dans la Grande Halle de La Villette et la Cité de la musique jusqu'au 9 juin.

Ali Salmi est né en France, d'une famille algérienne immigrée dans le Nord. L'Algérie, il la connaît à peine : sa vie s'est faite en France, puis à Bruxelles. Saïd Gharbi est né au Maroc, avant que sa famille vienne rejoindre le père,

déjà installé en Belgique. Il retourne souvent au Maroc et cultive ses liens avec sa langue et sa culture d'origine. A 14 ans, il a perdu la vue. Sa découverte de la danse contemporaine s'enracine dans cette rupture : quand Wim Vandekeybus cherche des non-voyants pour sa compagnie, Saïd Gharbi met ses pas dans ceux du chorégraphe. Pour Georg Weinand, enfin, qui a travaillé plusieurs années avec Wim Vandekeybus, le Maghreb est à la fois proche — il côtoie tous

les jours les Marocains de Bruxelles — et lointain — il n'y a jamais mis les pieds.

En 2001, les trois artistes créent les Ballets du Grand Maghreb, sobriquet ironique pour cette petite compagnie de danse contemporaine. Ils partent plusieurs mois à Marrakech préparer leur premier spectacle, *Inn Tidar*, créé en mai 2002 au KunstenFestival des Arts, le grand rendez-vous bruxellois de la création contemporaine.

A Marrakech, ce qui était un voyage familial pour Saïd Gharbi a constitué pour Ali Salmi des retrouvailles troublantes avec un milieu proche du pays de ses parents et, pour Georg Weinand, une découverte. « *Main dans la main*, comme le font les hommes du Maghreb, Ali le voyant et Saïd l'aveugle ont parcouru les rues de Marrakech sans que l'on sache qui gui-

rait qui », explique Georg Weinand. L'attente qui donne son titre au spectacle, ils l'ont observée chez les hommes qui palabrent à l'ombre ou chez les jeunes qui trompent l'ennui et le chômage en rêvant de départ vers l'Europe.

Décor, musique, réminiscences de l'enfance : toutes les traces de ces périple occupent la scène. Des artisans marocains ont réalisé la scénographie, faite d'un carré bordé de joli fer forgé ouvragé. A l'intérieur évoluent danseurs et musiciens. Des lampes de mosquée diffusent une belle lumière dorée. A l'extérieur, le public prend place le long des quatre côtés. Duos au sol, portés à deux, les danseurs suspendent par moments leurs mouvements pour livrer des bribes d'enfance. « *Ecole Jean-Macé. Vingt-cinq ans sans remettre les pieds en Algérie* », murmure Ali. « *Bruxelles-Tanger. Chaque année en vacances, à neuf dans la voiture* », répond Saïd.

Présents sur la scène, Abdelmajid Makrai et Rachid Zaïdi composent, avec oud, violon et percussions, une musique précieuse, qui s'envole entre mélodies traditionnelles et expérimentation contemporaine. Quand la chanteuse Laïla Amezian élève la voix, drapée dans une robe lumineuse, en haut d'un mât comme au ciel d'un chapiteau, la sensualité de sa voix glisse au sol, enrobe les danseurs, apaisés, comme si, l'espace d'un instant, ces nomades avaient trouvé un lieu pour les accueillir.

Catherine Bédarida

Latitudes Maghreb, Grande Halle de La Villette, Cité de la musique, jusqu'au 9 juin. Avenue Jean-Jaurès, Paris-19°. M° Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-75-75. Les Ballets du Grand Maghreb, du 7 au 9 juin. Photo © D. R.

...Corida et Depé présentent...

★ STADE VELODROME ★ MARSEILLE ★

BURNING SPEAR ★ OAI STAR ★ JAMASOUND

LE 3ÈME OEIL ★ KANJAR'OC ★ 13ÈME OHM ★ BLACKWARELL

PRÉSENTÉ PAR JO CORBEAU

VENDREDI 5 JUILLET 2002 DE 17H À L'AUBE

MANU CHAO

RADIO REMBA

SOUND SYSTEM

LOCATIONS
FNAC
CARREFOUR 0892 688 622
(0.34€ / MIN)
WWW.FNAC.COM
VIRGIN MEGASTORE
AUCHAN 0825 346 346
(0.34€ / MIN)
WWW.TICKETNET.FR
WWW.BACKSTAGE.FR

MARSEILLE
Stade Velodrome
UDCM
Virgin

CORIDA
MARSEILLE

Françoise et Jean-Philippe Billarant, l'art de concert

Uni par son amour de l'avant-garde, ce couple de collectionneurs est également passionné de musique contemporaine. Une partition qu'ils ont commandée est jouée au festival Agora

ILS HABITENT le sixième et dernier étage d'un immeuble cosu non loin du parc Monceau à Paris mais Françoise et Jean-Philippe Billarant n'ont pas intégré les habitudes domestiques du quartier. En poussant la porte de leur appartement, au sortir d'un ascenseur ancien avec grille métallique et strapon-tin de bois, on a soudain l'impression de basculer dans un autre monde. Tout n'est plus que discrétion, douceur et spiritualité. Depuis 1976, l'art fait ici son œuvre. Du sol (dalles de Carl Andre) aux cimaises (néons de Dan Flavin), des murs (toiles de Daniel Buren et de François Morellet) aux miroirs (mots inscrits par Robert Barry), de la bibliothèque (tableaux d'On Kawara) à la chambre à coucher (installation lumineuse de Michel Verjux, peinture *a fresco* de Niele Toroni). Sans oublier les corridors, qui abritent des petits formats d'Alberto Magnelli et de Gaston Chaissac.

Les Billarant, ainsi qu'on appelle ce couple d'amateurs dans les galeries contemporaines et dans les concerts d'avant-garde, font tout ensemble. Le choix des œuvres, les maquettes et l'accrochage de la collection qu'ils montrent de temps en temps. Cette complicité de chaque instant se retrouve dans la conversation : jamais de blancs entre les réponses des époux, jamais de télescopes ou de chevauchements de paroles mais une sorte d'enchaînement spontané, voire de tuilage permanent. Quand Françoise relate leurs débuts de jeunes gens de bonne famille en rupture avec l'éducation artistique reçue, elle s'enflamme pour « le contemporain » dont Jean-Philippe résume aussitôt l'importance par : « C'est notre aventure. » Quand il confie : « En sortant de l'ENA, j'ai très vite démissionné de l'administration », elle confirme : « Je ne voulais pas être une femme de préfet ! »

Le mari entre alors au service de la société Pont-à-Mousson, qu'il quittera bientôt pour prendre la tête de l'exploitation familiale d'un produit connu ailleurs sous le nom de Velcro. Le couple considère cette entreprise avec fierté. Lui précise : « Nous avons créé des sociétés aux Etats-Unis, en Asie et en Europe. » Et elle, d'ajouter : « Avec, récemment, près de Nantes, une usine dessinée par l'architecte Dominique Perrault. » L'engagement artistique des Billarant en arrive donc aujourd'hui à joindre le professionnel à l'agréable. Mais le cheminement des collectionneurs ne s'est pas déroulé sans histoires. Si Jean-Philippe en retrace les grandes lignes, Françoise effectue des arrêts sur image. Dans le tableau de leur vie, lui dessine les traits, elle manie la couleur. L'un formule de manière mesurée et humblement analytique ; l'autre rebondit de façon sponta-

BIOGRAPHIE

► 1974

Débuts de la collection.

► 1984

Audition de « Répons », de Pierre Boulez, et engouement pour la musique contemporaine.

► 1992

Rencontre de Laurent Bayle à l'Ircam et première commande à un compositeur.

► 1995

Première présentation publique de leur collection, à Paris.



PHILIPPE GONTIER

née et tendrement épidermique. On saura dorénavant à qui attribuer les propos.

« Nous nous sommes, en fait, tournés vers les arts plastiques dans le souci un peu utilitaire de mettre chez soi des choses traduisant un goût personnel. » Les premières acquisitions, orientées vers le passé, se révèlent-elles décevantes ? Le contact avec les artistes contemporains viendra combler leurs aspirations. Les Billarant s'engagent alors dans la création. Ils ont tout à apprendre. « On a perdu de l'argent. » « Mais on a gagné de l'expérience... »

UNE « PRÉSENCE MODESTE »

La fréquentation de spécialistes telle Suzanne Pagé, directrice du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, les forme aux disciplines de l'art minimal et conceptuel, qui les attire. Pourtant, les premières pièces marquantes de leur collection, Magnelli et Chaissac, ne concernent pas cette tendance. « Mais le sens de la construction du premier et l'aspect sentimental du second ont déterminé les deux faces de notre collection. » « Encore qu'elle soit axée désormais vers un art qui nous interroge et qui ne s'impose pas. »

Les œuvres visibles dans l'appartement ont une « présence modeste » qui correspond parfaitement au rayonnement humain de ce couple qui se réalise avant tout dans le soutien

aux artistes. Présents à Kassel, à Bâle ou à Venise lors des grands rendez-vous de l'art contemporain, les Billarant partent aussi à la découverte de jeunes créateurs. Y compris parmi les compositeurs puisque, depuis une dizaine d'années, leur engagement concerne également la musique.

« N'étant ni conservateurs, ni critiques, ni interprètes, la seule façon de manifester notre enthousiasme est d'acquiescer. Nous l'avons fait d'autant plus facilement dans le domaine musical que la tendance spéculative de la fin des années 1980 nous a un peu fâchés avec le milieu des arts plastiques. » « On s'est dit qu'en musique, au moins, il n'y aurait rien à revendre ! »

Abonnés de l'Ircam, les Billarant sont allés à la rencontre de Laurent Bayle, à l'époque patron de ce temple de l'informatique musicale fondé par Pierre Boulez. La première commande passée et payée à un jeune compositeur est créée en février 1994 : *En écho*, pour soprano et électronique, de Philippe Manoury. Viennent ensuite des pièces d'Emmanuel Nunes, de Brian Ferneyhough et de Marco Stroppa. Au regard des 300 œuvres d'arts plastiques déjà acquises, la demi-douzaine de partitions suscitées peut paraître dérisoire, car le processus de composition musicale demande patience et attention. Mais cela ne

diminue en rien la passion qu'ils vouent aux compositeurs, aussi vive que celle qui les lie aux plasticiens.

Plus que leurs finances, c'est, en effet, leurs personnes qu'ils engagent, en contraste avec les pratiques plus collectives et anonymes du mécénat d'entreprise. « Il est plus important de faire 2 000 km pour aller voir ou entendre un artiste que de lui acheter ses œuvres. » « Ils ont besoin de ressentir notre amour pour leur travail et de nous en parler. »

Nommé président du conseil d'administration de la Cité de la musique, en septembre dernier, peu de temps avant l'accession de Laurent Bayle aux fonctions de directeur, Jean-Philippe Billarant découvre là une autre forme d'engagement. « On s'est dit qu'on pouvait aider Laurent à obtenir le soutien du monde privé à la réalisation, entre autres, de cette grande salle dont le principe est accepté. Je dis "on" car je ne fais rien sans prendre l'avis de Françoise. »

Pierre Gervasoni

Concert : *Come natura di foglia* (création), de Marco Stroppa, pour huit voix et électronique. Commande de Françoise et Jean-Philippe Billarant. Festival Agora, Ircam, le 4 juin à 20 h 30. Tél. : 01-44-78-48-16.

DOMINIQUE DHOMBRES

Les deux visages de Le Pen

JEAN-MARIE LE PEN se méfiait instinctivement de l'enquête menée en Algérie par *Le Monde* auprès d'Algériens qui affirment avoir été jadis torturés de ses mains ou sur ses ordres. Il a pris les devants, dimanche soir, au « Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI », en affirmant son intention d'attaquer notre journal en justice alors qu'il n'avait pas encore lu, et pour cause, l'article en question. Jean-Marie Le Pen craignait visiblement ce qui pouvait sortir au grand jour au moment où des survivants, qui approchent du terme de leur vie, ont envie de raconter ce qui leur est arrivé avant de disparaître. Il se doutait apparemment de ce qu'ils avaient à dire. Il a répété une fois de plus dimanche qu'il n'avait pas lui-même pratiqué la torture, lorsqu'il était lieutenant pendant la guerre d'Algérie, mais qu'il voulait défendre l'honneur de l'armée française. Il s'est souvent battu devant les tribunaux contre ceux qui l'accusaient d'avoir été un tortionnaire. La particularité de ces nombreux procès en diffamation est que ceux qui accusent Le Pen n'ont pas le droit d'apporter, devant la justice, les preuves de ce qu'ils avancent puisque les faits eux-mêmes ont été amnistiés. Ils ne

sont là que pour tenter de convaincre le tribunal de leur bonne foi. La Cour de cassation a reconnu en 2000 que Michel Rocard avait avoir été jadis torturé de ses mains ou sur ses ordres. Il a pris les devants, dimanche soir, au « Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI », en affirmant son intention d'attaquer notre journal en justice alors qu'il n'avait pas encore lu, et pour cause, l'article en question. Jean-Marie Le Pen craignait visiblement ce qui pouvait sortir au grand jour au moment où des survivants, qui approchent du terme de leur vie, ont envie de raconter ce qui leur est arrivé avant de disparaître. Il se doutait apparemment de ce qu'ils avaient à dire. Il a répété une fois de plus dimanche qu'il n'avait pas lui-même pratiqué la torture, lorsqu'il était lieutenant pendant la guerre d'Algérie, mais qu'il voulait défendre l'honneur de l'armée française. Il s'est souvent battu devant les tribunaux contre ceux qui l'accusaient d'avoir été un tortionnaire. La particularité de ces nombreux procès en diffamation est que ceux qui accusent Le Pen n'ont pas le droit d'apporter, devant la justice, les preuves de ce qu'ils avancent puisque les faits eux-mêmes ont été amnistiés. Ils ne

Le Pen a eu deux visages, dimanche soir. Tantôt grave, estimant que ces révélations sur son passé étaient « des appels au meurtre », tantôt badin, évoquant les dommagés et intérêts qu'il ne manquera pas de demander. Mais la grande affaire de Jean-Marie Le Pen reste le premier tour de l'élection présidentielle, qu'on a un peu trop vite oublié, selon son goût. Comme personne ne lui posait de question à ce sujet, il s'est chargé lui-même de rappeler le « très grand succès du candidat national d'opposition » qu'il était. Il n'en finit pas d'évoquer le maigre résultat de Jacques Chirac à ce premier tour et le fait que « les boudriches médiatiques du style Chevènement et Laguiller ont été remises à leur place ».

Une chose est sûre : il n'est pas près de préparer sa succession. L'essentiel, pour lui, est de continuer à pouvoir passer à la télévision.

TÉLÉVISION

Des Américains et un Breton

Mercury Rev et Christophe Miossec forment un duo improbable. Réuni par le lutin Ray Cokes, sur la scène du Réservoir, puis dans les loges défranchies de cette antre musicale parisienne, pour les besoins de l'émission « Music Planet 2Nite ». Pop symphonique contre chanson française, à moins que l'une et l'autre ne réussissent à se mêler, si la grâce descend sur scène. D'un côté, voix fluide et aiguë du chef de file de Mercury Rev, Jonathan Donahue, regard vert et doigts armés de bagues médiévales, guitares déchirées, rehaussées par les gammes bouleversantes d'un synthétiseur et d'un mellotron. De l'autre, voix qui parle plus qu'elle ne chante, Christophe Miossec et sa violence râpeuse. Ses mots explorent le temps qui passe et l'amour qui casse, son bonnet de marin et ses rouflaquettes avantageuses lui donnent un air de Corto Maltese brestois.

Ceux de Buffalo, émigrés à New York, chantent des titres de leur dernier album, *All is Dream*, des airs de « symphonie de poche » aux accents spectroscopiques (*Holes*, *Dark is Rising*, *Tides of the Moon*...). Le public est extatique. Celui de Brest reprend des chansons de *Brûler*, son dernier titre, avec sa rauticité habituelle renflouée par les bouffées yiddish du violon et le rythme, impressionnant, de la batterie. Le public tangué, béat. La grâce est sur scène. — Y.-M. L.

« Mercury Rev rencontre Miossec », Arte, 23 heures.

MARDI 4 JUIN

► Vie privée, vie publique

20 h 55, France 3

« Jusqu'où est-on prêt à aller pour nos amis les bêtes ? », c'est Mireille Dumas qui pose la question dans son magazine « Vie privée, vie publique », en présence de différents invités, parmi lesquels Allain Bougrain-Dubourg. Sans aller jusqu'à dire, comme le faisait Coluche,

qu'« il y a des gens, ils ont des enfants parce qu'ils ne peuvent pas avoir de chien », force est d'admettre qu'il faut évidemment aimer les bêtes, du chat de gouttière au varan, pour regarder cette émission de près de deux heures... Les témoignages se succèdent, émouvants ou inquiétants, auxquels le vétérinaire Patrick Pageat apporte, heureusement, un contrepoint de bon sens.

► Hors d'attente

20 h 55, TF1

Un film policier de Steven Soderbergh, avec une pleiade de stars comme George Clooney, Jennifer Lopez et Isaiah Washington. A partir de l'évasion d'un repris de justice, Jack Foley, auteur de plus de deux cents hold-up commis sans l'usage des armes, et de sa rencontre avec une femme-flic humiliée, Steven Soderbergh a bâti un film sans grande prétention, mais qui ne méprise ni le rythme des images ni l'arrière-plan psychologique.

► Spécial Festival d'Annecy Surprises

21 heures, Canal +

La chaîne cryptée accompagne le Festival d'Annecy qui réunit, du 3 au 8 juin, ce qui se fait de mieux en matière de films d'animation. Au programme, des courts métrages des écoles de La Poudrière de Valence et de Supinfocom de Valenciennes, un rendez-vous quotidien avec la série *Jack Palmer*, série inspirée du célèbre détective au chapeau mou créé par René Pétillon, ainsi qu'un film, *Titan AE*, de Don Butth et Gary Goldman. Enfin, un documentaire de Stéphane Allégret et de Marie Nizan clôt cette soirée qui fait le tour de la fabrication, parfois ardue, de films d'animation français comme *Delta Space*, *Panic* ou *Corto Maltese*.

LES GENS DU MONDE

■ Le Ballet de l'Opéra de Paris effectuera une nouvelle tournée au Brésil du 15 juin au 1^{er} juillet. La compagnie dansera le célèbre ballet *Giselle*, chef-d'œuvre du répertoire romantique, et *Joyaux de Balanchine* dans les costumes de Christian Lacroix. Trois villes sont au programme ; Rio de Janeiro, Sao Paulo et Brasilia. L'étoile Aurélie Dupont jouera en alternance *Giselle* avec Elisabeth Maurin et Agnès Letestu. Actuellement sur les écrans de télévision, Aurélie Dupont expose son impeccable anatomie pour vanter les mérites des produits diététiques Taillefine.

■ L'écrivain Alexandre Soljenitsyne, 83 ans, qui travaille actuellement sur le second tome de son essai sur les juifs russes, a assuré, vendredi 31 mai, lors d'une interview donnée à la télévision publique RTR, ne pas avoir « abandonné ses activités littéraires », préferant que certaines de ses œuvres soient publiées à titre posthume.

■ Le cinéaste américain Steven Spielberg, 55 ans, a reçu vendredi son diplôme universitaire d'études d'art du cinéma de l'université de Long Beach, au sud de Los Angeles, où il avait commencé ses études avant de les interrompre il y a trente-quatre ans. La musique de *A la recherche de l'arche perdue* a été diffusée pendant cette cérémonie. Il s'était inscrit en 2001 pour terminer les cours qui lui manquaient. Pour être reçu en réalisation cinématographique, Spielberg devait présenter un film d'au moins douze minutes : il a montré *La Liste de Schindler*, qui lui a valu l'Oscar du meilleur réalisateur et du meilleur film en 1994.

■ Un collectionneur privé souhaitant conserver l'anonymat a déposé trente-sept œuvres au Musée Fleury de Lodève (Hérault). Elle y sont exposées depuis le 1^{er} juin. On peut ainsi voir treize tableaux de Raoul Dufy, un tableau de Gustave Caillebotte, *Le Petit Bras de la Seine à Argenteuil*, *La Toilette jaune de Georges Braque*, *La Composition abstraite de Serge Poliakoff*, ainsi que des œuvres d'artistes représentatifs de la peinture de la première moitié du XX^e siècle : Atlan, Camoin, Courbet, Gris, Guillaumin, Jawlensky, Kisling, Léger, Soutine, Vlaminck.

■ Catherine Breillat, dont le film *Sex is Comedy* sort sur les écrans le 5 juin, présidera le Festival des films de l'été, qui aura lieu pour la première fois à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), du 27 au 30 juin. Rendez-vous de professionnels, ce festival, organisé en partenariat avec le Centre national de la cinématographie, a pour objectif de développer les sorties de films et la fréquentation des salles en été. Le jury sera composé notamment des comédiens Martin Lamotte, Smaïn, Alexandra Vandernoote, Macha Ménil, Jean-Pierre Kalfon et du réalisateur Fabien Onteniente.

RADIO

MARDI 4 JUIN

► Sylvain Augier en toute liberté

11 h 00, *Sud Radio*
Siné, dessinateur vedette de *Charlie-Hebdo* après l'avoir été dans les années 1980 à *Hara-Kiri Hebdo*, auteur d'une vingtaine de livres et d'une série de fascicules intitulés *Ma Vie, mon œuvre*... (éd. Charlie-Hebdo), se confie en toute liberté et avec l'humour vachard et tendre qu'on lui connaît au micro de Sylvain Augier.

► La Bande passante

15 h 40, *Radio-France Internationale*
Deux fois par mois, l'émission des nouveautés musicales francophones présentée par Alain Pilot, « La Bande passante », offre à son public de participer à un enregistrement en public et en direct. Ce 4 juin, la Béninoise Angélique Kidjo (prix RFI 1991, qui vient de sortir l'album intitulé *Black Ivory Soul* chez Saint-George/Columbia/Sony) et Tiken Jah Fakoly (prix RFI 2000, qui a enregistré en Jamaïque son dernier disque baptisé *Françafrique*, chez Barclay) sont les hôtes de RFI à La Scène, 2 bis, rue des Taillandiers à Paris-11^e, tél. : 01-56-40-16-43. Le concert de ces deux artistes africains sera diffusé sur RFI en juin.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 3 JUIN

TF1
 13.30 Football (1^{er} tour, Groupe G). Italie - Equateur 15.30 Dingue de toi Série 16.05 Pacific Blue Série 17.00 Melrose Place Série 17.50 7 à la maison Sorties en solo. Série 18.45 Tous ensemble Magazine 20.00 Journal, Météo.



20.55 UNE FAMILLE FORMIDABLE Un Beaumont peut en cacher un autre. Série. Avec Anny Duperey, Bernard Le Coq, Sofia Da Bandeira, Gabriele Ferzetti, Philippe Khorsand. 3488086 *Les vacances au Portugal sont loin d'être des plus reposantes pour la famille Beaumont qui doit faire face aux aléas de la vie...*

22.50 CONFESIONS INTIMES Magazine présenté par Géraldine Carré. 5714425

0.40 Reportages Le temps des bouilleurs de crus 1.05 Très chasse La chasse à la bécasse.

2.00 Histoires naturelles Un jour ici ou les mystères de la migration. La leçon de pêche dans un désert. 3.25 Aimer vivre en France La maison 4.15 Histoires naturelles Le pinceau et le fusil 4.45 Musique (15 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS
 13.05 Les Passagers de la nuit ■■ Delmer Daves. Avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall (Etats-Unis, 1947, N., v.m., 120 min). **TCM**
 14.20 Lady Oscar ■■ Jacques Demy (GB - Fr., 1978, 120 min) **Cinétoilette**
 15.00 La Nuit américaine ■■ François Truffaut (France, 1973, 115 min) **CineCinemas 3**
 16.20 La Fille du désert ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1949, N., 90 min) **Cinétoilette**
 17.00 Lone Star ■■ John Sayles (Etats-Unis, 1996, 135 min). **TCM**
 18.25 Wonderland ■■ Michael Winterbottom (GB, 1999, v.m., 105 min) **CineCinemas 1**
 19.30 Un témoin dans la ville ■■ Edouard Molinaro (France, 1959, N., 90 min) **Cinétoilette**
 20.45 Bird ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, 160 min) **Cinéstar 1**
 21.00 Mort à Venise ■■■ Luchino Visconti (It. - Fr., 1971, 125 min) **Cinétoilette**
 22.30 La Mort en direct ■■■ Bertrand Tavernier (Fr. - All., 1980, 115 min). **TV 5**
 23.00 Pat Garrett et Billy le Kid ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, version courte, 1973, v.m., 110 min). **TCM**
 0.50 Le Songe d'une nuit d'été ■■ William Dieterle et Max Reinhardt (Etats-Unis, 1935, N., 135 min). **TCM**

FRANCE 2
 14.55 Tennis Internationaux de France (8^{ème} de finale messieurs) 17.55 JAG Les sorcières de Gulport 18.45 On a tout essayé 19.40 Un garçonne, une fille Dans le salon 19.50 Campagne élections législatives 20.00 Journal, Météo.



20.55 MAIGRET La Maison de Félicie. Série. Avec Bruno Cremer, Jeanne Herry, Pierre Diot, Jean O'Connell. 4353883 *Enquêteur sur l'affaire d'un retraité retrouvé mort dans son pavillon, Maigret est intrigué par la vie sentimentale de la servante du défunt, qui, pour lui, n'est pas étrangère au crime perpétré...*

22.40 COMPLÈMENT D'ENQUÊTE La sécurité en campagne. Magazine présenté par Benoît Duquesne. 2898845 **0.05** Journal de la nuit, Météo **0.30** Retour à Roland-Garros **1.00** Pierre Hantaï, claveciniste.

1.25 On aura tout lu ! **2.15** J'ai rendez-vous avec vous **2.35** Les Gens du fleuve **3.30** Les Egouts d'une grande ville **3.55** 24 heures d'info **4.13** Live for Love United **4.20** Pyramide **4.50** Eurocops Série (50 min).

FRANCE 3
 17.40 C'est pas sorcier 18.10 Campagne officielle 18.20 Questions pour un champion 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.10 Tout le sport 20.20 Le Journal de Roland-Garros 20.30 C'est mon choix... ce soir.



20.55 PRIMARY COLORS ■ Film. Mike Nichols. Avec John Travolta, Emma Thompson, Billy Bob Thornton, Andrea Lester, Kathy Bates. Comédie (EU, 1998) **C**. 5192661 *La carrière d'un politicien américain est perturbée par la révélation de ses frasques sexuelles.*

23.20 Les élections Soir **23.50** Campagne officielle Les élections législatives.
0.15 STRIP-TEASE Magazine proposé par Jean Libon, Marco Lamensch. Au sommaire : Mes tantes ; Classe touriste. 4809926

1.10 Ombre et lumière Fellag **1.40** La Case de l'oncle Doc Les Westerns de Sergio Leone **2.30** Soir **3.25** France Europe express Avec Pascal Lamy ; Michel Barnier ; Yves Mény **4.05** Sujet tabou Caméra cachée (60 min).

CANAL+
 18.00 Escrocs mais pas trop ■■ Film. Woody Allen. Comédie (EU, 2000) **C** ▶ *En clair jusqu'à 21.00*
 19.30 + de cinéma 19.40 Journal 19.50 Le Zapping 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz 20.45 + de sport 20.50 Le Carnet d'Aimé.



21.00 YAMAKASI, LES SAMOURAÏS DES TEMPS MODERNES Film. Ariel Zeitoun. Avec Châu Belle Dinh, Williams Belle, Malik Diouf, Yann Hnautra. Action (France, 2001) **C**. 4009067 *Un groupe de banlieusards acrobates commettent divers forfaits afin de sauver un enfant cardiaque. Un récit au service de quelques scènes spectaculaires.*

22.25 LA CHAMBRE DU FILS ■ Film. Nanni Moretti. Avec Nanni Moretti, Laura Morante, Jasmine Trinca, Giuseppe Sanfelice. Drame (Fr. - It., 2001) **C**. 2584425 **0.05** En aparté Magazine.

0.50 Jeu de cons Film. Jean-Michel Verrier. **Policié** (Fr., 2001) **C** 6602810 **2.10** Electromanager Film. Sylvain Monod. Comédie (Fr., 2001) **C** 9604452 **3.30** SOS vol 534 Téléfilm. Jon Cassar (EU - All., 2001, 90 min) **C** 2137758

FRANCE 5 / ARTE
 18.00 C dans l'air 18.45 Emission pour la campagne officielle des législatives 19.00 Nature 19.40 De Séoul à Yokohama, c'est pour demain 19.45 Arte info, Météo 20.15 360°, le reportage GEO Chasse au trésor aux Bermudes.



20.40 LE FANTÔME DE LA LIBERTÉ ■■ Film. Luis Bunuel. Avec Bernard Verley, Jean-Claude Brialy, Monica Vitti, Paul Frankeur, Michael Lonsdale. Comédie (France, 1974, N.). 552999 *Une succession de scènes étranges et décalées. Le surréalisme de Bunuel, avec un enfant cardiaque. Un récit au service de quelques scènes spectaculaires.*

22.55 PROGRAMMATION SPÉCIALE COUPE DU MONDE : GRAND FORMAT - PELÉ, GARRINCHA, DIEUX DU BRÉSIL Documentaire. Jean-Christophe Rosé (France, 2002). 1795593

23.50 Court-circuit (Le magazine) Spécial Festival d'Anney 1246845 **1.05** Les Déraçés Téléfilm. Jacques Renard. Avec Georges Corraface, Luce Mouchel (France, 2001, 90 min) 2985617.

M 6
 17.10 Highlander Le fils prodige. Série 18.05 Le filic de Shanghai Congé forcé. Série 19.00 et 20.40 Loft Story 19.45 Caméra café Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Baby-sitting. Série.



20.50 HIGHLANDER Film. Russell Mulcahy. Avec Christophe Lambert, Sean Connery, Roxanne Hart, Clancy Brown, Beatrice Edney. Fantastique (GB, 1986) **C**. 31301501 *Un homme doté de l'immortalité affronte d'autres immortels et traverse les âges. Une fable fantastique gâchée par les effets emphatiques de la mise en scène.*
22.55 HIGHLANDER 2, LE RETOUR Film. Russell Mulcahy. Avec Christophe Lambert, Sean Connery, Virginia Madsen, Michael Ironside, Allan Rich. Fantastique (Etats-Unis, 1991) **C**. 223796

0.30 Loft Story Divertissement **1.10** Jazz 6 Jazz à Ramatuelle : « Le festival du Facteur Swing » 3198029 **2.10** Météo **2.15** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (285 min) 53152043.

RADIO

FRANCE-CULTURE
 20.30 Décibels.
 22.00 Journal, Multipistes.
 22.30 Surpris par la nuit. Bertrand Lavier. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES
 20.00 Concert des radios francophones publiques. Par l'Orchestre symphonique de Montréal : Œuvres de Berlioz.
 22.00 En attendant la nuit.
 23.00 Jazz, suivez le thème.
 0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE
 20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvre de Boccherini, dir. Chiara Banchini ; Serenade pour vents n°12 K 388, de Mozart. 20.40 Debussy et ses voyages imaginaires. Images : Ibéria, de Debussy, dir. Claudio Abbado ; Psyché, de De Falla, Debussy, Caplet, Stravinsky, Debussy et Grainger.
 22.40 Andreas Staier joue William Byrd. Enregistré le 19 janvier, au Théâtre des Abbesses, à Paris. Œuvres de Byrd.
 0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MARDI 4 JUIN

TF1
 12.55 A vrai dire Magazine 13.00 Journal 13.30 Football (1^{er} tour, groupe D) : Corée-du-Sud - Pologne. En direct de Busan en Corée du Sud 15.30 Dingue de toi Un dimanche. Série 16.05 Pacific Blue L'escalade. Série 17.00 Melrose Place Victimes. Série 17.55 7 à la maison Le journal de Rosie. Série 18.45 Tous ensemble Magazine 19.55 Météo, Journal, Météo.



20.55 HORS D'ATTEINTE ■ Film. Steven Soderbergh. Avec George Clooney, Jennifer Lopez, Ving Rhames, Don Cheadle, Dennis Farina. Policier (EU, 1998) **C**. 5093346 *Une histoire d'amour entre une femme policier et un braqueur malade. Une certaine nonchalance en guise de style, un couple de comédiens attachant. Un peu vain toutefoits.*

23.15 APPELS D'URGENCE Magazine présenté par Carole Rousseau. 6286452

0.30 Rallye Rallye du Maroc 875037 **0.35** Voile Course des Phares 5137698 **1.10** Reportages Ces messieurs en habit vert 5432785.

1.35 Très chasse Armes, sécurité et dressage **2.25** Histoires naturelles L'eau pure de nos montagnes **3.25** Notre XX^e siècle Du sang, des larmes, des hommes **4.20** Aimer vivre en France La maison (45 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS
 13.35 Témoin à charge ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1957, N., 120 min). **Cinétoilette**
 14.15 La Mort en direct ■■■ Bertrand Tavernier (Fr. - All., 1980, 120 min). **TV 5**
 15.35 High Sierra ■■ Raoul Walsh. Avec Humphrey Bogart (Etats-Unis, 1941, N., 100 min) **C** **Cinétoilette**
 16.35 La Danse avec l'empereur ■■ Georg Jacoby (Allemagne, 1941, N., 100 min) **C**
 17.10 Donnie Brasco ■■ Mike Newell (Etats-Unis, 1996, v.m., 125 min) **C**
 18.45 Shining ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, v.m., 120 min) **C**
 19.15 Le Septième Ciel ■■ Benoît Jacquot (France, 1997, 90 min) **C**
 20.45 Viva Las Vegas ■■ Roy Rowland (Etats-Unis, 1956, v.m., 115 min). **TCM**
 21.00 Un taxi pour Tobrouk ■■ Denys de la Patellière (France, 1961, N., 90 min) **C** **Cinétoilette**
 22.15 Conversation secrète ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1974, 115 min). **13^{ème} Rue**
 22.35 Le Miracle de Fatma ■■ John Brahm (Etats-Unis, 1952, 100 min) **C**
 23.55 Vampires ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1998, 105 min) **C**
 0.05 Lady Oscar ■■ Jacques Demy (GB - Fr., 1978, 120 min) **C**
 0.15 When Night Is Falling ■■ Patricia Rozema (Canada, 1995, 95 min) **C**

FRANCE 2
 12.10 ET 14.55 Tennis Internationaux de France : Quarts de finale dames et messieurs. A Roland-Garros 12.55 Météo, Journal, Météo 13.40 ET 19.50 Campagne élections législatives 14.05 Inspecteur Derrick Série 17.50 Un livre 17.55 JAG A l'écoute des fantômes. Série 18.45 On a tout essayé 19.40 Un garçonne, une fille Série 20.00 Journal, Météo.



20.55 SOLEIL Film. Roger Hanin. Avec Sophia Loren, Philippe Noiret, Roger Hanin, Marianne Sägebrecht, Nicolas Olczyk. Drame (France, 1997) **C**. 3372471 *Une chronique des années de jeunesse algéroise d'un homme. Un récit de formation aux péripéties éprouvées.*

22.45 Y'A UN DÉBUT À TOUT Magazine présenté par Daniela Lumbroso et Nathalie Corré, avec la participation de Elisabeth Bost, Vanessa Antheim. Invités : Michèle Cotta, Cendrine Dominguez, Pierre Bellemare, Vanessa Demouy, Bratisla Boys, David Hallyday Philippe Alliot. 408181

0.50 Journal de la nuit, Météo.

1.15 Retour à Roland-Garros **1.40** Chanter la vie **2.30** Eurocops Voie sans issue. Série **3.25** 24 heures d'info **3.45** Live for Love United **3.50** Rome, ville impériale Documentaire **4.10** Double Je Spéciale New York (100 min).

FRANCE 3
 13.15 Tennis Internationaux de France : Quarts de finale dames et messieurs. A Roland-Garros 15.05 Simon et Simon Téléfilm. J. McPherson (EU, 1995) 16.35 TO3 17.25 A toi l'actu! 17.40 C'est pas sorcier 18.10 Campagne officielle des législatives 18.20 Questions pour un champion 18.50 Le 19-20 de l'information 20.10 Tout le sport 20.20 Le Journal de Roland-Garros 20.30 C'est mon choix... ce soir.



20.55 VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE Jusqu'où est-on prêt à aller pour nos amis les bêtes ? Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Pascale B., Henri Barbe, Jacques Bertin, Allain Bougrain-Dubeaut, Alain Gross, Jeanne Manson, Patrick Pagaet, Bruno Salomone, Philippe Savarin. 5016297 **23.00** Météo **23.05** Soir **3.25** Campagne officielle des législatives.

23.50 BAXTER ■ Film. Jérôme Boivin. Avec Lise Delamare, Jean Mercure, Jacques Spiesser, Catherine Ferrán, Jean-Paul Rousillon. Fantastique (France, 1988) **C**. 7127617 *Le monde vu par un chien misanthrope. Une fable morale pessimiste. Un scénario sombre adapté d'un roman de la Série noire et signé Jacques Audiard.*
1.15 Livre court Liste rouge 7857921.

1.30 Ombre et lumière Invité : Jacques Lanzmann **2.00** C'est mon choix... ce soir **2.20** Soir **3.25** Strip-tease **4.40** La Case de l'oncle Doc Les Westerns de Sergio Leone **4.30** Un jour en France (40 min).

CANAL+
 14.00 Pillage en eaux troubles Téléfilm. Curt Faudon (All., 2000) **C** 15.35 ET 17.55 Spécial Festival d'Anney 16.10 O'Brother ■ Film. Joel Coen. Comédie (EU, 2000) **C** 18.00 Belphegor, le fantôme du Louvre Film. Jean-Paul Salomé (Fr., 2001) **C** ▶ *En clair jusqu'à 21.05* 19.30 + de cinéma 19.40 Journal 19.50 Le Zapping 19.55 Les Guignols 20.05 La Grande Course 20.15 Burger Quiz 20.50 + de sport.



21.05 SPÉCIAL FESTIVAL D'ANNEY - TITAN A.E. ■ Film. Don Bluth et Gary Goldman. Animation (EU, 2000) **C**. 9551384 *Un ambitieux space-opéra animé.*

22.35 Spécial Festival d'Anney Making of Titan A.E. Documentaire 7895365

22.50 SPACE COWBOYS ■■ Film. Clint Eastwood. Avec Clint Eastwood, Tommy Lee Jones, Donald Sutherland, James Garner, James Cromwell. Aventures (Etats-Unis, 2000, v.o.). 9915568 *Quatre vétérans de l'aéronavale sont recrutés pour désarmer un satellite soviétique sur orbite.*
0.55 Surprises Spécial Supinfocome 8844358 **1.20** Le Monde des ténèbres Jusqu'au bout de la nuit. Série **C** 12921432 **2.05** Hockey NHL Stanley Cup. Finale (1^{er} match). En direct (175 min) 56000292.

FRANCE 5 / ARTE
 13.45 Le Journal de la santé 14.05 Les Etoiles du cinéma 14.35 Les Iles de la Guadeloupe 15.30 Richard Burton et Elizabeth Taylor 16.30 Sur la route 17.25 100 % question 18.00 C dans l'air 18.45 Emission pour la campagne officielle des législatives 19.00 Archimède 19.40 De Séoul à Yokohama, c'est pour demain 19.45 Arte info, Météo 20.15 360°, le reportage GEO Les Abeilles tueuses.



20.40 THEMA SPÉCIAL ISRAËL - PALESTINE - LES ENCERCLÉS DE JÉNINE. Documentaire. Deborah Davis. 106099592 **21.35** Thema - Chefs de guerre Documentaire. Emmanuel Rosen 962384 **22.00** Thema - Amies malgré tout Documentaire. Guy Lynn 66487 **22.20** Thema - La Menace ultime Israël et sa bombe atomique. Documentaire 5689810.

23.00 MUSIC PLANET 2NITE Mercury Rev rencontre Miossec. Magazine présenté par Ray Cokes. 22655

0.00 La nuit s'anime Spécial Festival d'Anney. Au sommaire : Chuck Jones ; Chris Wedge ; Bunny de Chris Wedge ; Don Hertzfeld 49853.
0.50 La Banquière ■ Film. Francis Girod. Avec Romy Schneider, Jean-Louis Trintignant. Histoire (France, 1980, 125 min) **C** 23993582.

M 6
 13.35 Un terrible doute Téléfilm. M. Scott. Avec Melissa Gilbert (EU, 1999) **C** 15.15 Once & Again Hyperiseries. Série 16.05 M6 Music 17.10 Highlander Le miroir de Tessa. Série 18.05 Le filic de Shanghai Un après-midi de chien. Série 19.00 et 20.40 Loft Story 19.45 Caméra café Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Une petite fille sur le campus. Série.



20.50 NORMAL, PARANORMAL ? Magazine présenté par Stéphane Rottenberg. Au sommaire : Billionnaire grâce au pendule ; Peut-on communiquer avec l'au-delà ? ; Un voyant à l'épreuve ; Qu'y a-t-il après la mort ? ; Etranges coïncidences ; Ou sommes-nous ? ; Les jumeaux et le paranormal ; Hypnose. 199452

22.50 UN TÉMOIN POUR CIBLE Téléfilm. Douglas Jackson. Avec Yancy Butler, David Nerman, Barry Flatman, Matthew Harbour, Alan Fawcett (EU, 1999) **C**. 4995162 *Un procureur ambitieux promet la liberté à une détenue si celle-ci délire un faux témoignage qui permettra de régler au plus vite une affaire délicate risquant d'entacher la carrière de l'homme de loi sans scrupule.*

0.30 Loft Story **1.09** Météo **1.10** Capital Produits naturels : un luxe ? 7443563 **3.05** Culture pub Magazine **3.30** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (210 min) 57761679.

RADIO

FRANCE-CULTURE
 20.30 Fiction. Feuilleton.
 22.00 Journal, Multipistes.
 22.30 Surpris par la nuit. Eclats de miroirs.
 0.05 Du jour au lendemain. Patrice Rollet.

FRANCE-MUSIQUES
 20.00 Un mardi idéal. Au studio Charles Trenet de la Maison de Radio France.
 22.00 En attendant la nuit.
 23.00 Jazz, suivez le thème. Bag's Groove.
 0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE
 20.00 Les Rendez-Vous du soir. Suite au temps de Holberg opus 40, de Grieg, dir. N. Marriner ; Chœur Naturliv, de Gade, dir. F. Rasmussen ; Introduction, thème et variations sur un air suédois op. 12, de Crussell, dir. Y.P. Tortoise. 20.40 Concert. Par le Chœur de Tourlaye Midi-Pyrénées et l'Orchestre du Capitole de Toulouse : œuvres de Chopin, Liszt.
 22.20 Les Rendez-Vous du soir (suite). Sonate pour violoncelle et piano n° 4 op. 45, de Mendelssohn ; Symphonie n° 4 opus 120 de R. Schumann, dir. G. Wand ; Sextuor à cordes n° 2 op. 36, de Brahms.
 0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA **C** Tous publics **O** Accord parental souhaitable **C** Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans **A** Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans **C** Interdit aux moins de 18 ans. Les cotes des films ■ On peut voir ■■ A ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

PIERRE GEORGES

La faux de l'ange

IL VOUS RECEVAIT dans son bureau d'angle, à l'angle précisément de la rue Taitbout et de la rue des Italiens. C'était un grand bureau, du moins à traverser pour un tout jeune journaliste montant à la convocation comme au front. Jacques Fauvet était là. Assis. Comme en embuscade sous sa lampe. Vous regardant venir, ou ne vous regardant pas. Quelle importance, tant de toute façon, vous aviez le sentiment d'être jugé, jugé, pesé, autopsié vivant en deux temps, trois pas !

Le bureau eût pu être celui d'un notaire de province. Ou d'un préfet des études dans quelque établissement des bons Pères. A gauche, une cheminée de marbre, une glace. Et sur le marbre de la cheminée, un cartel. Un vieux cartel que l'on suppose d'époque, un de ces magnifiques objets d'art censés donner l'heure, la mesure et la vanité du temps, avec, à son sommet, un ange doré tenant la faux de la Camarde.

La faux de l'ange. On y repense évidemment ce matin. Et on repense à cet homme-là, le patron, droit de vie, droit de mort sur les espérances journalistiques. Il grommelait quelques mots, faux grommellement. Il les zozotait aussi très légèrement, du moins dans notre souvenir. Ce qui ne nuisait pas à l'autorité et à la concision du propos. « Asseyez-vous, Georges. » Ni prénom ni sourire. Sauf peut-être, un vague éclair de moquerie dans les yeux bleus, dans ce visage qui, on l'écrivait un jour, plus tard, dans *Le Monde* avec l'ingénuité provocatrice du reporter, avait quelque ressemblance avec celui du général Bigeard, autre homme de l'Est.

« Asseyez-vous... » Tous ceux qui furent embauchés par Jac-

ques Fauvet peuvent raconter la même chose. Ce vieux fauteuil de cuir avachi, le fauteuil du condamné, comme déjà une entreprise de déstabilisation et de rappel à la dure réalité économique. Et un entretien d'embauche qui invariablement tournait au monologue. Entre conseil de révision, constat de famille, interrogatoire de personnalité : « Vous vivez où ? Dans une chambre de bonne ? Mais c'est un luxe cela ! Vous êtes marié ? Des enfants ? Non, parce qu'un jeune journaliste marié et père de famille, c'est 50 % de sa valeur en moins ! Vous êtes en bonne santé, au moins ? »

Il se moquait. Ou ne se moquait pas. Simplement on se retrouvait embauché sous conditions. Du genre « on verra si l'on doit vous garder ». Embauché, mal payé - chez lui et pour lui, c'était un principe de pingrerie à responsabilité -, et content !

La faux de l'ange est passée. Et ce matin, plus de trente ans après, on repense à ce Jacques Fauvet-là. Pas à ce qu'il fit de bien ou de moins bien comme directeur du *Monde*. Au Jacques Fauvet du quotidien. A cet homme sans doute timide, rougissant parfois, écarlate à l'occasion quand il entrait dans une de ces fameuses colères de timide. A ce journaliste féroce, féroce dans la traque de l'erreur et de l'approximation. A ce patron, car incontestablement il l'était, lisant tout, surveillant tout, corrigeant tout avant parution. Qui n'a reçu une épreuve annotée de sa main, au stylo-bille rouge à lui seul réservé, ne sait que Fauvet veillait et ce que son autorité voulait dire. Qui ne l'a vu pleurer, un certain 10 mai 1981, ne sait de quelle passion, y compris partisane, cet homme-là était fait ! Et sa passion était son journal.

« Gouvernement de gauche ou pas, c'est les patrons qui font la loi »

LILLE

de notre correspondant

« Un petit ouvrier, s'il a des dettes, on lui fait une saisie sur salaire, on peut même aller jusqu'à lui prendre sa maison... Un gros patron, condamné à payer une prime de licenciement à des salariés qu'il a jetés dehors, même s'il ne paie pas, il peut continuer à dormir bien tranquille : tout le monde, ou presque, lui fout la paix. » Ancien ouvrier de la filature SARR-Hellemmes (près de Lille), usine du groupe textile français Mossley mise en liquidation judiciaire le 22 juin 2001, Christian résume l'état d'esprit de ses collègues licenciés comme lui.

Chaque jeudi, ils sont une poignée à se réunir sur le site de leur ancienne usine, qui, avec ses bâtiments de brique rouge, imposants et vétustes, a résolument des allures de filature à la Zola. L'objet de ces rendez-vous hebdomadaires ? « Cette cellule psychologique est destinée à aider les salariés en détresse, ceux qui dépriment, parce qu'avec tout ça, leur vie a complètement basculé du jour au lendemain... », résume Daniel Steyaert, délégué CGT. Une fois par mois, c'est également ici que se tient la cellule de reclassement en présence des salariés, des représentants de la direction départementale du travail, parfois de l'ANPE, des Assedic. La tâche est rude. A ce jour, seule une dizaine de salariés sur les 123 ouvriers que comptait l'usine ont retrouvé du travail. « Les autres ont décroché un stage, un intérim, une formation. Parfois, c'est un peu bidon. D'autres n'ont rien du tout. En gros, tout le monde continue de galérer », explique Dany Steyaert. « Depuis bientôt un an, on va de mauvaise surprise en mauvaise surprise », poursuit un de ses collègues.

Déjà, l'annonce de la fermeture de ce site avait été vécue comme un coup de massue. Motif invoqué par la direction : une situation déficitaire brutalement aggravée par la décision d'un client important de ne plus passer de commandes. Du côté salarial, on continue de privilégier l'hypothèse d'une délocalisation déguisée.



CHEZ LES MOSSLEY, « depuis bientôt un an, on va de mauvaise surprise en mauvaise surprise ».

OLIVIER TOURON

Contre toute attente, les ouvriers de cette usine, « où, même si les choses n'étaient pas toujours faciles, on ne faisait pas de politique », avaient décidé de se lancer dans une lutte acharnée pour l'obtention d'un vrai plan social. Manifestations, interpellations des pouvoirs publics, occupation jour et nuit de l'usine, « avec prise en otage d'un stock de matière première, véritable trésor de guerre », le combat exemplaire des Mossley allait bientôt tenir le devant de la scène. « Cette lutte a déclenché beaucoup de choses chez les salariés. Beaucoup, qui ne s'intéressaient pas à la politique, ont commencé à réfléchir, à attraper une conscience »,



explique Olivier Tanghe, ancien mécanicien, passé de la CFTC à la CGT au début du conflit.

Au terme de deux mois et demi de lutte, les Mossley étaient parvenus à faire fléchir la direction et à décrocher, en septembre 2001, « un plan social digne de ce nom », avec notamment une prime exceptionnelle : 12 200 euros (80 000 francs). Jamais en revanche « le patron », Dominique Meillassoux, principal actionnaire du groupe et alors vice-président de l'Union des industries textiles, n'a accepté de les rencontrer. Seulement voilà, aujourd'hui, l'essentiel de leur prime ne leur a toujours pas été versé. Le rappel à l'ordre du tribunal de commerce de Lille, qui a enjoint, fin janvier, le groupe à payer, n'y a rien fait. « En théorie, on a gagné, mais on n'a rien du tout parce que dans ce pays, gouvernement de gauche ou pas, c'est les patrons qui font la loi », s'indignent les salariés. Tous dénoncent en effet « l'impuissance des politiques face à la toute-puissance des patrons. On ne sait plus trop si les politiques ne peuvent rien faire, ou s'ils ne veulent rien faire ». Cette situation « incompréhensible et inacceptable » dans laquelle ils sont plongés a évidemment pesé sur leur vote à la présidentielle. Beaucoup reconnaissent s'être abstenus « plutôt que de voter socialiste ». D'autres avouent à mi-mots et « sans fierté » avoir voté Le Pen, « pour protester ».

A la veille des législatives, en revanche, certains licenciés de Mossley ont décidé de se rapprocher officiellement des militants communistes d'Hellemmes, « les seuls qui soient vraiment à nos côtés depuis le premier jour de notre action ». Dans une lettre ouverte à la population, ils appellent à une réunion publique commune le 6 juin : « Nous n'avons jamais fait de politique. Nous luttons pour du travail et notre dignité. Mais nous faisons le constat que si nous voulons une bonne politique, il faut bien s'en mêler. »

Nadia Lemaire

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Bernier, Clérambault et Lalande ressuscités

AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE, qui se souciait de Nicolas Bernier, de Louis-Nicolas Clérambault, de Michel Richard de Lalande ? Nul ne songeait à eux, nul n'en parlait jamais, et leurs noms eux-mêmes étaient entrés dans les ténèbres. Ce sera l'honneur de notre temps de s'être avisé de les en tirer pour qu'ils reparaissent, non point seulement en de savants écrits, mais pour qu'ils reviennent vraiment dans leurs œuvres réentendues au concert et

dans les conditions où elles furent créées. Dimanche et lundi, aux lieux mêmes où elles avaient vu le jour, en cette chapelle royale de Versailles remplie de tant de souvenirs, elles ressusciteront devant nous dans leur splendeur première. Trois ouvrages : deux grands motets, une suite pour l'orgue, un programme dont l'équilibre est un modèle par la variété des pièces et des genres, par l'unité de style sans laquelle un concert donné en ce lieu paraîtrait

une offense à la pureté des lignes architecturales de Mansart. On voudrait que les œuvres de Lalande, que celles de Bernier, de Marc-Antoine Charpentier, de Campra, fussent toutes exhumées et remises à leur place en France, comme il advint des ouvrages de Bach en Allemagne ; et l'on sait gré à la société des concerts de Versailles de s'y efforcer.

René Dumesnil
(4 juin 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



Dominique Versini (UMP) dans le 14^e arrondissement de Paris. <http://elections.lemonde.fr>
■ **Poèmes érotiques.** Trois étudiants de l'école de l'image des Gobelins se sont inspirés de l'émission radiophonique « Là-bas si j'y suis », de Daniel Mermet, pour réaliser un cédérom de poèmes et textes érotiques. <http://interactif.lemonde.fr>

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 26
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immobilier.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 2- lundi 3 juin 2002 : 579 056 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Le Monde Economie », et pour la France métropolitaine un encart publicitaire « Dell ».



FESTIVAL DU CINÉMA AMÉRICAIN DE DEAUVILLE

Prix du Jury - Prix d'Interprétation THORA BIRCH

“Je rêve
de trouver un job
mais je déteste
tous ces petits chefs
autoritaires et
vicieux !”

LE 5 JUIN AU CINÉMA



www.marsfilms.com

MARS

Inrockuptibles

IL Y A UNE VIE APRÈS LE LYCÉE...
un film de TERRY ZWIGOFF avec Thora Birch, Scarlett Johansson et Steve Buscemi

Le Monde

ECONOMIE

MARDI 4 JUIN 2002



EUROPE

Hassan Chami, président de l'Union méditerranéenne des confédérations d'entreprises, plaide la cause des patrons qu'il représente auprès de Bruxelles p. IV

FUTURS

L'Etat ne subvenant plus à leurs besoins, des scientifiques russes créent de jeunes pousses avec l'aide de leurs laboratoires d'origine, d'anciens centres soviétiques p. V

EMPLOI

SPÉCIAL CARRIÈRES INTERNATIONALES
 • La montée de l'insécurité pèse sur l'expatriation des cadres. Cette réalité devrait faire réfléchir les entreprises, qui négligent parfois trop l'environnement politique et culturel des pays d'accueil p. VII
 • A Troyes, le dialogue social a contribué au sauvetage de Petit Bateau p. VIII

OFFRES D'EMPLOI

• Dirigeants p. X et XI
 • Gestion et administration p. XII
 • Conseil p. XIII
 • Banque assurances p. XIV
 • Marketing p. XVI
 • Collectivités territoriales p. XVII
 • Ingénieurs p. XVIII

FACE À UNE OPINION INQUIÈTE, LE FUTUR GOUVERNEMENT DEVRA DÉFENDRE UNE LIBÉRALISATION MIEUX RÉGULÉE

Services publics : la France peut-elle tenir tête à Bruxelles ?

UN CALENDRIER SERRÉ

POSTE

1^{er} janvier 2003 : ouverture à la concurrence pour les plis de plus de 100 g.

1^{er} janvier 2006 : concurrence pour la correspondance de plus de 50 g.

RAIL

2003 : mise en concurrence du fret

La SNCF abandonnera son monopole sur les activités de transport des marchandises.

- Toute entreprise ferroviaire, publique ou privée, pourra accéder au réseau d'un autre Etat pourvu qu'il soit titulaire d'une licence d'entreprise ferroviaire.
- L'ouverture totale de la concurrence au trafic de voyageurs n'est officiellement pas à l'ordre du jour.

ÉLECTRICITÉ

Degré déclaré d'ouverture au marché, en %

Allemagne	100
Royaume-Uni	100
Danemark	90
Espagne	45
Italie	45
Belgique	35
Pays-Bas	33
France	30
Portugal	30

2004 : obligation d'ouverture à tous les professionnels du marché de l'électricité et du gaz
 Pas d'obligation pour les particuliers.

Infographie : Le Monde

L'énergie, les transports ferroviaires et la poste sont actuellement passés au tamis communautaire. Avec les services publics pour gros caillou. En effet, les monopoles publics, qui constituent, notamment en France, leur mode d'organisation traditionnelle, sont pour les libéraux un obstacle évident à l'objectif de réaliser sans entrave et dans le cadre du marché intérieur unique la libre circulation des biens et des services entre pays membres.

Mais balayer cet obstacle d'un revers de main est politiquement et économiquement risqué. « Dans les télécommunications, seul secteur où la libéralisation a été complète, ce sont les consommateurs qui en sont les bénéficiaires incontestables », relève Elie Cohen, directeur de recherches au CNRS et spécialiste du sujet. En revanche, « dans le domaine de l'eau, les résultats de la privatisation sont mauvais, avec une perte de qualité et une hausse des prix », rétorque Yves Salesse, président de la Fondation Copernic, ancien conseiller de Jean-Claude Gaysot lorsque celui-ci était ministre des transports sous le gouvernement Jospin. « Dans le cas des chemins de fer, l'expérience britannique s'avère dramatique, mais ce n'est pas le seul cas. Les Pays-Bas envisagent de revenir sur leur politique de libéralisation des chemins de fer », affirme-t-il.

Pour ce qui est de la Grande-Bretagne, longtemps cheval de Troie européen du tout-marché et de l'Etat minimum, la récente démission du ministre des transports, pour cause d'accidents ferroviaires à répétition, alliée aux sommes massives investies par le gouvernement de Tony Blair dans son système de santé - public -, témoignent de la nécessité de garde-fous.

Ceux-ci ne sont pas simple affaire de pragmatisme. Ils bénéficient d'un cadre juridique. En 1993, la Cour de justice des communautés européennes avait instauré une jurisprudence complétée par le Traité d'Amsterdam de 1997 qui admet la possibilité de restreindre le champ de la concurrence pour permettre l'accomplissement des missions d'intérêt général qui incombent à l'Etat. Quelque part, c'est cette reconnaissance du rôle que peuvent jouer les services publics dans la cohésion économique et sociale d'un pays, voire de l'Union, qui a permis à Jacques Chirac et à Lionel Jospin de plaider, ensemble, lors du conseil européen de Barcelone, les 15 et 16 mars, en faveur d'une ouverture régulée, et par étapes, des secteurs du gaz et de l'électricité. Indirectement, les quelque 300 000 manifestants qui, pendant quarante-huit heures, ont arpenté la capitale catalane constituaient un soutien implicite à la position français-

se en même temps qu'un rappel à l'ordre citoyen.

A Bruxelles, on observe avec beaucoup d'agacement la volonté de Paris de jouer les chevaliers blancs en matière de défense des services publics en Europe. « Si la France imagine qu'elle va imposer un modèle de service public européen à quatorze pays qui n'en veulent pas, elle se trompe », affirme un fonctionnaire bruxellois. En réalité, sans rallier officiellement

l'Organisation mondiale du commerce dans leur ligne de mire, c'est à présent la Commission de Bruxelles qu'ONG et antimondialistes ont dans le collimateur. Le 28 mai se tenait à Bruxelles, au Residence Palace, une rencontre entre experts de la Commission et représentants du Forum européen des services, lequel regroupe les multinationales du secteur. Les manifestants anti-AGCS (Accord

Sans rallier officiellement « l'exception » hexagonale, il semble que certains pays sont conscients qu'il ne faut pas aller trop loin dans une déréglementation sauvage, sans qu'aient été unifiées les instances de régulation

« l'exception » hexagonale, il semble que certains pays sont conscients qu'il ne faut pas aller trop loin dans une déréglementation sauvage, sans qu'aient été unifiées les nécessaires instances de régulation, alors que les dossiers qui se profilent à l'horizon lointain, en dépit des dénégations, notamment l'éducation et la santé, sont à haut risque politique. Car la

général sur le commerce des services) étaient aussi au rendez-vous, aux portes de l'établissement. Ils ne sont pas seuls. Lorsque l'occasion se représentera, ils seront rejoints par les syndicats européens qui, eux aussi, ont fait de la défense des services publics un de leurs chevaux de bataille.

Serge Marti

Le CENTRE SAINT-GOBAIN pour la recherche en économie

sous la présidence de Robert Solow organise sa quatrième conférence

Éducation, formation et emploi

les 20 et 21 juin 2002

aux Miroirs : 18, avenue d'Alsace - 92096 La Défense 3
 métro ligne 1, station Esplanade

Judi 20 juin 2002 - 9h30
Les évolutions récentes de la nature du travail

Contributeurs : Karen Shire (Université de Duisbourg), Tom Kochan (MIT)
 Discutants : Jean-Christophe le Duigou (CGT), Bernard Gazier (Université de Paris I)

Judi 20 juin 2002 - 14h30
La relation d'emploi sur les nouveaux marchés du travail

Contributeurs : Peter Auer (BIT), Jérôme Gautié (Université de Reims)
 Discutants : François Eymard-Duvernan (Université de Paris X), David Marsden (London School of Economics)

Vendredi 21 juin 2002 - 9h30
Quelles formations pour quelles activités ?

Contributeurs : Arndt Sorge (Université de Groningen), Robert Boyer (EHESS)
 Discutants : Mari Sako (Université d'Oxford), Eric Verdier (CNRS)

Vendredi 21 juin 2002 - 14h30
Quels emplois pour les moins-qualifiés ?

Contributeurs : Richard Freeman (London School of Economics), Fritz Scharpf (Institut Max Planck de Cologne)
 Discutants : Robert Solow (MIT), Wolfgang Streeck (Institut Max Planck de Cologne)

Pour assister à la conférence, veuillez vous inscrire sur le site www.centresaint-gobain.org ou contacter le Centre, téléphone : 01 49 04 11 00, courrier électronique : centre@saint-gobain.com, avant le 10 juin.



Nous avons compris le message. Depuis l'élection présidentielle, à droite comme à gauche, on affirme avoir - enfin - entendu monter les voix d'« en bas ». Le vote protestataire des ouvriers et des employés, unis dans une nouvelle catégorie de « prolétaires » ballottés entre flexibilité et précarité, auxquels sont venus se greffer chômeurs et jeunes sans qualification, a pesé lourd dans la balance du Front national de Jean-Marie Le Pen.

Il y a trente ans, les « pauvres », ceux dont le revenu est de 50 % inférieur au revenu annuel médian des Français (norme Insee),

étaient, pour l'essentiel, des retraités. Aujourd'hui, ce sont des actifs qui exigent reconnaissance de leur existence sociale et protection contre une modernité dont ils dénoncent les travers. A leurs yeux, les maux sont clairement identifiés. Ils se nomment mondialisation et délocalisations, libéralisation et inégalités, dérégulation et iniquités. Dans cette controverse qui, elle aussi, nourrit le courant populiste, surgit bien vite la question du service public, distincte de celle de l'avenir du secteur public.

La notion est ancienne - elle remonte à la fin du XIX^e siècle - et repose, pour l'essentiel, sur l'égalité de traitement et la continuité du service, vecteurs de solidarité col-

lective. Ce schéma, qui a longtemps prévalu en Europe, où la France n'était pas nécessairement territoire d'exception, a été bousculé, à partir du milieu des années 1980, par la vague de libéralisation anglo-saxonne. En Europe, depuis la signature de l'Acte unique, en 1987, au nom du respect de la concurrence, des pans entiers des secteurs et services publics nationaux, gérés jusque-là par la puissance publique, ont fait l'objet d'une politique systématique de libéralisation, de privatisation et d'ouverture à la concurrence, conduite par la Commission, avec l'aval des gouvernements. Télécommunications et transports aériens ont été les premiers secteurs concernés.

QUESTIONS-RÉPONSES

Principes

1 Quand est apparue la notion de service public ?

Selon la Documentation française, on peut situer l'émergence de la notion de service public dans le droit français à la fin du XIX^e siècle. En effet, même si des domaines d'action étaient régis par l'Etat depuis longtemps, comme l'acheminement du courrier ou encore des missions régaliennes traditionnelles, c'est durant cette période que le Conseil d'Etat et le Tribunal des conflits formalisent à travers leur jurisprudence une définition du service public. Il s'agit d'égalité de traitement, de continuité du service, d'adaptation aux mutations technologiques mais aussi de neutralité et de transparence. Les diverses nationalisations qui ont eu lieu ensuite comme celles des compagnies de chemin de fer pour créer la SNCF en 1937 ; ou celle de l'électricité et du gaz donnant naissance à EDF et Gaz de France en 1946 ont conforté l'idée de la nécessité de monopoles publics pour la fourniture des services publics et pour la garantie du respect des missions d'intérêt général. On confond souvent service public et secteur public, c'est-à-dire mission et statut, destinataire et propriétaire. Ainsi, l'eau est un service public confié à des entreprises privées.

2 Quelles sont ces missions de service public ?

Trois principes permettent de les définir : l'égalité, la continuité, la mutualité. L'égalité impose l'accès de tous au service public et interdit toute discrimination, tant du point de vue des droits que de celui des charges. La continuité oblige à répondre de façon continue aux besoins des clients, sans connaître d'autres interruptions que celles prévues par la réglementation. Ce principe a longtemps été un obstacle à la reconnaissance du droit de grève jusqu'en 1946, date à laquelle la Constitution a reconnu ce droit aux agents du service public. Enfin la notion d'adaptabilité-mutualité suppose que le service public soit réactif et évolue en fonction de changement d'existence de l'intérêt général. Il peut donc être modernisé. Ainsi, une ligne de chemin de fer trop déficiente peut être modernisée.

3 Qu'est-ce qu'un service d'intérêt général ?

Cette appellation désigne des activités de service, marchand ou non, considérées comme étant

d'intérêt général par les autorités publiques et soumises, pour cette raison, à des obligations de service public. La notion de service d'intérêt économique général est mentionnée dans le traité de Rome à l'article 90. Il désigne les activités de service marchand qui remplissent des missions d'intérêt général et sont soumises de ce fait, par les Etats membres, à des obligations spécifiques de service public. C'est le cas en particulier des services en réseau de transport, d'énergie et de communication.

4 Qu'est-ce que le service universel ?

Cette notion relativement floue représente la tentative de la Commission européenne de redéfinir le service public. Les obligations qui en découlent visent à assurer, partout, l'accès de tous à certaines prestations essentielles (télécommunications, poste...) de qualité et à un prix abordable. La concurrence doit garantir le service universel, c'est-à-dire protéger les consommateurs les plus faibles, s'accompagner d'une sécurité d'approvisionnement et de la garantie d'un niveau suffisant d'investissements.

5 Quand a débuté la libéralisation en Europe ?

La libéralisation a été engagée en 1986 dans le cadre de la relance de la construction européenne. En l'espace de quinze ans, ce mouvement s'est traduit par une suppression des monopoles, par la privatisation de nombreux opérateurs publics et par la levée des barrières compartimentant les domaines d'activités. Ont été concernés successivement les télécommunications, les transports aériens, et, actuellement, l'énergie, les transports ferroviaires, la poste. En mars à Barcelone, lors du sommet européen, la France a négocié avec ses partenaires que l'ouverture totale des marchés du gaz et de l'électricité pour les industriels prévue d'ici 2004 ne touche pas les clients privés. La concurrence dans le chemin de fer avance aussi très lentement. Si la libéralisation du trafic des voyageurs n'est pas à l'ordre du jour, celle du fret sera réalisée en grande partie dès 2003. Pour La Poste, la France a aussi obtenu que la concurrence totale ne soit pas formellement programmée. La libéralisation sera accrue d'ici à 2006, mais une ouverture totale n'interviendra pas avant 2009, après un nouvel examen de la situation.

L'ouverture des services publics reste un casus belli avec Bruxelles

L'ATTITUDE

DE PARIS IRRITE

LA COMMISSION

ET LES AUTRES PAYS

DE L'UNION

La France fait de la résistance. Pour ses quatorze partenaires européens, la cause est entendue. Que Matignon soit occupé, au lendemain des élections législatives, par un premier ministre issu des rangs de la droite ou ceux de la gauche, Paris continuera à faire entendre sa différence sur la défense des services publics dans leur version sinon « à la française » du moins dans une variante « à l'euro-péenne », qui reste, elle, encore à définir. C'est en affichant ce consensus que Jacques Chirac et Lionel Jospin avaient plaidé, pour la dernière fois, ensemble, la position de la France sur le sujet, à l'occasion du Conseil européen de Barcelone les 15 et 16 mars. En acceptant d'un côté que le secteur de l'énergie-gaz et électricité – soit ouvert à la concurrence en 2004 sur le seul marché des entreprises mais en exigeant de l'autre, que soit laissée clairement en suspens la question de la libéralisation du marché des particuliers et que figurent, par ailleurs, dans les

conclusions de Barcelone l'obligation pour la Commission européenne de proposer, d'ici à la fin de l'année, une directive cadre sur les services économiques d'intérêt général.

Paris a obtenu gain de cause. Pour autant, la bataille, pour faire aboutir ce projet qui donnerait une base juridique à la notion de services publics – aujourd'hui présente dans le traité d'Amsterdam (article 16), mais simplement prise en compte à travers des dérogations accordées au droit de la concurrence dans le cadre de négociations sectorielles –, est loin d'être gagnée. Elle ne fait même que commencer quand, dans le même temps, le gouvernement devra gérer un programme d'ouverture des services publics dont le calendrier est lui d'ores et déjà en partie fixé.

Hormis le rendez-vous pris pour 2004, à Barcelone, pour l'énergie, d'autres échéances sont sur le point de tomber dans les autres secteurs concernés par la dérégulation des services publics. Ainsi s'agissant de la libéralisation des services postaux, un des dossiers les plus emblématiques de l'idée de service universel et sur lequel la France s'est aussi souvent trouvée en désaccord avec plusieurs de ses partenaires – l'ouverture à la concurrence de l'acheminement du courrier interviendra pour les plis de plus de 100 grammes (contre 350 grammes aujourd'hui) le 1^{er} janvier 2003, puis le 1^{er} janvier 2006, pour la correspondance de plus de 50 grammes avant de devenir totale. A la demande de

la France, aucune date n'a été fixée pour cette dernière échéance mais le dossier demeure évidemment ouvert.

Dans le domaine ferroviaire, c'est en 2003 également que la SNCF devra abandonner son monopole sur les activités de transport de marchandises. L'ouverture totale de la concurrence au trafic de voyageurs n'est officiellement pas à l'ordre du jour. Mais l'ambition de la Commission – encouragée par plusieurs pays comme le Royaume-Uni et l'Allemagne – est d'aller plus vite et plus loin, conformément aux conclusions du Livre blanc sur les transports, adopté en septembre 2001.

PARTS DE MARCHÉ

L'attitude de la France irrite d'autant plus Bruxelles et les autres pays, que ses entreprises publiques comme EDF et la SNCF – à l'abri d'autres compétiteurs sur le marché hexagonal – sont dans le même temps des championnes des gains de parts de marché à l'étranger. « On comprend bien pourquoi, d'un point de vue de politique intérieure, la France veut nous imposer de produire une directive cadre sur les services publics, mais concrètement on ne comprend pas très bien comment il sera possible d'y donner suite sans aboutir à un texte vaxieux et trop général pour avoir une quelconque portée », commente un fonctionnaire de la Commission européenne, en ajoutant « si les Français imaginent qu'ils pourront imposer un modèle de services publics alors que

quatorze pays n'en veulent pas, ils se trompent ».

L'isolement de la France ne doit cependant pas être exagéré. En novembre 2001, le Parlement européen avait adopté le premier rapport réclamant l'adoption de cette directive. « Nous sommes dans une course de vitesse entre les mesures de libéralisation qui sont prises dans chaque secteur et la nécessité d'imposer – à parité avec l'instauration du marché intérieur – la prise en compte de l'intérêt général, explique Gilles Savary, député (PSE) à Strasbourg, les déconvenues de la libéralisation à outrance et les erreurs de l'Angleterre nous offrent une fenêtre de tir. » La Confédération européenne des syndicats (CES) a aussi fait de cet objectif une priorité dont dépend, selon elle, le succès du modèle social européen. Avant le sommet européen de Séville, les 21 et 22 juin, elle proposera avec la CEEP – qui regroupe les entreprises européennes à participation publique –, un projet de directive. « Pour pousser le débat », souligne Jean Lapeyre, un des dirigeants de la CES, sans se montrer toutefois optimiste. Dans son discours d'adieu à la CFDT, Nicole Notat a, elle aussi, insisté sur « le danger de donner la priorité à la libéralisation au détriment de la régulation ». Un message que partagent tous les syndicats et qu'ils ne manqueront pas, le moment venu, de rappeler au gouvernement.

Laurence Caramel

L'OMC, un autre front de libéralisation

LA LIBÉRALISATION DES SERVICES ne se négocie pas seulement à Bruxelles mais aussi à Genève, siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui compte 144 pays. Tous les sujets sont potentiellement sur la table : tourisme, santé, culture, transports, environnement, télécommunications... Les membres de l'OMC ont théoriquement jusqu'au 1^{er} janvier 2005 pour se mettre d'accord sur les secteurs qu'ils souhaitent ouvrir à la concurrence internationale, en vertu de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

Une première étape consiste à faire connaître d'ici au 30 juin ce que chacun attend de ses partenaires en matière d'ouverture. Les Quinze, les Etats-Unis, le Japon et le Canada devraient être prêts à cette date ; les autres pays viseraient plutôt l'automne. Ensuite, les Etats membres ont jusqu'au 30 mars 2003 pour faire connaître les secteurs qu'ils sont susceptibles d'ouvrir en contrepartie. A la suite de quoi, le grand marchandage pourra commencer. Les négociations ne portent que sur les secteurs que les pays ont bien voulu engager dans la discussion.

Le 16 avril, les organisations qui militent contre la libéralisation des services ont publié sur un site Web (<http://www.gatswatch.org>) les demandes formulées par la Commission européenne à l'égard de

29 pays avant qu'elles soient soumises à l'approbation des Quinze. Parmi les secteurs susceptibles, dans certains pays, de relever même partiellement du secteur public, on trouve les services postaux, les télécommunications, le transport, l'énergie, les services de recherche et de développement, les services environnementaux. Mais rien, à ce stade, sur l'éducation et la santé.

TRANSFERT DE GESTION

Les secteurs sont rarement concernés dans leur intégralité. Ainsi, la Commission demande à l'Inde d'ouvrir son transport ferroviaire de marchandises mais pas de passagers ou son transport maritime international, fret et passagers compris. Pour le transport aérien, sont concernés la maintenance et la réparation, la vente et le marketing, les systèmes informatiques de réservation, les services au sol. Pour le transport terrestre : les marchandises, ainsi que la maintenance des équipements de transport.

Parmi toutes ces demandes, un sujet inquiète particulièrement les ONG, celui de la libéralisation de l'approvisionnement et de la distribution en eau. Elles craignent que le transfert de la gestion de cette ressource ne se fasse au détriment des consommateurs pauvres dans les pays en développement.

Pour l'heure, on ignore quelles seront les contreparties que l'Union européenne accordera en termes de libéralisation de ses propres services. Y aura-t-il une certaine forme de réciprocité ? Rien n'est obligatoire en la matière. Près de 100 ONG européennes, dont Attac, les Amis de la Terre, Corporate Europe Observatory, World Development Movement, ont envoyé une lettre ouverte au commissaire européen au commerce extérieur, Pascal Lamy, réclamant la transparence dans les négociations à l'OMC arguant « du rôle essentiel que jouent les services, notamment les services publics, dans notre société ». Elles se plaignent notamment des liens privilégiés que Bruxelles entretient avec les multinationales à travers le European Services Forum (ESF).

A la Commission, on se veut prudent. « Nous ne comptons aucunement mettre en question les services publics tels qu'ils fonctionnent en Europe. De même sur les services audiovisuels, notre position est très claire : nous voulons maintenir ce sujet en dehors du champ des négociations à l'OMC. » Une garantie qui, cependant, risque de ne pas rassurer totalement les ONG soucieuses de préserver des secteurs essentiels du domaine public.

Martine Laronche

La dérégulation du marché européen de l'énergie oblige à des compromis

LA FIN DES MONOPOLES AURA PERMIS DE CLARIFIER LES MISSIONS

Pendant les élections, la dérégulation du marché européen de l'énergie continue. Dans ce secteur qui s'est ouvert à la concurrence voilà trois ans pour l'électricité, et bientôt deux ans pour le gaz, les réunions des Quinze se poursuivent pour adapter les textes à l'évolution en cours. Avant le premier tour de l'élection présidentielle, les Français ont obtenu à Barcelone d'accorder l'ouverture totale à la concurrence uniquement aux industriels en 2004 et de ne pas y associer les particuliers. Pas question que les prix fluctuent comme ceux de l'essence et surtout varient selon les régions, remettant en cause l'égalité de tarifs, l'une des missions du service public. A la veille du premier tour

des législatives, une réunion des quinze ministres de l'Union en charge de l'énergie est prévue à Luxembourg le 7 juin. L'objectif est de trouver une position commune sur des points comme l'indépendance des réseaux de distribution d'électricité et de gaz, les pouvoirs des régulateurs ou encore la protection des consommateurs, en tenant compte des obligations de chaque pays.

Il s'agit de préparer deux directives, l'une sur le gaz, l'autre sur l'électricité, qui devraient être adoptées par les Quinze au cours du deuxième semestre. « Ce sont des textes techniques, dans le prolongement de ceux existants, explique Thierry Tuot, directeur général de la Commission de régulation de l'électricité (CRE), organisme indépendant chargé de la surveillance du marché français. Le vrai mouvement a été initié à partir de 1996. »

Pendant dix ans, de 1986 à 1996, les Français ont bloqué toute tentative de libéralisation du marché de l'électricité afin de protéger EDF. Un revirement s'est ensuite produit, le gouvernement ayant obtenu qu'en contrepartie cette dérégulation se fasse de manière progressive et adaptée selon les pays. Le marché européen s'est ainsi ouvert en février 1999. Les autorités

françaises se sont encore fait prier, attendant un an pour transposer dans le droit national la directive. Peu d'enthousiasme également pour l'ouverture du marché du gaz. Entrée en vigueur en août 2000, la directive n'a pas été transcrite dans le droit national.

RÉSEAUX D'INTERCONNEXION

Malgré ces combats d'arrière-garde, la concurrence est devenue effective, les industriels pouvant déjà choisir leur fournisseur d'énergie ont obtenu des baisses substantielles de tarifs. De nouveaux marchés se créent au-delà des frontières traditionnelles. Des « plaques régionales » se dessinent, souvent limitées par les massifs montagneux ou les mers. La plus importante est celle couvrant la France, l'Allemagne, le Bénélux. « Un marché unique est en train de naître et 2001 a été à ce titre une année charnière, constate Philippe David, consultant chez Cap Gemini Ernst & Young. De vrais mécanismes de dérégulation ont été instaurés, grâce à des accords plus faciles entre les réseaux d'interconnexion des pays, et aussi grâce au développement des bourses de l'électricité qui permettent de fixer des prix officiels. »

Aux Etats-Unis, les pannes de cou-

rant en Californie ou la faillite du courtier Enron n'ont pas remis en cause le processus de libéralisation. L'Europe, elle, dispose de marchés plus structurés et surtout excédentaires en capacité de production, ce qui rend plus difficile la spéculation. Pour Philippe Coquet, consultant chez Cap Gemini Ernst & Young, « ce scandale (celui d'Enron) devrait néanmoins conduire les autorités à surveiller et réglementer plus précisément les activités de trading pour éviter ces dérapages et envisager des garde-fous ». Dans le même temps, « les électriciens examinent à la loupe leur dispositif de gestion des risques ».

L'électricité ne se stockant pas,

POUR EN SAVOIR PLUS

> La régulation des services publics dans le cadre européen, www.ladocumentationfrancaise.fr.
> Le marché européen de l'énergie : enjeux et conséquences de l'ouverture, rapport du Sénat, présenté par Henri Revol, 2001-2002, 68 p., 3,5 €, www.senat.fr
> Les télécommunications, la réforme cinq ans après, la concurrence, la France et l'Europe, Pierre Hérisson, 26 mars 2002,

toute erreur de prévision peut être dramatique, voire fatale en déséquilibrant l'offre et la demande de courant. « Le cœur du service public ce sont les réseaux qui assurent l'accès à l'électricité pour la ferme la plus reculée », affirme Thierry Tuot. Selon lui, l'ouverture à la concurrence a permis de clarifier les missions de service public qui étaient souvent confondues avec les intérêts de l'électricien national. Dans la loi du 10 février 2000, il s'agit d'assurer l'égalité de tarifs aux clients qui n'ont pas accès à la concurrence et de favoriser le développement de l'énergie renouvelable. « Avant, EDF disposait des réseaux de distribution, il était le seul à fixer les condi-

tions d'utilisation et les tarifs étaient négociables. On a exproprié le monopole et ouvert le droit à l'accès au réseau à n'importe quel utilisateur, qu'il soit fournisseur ou consommateur. » A l'instance de régulation, la CRE, de fixer les tarifs d'accès au réseau, d'approuver les programmes d'investissements pour moderniser le réseau des lignes à haute tension, de régler les différends, voire de sanctionner : « Le droit au service public est plus clairement affirmé et s'exerce dans un intérêt général plus réel qu'auparavant. »

Cette dimension politique n'entre pas dans le débat sur les futures privatisations d'EDF et de Gaz de France, dossiers sur lesquels devra se pencher le prochain gouvernement poussé par les autorités de Bruxelles au nom d'une plus grande transparence dans la concurrence. Avec la libéralisation, les deux groupes ont perdu leur monopole territorial tout en voyant leur champ d'activité s'étendre à toute l'Europe. Pour affronter les autres groupes spécialisés dans l'énergie, ils doivent disposer de moyens financiers suffisants pour nouer des alliances ou faire des acquisitions. Il s'agit alors d'une question de stratégie industrielle.

Dominique Gallois

246 p., 6,5 €, www.senat.fr
> Rapport d'information sur les services d'intérêt général en Europe, par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, présenté par Gérard Fuchs, 23 novembre 2000, 25 p., 3,05 €, www.assemblee-nat.fr
> L'ordre économique mondial, essai sur les autorités de régulation, de Elie Cohen, 2001, Fayard, 320 p., 19,80 €.

Débat croisé entre **Elie Cohen** et **Yves Salesses**, économistes

Les conséquences de la mise en concurrence divisent les experts



ELIE COHEN

► Né en 1950, à Meknès (Maroc), Elie Cohen est directeur de recherche au CNRS, professeur à Sciences Po et membre du Conseil d'analyse économique.

► Auteur de nombreux ouvrages, ce spécialiste des stratégies industrielles, du rôle et de la régulation des services publics siège aussi au conseil de plusieurs instances publiques et au conseil d'administration d'entreprises privées.

YVES SALESSE

► A 56 ans, il est président de la Fondation Copernic. Syndicaliste à la SNCF, il obtient une licence d'économie, puis entre à l'ENA, d'où il opte, à sa sortie, pour le Conseil d'Etat.

► De 1997 à 1999, il a été conseiller auprès du ministre des transports Jean-Claude Gayssot, chargé des politiques européenne et internationale. Il a écrit, entre autres, *L'Europe que nous voulons* (Fayard, 1999) et *Réformes et révolution : propositions pour une gauche de gauche* (Agone, 2001)

Les processus de dérégulation des services publics mis en œuvre dans le cadre de l'Union européenne (UE) ont-ils permis de mieux maîtriser les phénomènes de mondialisation ou en ont-ils fait le lit ?

Elie Cohen : Il ne s'agit pas d'un processus de dérégulation, mais de libéralisation d'un certain nombre de secteurs d'activités (télécoms, poste, transport ferroviaire, électricité, etc.). La vraie nouveauté, c'est le passage du monopole administratif au marché régulé. Les politiques actuelles trouvent leur origine dans l'Acte unique européen. Pour avoir un marché unique, il fallait généraliser la libre prestation de service et avoir des pratiques de marchés et d'appels d'offres ouverts aux entreprises ayant des activités de service public. Enfin, les autorités politiques européennes ont voulu que

cette évolution se fasse dans un cadre qui concilie un impératif de service public et des règles économiques de transparence destinées à favoriser la libéralisation. Voici les trois traits majeurs du système. Est-ce que cela a préparé ou pas la mondialisation, ce n'est pas le problème ! Il s'agit d'une dynamique d'intégration européenne.

Yves Salesses : Je suis d'accord avec Elie Cohen pour dire qu'il s'agit d'un processus de libéralisation, c'est-à-dire d'une généralisation du marché de la concurrence qui s'est en plus accompagnée d'une prolifération réglementaire. L'Europe a été un formidable vecteur de la mondialisation libérale. La généralisation du marché était certes inscrite dans les traités fondateurs de l'UE. Mais, au départ, l'idée était l'intégration européenne, avec une politique commune et un tarif extérieur commun. Dans la pratique, l'ouverture du marché n'a pas seulement été européenne mais mondiale. La liberté de mouvements de capitaux vaut, par exemple, entre pays européens mais aussi à l'égard des pays tiers.

Cette libéralisation apporte-t-elle des bénéfices aux consommateurs, ou se fait-elle au détriment ?

Y. S. : Pour tirer le bilan de ces politiques, il faut partir des intérêts de la société en général et pas de ses composantes – les consommateurs, les entreprises et les actionnaires. La libéralisation du secteur aérien a eu au départ des effets positifs sur les services offerts et les prix. Les compagnies aériennes ont ensuite multiplié les vols, ce qui a entraîné plus de décollage et plus de nuisances sonores, d'où la question brûlante du troisième aéroport. Dans le domaine de l'eau, les résultats sont mauvais, avec une perte de qualité, une hausse des prix. Dans celui des chemins de fer, l'expérience britannique s'avère dramatique, mais ce n'est pas le seul cas. Les Pays-Bas envisagent de revenir sur leur politique de libéralisation des chemins de fer. La mise en concurrence d'un côté et la privatisation des entreprises de service public de l'autre débouchent sur la création de nouvelles firmes transnationales très puissantes sur lesquelles les pouvoirs publics ont peu de prise.

E. C. : La question nécessite deux préalables. La libéralisation est très inégale suivant les secteurs. Dans le domaine de l'électricité, on est au tout début du pro-

cessus. Il existe ensuite des histoires nationales spécifiques. Si l'on prend le cas du Royaume-Uni, chacun sait que la période où les services publics ont été le plus laissés à l'abandon, c'est lorsqu'ils étaient publics avec un sous-investissement massif. Dans les télécoms, seul secteur où la libéralisation est complète, ce sont les consommateurs qui en sont les bénéficiaires incontestables. Les prix se sont littéralement effondrés et les entreprises ont vu leur facture divisée par dix.

Les autorités de régulation ont donc trop bien joué leur rôle ?

E. C. : Oui, dans un sens, les autorités de régulation européennes ont trop bien réussi. Mais un régulateur, pour gérer la transition d'une situation de monopole à une situation de marché, doit nécessairement pratiquer la régulation asymétrique de l'opérateur

« On a connu en France des stratégies d'Etat prédateur, de dissipation de la rente publique, contraire à la règle démocratique » **ELIE COHEN**

dominant, c'est-à-dire faire souffrir beaucoup plus le dominant que les nouveaux entrants. Il faut aussi être cohérent : la situation actuelle est donc celle que l'on souhaitait obtenir.

Maintenant, si l'on considère que le régulateur est destiné à rester, parce que le besoin de régulation est permanent, on peut estimer qu'il y a eu des ratés dans la régulation et qu'il faudra qu'il les corrige. Mais si on estime que le rôle du régulateur est transitoire, dès lors que le marché existe, c'est au régulateur généraliste, l'autorité de concurrence, de prendre la suite. Elle est armée pour combattre les abus de position dominante, les captations de marché.

Y. S. : Si l'on a une appréciation globalement négative de ces politiques de libéralisation-privatisation, la question est de savoir si le régulateur est capable d'en tempérer les effets négatifs. Or, lors d'un séminaire sur l'électricité auquel je viens de participer, un représentant de l'autorité de régulation californienne a affirmé que les producteurs d'électricité étaient, contrairement à ce qui a été dit, en surcapacité. Ils avaient fait de la rétention de production pour que les prix montent. Malgré l'empilement des autorités de régulation aux Etats-Unis, malgré la vigilance

des autorités anticartels, ce type de comportements n'a pu être empêché.

Existe-t-il un modèle européen de service public, qui pourrait s'opposer à un modèle anglo-saxon ?

E. C. : La réponse est clairement oui. Les autorités européennes définissent ce que sont ces missions d'intérêt économique générales, avec une double dimension, d'aménagement du territoire et sociale. Aux Etats-Unis, il y a des embryons de service public, mais qui sont plus des filets de sécurité qu'un droit universel.

Le modèle européen est satisfaisant. Il assure la mission de service public et autorise une gestion plus efficace de ces services, qui sont des ingrédients majeurs du développement d'un pays.

La gestion par l'Etat ne donne aucune incitation à l'optimisation, à la minimisation des prix. On a

connu en France des stratégies d'Etat prédateur, de dissipation de la rente publique, contraire à la règle démocratique, au profit illégal de l'Etat.

Y. S. : Je ne pense pas que les systèmes mis en place permettent le respect des missions de service public. La nouvelle directive devrait appliquer le principe de subsidiarité et l'inversion de la charge de la preuve. Actuellement, c'est aux entreprises de faire la démonstration qu'elles ne nuisent pas à la construction du marché. Je pense au contraire que quand on n'a pas montré que les dysfonctionnements sont à ce point graves, et que l'on n'a pas montré que la libéralisation améliorerait significativement les choses, il faut laisser fonctionner ce qui marche.

Je suis persuadé que les erreurs de gestion des entreprises publiques doivent être corrigées non par la concurrence et la privatisation, mais en faisant un pas dans l'appropriation sociale, en introduisant la transparence, en faisant que le Parlement définisse ce que sont des missions de service public.

Propos recueillis par **Alain Beuve-Méry** et **Annie Kahn**

CHRONIQUE

par **Serge Marti**

L'expertise « d'en bas »

LES 35 HEURES lui étaient passées sous le nez ; il se rattrapera sur le Smic et sur deux autres salaires que va lui adresser Matignon. Jacques Dermagne, le président du Conseil économique et social (CES), ne cache pas sa satisfaction. Lorsqu'il pilotait encore la politique gouvernementale, Lionel Jospin n'avait pas jugé utile de consulter la troisième assemblée de la République (après l'Assemblée nationale et le Sénat) sur la réduction du temps de travail (RTT). Quarante-huit heures après sa nomination, son successeur, Jean-Pierre Raffarin, s'est aussitôt adressé au Palais d'Iéna, invitant François Fillon, son ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, à faire de même.

Le président du CES en est encore admiratif. « *Raffarin nous a reçus seul, sans chronomètre et sans énarque...* » Thème de la discussion : l'inventaire des dossiers sociaux qui méritent traitement et leur ordre d'urgence. Feuille de route à la sortie : la question de l'avenir du Smic et de sa simplification, sous forme d'un rapport qui devra être rendu en septembre ; l'Europe sociale et la subsidiarité, avec remise de copie en octobre ; enfin, un réel bilan de l'attractivité du site France à l'horizon des fêtes de Noël.

Ce retour en grâce du Conseil économique et social, motivé en partie par les fortes frustrations de la France « d'en bas », telles qu'elles sont apparues lors de la campagne électorale, va de pair avec la volonté de son président de « mieux refléter la société française ». Notamment par le biais d'une recombinaison de cette assemblée, jugée parfois un peu poussiéreuse et paralysée par sa quête du consensus.

Représentants des salariés, du secteur productif, de la vie associative et personnelles qualifiées composent toujours les 231 membres de cette noble assemblée et ce depuis plus de quarante ans qu'elle existe. Une continuité autant qu'un facteur d'immobilisme. Ainsi, près des deux tiers de ses membres sont encore désignés par les cinq grandes centrales syndicales et elle compte toujours 31 représentants

du monde agricole (dont un de la Confédération paysanne de José Bové), alors qu'ils ne sont que trois membres à intervenir au nom des professions libérales. Le décalage avec la photographie actuelle de la société française est patent et ce n'est sans doute pas un hasard si le Conseil économique et social qui se voudrait davantage à l'articulation entre la société publique et la sphère politique, a adopté le 14 mai un rapport explicite sur « La représentation institutionnelle de la société civile ».

Un document qui, après avoir abordé les composantes et l'organisation de cette mouvance, met en valeur son rôle dans « la création d'un modèle européen de démocratie participative ». Tout en butant sur une question-clé, celle du mode d'estimation de la réelle représentativité des acteurs de la société civile.

VALEUR D'EXEMPLE

Indépendamment de ces obstacles, le Conseil économique et social se dit prêt à mieux l'accueillir comme à davantage la diffuser. Y compris hors les murs, là où il a pu démontrer sa valeur d'exemple. A l'heure actuelle, on compte une soixantaine de CES à l'étranger dont un en Chine qui a vu le jour en octobre 2001 et « qui a permis d'instaurer le pluralisme syndical », assure-t-on au Palais d'Iéna. Selon Jacques Dermagne, pour mieux remplir sa mission, le CES souhaiterait, sans aller jusqu'à préconiser ouvertement le « rapprochement » avec le Sénat évoqué par certains, une « consultation automatique » du Conseil, avant de transmettre les dossiers à l'Assemblée nationale, instance décisionnaire, puis au Sénat, organe de contrôle.

Pour l'heure, faute d'une réforme de fond, il lui faut jouer les utilités ponctuelles en répondant aux demandes de l'exécutif, sachant que le Conseil manque cruellement d'« une force d'expertise ». Celle-ci existe, mais ailleurs. Au Plan, bien sûr, mais aussi au Conseil d'analyse économique, créé par Lionel Jospin. Deux institutions dont Matignon devra – aussi – expliquer quel usage il compte en faire.

Les télécoms : un exemple à suivre ?

L'APPLICATION DU SERVICE UNIVERSEL AU MOBILE

RÉDUIRAIT PEUT-ÊTRE LA « FRACTURE NUMÉRIQUE »

Si l'y a un point sur lequel s'entendent tant les partisans que les adversaires de l'ouverture des services publics à la concurrence, c'est bien sûr la valeur exemplaire de l'ouverture à la concurrence des télécommunications. Près de six ans se sont en effet écoulés depuis la publication, le 26 juillet 1996, de la loi française de réglementation des télécommunications. Le bilan de cette ouverture est en revanche plus controversé. « *Personne ne peut nier que le jeu a été à somme positive* », déclarait le 22 mai, Jean-Pierre Chamoux, professeur en communication à l'université René-Descartes, à l'occasion d'un débat organisé sur ce

sujet par le Club Télécom des anciens élèves de l'Insead. « *Pour l'usage de base, la facture a augmenté* », contredit Yves Salesses, président de la Fondation Copernic

Tout dépend en effet de l'angle de vision. Selon l'Autorité de régulation des télécommunications, si l'on ne tient compte que du seul réseau commuté, la facture téléphonique des ménages a, à consommation égale, baissé de 10 % entre 1996 et 2001. La baisse est de près de 30 % pour les entreprises. Et, pour ces dernières, elle est beaucoup plus importante si l'on considère les lignes spécialisées.

Mais l'arrivée de nouveaux services comme l'accès à Internet ou le déploiement du téléphone mobile ont dans les faits provoqué une hausse de la dépense des foyers en matière de télécommunication. Et pour Yves Salesses, ce sont les foyers les plus pauvres qui sont le plus touchés. « *Les possesseurs d'un mobile tendent à abandonner le fixe lorsqu'ils ont peu de moyens* », analyse en effet Régis Bigot, directeur adjoint au Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) et auteur d'un baromètre de la diffusion des nouvelles technologies en France.

Le service universel, limité pour l'instant au téléphone fixe, devrait-il donc s'étendre au téléphone mobile, voir à l'accès à Internet, pour éviter la redoutée « fracture numérique » ? Pour l'instant, la réglementation n'a pas évolué dans ce sens. Il faut dire que, par le seul effet de la concurrence, le prix des communications mobiles a baissé de 15 % à 30 % selon les formules, entre 1998 et 2001, selon l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Mais, 65 % des Français sont équipés de téléphones mobiles, un score moyen par rapport aux autres pays européens. Et 17 % du territoire national, soit l'équivalent de quinze départements, ne sont toujours pas couverts, estiment les experts de l'ART.

BOUCLE LOCALE

Autre maillon faible : l'ouverture à la concurrence de la boucle locale, la partie extrême du réseau qui sépare les derniers équipements de l'opérateur de l'abonné. Qu'elle se fasse en utilisant les technologies traditionnelles ou alternatives (par liaison radio en particulier), elle reste peu développée. Or, elle est jugée indispensable à l'essor de certains services comme l'Internet à haut débit.

Côté industriels et prestataires de services, cette intensification de la concurrence ne se fait pas sans casse. Certes, bien d'autres raisons expliquent les difficultés actuelles des opérateurs : le coût d'achat des licences UMTS, pour les mobiles de troisième génération en est une. Mais, la libéralisation semble ne pas avoir ôté aux Etats, avec la bénédiction de Bruxelles, tout pouvoir d'intervention sur un secteur mal en point.

Le 28 mai, dans la présentation de son plan d'action pour la société de l'information Europe 2005, Erkki Liikanen, commissaire en charge de la société de l'information, a détaillé les objectifs à atteindre pour « *mettre à profit les bienfaits de la société de l'information pour l'ensemble de la société* ». Selon le *Financial Times*, l'Union européenne pourrait ainsi consacrer plusieurs milliards d'euros au lancement des réseaux à large bande dans les zones pauvres et reculées. La raison affichée en est sociale et non économique. Quoi qu'il en soit, ce projet constitue pour les défenseurs de l'ouverture, un bon argument en faveur de la compatibilité entre rationalité économique et satisfaction des usagers.

A. K.

TROISIÈMES CYCLES

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Communication globale et information
- Net marketing et e-commerce
- Création d'entreprise, start-up et net business
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois : 7 mois de formation polyvalente et 8 mois de spécialisation et pratique en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)



DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury
ISG - 8, rue de Lofa 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 10/13

Hassan Chami plaide pour que Bruxelles n'oublie pas la Méditerranée

LE PRÉSIDENT
DE L'UNION
MÉDITERRANÉENNE
DES CONFÉDÉRATIONS
D'ENTREPRISES
VEUT PRÉPARER
SES MANDANTS
AU LIBRE-ÉCHANGE

voulu devenir fonctionnaire et a conservé le statut de contractuel. Et il démissionne de son poste de ministre, parce qu'il juge dépassée la formule des gouvernements de technocrates.

En 1976, il crée une entreprise de génie civil et diversifie ses activités dans la céramique industrielle, la filature, le tissage. Comme il a gardé le goût du militantisme de ses années de jeunesse où il fréquentait des formations de gauche, il prend des responsabilités dans les organisations professionnelles jusqu'à être élu, en 2000, président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).



HASSAN CHAMI

► **1970-1971** Ce diplômé de l'Ecole nationale des ponts et chaussées de Paris devient ministre des travaux publics et des communications du Maroc.
► **Depuis 1976** Il fonde plusieurs sociétés dans le génie civil, le textile et la céramique industrielle.
► **2000** Il devient président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).
► **28 février 2002** Il est élu à l'unanimité président de l'Union méditerranéenne des confédérations d'entreprises (UMCE).

mercier avec l'Europe, il est nécessaire que nous commercions entre nous, ce qui veut dire faire évoluer les mentalités de nos pays qui ont des difficultés à échanger entre eux. » Sans parler des difficultés à faire discuter Israéliens et Arabes... Hassan Chami, qui a manifesté à Rabat contre la répression du gouvernement Sharon dans les territoires occupés, souhaite que « l'économie permette de dépasser les conflits politiques ».

Troisième objectif : persuader les Quinze d'être aussi sensibles au Sud qu'à l'Est. « Nous avons accepté bien

plus qu'une zone de libre-échange, s'exclame-t-il. Nous nous sommes engagés dans un choix de société fondée sur la démocratie et les droits de l'homme. Les Européens ne se rendent pas compte du bouleversement que cela représente pour nous. La démocratie ne peut se construire sur la misère. Et si l'on ne veut pas déstabiliser gravement nos sociétés traditionnelles, il faut que l'UE fasse le même effort que pour l'Espagne ou la Grèce. Nous avons besoin de fonds structurels qui permettent de construire des infrastructures – une autoroute trans-méditerranéenne, par exemple – pour faciliter les échanges, créer des emplois et réduire l'émigration. »

Avec son vice-président, le Libanais Jacques Sarraf, M. Chami a rendu visite, le 23 mai, au président de la Commission, Romano Prodi, pour lui exprimer cette urgence, car il ne reste plus que huit ans pour rapprocher le Sud du Nord.

Quelqu'un est plutôt optimiste sur la bonne fin de cette aventure : c'est François Périgot, ancien président du CNPF français et président d'honneur de l'Unice, qui regroupe les patronats européens. Il a aidé à la naissance de l'UMCE, tant il croit vital de réduire le fossé entre les deux rives de la Méditerranée. Il ne doute pas de son efficacité : « Ce ne sont pas des patronats manchots !, s'exclame-t-il. Ils ont une longueur d'avance sur leurs gouvernements et n'ont plus besoin d'eux pour dialoguer avec Bruxelles. »

Hassan Chami a commencé à plaider la cause de ces patrons dans les réunions des ministres de l'Union tenues pendant la présidence espagnole à Tolède, Malaga et Valence. Il faudra quelques mois pour savoir s'il a été entendu.

Alain Faujas

DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Nicolas-Jean Bréhon

Succès de la diplomatie budgétaire espagnole

L'APPARTENANCE à l'Union européenne suscite parfois des tiraillements, mais pas toujours. L'Espagne est un Etat membre satisfait, sinon comblé. Son adhésion en 1986 lui a été extrêmement profitable, politiquement, économiquement, mais aussi, et c'est plus rare, budgétairement. L'Espagne est un contributeur modeste au financement du budget communautaire (6,1 milliards d'euros, soit 7,3 % du total en moyenne annuelle sur trois ans), mais le pays est le deuxième bénéficiaire des crédits européens (12,1 milliards d'euros, soit 16,8 % des dépenses opérationnelles), juste derrière la France. Une différence qui assure à l'Espagne un solde annuel net largement positif de l'ordre de 6 milliards d'euros. C'est le meilleur résultat en Europe. Sans négliger le rôle des dépenses agricoles, qui représentent la moitié des versements européens, l'Espagne doit surtout cette position à l'importance des dépenses structurelles.

Ce pays est le premier bénéficiaire des fonds structurels de l'objectif 1 (réservé aux régions dont le

Ces résultats sont aussi dus à une ténacité et une grande habileté dans la négociation budgétaire, au point que l'on peut parler de « diplomatie budgétaire ». Lors des négociations préalables à l'adhésion, l'Espagne, qui se présentait alors comme un « pays en développement », avait calculé que l'appartenance à la Communauté lui coûterait 300 millions d'écus par an pendant cinq ans. Un argument qui favorisa de nombreuses dérogations (report du versement des droits de douane, remboursements de dépenses...). Deux ans après son adhésion, le pays devint le principal bénéficiaire du doublement des crédits structurels entre 1988 et 1993. Lors de la nouvelle programmation (1993-1999), l'Espagne est à l'initiative du fonds de cohésion, réservé aux Etats, qui présente le double avantage d'être sélectif dans les projets (infrastructures et environnement) et de briser la logique régionale qui permet aux Etats riches de récupérer de l'argent via leurs régions les moins prospères. Là encore, l'Espagne en est le premier bénéficiaire.

Les fonds structurels attribués à l'Espagne auraient apporté à eux seuls 5,6 % de croissance supplémentaire et... l'impact fiscal annuel lié à la progression des exportations en Europe serait chiffré à 6 milliards d'euros...

produit intérieur brut, PIB, par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire) et du fonds de cohésion (réservé aux pays dont le PIB par habitant est inférieur à 90 % de la moyenne communautaire).

L'enveloppe totale est considérable : au cours des programmations 1993-1999 et 2000-2006, l'Espagne devait recevoir près de 100 milliards d'euros de crédits structurels. Plusieurs infrastructures majeures ont ainsi bénéficié des cofinancements communautaires : le périphérique de Madrid, le réseau d'épuration des eaux usées, 4 000 kilomètres de routes, et même la surveillance des côtes contre les déballastages... Des transferts « qui ne doivent pas être considérés comme de la charité », comme le rappelle l'ambassadeur d'Espagne à Paris, mais comme l'expression d'une politique de solidarité, qui, pour l'Espagne, a fait la preuve de son efficacité.

D'une part, les bouleversements consécutifs à l'adhésion ont été vite absorbés : l'Espagne a introduit la TVA, éliminé les monopoles d'Etat et s'est ouvert aux importations européennes. D'autre part, tous les indicateurs économiques sont positifs. La croissance est l'une des plus fortes des pays membres, le PIB par habitant, même encore inférieur à la moyenne communautaire (l'Espagne a le deuxième plus bas PIB par habitant de l'Union, juste au-dessus du Portugal), s'en est rapproché de 10 points, à 85 % de cette moyenne, contre 75 % au moment de l'adhésion. La Cour des comptes européenne a estimé que les fonds structurels attribués à l'Espagne auraient apporté à eux seuls 5,6 % de croissance supplémentaire et le Parlement européen a chiffré l'impact fiscal annuel lié à la progression des exportations en Europe à 6 milliards d'euros...

En décembre 2000, le traité de Nice lui assure deux succès majeurs. Le premier concerne la modification de la pondération des voix au Conseil, décisive en matière budgétaire. En 1986, plusieurs Etats s'étaient opposés à ce que l'Espagne bénéficie de dix voix au sein du Conseil, comme les « grands » Etats. Elle n'en eut que huit, mais obtint en échange deux commissaires européens ainsi qu'une modification des calculs des minorités de blocage qui lui permettaient de peser. Tenace, l'Espagne revient à la charge jusqu'à ce que le front cède. Le traité de Nice lui assure une quasi-parité avec les « grands » Etats en lui attribuant, à partir de 2005, 27 voix contre 29.

Le second succès concerne les fonds structurels et l'anticipation du prochain élargissement. Certes, du fait du rattrapage de son niveau de vie, l'Espagne se prépare à une diminution des crédits communautaires. Au rythme de développement actuel, elle sera écartée en 2006 du fonds de cohésion et les régions éligibles à l'objectif 1 seront moins nombreuses (cinq au lieu de huit aujourd'hui). Mais la perspective de l'élargissement est vécue sans appréhension. D'une part, l'Espagne a « verrouillé » la politique de cohésion, en reportant l'application de la majorité qualifiée après le 1^{er} janvier 2007, après que les prochaines perspectives financières (et par conséquent les enveloppes des fonds structurels) eurent été adoptées à l'unanimité, c'est-à-dire avec son accord. D'autre part, l'Espagne, aujourd'hui quasi absente dans cette partie de l'Europe, s'attend à prendre une place. Peu à peu, le « petit Espagnol » redevient un « Grand d'Espagne ».

Nicolas-Jean Bréhon est enseignant en finances publiques à Paris-I-Sorbonne

LES 27 ET 28 NOVEMBRE 2002
PALAIS BRONGNIART-BOURSE DE PARIS

TOPFi

ASSURANCE
BANQUE
FINANCE

Le salon pour recruter vos meilleurs collaborateurs.

Vous recherchez des jeunes diplômés ou expérimentés, Bac +2 à Bac +4/5, attirés par les carrières de l'Assurance de la Banque et de la Finance ?
A TopFi, saisissez l'occasion unique de recruter vos meilleurs collaborateurs dans des fonctions aussi diverses que commerciales, informatiques ou financières.

Réservez dès maintenant votre stand
Le Monde : Julien Bessaud - Tél. : 01 42 17 39 30 - jebessaud@mondepub.fr
L'Argus de l'Assurance : Béline Simon - Tél. : 01 56 79 45 17
bsimon@argusdelassurance.com

LE SALON DE RECRUTEMENT
LE NOUVEL ÉVÉNEMENT CRÉÉ PAR

L'ARGUS DE L'ASSURANCE **Le Monde** **La Tribune**

Les « firmes Spoutnik » gravitent autour d'anciens pôles de recherche soviétiques

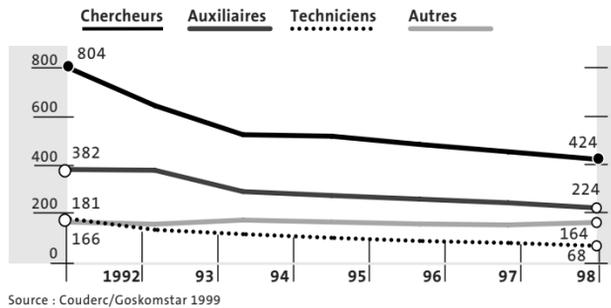
L'ÉTAT RUSSE NE SUBVENANT PLUS À LEURS BESOINS, DES SCIENTIFIQUES CRÉENT DES JEUNES POUSSÉS AVEC L'AIDE DE LEURS LABORATOIRES D'ORIGINE

Il est un domaine dans lequel la « migration vers l'ouest » de la Russie, magnifiée lors de la rencontre entre Vladimir Poutine et George W. Bush, les 23 et 24 mai, a encore de nombreuses étapes à franchir, c'est bien celui de la création d'entreprises innovantes. Quoi de plus différent que ces cités fermées qu'étaient les centres de recherche nucléaire, chimique ou pharmaceutique soviétiques et l'effervescence entrepreneuriale américaine ? Pourtant, l'Etat ne pouvant plus désormais subvenir à leurs besoins, certains chercheurs russes se lancent dans la création d'entreprises avec l'aide de leurs laboratoires d'origine. Quand on voit les difficultés auxquelles se sont longtemps heurtés (et se heurtent encore malgré la loi Allègre sur l'innovation) les chercheurs français désireux de faire de même, on ne peut qu'être intéressé par la mutation en train de s'accomplir à l'Est.

Dans sa thèse sur « L'innovation technologique dans le postsocialisme : les instituts de recherche en Russie », soutenue le 19 avril à l'Ecole des mines de Paris, Marie-Laure Couderc consacre un chapitre à ce qu'elle a baptisé les « firmes spoutniks », c'est-à-dire des entreprises créées dans l'orbite des anciens instituts de recherche et fondées par des employés de ces instituts. « Beaucoup d'aventuriers ont créé des entreprises », con-

UNE CHUTE DES EFFECTIFS DANS LES INSTITUTS

En milliers de personnes



Source : Couderc/Goskomstar 1999

firmes Boris Saltikov, qui fut ministre des sciences et technologies de la Fédération de Russie de 1991 à 1996. Aujourd'hui président d'une association russe pour la coopération internationale scientifique et technique, il estime à 32 000 le nombre de PME de hautes technologies en Russie. « Ces PME sont déjà capitalistes alors que les instituts ne comprennent pas l'économie de marché », insiste-t-il.

Les difficultés à surmonter sont culturelles, financières et juridiques. Le droit de la propriété intellectuelle s'est construit à

de gestation du projet, les chercheurs continuent souvent d'être employés par le centre avant de voler de leurs propres ailes.

Cette coopération, tout comme en France, a ses détracteurs qui crient à la spoliation et à l'accaparement d'un bien public par une poignée d'individus. Pour Marie-Laure Couderc, « ce processus est inéluctable et justifié économiquement, car les instituts n'ont pas les moyens entrepreneuriaux et financiers d'adosser une logique de profit à l'ensemble des actifs pris isolément ». Cette stratégie est donc

« Nous avons besoin d'infrastructures, mais aussi de managers. L'Europe doit être la première à venir nous soutenir »

tâtons. Une première loi, formulée en 1991, faisait la part belle aux chercheurs qui se voyaient attribuer les brevets de leurs inventions. Une deuxième loi devait, en 1992, redresser le tir en associant le centre de recherche au dépôt de brevet.

Le brevet constitue souvent le principal actif de la jeune pousse russe. La proximité de l'institut procure aussi des avantages substantiels. Les investissements peuvent être modestes dans la mesure où la nouvelle firme utilise les équipements et instruments du centre de recherche. Et, durant la phase

doublement gagnante. Elle permet aux chercheurs de faire fructifier leurs connaissances et aux centres de recherche de continuer d'exister dans une conjoncture extrêmement difficile. « Les budgets de recherche ont été divisés par 10 par rapport à leur niveau de 1992 », estime Boris Saltikov. Or les « firmes spoutniks » sous-tendent certains travaux ou mènent des recherches en commun contre rémunération. « Les « spoutniks » permettent donc à l'institut de développer son activité principale, la recherche, sur des bases économiques », estime Marie-Laure Cou-

derc. Dans certains cas, l'institut se voit accorder une participation aux bénéficiaires de la firme.

Certes, pour l'instant, les relations sont encore loin d'être équilibrées. Quand les firmes sont profitables, « l'institut parent ne bénéficie que très marginalement de ce succès ». Ainsi en est-il à Vector, un centre de recherche pharmaceutique (auparavant spécialisé dans l'étude de virus destinés à créer tant des armes biologiques que des vaccins ou des procédures de diagnostics). Dans sa thèse, M^{me} Couderc propose plusieurs solutions vers un rééquilibrage, apte à « générer un cercle vertueux qui permet de préserver les ressources héritées tout en favorisant leur rénovation dynamique ».

Les pays, firmes ou laboratoires étrangers peuvent aussi trouver un intérêt à participer à ce mouvement. Un intérêt qui n'est pas que financier. Dans les cités fermées, la création de firmes permet aussi de maintenir sur place chercheurs et connaissances, « un enjeu de premier ordre pour la sécurité nationale et internationale ».

Pour Didier Gambier, chargé des relations avec la Russie à la direction générale recherche de la Commission européenne, « il faut créer des partenariats pour exploiter les capacités innovantes de ces instituts et ainsi prévenir des actes de prolifération. Il faut associer des chercheurs russes à des industriels européens ». Son souhait est de convaincre des industriels ou des laboratoires européens de faire de la « science off-shore, d'envoyer des équipes plutôt que d'en faire venir ».

Un premier institut scientifique off-shore pourrait ainsi être financé par un institut allemand (Fraunhofer). Plutôt que d'envoyer des crédits de recherche, l'Union européenne réorienterait actuellement ses aides vers l'appui à la création d'entreprises par des chercheurs. « Nous avons besoin d'infrastructures, mais aussi de managers. L'Europe doit être la première à venir nous soutenir », insiste Boris Saltikov.

Annie Kahn

MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

Des vertus de la purge

LA PURGE, nous disent les Romains, c'est ce qui rend pur, ce qui supprime les excès, peut-être même les effets des erreurs. Il faudrait donc purger la Bourse comme il faut purger les passions ; purger les bulles immobilières comme on dégonfle une baudruche. Si l'on comprend la médecine, encore faut-il savoir si elle est adaptée et s'il est besoin de dégonfler. Ensuite, il faut savoir ce qui se dégonfle dans le processus et comment le mener à bien. Enfin, il faut déterminer s'il y aura des séquelles.

Pourquoi dégonfler ? Parce que les prix de certains biens sont devenus tellement élevés qu'ils ne sont plus rentables dans une exploitation normale. Ainsi, le prix du mètre carré est tel qu'on ne peut plus le louer en obtenant une rentabilité correcte (disons 9 %, à savoir 5 % de rendement sans risque des emprunts d'Etat plus 4 % de prime de risque). De même, l'achat de titres de société payés l'équivalent de cinquante fois les bénéfices n'obéit plus à une rentabilité liée à

la purge, et son financeur au moins appauvri, deuxième purge.

A présent, comment dégonfler ? En fait, c'est automatique : quand les transactions ralentissent (ou, ce qui revient au même, quand les prix montent moins), les frais financiers consomment les fonds propres. La vraie question est plutôt : comment gérer ce dégonflement ? Faut-il ne rien faire, « laisser brûler » les actifs des spéculateurs, les ruiner pour donner une leçon, ou bien se préoccuper des effets en chaîne de l'éclatement de la bulle ? En effet, les baisses des valeurs d'actifs s'étendent. Les ménages sont, tous, moins riches, les pertes sur crédits affaiblissent les banques. Un cercle vicieux s'enclenche : investissements réduits, secteurs ou régions sinistrés, ménages inquiets et moins consommateurs, banques qui enregistrent des pertes et augmentent les taux de leurs nouveaux crédits. Le risque systémique menace. Dans ce contexte, et ce d'autant plus que la financiarisation des économies augmente, les

A partir d'un certain niveau, les prix des actifs étouffe la croissance

l'activité. Quand les prix d'actifs montent ainsi, ils ne renvoient pas tant à l'exploitation qu'ils devraient permettre d'assurer qu'à leur prix futur. On n'achète pas alors le terrain, l'appartement ou l'action pour les faire « fonctionner » dans la séquence achat-production-vente, mais pour les revendre. Ce n'est pas le rendement qui importe, mais la plus-value de cession, qui finit par tuer le rendement en empêchant l'activité courante.

A partir d'un certain niveau, en effet, les prix des actifs dissuadent de s'installer, de produire, de prendre des risques. Ils étouffent la croissance, ce qui finit par les étouffer eux-mêmes. Il faut donc dégonfler, pour faire fonctionner la double nature des actifs : pour qu'ils s'échangent, car ce sont des biens ; pour qu'ils permettent l'activité, car ce sont des biens capitaux.

La question est maintenant de savoir ce qui se dégonfle. La réponse est claire : surtout le crédit, qui est derrière cette circulation des actifs. En effet, quand les prix des actifs montent, le détenteur final peut de moins en moins les acheter avec ses fonds propres. Il lui faut du crédit, toujours plus. Surtout, la circulation même de l'actif, puisqu'il est seulement détenu pour être revendu, pousse à la dette, l'espace d'un instant bien sûr. Cela permet une rentabilité très supérieure aux capitaux du marchand de biens... En attendant, le centre pratique le coup par coup, sans hésiter à se

banques centrales interviennent, en tout cas la Réserve fédérale américaine (Fed). Elle baisse ses taux d'intérêt et refinance moins cher les banques. Ces banques peuvent ainsi mieux « porter » leurs actifs peu ou pas performants, se refaire des marges dans les nouveaux crédits, et absorber ainsi une partie de la purge. Mais purge il y aura sous forme de faillites de personnes et de sociétés, de concentrations, de diminution de l'activité.

La pression salariale et sociale va ensuite baisser, les profits se reconstituer, les valorisations des actifs se normaliser, mais sur les bases de ces nouveaux profits et de nouvelles perspectives de croissance. Parfois, si la baisse des taux est jugée insuffisamment efficace, le budget de l'Etat achète certains actifs. La perte est socialisée : que l'on se souvienne de la prise en charge par le budget américain des « actifs pourris » des caisses d'épargne, lesquelles avaient financé maisons, tours de bureaux et centres commerciaux dans les années 1980.

Enfin, existe-t-il des séquelles ? Oui : il y a ces projets que l'on juge après coup pharaoniques ou idiots, les fortunes rapides de ceux qui ont su se retirer à temps, les faillites et le désespoir des autres. Il y a l'expérience de ceux qui ont participé à ces opérations, et y ont acquis quelque résistance au stress. Mais il y a surtout la lancinante question de l'ampleur de la purge, pour qu'elle rende plus pur, autrement dit qu'elle serve de leçon. Si le sauvetage monétaire et budgétaire vient toujours, il offre une assurance. Alan Greenspan, le président de la Fed, ne laissera jamais tomber le Dow Jones trop bas, de même que l'autorité de Hongkong ne laissera pas l'immobilier s'effondrer. D'où cette question : faut-il donc purger les purgeurs ?

Jean-Paul Betbèze est directeur des études économiques au Crédit lyonnais

Obninsk, les scientifiques jettent une passerelle vers le marché

LES INSTITUTS S'ORGANISENT POUR VALORISER LEURS COMPÉTENCES

OBNINSK
de notre envoyée spéciale
Vladimir Ivanov n'est pas peu fier des installations de son institut situé à une centaine de kilomètres de Moscou. Des chercheurs du monde entier viennent voir l'immense chapiteau de métal dans lequel les météorologues créent nuages et brouillards, pour apprendre à les disperser. Un équipement unique au monde, affirme le directeur adjoint de l'institut d'hydro-météorologie d'Obninsk, qui revient d'un séjour aux Etats-Unis. Le cadre est pourtant bien décrié, le matériel vétuste. Et pour cause. Les installations datent de... 1963.

A l'époque, Obninsk était une ville fermée, la recherche choyée, son avancée spectaculaire. Près de quarante ans plus tard, le chapiteau n'a toujours pas d'équivalent dans le monde, et Vladimir Ivanov passe son temps à vanter auprès des étrangers ce qu'on leur a tenu caché pendant des décennies. Il en va de la survie de l'institut, que l'Etat russe ne finance plus qu'à hauteur de 20 %. A l'époque soviétique, il y avait 1 800 salariés. Il en

reste 600. Leurs salaires ? « En tant que directeur, je reçois 2 025 roubles (77 euros) par mois de l'Etat », avoue Alexei Orlianski. En fait, les émoluments varient en fonction des contrats en cours. Un avis affiché dans l'entrée indique aux salariés comment faire une demande pour pouvoir planter des pommes de terre sur le « territoire ».

Aux côtés de l'installation qui permet de reconstituer une chute de grêle, quelques machines. Celles-ci servent à tester l'étanchéité de matériaux de construction. Rien à voir avec la météorologie. Le directeur adjoint a organisé cette activité pour donner du travail aux techniciens il y a deux ans, à un moment où il n'y avait pas de commandes. « Actuellement, on n'a plus besoin de ça, mais on continue au cas où », affirme Vladimir Ivanov, en exposant son dilemme : « L'institut commercialise certains produits, comme des appareils d'analyse de l'air, et s'approprie à vendre des stations météo ; or un institut ne peut avoir d'activités commerciales que si elles ne représentent pas plus de 30 % du budget. Si on augmente la production, on va dépasser les 30 %, donc on réfléchit. On a le choix entre créer une filiale, traiter avec un centre, ou vendre une licence à une entreprise », explique-t-il, et il dénonce certains centres, « qui pillent les travaux des instituts ».

Le laboratoire d'hydro-météorologie est l'un des sept instituts de la ville qui ont été créés, en 1997, avec la mairie, le Centre scientifique et technologique d'Obninsk, société à responsabilité limitée, qui se défi-

nit comme « un pont entre les instituts de recherche et le marché ».

Le centre réunit les compétences de scientifiques de différents secteurs, innove et commercialise. Ses activités témoignent du maquis qui régit les relations entre la recherche et le marché : autant de produits développés, autant de cas particuliers. « Parfois, tous les droits appartiennent à notre centre, parfois on les partage », explique le professeur Piotr Martinov, direc-

UNE VILLE DÉDIÉE À LA SCIENCE

Au début des années 1990, 16 000 scientifiques travaillaient dans les instituts d'Obninsk, la ville scientifique, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Moscou, où a été construite la première centrale nucléaire du monde. En 1998, il n'en restait plus que 12 000. La population (120 000 habitants) n'ayant pas diminué, que sont devenus les 4 000 manquants ? « Ils se sont recyclés », affirme Alla Prosvirkina, l'adjointe au maire chargée de la science, ceux de mon institut (l'institut de météorologie agricole) sont tous dans le petit business ; notre objectif est de les faire revenir. »

La ville compte 357 entreprises privées dans le secteur de la science, dont 46 ont été créées au cours des deux dernières années. Il y a deux ans, Obninsk a reçu le statut de « ville scientifique », qu'elle partage avec Korolev et Doubna. La mairie reçoit une dotation gouvernementale, qu'elle consacre à la commercialisation de la science. La somme est symbolique, mais le statut, lui, est appréciable : « C'est important, note un chercheur, qu'il y ait, dans le budget fédéral, une ligne consacrée à Obninsk. »

teur scientifique, en citant l'exemple de filtres à eau à énergie nucléaire, nous avons un contrat avec l'institut physico-énergétique, qui détient le brevet avec nous ; cette année nous lui versons 10 % des revenus. »

Des stations de purification de l'air vont faire l'objet d'un contrat à trois, entre le centre, l'entreprise qui les fabriquera, et l'institut physico-énergétique. La question de

lancer sur des marchés jusqu'alors réservés aux firmes occidentales. Il s'apprête, par exemple, à répondre à un appel d'offres concernant du matériel de filtration pour centrales nucléaires, en Inde. « Notre principal concurrent est Siemens », raconte M. Pachine. La différence de prix ? « Nous sommes au minimum deux fois moins chers. »

Marie-Pierre Subtil

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

19.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises à travers le monde.

C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

DEA
Organisation appliquée Programme Passerelle
Un DEA de Sciences de gestion original, conçu pour répondre aux aspirations de recherche des cadres en activité.

• Inscriptions jusqu'au 12 juin 2002
Contact : deaorg.iae@univ-paris1.fr
01 53 55 27 91

Un avantage décisif
www.iae-paris.com

Privilegier différents modèles de croissance

par Dani Rodrik

Une vision réductrice des fondamentaux théoriques et pratiques qui gouvernent le développement s'est enracinée au cours de ces dernières décennies. Cette opinion considère que la croissance nécessite deux éléments : de bonnes institutions et une technologie venue de l'étranger. A l'inverse, l'incapacité à entretenir la croissance résulterait de deux pathologies, agissant ensemble ou séparément. La première consiste, pour les gouvernements, à empêcher le progrès en réduisant l'accès aux investissements et aux technologies étrangères. C'est la pathologie de la « protection ». La seconde, la pathologie de la « corruption », se produit quand les dirigeants politiques manquent à leurs engagements de respecter les droits de la propriété et l'Etat de droit.

Il est généralement admis que les remèdes naturels à ces pathologies sont l'ouverture économique et l'amélioration de la gouvernance via des réformes devenues la pierre angulaire des stratégies de développement dans pratiquement tous les pays au cours des quinze dernières années. Pourtant, la réalité cadre mal avec cette conception.

Considérons l'Amérique latine, là où l'enthousiasme pour le soi-disant « consensus de Washington » sur la croissance fut plus grand que partout ailleurs. Selon les normes de cette vision consensuelle, les décisions prises en Amérique latine ont fait que la situation s'est améliorée dans les années 1990 par rapport aux années précédentes. Pourtant, au final, peu de pays de la région ont bénéficié d'une meilleure croissance que dans la période précédant les années 1980.

Autre exemple, celui des pays où la réussite économique est meilleure. C'est le cas de la Corée du Sud et de Taïwan depuis le début des années 1960, de la Chine depuis la

fin des années 1970, de l'Inde depuis le début des années 1980. Tous ont mis l'accent sur l'exportation ; aucun n'enfreignit grossièrement les droits de la propriété. Leurs stratégies n'avaient que d'éphémères similitudes avec le consensus actuel. La Corée du Sud et Taïwan ont gardé des niveaux de protection élevés pendant longtemps et ont activement utilisé les politiques industrielles. Les réformes chinoises furent marquées par une libéralisation partielle, la pratique d'une double échelle des prix, une dérégulation limitée, des restrictions financières, un régime législatif peu orthodoxe et l'absence d'un droit de la propriété privée clairement défini. L'Inde a peu

théorie du management n'aident vraiment les entrepreneurs (ou l'Etat) à déterminer les investissements appropriés. Cependant, prendre les décisions ad hoc en matière d'investissements est essentiel pour la croissance puisqu'elles déterminent les modèles de spécialisation. La législation actuelle sur les droits de la propriété intellectuelle protège les inventeurs des pays avancés avec l'émission de monopoles temporaires tels que les brevets. Mais les investisseurs des pays en voie de développement ne bénéficient généralement pas d'une telle protection, même si les bénéfices sociaux peuvent se révéler importants. La politique du laissez-faire n'est pas la

sent un relatif succès en combinant des éléments peu orthodoxes avec des politiques orthodoxes. Elles peuvent aussi expliquer pourquoi d'importantes différences institutionnelles persistent entre pays avancés dans des domaines tels que le rôle du secteur public, la nature du système légal, la gouvernance d'entreprise, les marchés financiers, les marchés du travail et les mécanismes de protection sociale.

Il faut établir une distinction entre les principes économiques et leurs incarnations institutionnelles : la plupart des principes économiques ne sont pas liés aux institutions. Les mesures incitatives, la concurrence, les contraintes budgétaires, une monnaie forte, la viabilité fiscale et les droits de la propriété sont au cœur de la réflexion économique des politiques et de leurs réformes. Mais ces principes n'exigent aucune réforme institutionnelle spécifique. Les droits de la propriété peuvent être mis en place à travers le droit civil, ou, en tout état de cause, à travers un socialisme à la chinoise.

La concurrence peut être préservée par une combinaison de marché libre et de politique du laissez-faire ou par une autorité régulatrice opérationnelle. La stabilité macroéconomique peut être mise en place avec toute une variété d'institutions fiscales. Ainsi, la technologie et de bonnes institutions requièrent une adaptation aux marchés intérieurs. Celle-ci implique un rôle proactif de la société civile et de l'Etat ainsi que des stratégies de collaboration qui encouragent la mise en place d'institutions et d'un esprit d'entreprise. Ce dont le monde a besoin dès maintenant relève moins du consensus que de la mise en place de telles stratégies.

Dani Rodrik est professeur d'économie politique à l'université Harvard (John F. Kennedy School of Government). Copyright : Project Syndicate, mai 2002.

« On ne peut nier le fait que des économies florissantes ont prospéré en se lançant dans des politiques hétérodoxes »

réformé son régime commercial et industriel pesant avant son envol économique des années 1980.

Ces exemples de succès, et d'autres, n'ont qu'un seul élément en commun : des stratégies de croissance qui intègrent aux pratiques orthodoxes les hérésies économiques locales. Bien sûr, l'hétérodoxie n'a pas toujours d'aussi bons résultats. La plupart des pays qui possèdent des économies protégées et manquent de protection légale de la propriété déperissent. Pourtant, on ne peut facilement mettre en cause le fait que certains des économies les plus florissantes au monde ont prospéré en se lançant dans des pratiques hors des sentiers battus.

Pour saisir les insuffisances de cette perspective conventionnelle, il faut d'abord examiner la question de l'adoption des technologies. Un vrai défi est de trouver ce qu'un pays peut (ou pourrait) produire facilement.

Ni la théorie économique ni la

meilleure solution dans ce cas, tout comme elle ne l'est pas davantage dans le domaine de la recherche et du développement de produits nouveaux. La seule politique gouvernementale souhaitable consiste à encourager les investissements et l'esprit d'entreprise du secteur moderne, tout en rationalisant la production et en éliminant les entreprises aux performances insuffisantes.

Les réformes qui ont du succès dans un contexte peuvent ne pas réussir ni convenir dans un autre contexte. Ainsi, les réformes de la double échelle des prix fonctionnent parfaitement dans la Chine de Deng Xiaoping mais pas dans l'Union soviétique de Gorbatchev. Les substitutions d'importations ont favorisé les industries concurrentielles du Brésil mais pas de l'Argentine. La politique gradualiste peut être appropriée pour l'Inde mais pas pour le Chili. Les spécificités peuvent permettre d'expliquer pourquoi certains pays connais-

LIVRES

par Antoine Reverchon

35 heures et « travail gratuit »

► LA GUERRE DU TEMPS - LE TRAVAIL EN QUÊTE DE MESURE, de Jean Lojkine et Jean-Luc Matéras. Ed. L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2002, 239 p., 19,80 €.

À L'HEURE OÙ LES POLITIQUES laissent prise, triomphalement ou honteusement, au discours selon lequel la réduction du temps de travail présenterait finalement plus d'inconvénients que d'avantages, l'ouvrage du sociologue Jean Lojkine et du syndicaliste Jean-Luc Matéras remet

littérature les points sur les « i ». Comment expliquer que les salariés puissent, dans le même mouvement, se réjouir de bénéficier de jours de congé supplémentaires et se lamenter de voir les conditions de travail se dégrader et son intensité s'alourdir ? L'explication tient, selon les auteurs, au décalage entre le temps de travail « mesuré par le chronomètre », qui sert de base à la rémunération, et le temps de travail réel, « discontinu, aléatoire, imprévisible, [celui] de l'innovation, de la prise de décision », la « charge de travail » imposée par la fourniture du produit ou du service au client dans les conditions de délai, de coût et de qualité imposées contractuellement.

Alors que les employeurs entendent « moderniser » la mesure du premier – en étendant le forfait jusqu'ici appliqué aux seuls cadres –, ils continuent à user des instruments classiques de mesure de la productivité – comme le taux horaire moyen – pour évaluer la « charge de travail » et prescrire ainsi le travail réel non plus en termes d'horaires mais en termes d'objectifs. Ce décalage engendre le « travail gratuit », nécessaire à l'accomplissement de l'objectif et pourtant non rémunéré.

Tout le mérite de l'ouvrage est de rapprocher cette observation de la mutation engendrée par les

nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Il montre que le décalage entre temps et charge de travail ne concerne pas que les cadres, mais également les techniciens, les ouvriers qualifiés. Il montre également comment le credo managérial dans la toute-puissance des NTIC a conduit à une diminution dramatique des « emplois de soutien » qui assurent le fonctionnement de la « chaîne informationnelle » – bureaux d'études, secrétariat, maintenance, services généraux. Ce « reengineering » a conduit à la prise en charge de cette fonction non pas par un système informatique désincarné et impuissant, mais par les salariés de production eux-mêmes, contribuant à augmenter leur charge de travail.

RÉFLEXION COLLECTIVE

Partant d'expériences menées sur le terrain, les auteurs préconisent tout d'abord de jeter par-dessus bord les instruments tayloriens de mesure de la productivité. Ils proposent ensuite de démocratiser la définition des charges de travail, afin de réintroduire la coopération nécessaire à l'efficacité.

Le comité d'entreprise et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, habilités à se saisir des effets de l'introduction des NTIC, pourraient jouer ce rôle. A condition que les organisations syndicales sachent prendre « le risque de sortir d'elles-mêmes, de leur cercle trop étroit de militants, pour interpeller les cadres non syndiqués, les jeunes diplômés, les experts, afin de les impliquer dans une réflexion collective ».

Le goodwill, ou l'opportunisme comptable

par Jacques Richard et Hervé Stolowy

La saga du goodwill est, au même titre que l'affaire Enron, très révélatrice de l'incapacité des normalisateurs comptables à adopter des réglementations rationnelles indépendantes des intérêts des grandes entreprises et des firmes d'audit. Elle traduit de ce fait un opportunisme comptable qui risque de transformer ces entreprises en « arroseurs arrosés ».

Le goodwill passe pour être mystérieux. Pourtant, il correspond à quelque chose de relativement simple. Imaginons qu'un groupe souhaite acheter une entreprise. Supposons que la valeur comptable actuelle de cette entreprise soit égale à 1 000. Si l'entreprise est rentable, son propriétaire n'acceptera pas de la céder pour cette valeur. Il essaiera de faire payer à l'acheteur une somme supplémentaire en arguant du fait que ce dernier va pouvoir profiter de bénéfices ultérieurs. Après négociation, le groupe accepte de payer une soule de 200 qui n'est autre que le goodwill et correspond à une partie des bénéfices potentiels. L'acheteur va donc déboursier 1 200 pour acquérir l'entreprise. En contrepartie la valeur comptable de l'entreprise (1 000) et le goodwill (200) vont figurer à son actif.

S'agissant des « anciens » actifs de l'entreprise acquise comme les bâtiments et les machines, les choses sont simples : depuis cinquante ans, tous les comptables reconnaissent qu'ils doivent être amortis. Mais, pour ce qui est du goodwill, les comptables ne sont pas d'accord entre eux. Certains estiment qu'il est nécessaire de l'amortir systématiquement (chaque année) tout au long d'une certaine période correspondant à la durée d'utilisation des biens acquis avec le goodwill. D'autres, au contraire, considèrent qu'aucune charge systématique ne doit être passée : on enregistrera éventuellement une dépréciation si

la valeur de l'entreprise acquise venait à diminuer. Les deux plus puissants normalisateurs du monde viennent (ou sont en train) de changer brusquement et radicalement leur position sur le sujet en masquant des motivations opportunistes sous un discours rationalisateur.

Avant 1970, le normalisateur américain estimait qu'il n'était pas nécessaire d'amortir le goodwill : il suffisait de le déprécier en fonction de la perte réelle ou supposée de sa valeur. Ce type de réglementation, extrêmement floue, avait suscité de nombreuses critiques du fait qu'elle aboutissait à d'énormes disparités de traitement entre les firmes (et les auditeurs). En 1970, le normalisateur américain changea d'opinion et

ans, pour s'aligner sur l'IASC. Et c'est en 2001 que tout « explose ». Les groupes internationaux n'ont jamais vu d'un bon œil une législation qui diminue systématiquement leurs bénéfices. Aux Etats-Unis, particulièrement, ils ont tout fait pour la réformer. Ils ont eu partiellement satisfaction, en obtenant que, lors de certains regroupements, on leur permette d'utiliser une méthode comptable (dite « pooling of interests »), ou mise en commun d'intérêts) qui aboutisse à faire disparaître le goodwill : grâce à cette manipulation, la question même de l'amortissement ne se posait plus !

La ficelle était tellement grosse que le régulateur américain dut supprimer le « pooling » en 2001. C'est

« La comptabilité pourrait être une science juste si elle n'était pas aux mains de ceux qui la produisent et de ceux qui bénéficient de la manne de ces producteurs »

se mit à préconiser l'amortissement systématique du goodwill sur une période maximale de quarante ans. L'argumentation était que les actifs ne sont pas immortels, que tous sont condamnés un jour à disparaître et que quarante ans, durée qui correspond, selon la Bible, à une génération, semble une période de « mise à mort » raisonnablement prudente.

En 1983, le Comité des normes comptables internationales (IASC) fit chorus avec les Etats-Unis mais estimait que la « période d'amortissement ne doit pas être supérieure en principe à cinq ans ». En 1998, il infléchissait sa position en affirmant que, sauf preuve contraire, l'amortissement ne doit pas dépasser vingt ans. En 1999, le normalisateur américain, le Financial Accounting Standards Board (FASB) envisageait de réduire la durée maximale à vingt

alors que les groupes américains mécontents usèrent de toute leur puissance de pression pour obtenir une « compensation ». En juillet 2001, après trente ans de justifications en faveur de l'amortissement, le FASB décida de revenir, dans l'ensemble, à la solution préconisée avant 1970 : plus d'amortissement systématique mais seulement des dépréciations éventuelles au cas par cas. La saga du goodwill n'est pas finie : en 2002, l'IASB (nouveau nom de l'IASC), organisme qui prétend représenter tous les usagers du monde entier, s'approprierait à virer de bord à 360° en abandonnant lui aussi l'amortissement du goodwill pour s'aligner sur la position américaine.

Mais revenons à la situation des sociétés américaines ou des sociétés respectant les principes comptables américains (Generally Accepted

Accounting Principles, US GAAP). Le lobbying exercé pour supprimer le goodwill s'appuyait sur le raisonnement selon lequel la dépréciation au cas par cas serait inférieure à l'amortissement (même sur quarante ans) et idéalement serait nulle.

A l'époque de la refonte des normes comptables jusqu'à l'adoption des nouveaux textes, en juillet 2001, il était facile de trouver un cabinet de consultants qui produirait un rapport concluant que le goodwill n'avait aucunement perdu de sa valeur depuis l'acquisition de la société cible. Malheureusement pour les sociétés américaines, la crise des sociétés Internet et des télécoms, à laquelle il faut ajouter les événements tragiques du 11 septembre, a provoqué une chute significative de la valeur de nombreuses sociétés et, par voie de conséquence, des goodwills enregistrés par leur propriétaire. D'ailleurs, la presse s'est largement fait l'écho des dépréciations comptabilisées par de grands groupes (Vivendi Universal, par exemple) bien supérieures à l'amortissement qui aurait été enregistré selon l'ancienne norme. La technique, si rassurante au premier abord, est devenue l'enjeu d'intérêts privés. Pourtant la comptabilité, une fois définis ses objectifs, pourrait être une science juste si elle n'était pas aux mains de ceux qui la produisent et de ceux qui bénéficient de la manne de ces producteurs. Aujourd'hui, des voix commencent à s'élever aux Etats-Unis pour regretter la réforme. Dans ce contexte, les normalisateurs comptables vont-ils sortir de leur chapeau une nouvelle explication « logique » pour revenir à l'ancienne méthode de l'amortissement du goodwill sur un maximum de quarante ans ?

Jacques Richard est professeur à l'université Paris-Dauphine. Hervé Stolowy est professeur au Groupe HEC.

PARUTIONS

■ LA FRANCE DES TEMPS LIBRES ET DES VACANCES,

sous la direction de Jean Viard
Il y a deux bonnes raisons pour que le Commissariat au plan se penche sur l'usage que nous faisons de nos temps libres. La première est qu'ils occupent 89 % « du temps disponible total de la vie éveillée » des Français. La seconde est qu'ils ne sont plus la récompense (ou la reconstitution) du travailleur, mais une part essentielle de la vie de l'individu et qu'ils sont devenus « de profonds aménageurs du temps, des liens sociaux et du territoire ».

Jean Viard, directeur de recherches au CNRS, Jean-Didier Urbain, universitaire, et Françoise Potier, directrice de recherche à l'Inrets, en prennent acte en disséquant les conséquences de cette évolution qui privilégie les liens privés par rapport aux grandes appartenances collectives. Car les jeunes ne se récréent pas comme les adultes, les citoyens comme les ruraux, les Bretons comme les Provençaux. La résidence secondaire n'est pas une malédiction, pas plus que la culture ou le sport ne vont de soi comme activités de loisirs.

Un livre et des cartes qui appellent à investir plus qu'aujourd'hui dans l'analyse et la prospective de notre liberté (Editions de l'Aube-Datar, coll. « Bibliothèque des territoires », 232 p., 18 €).

AL. F.

■ LE PIÈGE SE REFERME,

ouvrage collectif sous la direction de Teddy Goldsmith
Jimmy Goldsmith, flamboyant homme d'affaires disparu en 1997, aurait-il été aussi un « gourou » ? Telle semble être l'image que son frère Teddy Goldsmith s'emploie aujourd'hui à propager. Il avait « déjà tout compris », a proclamé ce dernier, jeudi 16 mai, lors de la présentation à la presse d'un livre intitulé *Le piège se referme*, Jimmy Goldsmith avait-il raison ? Le titre de ce recueil en dix points de vue sur les effets (négatifs) de la mondialisation a pour objectif de faire écho au best-seller de Jimmy Goldsmith, *Le Piège*, publié en 1993 en collaboration avec le journaliste Yves Messarovitch.

Ce livre, qui connut un retentissement international, dénonçait les effets pervers de la croissance, de la construction européenne et du libre-échange totalement dérégulé sur les inégalités. *Le piège se referme* est-il seulement un acte de piété fraternelle ? Ou apporte-t-il des éléments qui prolongent et redoublent l'analyse du livre initial ? Difficile à dire tant le rassemblement de signatures évoque plus une « compil » de copains et d'alliés qu'un collectif d'experts. La signature du prince Sadruddin Agha Khan voisine avec celle de Susan George, vice-présidente d'Attac, de Zac Goldsmith, fils de Jimmy et corédacteur en chef de *The Ecologist*, de Ralph Nader... mais aussi de Maurice Allais, Prix Nobel d'économie. Le tout donne un livre sympathique à lire qui aurait peut-être gagné à gommer un peu de son aspect ouvertement militant pour peaufiner davantage la dimension plus neutre de l'expertise (Editions Plon, 2002, 235 p., 18,5€).

Y. M.

INDISPENSABLE
À UNE CARRIÈRE
PROMETTEUSE,
LA MOBILITÉ
INTERNATIONALE
S'INSCRIT DANS UN
ENVIRONNEMENT
POLITIQUE –
COMME
L'A RAPPELÉ
L'ATTENTAT
DE KARACHI – MAIS
AUSSI CULTUREL.
DES RÉALITÉS QUE
LES ENTREPRISES
ONT PARFOIS
TENDANCE
À NÉGLIGER

La montée de l'insécurité freine l'expatriation des cadres

La loi de modernisation sociale n'a pas oublié les Français travaillant à l'étranger. Elle prévoit un abattement sur la cotisation d'assurance maladie, de 20 % pour les expatriés de moins de 30 ans, et de 10 % s'ils ont entre 30 et 35 ans. Manière de favoriser la mobilité internationale pour laquelle la France, notamment en matière de main-d'œuvre qualifiée, affiche du retard.

L'année 2001 n'aura d'ailleurs pas été un bon cru. L'Espace emploi international, qui regroupe depuis 1999 l'Office des migrations internationales et l'ANPE internationale, a constaté une baisse de 11 % du nombre des offres d'emplois à l'étranger, qui a atteint 6 885, dont une majorité destinée aux cadres. La crise aux Etats-Unis, les attentats du 11 septembre et la frilosité des entreprises françaises à embaucher expliquent ce recul, surtout constaté dans la zone américaine, au profit de l'Europe, première destination avec 56 % des offres, mais aussi de l'Afrique, et du Proche et du Moyen-Orient. Le conflit israélo-palestinien, les attentats contre les Occidentaux au Pakistan pourraient

avoir un effet similaire pour ces zones en 2002. « Pendant un mois et demi après les attentats, les Etats-Unis n'ont pas délivré de permis de travail », constate Jean-Luc Dubois, directeur de l'Espace. Les offres dans le secteur du tourisme ont aussi accusé une baisse en 2001, notamment vers le Maghreb et les Caraïbes. Les Etats-Unis ont rouvert leurs portes, et « la situation y est redevenue normale », estime Jean-Luc Dubois, qui n'a pas relevé de discrimination à l'égard des candidats à l'expatriation d'origine arabe.

« Beaucoup d'entreprises ont gelé les expatriations jusqu'à la fin 2001 », indique Yves Girouard, président du

Cercle Magellan, qui réunit 120 responsables de groupes chargés des ressources humaines internationales et de la mobilité. Depuis janvier, c'est donc « le dégel, sauf pour des pays comme le Pakistan, l'Iran, l'Irak, le Yémen, l'Indonésie dans quelques cas... ». Les directions des ressources humaines (DRH) ont modifié leur gestion de l'expatriation : les procédures de sécurité et la mise à jour de l'information sur les personnels ont été renforcées. Car nombre de DRH, auparavant, « ne savaient pas exactement qui était où », indique Yves Girouard. Des entreprises ignoraient qui était dans le World Trade Center au moment des atten-

tats. Les primes ont été revues à la hausse pour les expatriés présents dans les pays « à risque ».

Plusieurs tendances s'affirment. Ainsi, le travail à l'étranger est de moins en moins synonyme d'expatriation mais plutôt de « contrats locaux » – conformes au droit local –, surtout « pour les jeunes. Car un expatrié coûte cher, entre deux et six fois plus qu'un salarié travaillant en France », souligne Yves Girouard. Mais, le contrat local peut s'avérer peu attractif. « En Afrique noire francophone, nous recherchons des personnes pour des fonctions de gestion des ressources humaines, formation... », indique Jean-Luc Dubois. Mais si les salaires proposés permettent de vivre, de se loger, de payer les cotisations, il ne reste rien ensuite. »

Dans d'autres cas, les contrats locaux sont plus avantageux, à première vue du moins. A HEC, où 22,9 % des diplômés de la promotion 2001 se sont insérés à l'étranger (contre 16 % l'année précédente), 27 % des spécialistes financiers sont en contrats locaux outre-Manche dans des banques. « Ils travaillent dans les sièges européens des banques. C'est valorisant », souligne Helen Farrow, responsable du

département orientation/carières. Les salaires des diplômés à l'étranger atteignent 60 930 euros brut par an en moyenne, contre 41 280 euros en France. Mais attention, prévient Marie-Ange Auguen, de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). « Si l'euro facilite la comparaison des salaires d'un pays à l'autre, ce n'est pas un indicateur suffisant. Il faut comparer les pouvoirs d'achat », en prenant en compte les cotisations sociales, l'impôt, le loyer...

Depuis quelques années, une autre tendance se dessine : « On a beaucoup parlé de remplacer l'expatriation par l'embauche de personnels autochtones afin de réduire les coûts de main-d'œuvre, explique Yves Girouard. Mais, cette politique commence à être remise en cause, car avec le recul, on en voit les limites : un manque de rigueur dans le contrôle de la filiale, dans la gestion financière, la qualité, le reporting... » Une autre voie se développe donc, l'« impatriation », qui consiste à faire venir en France un collaborateur du pays d'implantation de la filiale, afin de le former avant qu'il ne reparte sur place.

Francine Aizicovici

Le mythe du manager « interculturel »

LA GLOBALISATION
DES MARCHÉS
N'EST PAS
SYNONYME
DE PENSÉE UNIQUE

Selon une enquête du cabinet de recrutement TMP International auprès de soixante grandes entreprises européennes, 40 % des membres des directions générales et 25 % de ceux des directions nationales de ces firmes possédaient une expérience internationale. La mondialisation de leurs activités, le rythme des fusions et des acquisitions par-delà les frontières, l'internationalisation des actionnaires, auraient donc fini par créer une « race » de managers interculturels, passant d'aéroport en gratte-ciel et appliquant d'un bout à l'autre de la planète des pratiques éprouvées. Le succès de Carlos Ghosn, le dirigeant de Renault venu, en 1999, redresser le constructeur automobile nippon Nissan, semble prouver aux derniers tenants de « l'exception culturelle » que le fossé entre deux cultures aussi éloignées que la française et la japonaise peut être surmonté : l'art du management serait, décidément, universel.

Pourtant, Carlos Ghosn expliquait, lors d'une conférence au Centre culturel japonais de Paris, le 29 mai, comment il avait dû combattre ou s'appuyer, selon les cas, sur les différentes facettes du management japonais pour parvenir à ses fins. Nissan a dû démanteler son *keiretsu*, ce subtil réseau de partenariats entre fournisseurs, sous-traitants, banquiers et clients, en réduisant de 50 % le nombre de ses fournisseurs et en vendant toutes ses participations extérieures au « cœur de métier ». Sa gestion des ressources humaines a également rompu

avec la tradition de promotion à l'ancienneté et d'emploi à vie, puisque 21 000 emplois sur 148 000 ont été supprimés en trois ans. « Les Français ont tout simplement appliqué à Nissan l'expérience, malheureusement bien rodée, des restructurations européennes », commente Jean-Philippe Bouilloud, professeur à l'ESCP-EAP, en évitant, sans doute grâce à l'expérience multiculturelle de Carlos Ghosn, Libanais né au Brésil ayant vécu aux Etats-Unis, l'arrogance traditionnelle du technocrate français à l'étranger. »

Mais pour faire passer une telle révolution, Carlos Ghosn explique aussi avoir utilisé d'autres traits du management à la japonaise : l'obéissance et l'exacte exécution de la décision prise, l'efficacité de l'organisation collective et de l'outil de production, et enfin l'attachement aux faits plutôt

« Quels que soient les actionnaires, le management de Fiat est italien, et celui de Vivendi ne pourra jamais faire croire qu'il est américain »

qu'aux principes. A cette aune, le résultat suffit à justifier la décision... à condition qu'il soit atteint ! Au total, insiste Carlos Ghosn, « jouer des différences permet de créer de la valeur. Le changement le plus puissant est celui que l'on obtient à partir de ce qui est déjà en place ».

Marion de Vries, consultante au cabinet SAM International, spécialisée dans le conseil en management interculturel, observe que bien des dirigeants se laissent abuser par une apparente proximité culturelle, « alors que les pratiques de management sont, déjà en Euro-

pe, extrêmement différentes ». Et, si elles ne sont pas expliquées à l'avance, ces différences suffisent souvent à bloquer toute communication. « Le fait d'avoir voyagé, d'avoir vécu ou même travaillé à l'étranger, crée certainement une plus grande ouverture qu'autrefois », note Eric Pestel, dont le cabinet de conseil, Lookadok, travaille sur la « communication non verbale » pour des équipes de direction et de forces de vente. On pense se comprendre parce qu'on parle le même sabir anglo-international, et que l'on a envie de travailler ensemble. Mais sous la pression des situations professionnelles, dans le stress de la négociation, on se réfugie inévitablement dans des attitudes et des pratiques culturellement marquées, que l'on s'efforce d'imposer à l'autre. » « Sous prétexte de mondialisation et d'internationalisation, les entreprises pensent pouvoir muter un cadre à l'autre bout de la planète du jour au lendemain, en niant ces difficultés, ajoute Marion de Vries. En réalité, la seule chose que l'on peut faire est de construire des « passerelles culturelles », qui permettent de maintenir le dialogue avec l'autre, le temps d'atteindre l'objectif recherché, sans renier sa propre culture. »

« L'image du dirigeant jonglant sans faillir entre les postes internationaux appartient au mythe éternel du manager parfait, estime au final Jean-Philippe Bouilloud. Il n'y a pas de management interculturel, mais des managements spécifiques à chaque entreprise. Le « modèle » que l'on apprend dans les écoles est en réalité le management américain, mais les entreprises européennes ont forgé, au fil de leur histoire, certaines spécificités. Etre interculturel ne signifie pas faire semblant d'appartenir à toutes les cultures ou à une soi-disant culture mondialisée, mais seulement adopter un comportement compatible avec ceux des autres. Quels que soient les actionnaires, le management de Fiat est italien, et celui de Vivendi ne pourra jamais faire croire qu'il est américain. »

Antoine Reverchon

Mieux sauter les frontières

UN CURRICULUM
VITAE EUROPÉEN
DEVRAIT VOIR LE
JOUR AVANT LA FIN
DE L'ANNÉE

Avant la fin de l'année 2002, le conseil des ministres des Quinze devrait adopter le « modèle européen de curriculum vitae » dont il avait suggéré la création lors du sommet de Lisbonne, en mars 2000, et que la Commission européenne vient de rendre public. Pour les ministres comme pour la Commission, il s'agissait de préparer l'Europe à entrer dans l'économie de la connaissance et de « faciliter la mobilité [des travailleurs] tout en contribuant à l'évaluation des

connaissances acquises ». Ce CV européen est le troisième outil fabriqué par Bruxelles pour accroître la transparence des diplômes et des expériences sans laquelle le passage d'un Etat membre à un autre n'est pas simple.

Le premier s'appelle le « supplément au diplôme » et il est délivré par les universités qui décrivent en plusieurs langues la formation sanctionnée par leur diplôme.

Le second outil est baptisé « Europass formation ». Il a l'apparence d'un passeport et explique, lui aussi, en plusieurs langues, les parcours de formation en alternance. Créé il y a un peu plus d'un an, ce document a été délivré à plus de 20 000 exemplaires.

RECONNAISSANCE MUTUELLE

Le CV européen a plus d'ambition encore. « Nous avons consulté de nombreux experts européens », explique Christophe Forax, porte-parole de Viviane Reding, commissaire chargée de l'éducation et de la culture. Nous avons donc élaboré

un CV qui ne se limite pas aux diplômes et aux qualifications académiques. Il fait place aux qualifications sociales, organisationnelles, techniques ou artistiques. C'est un progrès par rapport aux CV nationaux, car il donne toutes leurs chances à des jeunes – et pas seulement aux étudiants – qui souhaitent trouver des stages ou des emplois dans un autre pays que le leur ; il leur permet d'être traités comme les nationaux du pays d'accueil en permettant une comparaison plus rapide entre les systèmes de qualification. »

On peut d'ores et déjà consulter ce modèle de CV sur le site www.cede-fop.eu.int/transparency/cv.asp

Le quatrième étage de l'espace européen de l'éducation – mis en chantier par ce que l'on appelle « le processus de Bologne » – devrait consister, au début 2003, en une reconnaissance mutuelle des diplômes universitaires des pays membres.

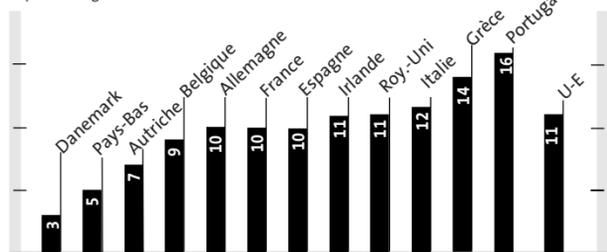
Alain Faujas

 cegos <small>ACCELERATEUR DE REUSSITE</small> Cabinet de conseil en organisation et leader européen de la formation continue	en partenariat avec	 UNIVERSITE PARIS DAUPHINE <small>DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PERMANENTE</small> Université de référence dans le monde de la gestion et du management
La Cegos et l'Université Paris-Dauphine vous proposent : une formation de haut niveau pour dynamiser votre carrière		
MASTER 3^e Cycle MANAGEMENT GLOBAL DES ENTREPRISES		
Une formation continue sur 15 mois organisée pour vous permettre de mener de front votre activité professionnelle		
Date de début : décembre 2002 , date de remise du diplôme : février 2004 (55 jours de formation en 20 sessions)		
Renseignements et dossier de sélection :		
Michèle de Boisvilliers Université Paris-Dauphine Tél. : 01 44 05 44 76 e-mail : boisvilliers@dep.dauphine.fr	Isabelle Zéo Cegos Tél. : 01 55 00 90 90 e-mail : izeo@cegos.fr	Prochaines réunions de présentation à Dauphine : mardi 4 juin - lundi 17 juin - lundi 1 ^{er} juillet S'inscrire auprès de Michèle de Boisvilliers ou Isabelle Zéo

EUROPE

35 MILLIONS DE PERSONNES MENACÉES DE PAUVRETÉ PERSISTANTE

Population vivant en état de pauvreté persistante*, en 1998
en pourcentage



* Personnes dont le revenu a été inférieur à 60% du revenu médian national, pendant au moins deux ans sur les trois années écoulées
Source : Eurostat

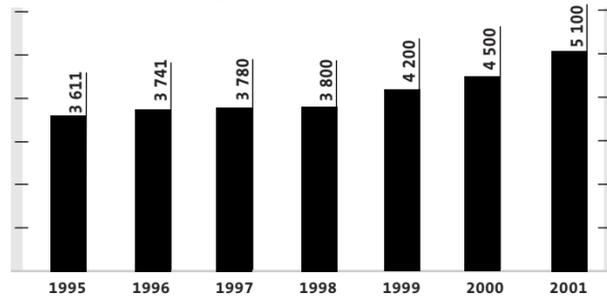
■ EN 1998, 11 % DE LA POPULATION de l'Union européenne (UE) – soit 35 millions de personnes – vivaient dans un ménage disposant d'un revenu inférieur à 60 % du salaire médian du pays considéré depuis au moins deux ans sur les trois dernières années (norme Eurostat). Ce risque de pauvreté persistante touche plus de la moitié des personnes qui vivaient dans des ménages à faible revenu en 1998. Le taux va d'environ 3 % au Danemark et 5 % aux Pays-Bas à 14 % en Grèce et 16 % au Portugal.

■ AVEC UNE DÉFINITION PLUS STRICTE de la pauvreté persistante, à savoir le maintien de la situation de faible revenu sur trois (et non deux) ans, ce taux est légèrement inférieur, soit 9 % pour l'ensemble de l'UE. En 1996, ce même taux était de 7 % (en tenant compte de la situation en 1994, 1995 et 1996). La pauvreté persistante a donc augmenté à la fin de la décennie précédente.

FLASH SETT/« LE MONDE »

LES AGENCES D'INTÉRIM MAILLENT LE TERRITOIRE

Evolution du nombre des agences de travail temporaire de 1995 à 2001



Source : Syndicat des entreprises de travail temporaire (SETT)/MES-DARES

■ EN 2001, 5 100 AGENCES de travail temporaire se répartissent sur l'ensemble du territoire (+ 15 % par rapport à 2000). Ces agences animées par plus de 20 000 salariés permanents ont fait travailler plus de 2 millions de salariés intérimaires.

■ ELLES SONT PROPORTIONNELLEMENT plus nombreuses dans les grandes régions économiques (21 % d'entre elles se concentrent en région Ile-de-France, 12 % en Rhône-Alpes, 7 % en PACA, 6 % en Pays-de-la-Loire et Nord-Pas-de-Calais), mais sont également présentes sur de plus petites régions telles que l'Auvergne (87 agences) et le Limousin (47).

AGENDA

■ EUROPE

Alors que les propositions respectives de la Commission de Bruxelles, du Parlement de Strasbourg et des gouvernements des Etats membres sur l'avenir de l'Union européenne commencent à être présentées sur la place publique, le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de la Fondation nationale des sciences politiques organise le 4 juin, à Paris, une conférence-débat intitulée « Le fédéralisme américain est-il un modèle pour l'Europe ? ».

Renseignements : 01-53-63-83-02.

■ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Méthodes et procédés, bases de données, logiciels : les règles de la propriété intellectuelle (brevets, marques et droits d'auteur) divergent de plus en plus de part et d'autre de l'Atlantique, et font en tout cas débat sur ses deux rives. Une conférence mettant en présence spécialistes européens et américains se tiendra le 10 juin à l'Institut français des relations internationales (IFRI), à Paris.

Renseignements : <http://cip.umd.edu/ifri.htm>

■ EUROPE BIS

Après les Etats-Unis avec le CERI (voir ci-dessus), c'est le Canada, avec l'association Les Canadiens en Europe, qui fera l'objet de comparaison avec les perspectives de construction d'une nouvelle Union européenne, à l'occasion d'un débat, le 11 juin, à Paris, sur « Le fédéralisme : réalités européennes, expérience canadienne », avec la participation de Jacques Delors, de chercheurs et de journalistes européens et canadiens.

Renseignements : 01-47-20-71-00.

■ PRÉCISIONS

– Dans la chronique intitulée « Le PDG grand argentier » (« Le Monde Economie » du 28 mai), il convenait de lire que Francis Mer, ancien président d'Usinor, nommé ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, occupait les fonctions de coprésident du groupe sidérurgique Arcelor jusqu'à sa nomination à Bercy. Par ailleurs, cette chronique ne faisait référence qu'à une période récente. En remontant davantage dans le temps, ainsi que le signale Patrick Fridenson, du Centre de recherches historiques (Ecole des hautes études en sciences sociales), il faudrait citer Augustin Pouyer-Quertier, un industriel du textile qui fut le deuxième ministre des finances de la III^e République, et Léon Say, venu de la banque et de l'industrie, qui occupa également, en plusieurs fois, ces fonctions ministérielles, de 1872 à 1882.

– Dans l'article intitulé « A Mulhouse, PSA valide les compétences » (« Le Monde Economie » du 28 mai), la décomposition du sigle UIMM correspond, depuis le 2 juillet 2001, à l'Union des industries et métiers de la métallurgie, et non plus à l'Union des industries métallurgiques et minières comme précédemment.

– Le cabinet de conseil Eurogroup Consulting apparaissait dans l'encadré au bas de la p. VIII du « Monde Economie » du 28 mai sous une appellation incorrecte. La bonne orthographe est celle figurant dans l'article de la p. VII, « Conseil : les petits profitent des déboires des géants ».

LES INDICATEURS SOCIAUX INTERNATIONAUX « LE MONDE » / EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
Evolution de l'emploi au 3^e trim. 2001 (en % sur un an)	1,4	1,5	1,2*	0,7	2,4	2,2	1,2	2,2	0,6	1,5	-0,6
Structure de l'emploi 2001											
part de l'emploi salarié	84*	84*	89*	85	79	89	72	89	88	n. d.*	n. d.*
part de l'emploi à temps partiel	18	17	19	14	8	17	9	41	17	13*	23*
Taux d'emploi 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	63*	61*	65*	60	56	63	55	74	72	74*	69*
Hommes + femmes (55-64 ans)	38*	34*	37*	25	38	30	27	39	52	58*	63*
Durée du travail salarié à temps plein 2000 (h/semaine)	40,3*	39,6*	40,1*	39,2	40,5	38,3	38,5	39	43,6*	n. d.	n. d.
Évolution du coût du travail (en % sur un an - 3 ^e trim. 2001)	3,5	3,3	2,4	0,4	5,1	3,5	3,8	5	3,9	4,2	n. d.
Taux de chômage en mars 2002 (en %)											
Hommes + femmes	7,7	8,4	8,1	6,7	12,9	9	9	2,4	5	5,7	5,2
moins de 25 ans	15,6	16,8	10	18	24,3	21	27,6	5,3	12	12,5	nd
Part de chômage de plus d'un an 2001 (en %)	45*	48*	52*	52	39	36	64	33*	28*	6*	25*

*4^e trim. 2000 **2000

LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS

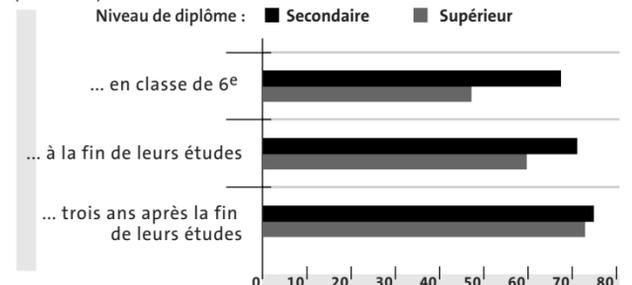
	Dernier mois connu	Variation sur un an
Taux de chômage des jeunes	17,3 % (mars)	+ 1,3*
Part du chômage de longue durée	29,2 % (mars)	- 3,0 *
Emplois précaires (en milliers) :		
CDD	929	+ 4,7 %
Intérim	605	- 10 %
Apprentis	260	- 8,7 %
Contrats aidés	407*	- 11,9 %
Salaire net médian (en euros constants) :		
Femmes	1 084	+ 1,6 %
Hommes	1 372	+ 3,8 %
SMIC (en euros)		
Horaire	6,66 (juillet)	+ 3,8 %
Mensuel	1 126,29 (juillet)	+ 4 %
Nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion	1 072 258	- 4,2 %

Source : Bloomberg * en points

FLASH CÉREQ/« LE MONDE »

L'ILE-DE-FRANCE ATTIRE LES JEUNES DIPLOMÉS

Jeunes sortant du système scolaire en 1998 qui résidaient en Ile-de-France... (en milliers)



Source : Céreq

■ ENTRE LA CLASSE DE 6^e et la fin des trois premières années de vie active, certains jeunes changent de région pour poursuivre leurs études ou rechercher un emploi. A ce jeu, les régions du sud de la France connaissent un solde migratoire positif et celles du Nord un solde négatif, à l'exception de l'Alsace et de l'Ile-de-France, où l'afflux des jeunes atteint des records. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, le nombre de jeunes résidant en région parisienne a augmenté d'un quart au cours des études, puis à nouveau d'un quart pendant les trois premières années de vie active, soit au total une hausse de 54 %. Le nombre des sortants du secondaire a, de la même façon, crû de 11 % au total.

A Troyes, le dialogue social contribue au sauvetage de Petit Bateau

L'ENTREPRISE VERSERA UNE PARTICIPATION ET UN INTÉRESSEMENT À SES SALARIÉS CETTE ANNÉE

TROYES

de notre correspondant
Le textile troyen continue de souffrir. L'annonce, en début de semaine dernière, du dépôt de bilan de la Teinturerie de Champagne est encore venue noircir le tableau : 260 emplois sont menacés si cette entreprise ne parvient pas à redresser la barre dans les six mois. Dans ce contexte depuis morose, seul Petit Bateau sort la tête de l'eau. Quel est le secret du leader français de l'habillement de l'enfant, véritable miraculé ?

Au lendemain de l'éviction surprise, début mai, du PDG de Petit Bateau, Vincent Huguenin, lequel venait pourtant d'annoncer des résultats records (*Le Monde* du 11 mai 2002), la nouvelle direction préfère se murer dans le silence. Même attitude d'étonnante discrétion chez Yves Rocher, dont Petit Bateau est pourtant une filiale redevenue prospère. Le groupe de cosmétiques détient 96,58 % des parts

de cette entreprise troyenne fondée en 1893. En 2002, pour la première fois depuis le rachat par Yves Rocher en 1988, il va distribuer des dividendes aux actionnaires de l'entreprise, cotée en Bourse. Le patron breton a largement contribué à la remise à flot depuis la reprise opérée en 1988 et ce, malgré quelques péripéties juridico-financières qui auraient pu le conduire à jeter l'éponge.

A cette époque le personnel, après plusieurs vagues de licenciements, n'y croyait plus guère. Lui aussi craignait d'être emporté dans la lente descente aux enfers d'une mono-industrie textile vieillissante. Mais depuis, le moral est revenu.

Ginette Barbier, secrétaire du comité d'entreprise et déléguée CGT, peut en parler. Depuis 1968, elle travaille en confection à l'usine Saint-Joseph, siège de Petit Bateau, à Troyes. « Notre chance est d'avoir été repris par quelqu'un qui a fait son chemin, dit-elle. Yves Rocher s'est intéressé à l'entreprise dans sa globalité, pas seulement au rachat de l'enseigne. C'est ce qui nous a sauvés. D'autres reprennent survenus ici faire main basse sur des marques jouissant d'une bonne notoriété, mais qui ne comptent plus aujourd'hui que quelques dizaines de salariés. Ce n'est pas notre cas. »

La SA Petit Bateau France, dont les effectifs avaient chuté à environ 800 salariés à Troyes à la fin des années 1980, s'est remise à embaucher pour dépasser les 1 100 personnes dans ses deux sites troyens. Le groupe, présent en Tunisie et au Maroc à travers des ateliers de pro-

duction et dans le monde entier via son réseau de boutiques, compte au total 2 446 personnes, dont 985 ouvriers et 916 employés.

Il ne faudrait pas croire pour autant que Ginette Barbier soit devenue une passionaria d'Yves Rocher. Elle a rarement rencontré le « sauveur » et pense qu'il a modérément goûté l'accueil que lui ont réservé les syndicats. « Cela n'a pas été très cordial. Il devait être habitué à plus de docilité dans ses usines. Ici, et bien que nous soyons acculés, il n'était pas question de céder aux sirènes du paternalisme », sourit-elle.

DÉVELOPPEMENT DES VENDES

Les négociations ont toujours été âpres entre les représentants du personnel et les nouveaux dirigeants : Pierre Letzelter d'abord, puis Vincent Huguenin, à partir de 1994 – Stéphane Bianchi, le PDG nommé le 2 mai dernier, vient seulement d'entrer en contact avec le personnel. Mais, en même temps qu'ils travaillaient au développement des ventes, mettant en œuvre une stratégie commerciale et marketing performante, ils ont su établir un dialogue social qui a contribué au renouveau de Petit Bateau.

La négociation sur la réduction du temps de travail est un bon exemple. La déléguée CGT convient que les tractations ont été longues, mais Petit Bateau a été, en octobre 1998, l'une des toutes premières entreprises auboisées à signer un accord. Qui plus est un accord offensif. « Chacun y a trouvé son compte. Nous sommes passés à

35 heures payées 39 avec un gel des salaires pendant deux ans. Nous avons gardé les rares avantages que nous avons : accord d'intéressement, jours d'ancienneté, paiement des trois jours de carence en cas de maladie. En contrepartie, le personnel a joué le jeu sur les modulations horaires. Ainsi, à la confection, nous avons accepté le système de semaines à 28 heures ou à 42 heures selon les saisons pour coller aux charges de travail, avec un planning annuel ne pouvant être modifié que quatre fois. On ne nous a encore jamais demandé de changement. Tout a été pensé et écrit : globalement, la modulation donne satisfaction. »

Résultat, 150 emplois ont été créés. « Nous avons obtenu que les services de production aient un quota d'embauches, précise Ginette Barbier. C'est la certitude du maintien à Troyes, pour un temps encore, du savoir-faire des coseuses, colleuses et ourleuses auboisées, alors qu'aujourd'hui 80 % de la production est délocalisée. »

L'accord sur l'intéressement a été renégocié, et tout le monde percevra en juin 1 173 euros, soit plus d'un mois de salaire pour les plus faibles revenus. S'y ajoute la participation, variable, que la CGT voudrait plus égalitaire. En 2002, les salaires sont également revus à la hausse, de 3 % pour les bas salaires et de 2 % pour les autres. « On est loin de l'époque où on nous a volé notre treizième mois et vendus dans la foulée », lâche Ginette Barbier.

Philippe Schilde

Deux leviers pour une modernisation sociale équitable

par Jean-Marc Le Gall

En Europe, le nouveau modèle économique façonne une société et des entreprises à la fois ouvertes et dynamiques, mais aussi plus fragmentées et moins protectrices. En particulier, la transformation profonde du travail et des formes d'emploi remet en question le cadre juridique et le système actuel des relations sociales.

Cet effritement de la société salariale appelle des modes inédits et innovants de régulation sociale, mais aussi de gestion des ressources humaines. Deux faits récents incitent à un optimisme raisonné : d'une part, et paradoxalement, les critiques quasi unanimes à l'encontre de la loi dite de « modernisation sociale », regrettant sa complexité et son caractère contre-productif ; d'autre part, la proposition de la CGT d'une « sécurité sociale professionnelle », inspirée des rapports Boissonnat et Supiot, qui avaient, chacun, proposé de mieux associer flexibilité économique, adaptation et sécurité des personnes. Une modernisation sociale véritable doit, en fait, reposer sur l'évolution conjointe du statut défini

par le droit et du contrat proposé par l'entreprise. Ce double mouvement du cadre collectif et des pratiques de gestion est nécessaire pour reconstruire des relations de travail équitables et confiantes.

Les formes d'emploi précaires ont plus que triplé en France en vingt ans et, si l'on en croit l'exemple américain, elles sont appelées à se développer encore considérablement au détriment de l'emploi salarié à temps plein. De même, l'accélération de l'externalisation et des restructurations bouleverse les contours des entreprises, affaiblissant les protections actuelles liées à l'emploi.

Mieux concilier la globalisation et la cohésion sociale nécessite d'inventer des compromis collectifs alternatifs à la seule dérégulation sociale. Une évolution dans ce sens semble émerger chez les partenaires sociaux, du Medef à la CGT. Ainsi le cadre juridique et le système des relations sociales semblent à Bernard Thibault inadaptés aux enjeux actuels, car fondés selon lui sur des conceptions « d'une période qui s'achève » (*La Nouvelle Vie ouvrière*, 11-1-2002). La question implicite est celle du contenu d'un système social qui

renouvelle les protections sans entraver le dynamisme économique. La censure de la loi de modernisation sociale, le 12 janvier dernier, par le Conseil constitutionnel a rappelé que limiter le pouvoir économique du chef d'entreprise n'est pas la solution. Si l'on refuse la régulation par le marché, il faut être capable d'organiser la négociation d'arbitrages plus conformes aux nouveaux enjeux.

C'est à imaginer cet aggiornamento du droit du travail que les rapports Boissonnat et Supiot s'étaient respectivement consacrés en 1995 et 1999. Concrètement, ils avaient chacun proposé une innovation juridique et sociale – contrat d'activité et statut professionnel – qui visait à concilier la diversification des itinéraires individuels et le maintien de droits sociaux complets, pour privilégier la garantie de « la continuité d'une trajectoire plutôt que la stabilité des emplois ». Signe des temps, la proposition d'une « sécurité sociale professionnelle », exprimée récemment par la CGT, se propose d'organiser la continuité du contrat de travail en dehors des aléas économiques.

Ces pistes de réflexion sont

audacieuses et dessinent les contours d'une nouvelle responsabilité collective, qui implique en fait autant l'entreprise que l'Etat et les partenaires sociaux. Des contradictions se font jour dans l'entreprise entre l'appel à l'initiative et à la coopération d'une part, et le développement de l'incertitude, voire des formes de précarité

travail qui fonde un mode nouveau de réciprocité : l'implication du salarié d'une part, et l'investissement de l'entreprise dans ses compétences transférables d'autre part. Concrètement, l'objectif de la fidélisation est alors d'empêcher qu'une personne quitte trop tôt l'entreprise, et non plus qu'elle y reste à vie. Elle n'exclut pas la

suppose une gestion de toutes les ressources humaines, ce qui est rarement le cas aujourd'hui. L'enjeu est de faire de ce paradoxe – fidéliser, former et motiver son personnel en le rendant plus apte à la mobilité – le cœur d'une nouvelle relation contractuelle.

Pour initier une véritable modernisation sociale, la seule négociation au sommet ne suffira pas, ni la seule action de l'entreprise. Une nouvelle régulation sociale résultera nécessairement de la rencontre entre un « mouvement d'en haut » et un « mouvement d'en bas ». Le premier nécessite que les acteurs institutionnels recherchent comment mieux protéger la transition d'une situation à une autre en droit du travail. Le second résulte de la proposition faite par l'entreprise à son personnel d'un contrat, géré avec lui, et qui lui assure la garantie de compétences transférables. Droit du travail et pratiques de gestion peuvent alors devenir les deux leviers d'une modernisation socialement équitable et économiquement viable.

Jean-Marc Le Gall est directeur d'études à Entreprise & Personnel

« L'enjeu est de faire de ce paradoxe –
fidéliser, former et motiver son personnel
en le rendant plus apte
à la mobilité – le cœur d'une nouvelle
relation contractuelle »

d'autre part. Il en résulte chez les salariés une méfiance assez générale et diverses stratégies individuelles contre-productives, de retrait pour les plus vulnérables, ou de calcul et d'infidélité pour les plus recherchées. Le « contrat implicite » de l'entreprise communautaire – l'implication en échange de la garantie d'emploi – n'étant plus honoré, l'intérêt de tous est de lui substituer un con-

trats qui fonde un mode nouveau de réciprocité : l'implication du salarié d'une part, et l'investissement de l'entreprise dans ses compétences transférables d'autre part. Concrètement, l'objectif de la fidélisation est alors d'empêcher qu'une personne quitte trop tôt l'entreprise, et non plus qu'elle y reste à vie. Elle n'exclut pas la

mobilité, elle la prépare et la négocie. Ceci suppose en particulier que la formation soit réellement permanente, et qu'elle ne soit pas tout entière directement liée à l'emploi exercé, mais prépare le salarié à une possible mobilité, interne mais également externe.

Il faut ensuite que la mobilité soit d'abord une réalité dans l'entreprise, avant d'être envisagée le moment venu en externe. Cela

Quelle politique publique cohérente pour le logement social ?

par Yan Maury

La mise en place d'une politique publique cohérente du logement social, c'est-à-dire d'un droit effectif au logement, est une question récurrente, dont la mise sur agenda s'opère à dates régulières dans la vie politique française. La loi Quilliot de 1982, la loi Besson de 1990, puis la loi contre les exclusions de 1998 – avec un important volet « insertion par le logement » – et la loi de solidarité et de renouvellement urbains (SRU) de décembre 2000 et ses « 20 % de logements sociaux » ont fixé, l'une après l'autre, les contours légaux d'un droit au logement pour tous.

Si l'arsenal législatif existe, l'analyse montre que la règle de droit se heurte durablement à des faits têtus, qui prennent localement la forme de jeux d'acteurs, dont le nombre s'est démultiplié depuis les lois de décentralisation de 1982 et qui, pour l'essentiel, lui assignent

ment, qui pilotera réellement le dispositif et l'actuelle mosaïque administrato-institutionnelle ?

Secundo, comment se situent sur cette question le mouvement HLM, sa puissante fédération ainsi que les quelque 850 bailleurs sociaux qui la composent ? Ses récents congrès ont apparaître un positionnement ambigu de l'union HLM. Affichant sa volonté d'instaurer un nouveau contrat social qui prendrait davantage en compte la question lancinante des sans-logis, l'union HLM revendique également et surtout pour ses organismes un statut d'« opérateurs de services urbains », investis dans des opérations d'accession à la propriété, favorisant ainsi la reconquête des classes moyennes solvables. En tout état de cause, il paraît illusoire de tenter de dépasser le stade d'un droit formel au logement sans tenir compte du positionnement du corporatisme sectoriel HLM.

Si l'on observe ce qui se passe outre-Manche, on constate que,

« Il paraît illusoire de tenter de dépasser le stade d'un droit formel au logement sans tenir compte du positionnement du corporatisme sectoriel HLM »

des visées antagonistes et contradictoires. En d'autres termes, les ardeurs successives du législateur sur le droit au logement sont venues s'enlisier dans les conflits d'intérêts et les égoïsmes locaux, donnant à la règle de droit la forme et la valeur d'une législation formelle et déclamatoire. Afin d'avancer sur ce terrain sensible, il semble prudent de décliner deux questions préalables qui s'imposeront au gouvernement après les élections législatives.

Primo : qui est, aujourd'hui, l'interlocuteur valable ayant capacité à donner vie à un droit au logement pour l'heure d'application très formelle ? L'Etat, relayé par ses directions départementales de l'équipement ? Les conseils généraux, qui depuis 1983 ont en charge la mise en œuvre des politiques sociales ? Les villes ou les communautés d'agglomération, qui, depuis la loi Chevènement de juillet 1999, ont en charge la conduite des politiques du logement, de la ville et de l'habitat ? Le mouvement associatif et caritatif, qui alerte régulièrement les pouvoirs publics sur la condition des mal-logés en France ? Dit autre-

depuis avril 2000, dans le cadre d'un Livre vert sur le logement social baptisé *A Decent Home for All*, Tony Blair a engagé le transfert de propriété de 200 000 logements sociaux municipaux (publics) aux « housing associations », structures hyper-sociales spécialisées dans l'accueil des minorités et des populations les plus fragiles. Le secteur associatif est donc conduit à jouer un rôle pivot dans la politique publique du logement social. Ce transfert massif est néanmoins marqué par une double incertitude : le fort endettement des organismes de logement social britannique et le mauvais état général du parc qui nécessitera des investissements publics lourds. Or la gestion du problème et son transfert aux organisations non gouvernementales ne doivent pas conduire à une perte sèche de substance de la régulation publique.

Yan Maury est haut fonctionnaire territorial, détaché au CNRS. Il vient de publier aux éditions L'Harmattan « Les HLM, l'Etat-providence vu d'en bas » (septembre 2001)

courrier services financiers colis et logistique

Elle a toujours rêvé d'un métier où il faut être capable de répondre aux attentes de 2 millions d'entreprises. C'est fait !

CE QUE L'AVENIR VOUS PROMET LA POSTE VOUS L'APPORTE

LA POSTE
www.laposte.fr

Avec 25 milliards d'objets pris en charge chaque année, dont 90% sont émis par les entreprises, la satisfaction de ses clients est une priorité pour La Poste. Média privilégié entre les entreprises et les 25 millions de foyers français, le courrier est au cœur de la relation-client et fait de La Poste une entreprise de services de tout premier plan. A l'écoute permanente de ses clients, La Poste développe des solutions toujours plus performantes. Numéro 2 en Europe, l'activité courrier de La Poste dépasse les 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires dont 1 milliard d'euros à l'international.

Vous vous reconnaissez dans nos ambitions ? Logisticiens, organisateurs, commerciaux, en nous rejoignant vous pourrez mettre à profit vos qualités personnelles et professionnelles.

Pour retrouver toutes nos opportunités, rendez-vous sur notre site www.laposte.fr/recrut